



LE COMTE FERSEN.

D'APRÈS LE PORTRAIT PEINT PAR BREYDA EN 1807

et conserve chez M^{lle} le Comte Piper à Lofstad en Suède

Jean B. Chardin sculp. Paris

Gustave

GUSTAVE III

ET

LA COUR DE FRANCE

SUIVI D'UNE ÉTUDE CRITIQUE

SUR

MARIE-ANTOINETTE ET LOUIS XVI APOCRYPHES

— AVEC PORTRAITS INÉDITS DE MARIE-ANTOINETTE, ETC. ET FAC-SIMILE —

PAR

A. GEFFROY

PROFESSEUR SUPPLÉANT À LA FACULTÉ DES LETTRES DE PARIS

TOME SECOND



PARIS,

LIBRAIRIE ACADEMIQUE

DIDIER ET C^{ie}, LIBRAIRES-ÉDITEURS

55, QUAI DES AUGUSTINS

—
1867

Tous droits réservés.

GUSTAVE III

ET LA COUR DE FRANCE

CHAPITRE VII

NOUVEAUX VOYAGES DE GUSTAVE III

Séjour à Spa, 1780. — Voyage en Toscane et à Rome, 1783. Rencontre avec Joseph II. Intervention en faveur du comte d'Albany. Dispositions favorables à la liberté religieuse. — Gustave III protecteur des arts. Sa correspondance avec Piranesi. Commandes et achats d'œuvres artistiques. Le peintre Desprez va s'établir en Suède. Artistes suédois entretenus à Rome. Gustave III et le cardinal de Bernis. — Second voyage à Paris, 1784. Duel de Peyron avec le comte de La Marck. Visites aux trois spectacles parisiens, au Parlement, aux Académies, à Ermenonville, etc. — Artistes suédois à Paris : Roslin, Wertmüller, Hall. — Négociations diplomatiques. Convention de Versailles, 1^{er} juillet 1784. Nouveau traité secret d'alliance et de subsides, 19 juillet.

Dès le printemps de l'année 1780, notre ambassadeur à Stockholm écrivait que Gustave III semblait résolu à faire dorénavant chaque été un voyage sur le continent : il se proposait surtout d'achever enfin cette visite à Paris, qu'il n'avait pu qu'ébaucher na-

guère. La bienveillante faveur que Marie-Antoinette avait témoignée envers les Suédois à Versailles avait sans doute effacé de part et d'autre certaines impressions fâcheuses, et l'exacte correspondance de Stedingk, de Fersen et de Staël, s'ajoutant à celle des comtesses de La Marck et de Boufflers, ravivait incessamment les souvenirs et les regrets de Gustave. Les papiers d'Upsal nous offrent en outre, précisément vers cette époque, des lettres d'un baron de Taube qui, de Paris où il se trouvait, paraissent avoir été de nature à séduire le roi de Suède. La verve spirituelle de ce nouveau correspondant n'excellait pas seulement à faire briller aux yeux de son maître les charmes toujours renouvelés de la société française; esprit aventureux, comme Gustave lui-même, il l'appelait en France en lui proposant des plans politiques : c'était offrir d'agréables prétextes à une conscience peu timorée. Tout au moins, il fallait, suivant l'ingénieux baron, que le roi vînt rétablir la paix entre mesdames de Boufflers et de La Marck, devenues, à propos de Sa Majesté, rivales et jalouses. Taube, chargé particulièrement de surveiller leur utile amitié, avait usé tout son crédit et appelait du secours. « Madame de La Marck, mandait-il le 20 janvier 1780, me dit hier qu'elle ne pouvait s'offenser qu'on lui préférât madame de Boufflers, plus jeune et plus aimable; je lui répondis qu'elle ne devait pas redouter d'être vieille, et qu'elle ne connaissait pas

combien le roi aimait les vieilles femmes ; elle m'interrompit et me dit froidement : « Vous m'avez entièrement rassurée, monsieur. » Elle écrira sans doute à Votre Majesté que j'ai l'âme très-sensible, mais que, quand je suis attendri, je ne sais absolument pas ce que je dis... Je la préfère d'ailleurs de beaucoup à madame de Boufflers. Celle-ci veut savoir tout ce qui vous concerne et connaître les personnes qui vous entourent. A tout cela elle prend un vif intérêt ; mais cet intérêt me paraît beaucoup plus voisin de la curiosité que du sentiment. Madame de La Marck au contraire ne veut rien savoir que de vous seul, si vous êtes heureux, si votre santé est bonne, si vous la ménagez, si on vous aime. Je l'ai rassurée sur tout cela, et alors elle jouit, comme elle le répète, du bonheur de vous être attachée et de vous aimer. »

Quelques mois après, Taube écrit encore : « Je ne fais que courir entre le Temple et les Tuileries (c'étaient les demeures des deux comtesses). Ces dames sont charmantes, mais elles me tourmentent impitoyablement pour savoir laquelle sera la plus aimée de vous, sire, et la plus distinguée. Comme elles ne se voient pas, je réponds à chacune : « Ce sera la plus aimable, et c'est vous sans doute, madame. » Je tâche de remplir ainsi mon rôle d'Osmin ; mais je prévois qu'il surviendra quelque Roxelane qui l'emportera sur ces deux sultanes respectables, et Osmin, qu'on caresse maintenant, sera furieusement détesté ! »

Parti de Stockholm le 15 juin 1780, Gustave III, après avoir passé une partie du mois de juillet à Aix-la-Chapelle, pour y prendre les eaux, se rendit à Spa, d'où il écrivit au comte de Creutz que son intention était d'aller à Paris. Il avait projeté d'entraîner la France dans une guerre contre le Danemark; mais il avait en même temps fait la faute de laisser pénétrer ses intentions. Aussi le prudent ministre des affaires étrangères, M. de Vergennes, lui fit-il répondre que sa présence à Versailles serait également compromettante en ce moment pour lui et pour ses alliés. Gustave se vit donc obligé de renoncer pour cette fois encore au voyage depuis si longtemps projeté, et il dut s'en consoler en tenant sa cour à Spa, où ses meilleurs amis lui vinrent faire visite : madame de La Marck et madame de Boufflers avaient, bien entendu, pris les devants; chacune avait loué à Spa un hôtel le plus voisin possible de celui qu'habitait Gustave. « Le roi de Suède est toujours à Spa avec la société française, écrit le ministre de Danemark à Paris le 7 août 1780. Il y a beaucoup de rivalité entre madame de Boufflers et madame de La Marck, parce qu'il montre beaucoup d'assiduité pour celle-ci, sans cependant négliger l'autre, qui dit qu'elle n'est pas venue pour voir Sa Majesté le roi de Suède, mais son ami particulier. — Il aime à redire l'histoire de la dernière révolution; on la lui fait répéter souvent, et il la conte, dit-on, fort bien, avec des circonstances

jusqu'ici inconnues au public qui lui donnent plus d'intérêt. Il montre un désir extrême d'aller à Paris, sans pouvoir toutefois le satisfaire. A Aix-la-Chapelle, il a été obligé de quitter l'incognito pour voir certaine relique qu'on ne découvre que tous les sept ans, et que madame de La Marck, qui est fort dévote, désirait vivement de voir. Le chapitre exigea que ce prince prît pour cette occasion le caractère de roi. En même temps on lui a offert quelques reliques qu'il vient d'envoyer à la maréchale de Noailles, belle-sœur de la comtesse de La Marck. Il soupe tous les jours chez cette comtesse, où toutes les dames de la société s'assemblent. Il aime fort le jeu et y est très-heureux, mais très-noblement. »

Cette société française et étrangère accourue vers Gustave III comptait de grands personnages : le duc de Chartres, sous le nom de comte de Joinville, le margrave de Bayreuth, les comtes d'Avaux et de Castellane, le comte et la comtesse d'Usson, la duchesse d'Ahrenberg, la princesse Orloff, les marquises de Brunoy et de Coigny, et la princesse de Croy. Celle-ci paraît avoir été, ou peu s'en faut, la Roxelane que Taube avait prédite : Gustave lui fit tout particulièrement accueil, et ne retourna pas dans ses États sans lui avoir été rendre sa visite au château qu'elle habitait près de Bruxelles¹.

¹ Je lis, deux ans après, à la date du 11 février 1782, dans la correspondance du ministre de Danemark à Paris : « Le roi de Suède a

De retour en Suède, Gustave s'y trouva plus que jamais à l'étroit. Les difficultés qu'il commençait à rencontrer dans son gouvernement excitaient son impatience. En même temps, comme l'ambition de compter et d'être en vue aux yeux de l'Europe le possédait, il se persuadait que le moyen de vaincre ses adversaires intérieurs était de leur opposer l'ascendant d'un grand renom conquis au dehors : faux calcul qui doublait pour lui, en les dispersant, les efforts nécessaires, et qui eût demandé un esprit de suite fort au-dessus de ce que le caractère de Gustave III pouvait donner. Impatient des soins obscurs du gouvernement, il quitta de nouveau son royaume, pour toute une longue année, dans la nuit du 27 au 28 septembre 1783. Il comptait aller prendre les eaux de Pise pour guérir les suites d'une chute de cheval, visiter l'Italie, comme il convenait à un protecteur des arts, et revoir enfin la France, où il espé-

envoyé ici tout nouvellement son portrait à madame la princesse de Croy, dont il avait fait la connaissance à Spa. C'est un très-joli tableau qui représente le cabinet du roi avec tous ses accessoires. Ce prince y est assis auprès d'un bureau, ayant auprès de lui debout le prince royal son fils; sur le bureau sont placés le buste de S. M. la reine régnante et celui de Gustave Vasa. Ce tableau a été accompagné d'une lettre de la main du roi, très-gracieuse et très-bien écrite; son ambassadeur ici a été chargé de remettre l'un et l'autre à madame de Croy. On m'a appris à cette occasion que le roi de Suède avait déjà voulu lui donner à Spa son portrait dans un bracelet entouré de diamants, mais que la princesse l'avait refusé, ne voulant pas accepter de bijoux, et qu'alors le roi s'était engagé à lui envoyer ce tableau. »

rait que les circonstances politiques lui permettraient cette fois d'entrer. Sa suite était nombreuse : le baron Charles de Sparre, membre du cabinet suédois, et le secrétaire Franc devaient l'aider dans l'expédition des affaires ; les barons d'Armfelt et de Taube lui serviraient de chambellans ou de gentilshommes de la chambre, comme à Versailles, bien qu'il dût observer l'incognito sous le nom de comte de Haga ; enfin le célèbre artiste Sergell, membre de notre Académie de sculpture et d'architecture, et les barons d'Adlerbeth et d'Essen, tous deux écrivains distingués, l'assisteraient de leurs lumières spéciales et de leurs conseils dans les visites des musées ou en vue des achats qu'il méditait. Gustave emmenait donc avec lui certains hommes dont les talents déjà connus devaient lui faire honneur, mais aussi quelques jeunes gens légers d'esprit et de mœurs, dont l'influence sur son caractère était déjà redoutée. Voici quel fut, si nous en croyons les correspondances allemandes, le début du voyage. Gustave, depuis longtemps déjà, avait promis à la petite cour de Schwerin sa royale visite. A peine la duchesse de Mecklenbourg apprend-elle son débarquement en Allemagne qu'elle fait préparer, ignorant par où il lui plaira de passer, deux fêtes en son honneur, l'une dans sa capitale, l'autre dans un château de plaisance nommé Ludwigslust ; mais Gustave III, qui dédaigne fort ces petites cours germaniques, trouve plaisant d'envoyer à Schwerin

deux Français faisant partie de sa suite : le page Peyron¹ et un valet de chambre, ancien acteur, nommé Desvougès, qui se donneront pour le comte de Haga et pour son principal ministre. Les deux aventuriers soutinrent leur rôle jusqu'au bout : tous les hommages destinés à leur maître, ils les acceptèrent hardiment ; ils dansèrent avec toutes les dames de la cour mecklenbourgeoise, qui leur furent présentées ; même l'effronté Peyron trouva l'une d'elles à son gré et daigna lui demander son portrait. Pendant ce temps-là, Gustave, qu'on croyait à Schwerin, se promenait inconnu dans les jardins illuminés de Ludwigslust, et l'erreur dura assez longtemps pour qu'il pût jouir de cette mystification².

Après avoir visité Brunswick, Nuremberg, Augsbourg, Munich et Insprück, Gustave III entra en Italie vers la fin du mois d'octobre 1783. Le baron d'Adlerbeth, le même qui a laissé des mémoires très-curieux sur tout son temps³, a rédigé une suite de lettres in-

¹ Le même qui devait être tué en duel à Paris quelques mois après.

² Ces détails sont rapportés dans les dépêches du ministre de Saxe auprès du cabinet de Stockholm sous la date du 2 décembre 1783. Une lettre de Gustave, écrite d'Ylsen en Lunébourg, 6 octobre, et adressée au comte de Creutz, ne dit rien d'une telle aventure, mais ne la contredit pas. Loin de là, elle donne une description complète de la résidence ducale.

³ *Historiska Anteckningar, af friherre Gudmund Jöran Adlerbeth*, 2 vol. in-8°. Örebro, 1856-57. Le premier volume commence à l'avènement de Gustave III et va jusqu'à la diète suédoise de 1789. Le second volume conduit l'histoire de Suède jusqu'en 1796.

intéressantes, conservées aujourd'hui manuscrites dans la bibliothèque particulière de Sa Majesté le roi de Suède, et avec lesquelles il serait aisé de reconstruire non-seulement le voyage de Gustave, mais tout un tableau moral de l'Italie à la fin du dix-huitième siècle. Un journal écrit par le baron d'Essen, et qui mériterait d'être publié en entier, y ajoute une curieuse chronique des arts.

Les plaisirs commencèrent dès Vérone, où des combats d'animaux furent offerts dans l'amphithéâtre antique; mais Gustave se hâta d'arriver aux bains de San Giuliano, tout voisins de Pise, et c'est dans cette ville qu'il fit la connaissance du grand-duc de Toscane. Léopold, frère de Marie-Antoinette et de Joseph II, auquel il succéda comme empereur en 1790, était depuis près de vingt ans, dans ses états de Toscane, un des souverains les plus éclairés de cette grande époque. Il avait aboli l'inquisition, introduit de sages réformes ecclésiastiques, adouci les lois, encouragé l'industrie, le commerce et l'agriculture. Son sens pratique et ses vues libérales, après avoir fait leur œuvre en Italie, devaient plus tard aussi mener à bonne fin en Autriche les réformes que le zèle inconsideré de son frère y avait multipliées et compromises. Cela n'empêche pas Adlerbeth, dans sa peinture attachante de l'aimable vie florentine, d'ajouter à l'éloge mérité qu'il fait de ce prince une observation digne de remarque. « Il est seulement dommage,

écrit-il avec une grave simplicité, que le grand-duc soit Autrichien; les Florentins n'ont pas oublié leurs Médicis, et dans aucun cas la différence de nationalité n'est plus sensible ni plus funeste que lorsqu'elle s'élève entre le souverain et ses sujets. » De Brosse, lui aussi, visitant la Toscane quarante-cinq ans auparavant, au moment même où la maison de Lorraine-Autriche venait de succéder aux Médicis, remarquait déjà que, pour un pays habitué à ses souverains nationaux, rien n'était si dur que de devenir province étrangère. De Brosse avait trouvé d'ailleurs dans la riche Florence de 1738 un goût effréné du luxe et du plaisir qui, depuis, à en croire les relations d'Adlerbeth, s'était calmé : là, comme en France et comme dans presque toute l'Europe, il semblait que le siècle se corrigeât.

« Beaucoup de riche et illustre noblesse habite Florence, dit le narrateur suédois ; mais la cour donne l'exemple de la modération dans le luxe et les fêtes. Quelques maisons étrangères compensent cette retenue : le ministre d'Angleterre, sir Horace Mann, donne des soupers de quatre-vingts personnes, avec un luxe délicat et recherché. Il y a invité M. le comte de Haga et quelques-uns de nous. Un autre Anglais fort riche, lord Cowper, qui a été élevé au rang de prince d'empire et qui s'est fixé à Florence, rivalise avec lui. Il y a aussi deux Français de distinction dont les maisons sont brillantes et hospitalières : c'est le

chevalier Des Tours, marié à une grande dame anglaise, et le comte d'Hautefort, qui, revenu de ses grands voyages en Orient, a choisi cette ville comme lieu de résidence temporaire et y a donné quelques *conversations*. On appelle de ce nom en Italie ce qu'en Suède nous appelons des *assemblées*. Une nombreuse société priée se réunit le soir, de sept à dix heures, pour jouer aux cartes et converser; on distribue des glaces, des limonades, des oranges, des raisins ou d'autres bons fruits de ce pays. Beaucoup de chambres très-éclairées, un nombreux et empressé domestique, des coureurs qui, avec des flambeaux de cire blanche, éclairent les hôtes à la montée et à la descente des escaliers, telles sont les manières de faire bonne figure. Je n'ai pas remarqué qu'il y eût de luxe particulier dans les vêtements, si ce n'est que les fleurs de fabrication française sont fort recherchées pour la coiffure des femmes; il en est de même pour les dentelles, les bijoux et les parures, qui viennent de Paris. — Les dames mariées de Florence sont entourées de *cavaliers servants*, usage qui semble être un reste de l'ancienne chevalerie. Le cavalier prend les ordres de la dame à sa toilette; il lui donne la main et l'accompagne tout le jour, aux promenades, au spectacle, aux conversations. Cette sorte de liaison dépasse quelquefois, et quelquefois non, les limites du respect. Il arrive qu'un homme soit le cavalier servant d'une dame dont le mari est ce-

lui de sa femme, et on change de cavaliers servants. »

Telle était cette société italienne où Gustave III retrouvait, avec quelques traits du génie national qui persistaient heureusement, l'uniformité de l'imitation française. Il ne perdait cependant pas de vue le profit qu'il devait retirer de son voyage. Ses lettres écrites des bords de l'Arno le montrent visitant sans cesse la galerie du grand-duc, avec l'évidente ambition de mériter un jour, lui aussi, le renom de protecteur des beaux-arts; mais d'autres pensées l'occupaient encore. Il allait rencontrer à Florence deux personnages importants dont il croyait utile de se rapprocher : c'étaient l'empereur et le fameux comte d'Albany. Sans espérer du premier le profit d'une alliance, il était bien aise qu'on le vît avec lui, qu'on publiât dans les gazettes leurs entrevues, comme on avait publié, quelque temps auparavant, sa propre entrevue avec Catherine II. De ces rumeurs semées dans le monde diplomatique à l'opinion qu'il pourrait être, en de subites et graves circonstances, l'allié de l'empire comme celui de la Russie, Gustave III estimait qu'il n'y avait pas loin. Ajoutez le désir de montrer ses talents et ses grâces personnelles, désir qui ne le quittait jamais et qui ne se séparait pas de quelque pensée de rivalité vaine. Joseph II, lui aussi, voyageait incognito, sous le nom de comte de Falkenstein. Accompagné de son frère le grand-duc de Toscane, il fit

la première visite au comte de Haga. C'était entre neuf et dix heures du matin; Gustave III, encore au lit, n'eut que le temps de passer une robe de chambre, mais ne négligea cependant pas de mettre son grand cordon de l'Étoile polaire par-dessus, et reçut de la sorte ses hauts visiteurs étonnés. En ville, Gustave III affecta de se joindre à Joseph II, et de se montrer en même temps que lui aux cérémonies religieuses, aux théâtres, aux galeries, aux réunions. Après chaque entrevue qu'il obtenait, de gré ou de force, il se hâtait d'écrire à Stockholm pour qu'on insérât dans la gazette officielle une nouvelle si importante. « Pour ceux qui connaissent le fond des choses, ajoutait-il un jour, cela n'a pas de conséquence; aux yeux de notre public, il en est autrement. » La rencontre des deux souverains ne contribua cependant point à les rapprocher; loin de là, Gustave et Joseph ressentirent l'un pour l'autre une visible antipathie. Gustave se moquait de la dévotion extérieure de Joseph, qui, bien que parfaitement sceptique, assurait-il, courait les églises pour se faire donner des indulgences; et l'empereur, de retour à Vienne, fit représenter un opéra où l'on voyait un héros ridicule paraître en robe de chambre avec le grand cordon suédois. « Le roi de Suède, écrivait-il dédaigneusement à sa sœur Marie-Christine, est une espèce qui ne m'est point homogène; faux, petit, misérable, un petit-maître à la glace. Il passera par la

France, et, si vous le voyez, je vous le recommande d'avance¹. »

Les malheurs du comte d'Albany semblaient offrir à Gustave III une occasion plus propice de se mêler à la politique de plusieurs grandes cours européennes². On sait toutes les aventures du malheureux prétendant. Lui-même, les racontant sans cesse et continuant à implorer de tous côtés des secours, empêchait qu'on ne les oubliât. Ce n'était pas qu'il eût entièrement conservé tous ses rêves ambitieux : car, s'il refusait d'aliéner le gros rubis de la couronne d'Écosse en disant qu'il en devait faire la restitution quand il recouvrerait le trône, il déclarait aussi que dorénavant, pour le décider à tenter encore la fortune, il lui faudrait une invitation solennelle de l'Angleterre, pareille à celle qu'elle avait adressée jadis au roi Guillaume. Se croyant d'ailleurs toujours obligé au train d'une maison presque royale, et privé

¹ Archives de l'archiduc Albert d'Autriche; voyez le recueil de M. Feullet de Conches : *Louis XVI, Marie-Antoinette*, etc., tome III, page 81. — Cela rappelle le mot qui courut à Paris dans une certaine société, quand on y remarqua que le roi de Suède portait encore des rosettes à ses culottes, suivant une mode surannée : « C'est un roi de province, » disait-on. Voyez les curieuses Nouvelles à la main de madame de Coislin, publiées par M. Hippeau dans son recueil intitulé : *le Gouvernement de Normandie au dix-septième et au dix-huitième siècle*, d'après les archives du château d'Harcourt.

² Voyez les intéressants récits de M. Saint-René Taillandier sur *la Comtesse d'Albany* (Michel Lévy, 1865), d'après les documents jusqu'alors inédits de la bibliothèque de Montpellier.

cependant, par suite de ses déniéls avec son frère le cardinal d'York et sa femme la comtesse d'Albany, d'une partie des subsides qui lui avaient été alloués, il invoquait de tout venant une intervention auprès de la cour de France et du saint-siège, et excitait, à vrai dire, la pitié par le contraste de sa misère avec le souvenir de son illustre origine. « Le comte d'Albany, écrit Adlerbeth, s'est efforcé d'attirer l'attention du comte de Haga. Ce personnage vit à Florence avec un éclat qui dépasse ses ressources. Il a donné de grands dîners auxquels il nous a conviés. Agé de soixante-trois ans, il est décrépît, courbé, ne marche qu'avec peine, et conserve si peu de mémoire qu'en un quart d'heure il répète toutes les mêmes choses. Sur ses tristes vêtements de chaque jour, il ne manque pas de porter le cordon bleu et, quand il est en cérémonie, le manteau de la Jarretière avec le ruban au genou. La façade de son hôtel porte l'écusson d'Angleterre surmonté d'une couronne royale. Il parle avec feu des épisodes de sa jeunesse, avec fermeté de ses malheurs, avec ressentiment de la conduite de la France... » Gustave écrivit en sa faveur à Louis XVI, que Charles-Édouard avait déjà fait solliciter par le chevalier Des Tours, et à Charles III d'Espagne ; bientôt, se trouvant à Rome, il intervint directement aussi auprès du cardinal d'York et du pape. Ses efforts ne furent pas inutiles, car il obtint qu'un divorce régulier séparât enfin le prétendant et la comtesse d'Al-

bany, et qu'un accommodement pécuniaire vint augmenter les ressources du malheureux prince. Il y avait ici d'ailleurs, indépendamment du renom qu'une négociation de ce genre pouvait lui conquérir, un avantage particulier que briguaient le roi de Suède : en échange de ses bons offices, il obtint du prétendant, grand maître de la franc-maçonnerie, d'être par lui reconnu comme son coadjuteur et son successeur éventuel ; nous verrons plus tard de quelle manière Gustave comptait mettre à profit un semblable héritage. Quant à l'amie d'Alfieri, elle quitta Rome pour venir se fixer en France. Tout le monde sait la place qui lui fut réservée dans la société parisienne ; elle y rencontra madame de Boufflers et madame de Staël, et entretenait, elle aussi, avec Gustave III une correspondance dont M. de Reumont a donné de très-curieux fragments¹.

A Rome, Gustave III remplit un double personnage, en se donnant d'abord comme un des fondateurs de la liberté religieuse, et ensuite comme un royal protecteur des arts. Dès le lendemain de son arrivée, le 25 décembre 1785, jour de Noël, il se hâta d'aller visiter le comte de Falkenstein, qu'il retrouvait ici, et l'accompagna jusqu'à l'église Saint-Pierre, où tous deux, empereur catholique et roi luthérien, entendirent la grand'messe, agenouillés côte

¹ *Die Gräfin von Albany*, par M. Adrien de Reumont. 2 volumes in-12, 1860.

à côté pendant tout le long office, pénible effort pour Gustave, qui n'y était pas exercé. À peine le pape était-il remonté dans ses appartements, que le comte de Haga, accompagné du seul comte de Fersen ¹, s'y présentait pour lui faire visite. C'était la première fois que Rome et le saint-père recevaient un souverain protestant du Nord, et la démarche imprévue de Gustave produisit un grand effet ; il entendait qu'elle eût d'utiles conséquences au profit de la liberté de conscience et des cultes. Le pape s'étant plaint à lui, dans la conversation, de ce que l'Empereur lui avait arraché le concordat pour l'archevêché de Milan, avec le droit de nomination à tous les bénéfices, le roi de Suède répondit que le souverain pontife avait très-bien fait de céder, et que, si ses prédécesseurs en avaient fait autant, on irait encore à la messe en Suède. Il promit lui-même d'élargir les libertés des catholiques en Suède. Se posant d'ailleurs sur un pied d'égalité, comme chef d'une Église indépendante en face du chef de l'Église romaine, après avoir assisté à la communion du pape, il l'invitait, sans plus de façons, à venir assister à la sienne. Pie VI, qui était homme d'esprit, sut éluder poliment sans rompre ; Gustave réussit du moins à faire ouvrir tout auprès de Saint-Pierre une chapelle luthérienne, et le même jour furent publiquement célébrés

¹ Axel Fersen était venu de France joindre Gustave à Nuremberg et faisait le voyage d'Italie avec lui.

la messe à Stockholm et à Rome l'office protestant. C'étaient de tels triomphes que Gustave recherchait avec avidité pour se recommander envers le siècle. Il fallait qu'il eût inspiré une grande idée de son crédit auprès de la cour de Rome, puisqu'on voit sa brillante amie madame de Brionne le prier instamment, après son retour en Suède, le 20 août 1784, d'obtenir du saint-père une promesse de chapeau en faveur du jeune abbé de Périgord, Talleyrand, qui déjà pressait la fortune.

Gustave III voulait aussi, disions-nous, faire servir le voyage de Rome à sa renommée de protecteur des arts. Il y fut beaucoup aidé par François Piranesi, le fils du célèbre graveur. On sait que ces deux artistes avaient fondé une importante maison pour le commerce des estampes ; après avoir fait quelques acquisitions par leur intermédiaire, Gustave nomma François Piranesi son agent général en Italie pour les beaux-arts et la littérature. Un échange très-actif de dépêches d'un nouveau genre commença dès lors entre l'agent italien et le comte de Fredenheim, ministre de la maison du roi de Suède ; chaque dépêche, ou peu s'en faut, contenait une lettre particulièrement destinée à Gustave. Cette curieuse correspondance, rédigée en français¹, forme presque un cours abrégé d'archéologie et d'esthétique. L'auteur décrit un à

¹ Voyez notre Appendice. Les originaux sont conservés à la bibliothèque royale de Stockholm.

un les principaux objets d'art, vases, statues, bas-reliefs, qui ornent les musées ou les villas de Rome. Il parle des récentes découvertes, des fouilles qui se succèdent en grand nombre, et il joint à ses messages des dessins, des *fac-simile*, des inscriptions. Après que Gustave a personnellement visité Rome, il l'entretient des galeries qu'il a le plus goûtées, et souvent, si les occasions paraissent propices, des morceaux qu'il lui conseille d'acquérir. Les considérations théoriques et les pures descriptions remplissent presque toutes les lettres adressées par Piranesi à Gustave III ; les dépêches à M. de Fredenheim contiennent de préférence les comptes rendus des achats faits ou préparés pour le compte de la couronne suédoise. Les principales emplettes furent certainement une remarquable série de Muses antiques, obtenue par les soins du sculpteur suédois Sergell à Rome, et la belle statue d'*Endymion*, acquise du comte Centini par l'intermédiaire de Piranesi pour une somme de 4,000 écus le 25 avril 1785. Piranesi fit acheter en outre, soit par le roi de Suède, soit par les principaux personnages de la cour, une foule d'objets d'art qui ornent aujourd'hui le musée de Stockholm ou les riches galeries particulières de la Suède. Gustave III accepta enfin la dédicace des grands ouvrages gravés que Piranesi préparait, et, si vous feuillotez son volume contenant « les statues les plus célèbres, » vous verrez toute cette cour sué-

doise y faire, elle aussi, par les dédicaces, une assez bonne figure.

Outre Piranesi, Sergell, Adlerbeth et Essen, qui lui composaient une brillante escorte, Gustave rencontra dans Rome plusieurs artistes français : deux surtout furent par lui distingués. Il commanda au peintre Gagnereau une grande toile représentant la *Rencontre du roi de Suède avec Pie VI dans les galeries du Vatican*, et au peintre Desprez, associé de Piranesi, deux tableaux : la *Messe papale le jour de Noël*, et l'*Illumination de la croix de Saint-Pierre*. Desprez avait séduit Gustave par la vivacité de son pinceau ; le roi, qui n'oubliait pas son théâtre de Stockholm, l'attira jusqu'en Suède. Doué d'imagination, épris de la nature du Nord, l'artiste français contribua pour sa bonne part à l'éclat des fêtes suédoises. Il composa pour les opéras de Gluck et pour les tragédies du nouveau théâtre d'imposants décors, dont la tradition se conserve encore aujourd'hui. Architecte, il dessina le joli pavillon de Haga, résidence d'été toute voisine de Stockholm, et donna le plan du château que le roi comptait édifier dans ce lieu de plaisance. Peintre de marine, il accompagna Gustave III pendant sa guerre de Finlande, dont il dut représenter les scènes principales dans une série de tableaux. Ces travaux lui valurent la faveur du roi, celle de l'opinion, et une situation élevée dont il put jouir pendant une résidence de vingt ans en

Suède. Les lettres de Piranesi témoignent que Gustave III avait songé à instituer dans Rome une académie pour les jeunes artistes suédois, sur le plan de l'Académie de France. La Suède avait déjà dans cette ville, en vue des arts, quelques pensionnaires, parmi lesquels nous trouvons un Français de naissance, Louis Masreliez, dont le père, avec tant d'autres de nos peintres et sculpteurs du dix-huitième siècle, avait été appelé à Stockholm au temps de Tessin pour décorer le château royal.

Gustave s'acquittait d'ailleurs en conscience de son métier de touriste : on le voyait parcourir toutes les galeries de Rome, grandes et petites, visiter la *Propagande*, où son éloge était imprimé en quarante-sept langues, monter dans la coupole de Saint-Pierre, jusque dans la boule qui supporte la croix, y écrire son nom sans scrupule, comme il l'avait inscrit dans le Campo-Santo de Pise, et fréquenter le soir les principaux cercles ; mais il revenait toujours de préférence au salon de notre ambassadeur. Le cardinal de Bernis étant chargé à Rome de gérer les affaires suédoises en même temps que les nôtres, Gustave se trouvait là presque chez lui : suivant ce qu'il écrivait au comte de Creutz, les spirituels entretiens qu'il rencontrait dans les salons de l'ambassade française lui étaient « comme une sorte de baume qui le guérissait des fatigues et de l'ennui des *conversations* romaines. » Le langage des affaires se mêlait à ces en-

treliens, et ce fut seulement quand on eut, par l'entremise du cardinal, sondé le roi de Suède sur certaines questions du moment qu'on lui adressa de Versailles une invitation expresse à venir visiter Paris et la cour. Déjà Marie-Antoinette lui avait écrit, le 15 octobre 1783 : « ... Si, comme je l'espère, les voyages de Votre Majesté l'amènent jusqu'à Versailles, elle ne peut douter de la réception due à un bon et ancien allié de la France. Je vous prie de croire que j'aurai personnellement grand plaisir à vous témoigner combien je suis sensible aux procédés de votre amitié¹. » On renouvela cet appel, en faisant savoir qu'on reprendrait volontiers les pourparlers relatifs à la cession d'une des Antilles, que Gustave désirait. La politique vint ainsi consacrer l'intimité des relations personnelles : M. de Vergennes, notre ministre des affaires étrangères, s'en explique dans une dépêche du 16 mai 1784 : « Le roi de Suède, dit-il, ayant trouvé dans le cardinal de Bernis un homme disposé à satisfaire sa curiosité sur tous les points comme à l'écouter avec intérêt, il s'est établi entre Sa Majesté suédoise et cette éminence une liaison très-particulière qui n'a pas peu contribué à rendre le séjour de Rome agréable à Gustave III. Nous en avons tiré des lumières sur le caractère et la façon de penser de ce prince qui sont fort à son avantage : j'ai lieu de croire qu'il s'en apercevra par la manière dont il sera accueilli par le

¹ Papiers d'Upsal, tome XVI in-quarto, n° 35.

roi. » Ce qui était vrai et ce qui donnait l'explication des nouvelles circonstances, c'est que, le roi de Suède ayant paru depuis quelques mois se rapprocher de Catherine II, on avait craint à Versailles la conclusion d'une alliance très-contraire à la politique française; on avait résolu de le surveiller et de le ramener.

Gustave III allait donc enfin l'accomplir, ce voyage de Paris tant rêvé! Ce voyage, à vrai dire, était pour les souverains d'alors, indépendamment des considérations politiques, une sorte de pèlerinage philosophique et moral intéressant leur bonne renommée. Comme jadis Solon et Pythagore, avant de réformer les lois d'Athènes et de la Grande-Grèce, avaient visité les nations et les cours étrangères, comme naguère Pierre le Grand s'était fait ouvrier charpentier à Saardam, on pensait au dix-huitième siècle que les rois eux-mêmes devaient voyager pour s'instruire et pour rendre meilleure au retour la condition de leurs sujets. *Erudimini, qui judicatis terram*, « instruisez-vous, juges de la terre; » cette parole du Psalmiste servait alors d'épigraphe aux relations des voyages de princes. On la tempérerait par une citation de Voltaire qu'on voit appliquée au même usage :

Ce sont les souverains
Qui font le caractère et les mœurs des humains¹.

¹ Ces vers se lisent en tête du curieux livre de l'abbé de Lubersac : *Hommage littéraire aux souverains du Nord*, 1782, in-quarto, 112 pages.

Les rois, pour condescendre à quelques adages philosophiques, n'en prétendaient pas moins conserver intacte, en pratique aussi bien qu'en théorie, leur puissance suprême, s'arrêtant pour toute concession à ce qu'on peut appeler l'absolutisme éclairé. Ils comptaient toutefois avec l'opinion quand ils venaient chez nous briguer ses faveurs : les princes du Nord spécialement, après s'être mis à la tête d'un mouvement de réforme général, visitèrent presque tous Paris pendant la seconde moitié du siècle : d'abord le roi de Danemark Christian VII en 1768 ; puis le fils de Catherine II, plus tard Paul I^{er}, en 1782 ; Gustave III par deux fois ; le prince Henri de Prusse en 1784, enfin les frères de Marie-Antoinette : l'archiduc Maximilien pendant l'hiver de 1775, et l'empereur Joseph II en 1777 et 1781 ; ajoutez-y en 1786, le duc de Saxe-Teschen, époux de Marie-Christine, sœur de la reine. Peut-être le grand Frédéric lui-même y était-il venu, dans le plus complet incognito, après la paix de 1763. Il avait voulu voir, assurait-on, ce fameux café dit l'autre de Procope, jadis champ de bataille des querelles littéraires, et où il avait été question tant de fois de ses combats et de ses poésies¹. Quelque habitués qu'ils fussent à l'honneur de ces visites, les Parisiens n'en firent pas moins au roi de Suède un accueil tout particulier. Il se présentait à

¹ *Tableau de Paris*, de Mercier, tome IV, 1782, chapitre 353.

eux, on le sait, avec une auréole d'homme d'esprit et de roi philosophe, de protecteur des lettres et des arts. Ce qu'il avait accompli de réformes sociales avait eu du retentissement, et la traduction française du livre de Sheridan sur la révolution suédoise de 1772, publié en Angleterre quelques mois avant son arrivée en France, avait de nouveau présenté sous des couleurs favorables un acte politique pour lequel la philosophie de ce temps-là offrait d'être indulgente, à la condition de trouver son compte dans les conséquences sociales que les peuples en recueilleraient.

Le 7 juin 1784, Gustave III, revenant d'Italie sous le nom de comte de Haga, par Turin, Gênes, Toulon, Marseille, Aix et Lyon, arrive à Paris avant midi, descend chez le baron de Staël, son ambassadeur, qui demeurait dès lors dans la rue du Bac, la rue au célèbre ruisseau, et se rend le soir même à Versailles, sans être annoncé. Louis XVI était à Rambouillet : un courrier de M. de Vergennes l'avertit ; il laisse Monsieur souper avec les chasseurs, commande ses chevaux, aide lui-même à les atteler, et part. Arrivé à Versailles, point de clefs, point de valets de chambre ; les premiers venus habillent Louis XVI en toute hâte, et il paraît devant son hôte avec un soulier à talon rouge et un autre à talon noir, une boucle d'or et une autre d'argent, et ainsi du reste. Le comte de Haga soupa ce soir-là avec le roi, la reine et une partie de la famille royale dans ce qu'on appelait le cabinet,

c'est-à-dire les petits appartements. On lui avait préparé un magnifique logement dans le château : il le refusa, et voulut, pour être plus libre, loger en ville chez Touchet, baigneur. Joseph II, sept ans auparavant, était de même descendu à l'hôtel de la rue de Tournon : c'était encore un trait du temps que cette revendication affectée, par les souverains eux-mêmes, de leur liberté personnelle, avec un mépris apparent de l'étiquette. A Paris, Gustave déclara qu'il ne recevrait aucune visite ; mais il alla voir lui-même les personnes qui s'inscrivaient chez lui ou bien déposer sa carte¹ : on le vit accepter les invitations à souper, surtout chez les comtesses de Boufflers et de La Marck, chez la duchesse de La Vallière, chez les princesses de Lamballe et de Croy, à l'hôtel de Richelieu et à l'hôtel d'Aiguillon.

Nous n'avons pas à refaire, après le chevalier Du Coudray et plusieurs autres, la relation jour par jour du voyage de Gustave III. Les Du Coudray ne disent pas quel service le lieutenant de police rendit à l'hôte royal en le débarrassant au préalable des créanciers de la couronne suédoise, assez nombreux chez nous et au dehors. Les étrangers qui seraient venus à Paris pour adresser au roi de Suède leurs réclamations,

¹ Je retrouve cette carte, absolument semblable aux nôtres et qui porte ces mots gravés : *le comte de Haga*, dans les papiers de nos Archives. Voyez à l'Appendice un récit officiel et inédit du voyage de Gustave III à Paris.

fondées ou non, on les savait atteindre par l'ingénieux procédé de police secrète que pratiquait le comte de Vergennes, ministre des affaires étrangères. A chaque voyageur désireux de voir Paris, nos légations délivraient par son ordre une carte de séjour dont la formule, la ponctuation, l'encadrement même, par leurs plus ténus détails infiniment variés, donnaient à l'administration française des indices beaucoup plus nombreux que les signalements de nos passe-ports modernes¹. Quant aux créanciers français, M. Lenoir exigea d'eux sans plus de cérémonie l'engagement de ne pas s'adresser au roi de Suède pendant le temps qu'il résiderait en France.

A peine Gustave était-il arrivé qu'un pénible incident l'affligea. Un gentilhomme de sa suite, le chevalier de Peyron, issu d'une famille de protestants français réfugiés en Suède, et avec lequel nous avons déjà fait connaissance, avait servi naguère, comme plusieurs autres officiers suédois, dans le régiment de La Marck infanterie. Quand ce régiment avait dû s'embarquer, pendant la dernière guerre, pour aller aux Indes, un certain nombre d'officiers, se plaignant de la trop

¹ Voyez le curieux petit volume intitulé : *Geheime Polizey Schrift des Grafen von Vergennes, als ein Beweis der feinen politik der ehemaligen kabinets in Versailles unter der regierung der unglücklichen königs Ludwigs des 16^{ten}*. (Écrit sur la police secrète du comte de Vergennes, etc.) Eisenach, 1793, in-18. Bibliothèque impériale, à Paris, L b⁴¹ 2098. On y trouve des modèles gravés de ces cartes de séjour, avec les clefs nécessaires.

grande dûreté du colonel, avaient refusé de s'embarquer. Peyron était du nombre. Cependant, dès son arrivée à Paris avec le comte de Haga, en juin 1784, il voulut aller revoir son ancien colonel. La Marck¹ lui fit refuser sa porte pour s'être déshonoré, disait-il, dans son régiment ; il ajouta qu'il ne recevait pas les poltrons. En vain Gustave, craignant les suites de cette affaire, essaya-t-il de ramener le comte de La Marck ; en vain, pendant un grand bal masqué donné par la cour, ne voulut-il pas quitter Peyron, dont il voyait l'impatience. Il se vit obligé d'offrir son bras à Marie-Antoinette : Peyron en profita pour s'échapper et courut provoquer le comte. La rencontre eut lieu dès le lendemain matin, au bois de Boulogne. La Marck reçut le premier un coup d'épée, qui lui traversa la poitrine, mais en même temps Peyron en recevait un dans l'œil, qui pénétra au cerveau et le fit tomber mort sur la place. Gustave aimait le chevalier, dont la mort lui causa une vive impression.

Quiconque a feuilleté les mémoires du temps, la *Correspondance* de Grimm et Diderot ou les longues éphémérides de Bachaumont, sait qu'il y avait pour toutes les visites princières à Paris pendant les dernières années du dix-huitième siècle un programme à peu près invariable dicté par la mode, et auquel les visiteurs venaient d'eux-mêmes s'offrir. En tête de ce

¹ L'ami de Mirabeau.

programme était, bien entendu, le théâtre. A chacun des trois spectacles, comme on disait alors, c'est-à-dire à l'Opéra, au Théâtre-Français et à la Comédie-Italienne, le public influent et nombreux des gens de lettres se trouvait réuni : c'était donc là qu'il fallait se montrer et se faire applaudir¹. De vrais triomphes y attendaient le comte de Haga. Arrivait-il au second acte du *Mariage de Figaro*, à la seconde scène d'*Adélaïde Du Guesclin*, le parterre et les loges faisaient recommencer la pièce, et tout prétexte d'allusion flatteuse donnait lieu à de chaleureux applaudissements. Gustave témoignait d'ailleurs de son goût irrésistible pour la scène française en allant presque chaque soir à deux ou trois représentations. Afin de suffire à cette curiosité insatiable, en trois semaines l'Opéra monta pour lui, indépendamment du service de la cour, jusqu'à huit ou neuf grands ouvrages : *Armide* et les deux *Iphigénies* de Gluck, *la Caravane* de Grétry, *Atis*, *Didon*, *le Seigneur bienfaisant*... La Comédie-Française, cherchant ce qui pourrait surtout lui plaire, donna *le Siège de Calais*, *le Roi Lear* de Ducis, *le Jaloux*, *le Séducteur*, *l'Impatient*, *les Rivaux amis*, sans parler du *Mariage de Figaro*,

¹ L'Opéra, depuis l'incendie de la salle dépendante du Palais-Royal, en juin 1781, avait été transporté à la Porte-Saint-Martin. Le Théâtre-Français était depuis 1782 à l'Odéon. La Comédie-Italienne avait quitté, en 1785, la rue Mauconseil pour s'établir dans la salle Favart, bâtie sur les terrains de l'hôtel Choiseul (aujourd'hui l'Opéra-Comique).

qui précisément alors causait tant d'émotion, surtout parmi les prudes. Gustave y alla deux fois, et dit de cette pièce qu'elle était « encore plus insolente qu'indécente. » C'était la voir des mêmes yeux que Louis XVI, lorsqu'il déclarait qu'après avoir laissé jouer un tel ouvrage, il n'y aurait plus qu'à renverser la Bastille.

Après le théâtre, le parlement, car les souverains philosophes paraissaient volontiers devant cette magistrature française, à laquelle était revenue de fraîche date une réelle popularité, qui faisait entendre de fortes expressions, il est vrai, sur les droits des peuples, mais sans cesser de conserver la tradition des sentiments, des éloges, des admirations monarchiques. « M. le comte de Haga, dit une relation contemporaine, fut au palais entendre plaider M. Gerbier, qui fit un grand éloge de ses vertus et de sa révolution, mais en évitant avec adresse de rien dire de favorable au despotisme ou à la trop grande autorité des rois. » Gustave assista encore aux derniers débats d'un procès où le comte d'Artois était impliqué. M. Séguier, l'avocat général, avant de clore les débats, parla de la sorte : « Nous sommes heureux d'avoir, en finissant, l'occasion d'exprimer notre profond respect pour un prince que la France revoit avec une joie sincère, pour un roi dont le peuple, courageux et libre, a conservé son antique honneur à travers toutes les vicissitudes. Après avoir connu les

dangers de la liberté sans limites, ce peuple jouit maintenant, sous les successeurs des deux Gustave et de Charles XII, d'un gouvernement sage et pacifique, également éloigné de l'anarchie et du despotisme, et fondé sur le principe le plus inébranlable, le bien public, etc... » M. Séguier continua longtemps encore sur ce ton sans risquer de déplaire au comte de Haga, qui s'empessa d'envoyer en Suède une copie de la harangue, avec ordre de l'imprimer au plus vite dans la gazette officielle de Stockholm.

Gustave aurait désiré assister à une séance de la chambre de la Tournelle : c'était, comme on sait, le tribunal où se jugeaient, toujours à huis clos, les affaires criminelles. Il en avait témoigné le désir, moitié sans doute par curiosité, moitié pour avoir l'occasion de demander et d'obtenir la grâce d'un prévenu. M. de Rosambo, qui présidait cette chambre, avait réservé pour le lundi 5 juillet, si M. le comte de Haga se présentait seul, un cas singulier, disent les correspondances, et « gracieable. » Mais, pendant la nuit du 4 au 5, une lettre du garde des sceaux informa le président qu'on ne pouvait permettre aucun changement à l'ordre et aux formes de la justice, ni aucune dérogation au secret obligé des séances de la Tournelle. Gustave dut se contenter de demander la grâce du criminel, qui avait été condamné à mort¹.

¹ Correspondance du ministre de Danemark à Paris, 12 juillet 1784.

Après le théâtre et le parlement, pour un visiteur tel que le roi de Suède, l'Académie française n'était pas à négliger. Sans être précisément en veine de popularité, l'Académie¹ gardait une grande part du solide crédit qu'elle avait su conquérir pendant les premières années du protectorat de Louis XVI, alors qu'elle appelait Malesherbes dans ses rangs et que le grand nom de Voltaire continuait de la protéger. La séance à laquelle assista le comte de Haga n'offrit d'édifiant que la multitude de louanges que la cour et Gustave lui-même y recueillirent. On recevait le marquis de Montesquiou, un des beaux esprits qui formaient la petite cour de Monsieur, comte de Provence. Le public ne lui connaissait pas beaucoup de titres, si ce n'est un petit livre sur l'histoire de sa famille, qu'il distribuait à ses amis :

Montesquiou-Fezensac est de l'Académie :
Quel ouvrage a-t-il fait ? — Sa généalogie.

Ajoutons-y le talent des bouts-rimés, par lequel il réjouissait fort son maître et le roi. Jaloux de plaire à tout le monde, il rétablit à son usage l'ancienne coutume des éloges adressés aux fondateurs et protecteurs de l'Académie, s'étendit sur les vertus de Louis XVI et de la reine, sur les mérites de Monsieur et sur les

¹ Voir l'excellente *Histoire de l'Académie française*, par M. Mesnard.

qualités héroïques du comte d'Artois. A l'égard du comte de Haga, sans lever absolument le voile qui l'enveloppait, il se jeta dans le panégyrique des monarques qui voyagent pour s'instruire, et ne font de la sorte, assurait-il, qu'étendre et centupler leur juste renommée. On admira l'habileté du directeur, Suard, qui, en répondant au récipiendaire, sut refaire l'éloge de Gustave sans tomber dans les redites. La Harpe, moins adroit, loua longuement, en présence du roi de Suède, l'impératrice de Russie! Enfin le duc de Nivernais lut quelques-unes de ses fables, auxquelles le succès ne faisait jamais défaut. Après la séance, Gustave s'entretint quelque temps avec les académiciens : il avait, en de telles occasions, des mots aimables, des réparties heureuses ; les relations de son voyage en sont remplies.

Les souverains philosophes s'intéressaient à toutes les nouveautés scientifiques, et Gustave particulièrement s'en montrait avide. C'était donc, comme parle Bachaumont, un *cadeau* à lui offrir que de lui donner le spectacle d'un aérostat. L'invention en était toute récente, puisque la première expérience datait du mois de juin 1783. La montgollière *Marie-Antoinette*, montée par Pilatre de Rosier et Proust, ornée du chiffre des deux rois et d'un brassard blanc, emblème de la révolution de 1772, s'enleva en son honneur le 23 juin 1784 dans la cour des ministres, à Versailles. Les aéronautes descendirent à terre trois quarts d'heure après,

aux environs de Chantilly. On trouva qu'ils auraient dû mieux faire :

C'était en Suède et non ailleurs
Qu'il fallait, mes braves messieurs,
Aller à tire d'ailes
Et porter des nouvelles.

Déjà vous seriez de retour,
Et vous auriez fait votre cour
A ce roi dont la gloire
Ornera notre histoire.

Une bien autre nouveauté, le mesmérisme, était en 1784 dans tout son essor : Gustave ne manqua pas de s'approcher du fameux baquet¹. Des visites à la manufacture des Gobelins, à la Savonnerie et à Sèvres faisaient encore partie du programme que devaient remplir les princes étrangers. Il fallait enfin connaître les promenades et jardins de Paris ou des environs, et suivre la mode là où il lui plaisait d'entraîner les goûts de la foule parisienne : Gustave suffit à tout cela. Il partageait trop les goûts de son temps, il avait trop de sensibilité, comme on disait alors, pour ne pas faire le pèlerinage d'Ermenonville. C'était là que le monument funéraire de Jean-Jacques s'élevait, au milieu d'un parc dont la disposition réalisait

¹ Mesmer demeurait place Vendôme, maison Bouret. Voyez l'agréable volume de M. Ernest Bersot sur le mesmérisme, et, pour toute la physiologie de ce temps, ses spirituelles *Études sur le dix-huitième siècle*. 2 volumes in-12.

fidèlement l'idéal de la nature telle que Rousseau et ses disciples l'avaient rêvée. Ce vaste jardin anglais, ces belles pelouses, ces eaux vives, ces saules pleureurs abritant une tombe, ces rochers couverts d'inscriptions morales, ce Temple de la philosophie, c'était le pur miroir du dix-huitième siècle qui se contemplait dans son œuvre. Depuis que Marie-Antoinette, pendant l'été de 1780, avait visité Ermenonville, ce petit voyage était à la mode, et Gustave ne laissa pas échapper l'occasion d'offrir à la philosophie un hommage passablement intéressé.

Trianon dut le séduire lors de la fête brillante que, pour lui, la reine y donna : s'y trouvant entouré de ces jeunes officiers suédois si bien reçus à la cour, il put hésiter par moments à distinguer sa réelle patrie. Il a lui-même décrit cette fête dans une de ses lettres. On y joua *le Dormeur éveillé*, de Marmontel et Grétry, avec grand appareil de décors et de ballet ; puis on soupa dans les bosquets, pendant que le jardin anglais était illuminé. Marie-Antoinette avait ouvert le parc à de nombreux invités ; toutes les dames étaient en blanc : « C'était, dit Gustave, une vraie féerie, un coup d'œil digne des Champs-Élysées. » La reine ne voulut pas se mettre à table ; elle fut tout entière occupée à faire les honneurs. Elle s'entretenait de préférence avec les Suédois et leur faisait un remarquable accueil. Sauf les princes, dont le roi était alors mécontent, toute la famille royale se trouvait à cette fête, ainsi

que toute la cour : la princesse de Lamballe y était charmante...

Une telle réception devait assurément flatter Gustave ; mais ce qui le ravissait sans mélange, c'était de se mêler à la vraie vie parisienne, d'aller le soir souper, après le théâtre, chez ses bonnes amies les grandes dames, et d'errer le jour, comme le dernier des bourgeois, dans la ville. Bien que la capitale n'eût pas encore été embellie par ces grands travaux qui faisaient dire à Mercier dans son *Tableau de Paris* en 1788 : « Il ne nous reste plus qu'à démolir la Bastille ; mais cela viendra, » de notables changements avaient commencé d'y répandre l'air et la lumière, et certains quartiers, créés nouvellement, semblaient donner rendez-vous à tous les plaisirs : c'était le temps où le Palais-Royal voyait commencer sa multiple et diverse renommée ; les boulevards, récemment ouverts et plantés d'arbres, avaient remplacé l'ancienne ceinture des fortifications et s'étaient promptement garnis d'habitations brillantes, de cafés et de théâtres. Écoutons l'abbé de Lubersac nous représenter dans le style du temps et avec une certaine couleur locale l'attrait de ces nouvelles promenades parisiennes. « Là, dit-il, les princes du Nord vont admirer les arcs de triomphe, imposants par leur masse, que l'amour de la nation et le concours des beaux-arts élevèrent à la gloire d'un de nos plus grands rois ; là se réunissent toutes les classes de citoyens confondues, qui

vont y trouver des délassements et des plaisirs proportionnés à leurs goûts et à leurs fortunes. Mille chars variés par leurs formes, leur élégance et leur richesse y circulent en ordre, et présentent à l'étranger un spectacle qui sans cesse se renouvelle. » L'abbé de Lubersac parle en poète de cour; cependant, nous qui avons vu les derniers restes de ces joies et de ces fêtes, nous pouvons imaginer ce que leur éclat devait être à une époque où le mélange des classes, l'excitation des esprits, la facilité des mœurs, la familiarité du langage, semblaient inviter de toutes parts au plaisir. Gustave subit l'enivrement de cette vie parisienne, et lorsque, vers la fin de sa carrière, au milieu des inquiétudes d'une guerre en Finlande contre les Russes, il se vit trahi par les siens et entouré de complots, on l'entendit affirmer une fois qu'il était résolu d'abdiquer : après quoi, libre de tous soins, il achèterait, pour passer gaiement ses vieux jours, un hôtel à Paris, sur les boulevards¹ !

Un certain nombre des plus distingués d'entre ses sujets, des artistes surtout, avaient adopté déjà le séjour de la France et étaient chez nous en très-grande réputation. Un continuel échange dans le domaine des arts continuait d'être en effet un lien étroit entre

¹ *Souvenirs* de C. W. Bergman, tome II, page 29. Je trouve dans la correspondance de M. de Staël, sous la date du 1^{er} juillet 1788, que Gustave III veut alors acheter une maison à Paris. M. de Staël lui envoie des plans.

les deux pays. Les ateliers de Vanloo, de Pierre, de Boucher, de Deshays avaient compté beaucoup de Suédois parmi leurs élèves, et, dans le temps même de Gustave, trois peintres venus de Stockholm occupaient à Paris un très-haut rang. Le premier et le plus célèbre était Roslin, reçu membre de notre Académie de peinture et de sculpture en 1753. Il fit, sous Louis XV et Louis XVI, tous les grands portraits de cour; pas un souverain étranger ne visitait la France qui ne posât devant lui¹. Son incontestable talent en ce genre faisait de lui, bien que leurs qualités fussent différentes, un rival de Greuze; mais Diderot a eu mauvaise grâce à prendre parti si ardemment contre l'artiste suédois à propos de deux essais de peinture historique qui ne furent pas entièrement heureux. Roslin mourut sexagénaire en 1793, dans l'appartement du Louvre où il avait habité pendant vingt ans, à côté de nos plus grands artistes². Wertmüller n'était pas beaucoup moins fêté. Ce fut au salon de 1785 qu'il exposa son grand tableau représentant Marie-Antoinette en pied, dans le jardin du Petit-Trianon,

¹ Sa toile représentant Marie-Antoinette en grande toilette de gala est, pour certains traits de physionomie, une page importante dans l'iconographie de la reine; son intéressant portrait de madame d'Egmont à vingt-trois ans ne figure à Versailles que par une faible copie; son *Gustave III* portant au bras le fameux mouchoir blanc du 19 août 1772 fut aussi très-remarqué.

² Voir dans la *Revue universelle des arts* d'intéressantes études de M. le marquis de Chennevières sur Roslin, tome III.

avec ses deux enfants, la duchesse d'Angoulême et le premier dauphin. Madame Campan déclare que cette toile et celle de madame Lebrun offrent seules la vraie physionomie de la reine. — A côté de Roslin et de Wertmüller, le Suédois Hall avait aussi un rang élevé, comme excellent peintre en miniature. On comprend que son œuvre, partagée dès l'origine entre les familles, a été plus dispersée par la Révolution que les grandes toiles appartenant à des collections publiques; mais de patientes recherches en feraient retrouver d'intéressants morceaux. Il avait peint pour Gustave III plusieurs des belles dames que nous avons vues correspondre avec lui, et l'on connaît ainsi à Stockholm¹ la belle miniature qu'il fit de la spirituelle madame d'Egmont une année seulement avant qu'elle mourût. Hall était devenu si Français qu'en 1789, lors de la prise de la Bastille, il fut officier de la garde bourgeoise; il suivit quelque temps la Fayette, se compromit, émigra, et perdit un de ses gendres sur l'échafaud. Comme ces jeunes officiers suédois, Fersen, Stedingk et tant d'autres que nous avons vus prendre à nos côtés leur part de la guerre d'Amérique, ces artistes leurs compatriotes avaient fait vie commune avec nous, jusque dans nos mauvais jours. C'est en les retrouvant à Paris que Gustave III aimait à se faire illusion et à confondre l'attachement réel qu'il

¹ Faisant partie du cabinet de S. E. M. le comte de Manderström.

conservait pour sa vraie patrie avec sa vive affection pour la France. Le goût des arts, dont il était lui-même animé, n'avait pas peu contribué à entretenir de si sympathiques relations entre les deux pays, et à ouvrir en même temps une des voies les plus lumineuses et les plus sereines par où l'esprit français du dix-huitième siècle ait su exercer son charme irrésistible.

On doit rendre cette justice au roi de Suède qu'à travers les plaisirs du voyage il ne perdait pas de vue les calculs politiques. Il lui fallait à tout prix quelque heureuse négociation avec la France, de nouveaux secours d'argent, si cela était possible, tout au moins quelque renouvellement d'alliance dont il pût se parer à son retour en Suède comme d'une victoire personnelle. Depuis le commencement de la guerre d'Amérique, il était en instance auprès du cabinet de Versailles pour obtenir la cession d'une de nos Antilles, en échange d'un entrepôt français à Gothenbourg, et le jeune comte de Fersen, lorsqu'il était parti pour les États-Unis, avait reçu de lui à ce sujet une mission spéciale. L'affaire fut conclue pendant son séjour en France par la convention de Versailles, signée le 1^{er} juillet 1784. En échange de certains privilèges de commerce, qui transportaient à Gothenbourg les franchises accordées en 1741 à la France dans le port de Wismar, la Suède obtenait une des Antilles, Saint-Barthélemy, possession française de-

puis 1648. Bien plus, d'inquiétantes nouvelles d'armements en Danemark et en Russie ayant circulé vers ce même temps, Gustave en profita pour demander que la cour de France promît une intervention armée en cas de guerre, et ajoutât aux subsides annuels que recevait depuis longtemps la Suède un secours d'argent extraordinaire. A la suite d'une conférence tenue le 6 juillet en présence de Louis XVI, des comtes de Vergennes et de Breteuil, une note fut rédigée pour être remise à l'ambassadeur de Suède, après avoir été lue à Gustave III lui-même. On y promettait, dans le cas où la Suède serait attaquée, de fournir un secours de douze mille hommes d'infanterie pourvus d'une artillerie convenable, ainsi qu'une escadre de douze vaisseaux de ligne et six frégates. Si la Grande-Bretagne, toujours ennemie de la France, empêchait l'expédition de ces secours, il serait payé comptant au roi de Suède une somme équivalente, suivant une évaluation convenue. Ce n'était pas le compte de Gustave, qui désirait un secours d'argent immédiat. Il insista donc en adressant directement à Louis XVI une longue et importante lettre dont nous donnons ici la partie principale. Datée seulement sur l'original autographe de juillet 1784, elle doit être du 11 de ce mois¹ :

¹ Archives du ministère des affaires étrangères, à Paris. Correspondance de Suède. Cette lettre est datée du 6 juillet, probablement à

« Monsieur mon frère et cousin, n'ayant pas pu trouver l'occasion d'entretenir Votre Majesté des affaires importantes que j'ai entamées avec elle, et le moment de mon départ approchant, elle ne trouvera pas mauvais que je me serve de cette voie pour lui en parler. J'ai cru m'apercevoir, en lisant l'écrit que M. de Vergennes a remis à mon ambassadeur, que je n'avais peut-être pas expliqué assez clairement les motifs qui m'avaient porté à faire à Votre Majesté les propositions que l'on a mises sous ses yeux. Je m'adresse donc directement à Votre Majesté pour les lui détailler, porté par cette confiance que l'amitié personnelle qu'elle m'a témoignée m'inspire, autant que par celle que les plus anciens et les plus constants principes de nos monarchies m'autorisent d'avoir en elle. Deux amis doivent se parler avec franchise de leurs intérêts réciproques, et, lorsque deux rois comme nous se connaissent personnellement, il convient à notre dignité réciproque de traiter directement ensemble. C'est sur ces fondements que je vais ouvrir mon cœur à Votre Majesté et y déposer mes sentiments, sûr que je les confie à un ami et au plus honnête homme de son royaume. Votre Majesté connaît sur quel fondement l'union de la Suède et de la France a été basée depuis plus de deux cents

tort, dans un recueil suédois intitulé : *Handlingar... Documents tirés de l'archive de M. de Brinkman*, publiés par Gust. Andersson. 2 vol. in-8°. Örebro, 1864-65.

ans; elle sait que l'intérêt réciproque de Gustave I^{er} (ennemi du beau-frère de Christiern II) et de François I^{er} (qui trouva nécessaire d'avoir un allié dans le Nord) posa les premiers fondements de cette alliance que Gustave-Adolphe et Louis XIII cimentèrent encore par une suite de succès et de gloire qui firent monter les deux monarchies à un degré de puissance et de grandeur dans laquelle la France s'est maintenue, mais dont la Suède est tombée, par les fautes moins encore que par les malheurs de Charles XII et surtout par l'anarchie qui suivit sa mort. Cette anarchie, en mettant la Suède presque sous la tutelle de ses voisins, la rendit une alliée inutile et souvent onéreuse. L'heureuse révolution qui, en étouffant l'anarchie, y a rétabli l'ordre, a rendu la Suède à ses anciens amis, et le temps qui a écoulé depuis l'a mise en état de pouvoir lui être utile. Élevé dès ma plus tendre enfance dans les principes constants de mes ancêtres d'amitié pour la France, et fortifié dans ces sentiments par ceux que le feu roi de France Louis XV me témoigna dans les moments les plus périlleux de ma vie, mon soin constant a été de lui témoigner, ainsi qu'à Votre Majesté, combien mon cœur en sentait de reconnaissance, et combien je mettais de prix à perpétuer l'union qui, depuis si longtemps, subsiste entre nos deux états... J'ai cru qu'il était de la gloire de la France et de son intérêt d'avoir un allié dans le Nord qui pût contre-balancer

le colosse énorme qui s'y augmente tous les jours, et qu'il nous était à tous les deux nécessaire de nous unir avant que le tourbillon des grands événements qui se préparent eût tout emporté... C'est pourquoi j'ai souhaité que nous pussions contracter des engagements réciproques qui, par leur nature même, fussent plus sacrés que ces unions ordinaires de deux souverains, et plus secrets, puisqu'ils seraient conclus entre nous-mêmes et par nous. J'ai une trop grande confiance en votre amitié pour croire que Votre Majesté voudra me laisser partir sans avoir établi sur des fondements solides l'union qui a régné entre nos deux États. Il ne faut pas que la crainte d'exciter la jalousie de nos envieux nous retienne. C'est par une fermeté inébranlable qu'on en impose aux ambitieux; ce n'est pas par des ménagements et des égards qu'on les retient... »

Ces pages sont curieuses, non pas seulement comme document politique, mais parce qu'elles montrent bien quelle attitude Gustave III prétendait garder personnellement envers le cabinet de Versailles et envers le roi de France : il s'offrait comme un indispensable ami et comme un habile homme d'État. C'est pourtant à cette lettre, selon toute apparence, que répondit la suivante, écrite de la main de Louis XVI et dont nous avons pu copier la minute autographe¹ : « 12 juillet 1784. — Mon-

¹ Archives des affaires étrangères, à Paris.

sieur mon frère, j'ai lu avec beaucoup d'attention la lettre que Votre Majesté m'a écrite hier. L'ancienneté des liens qui m'unissent avec la Suède me rend son alliance chère, et plus particulièrement depuis que j'ai eu le plaisir de renouveler personnellement la connaissance de Votre Majesté. J'espère qu'elle ne doute pas de tous mes sentiments pour elle, le papier que j'ai ordonné au comte de Vergennes de communiquer à son ambassadeur en est une nouvelle preuve ; mais Votre Majesté, qui fait un si glorieux usage de son pouvoir, sait que le premier devoir des rois est de soulager les peuples qui leur sont confiés, surtout au sortir d'une guerre dont les charges ont été fort pesantes, et que les circonstances alors ne permettent pas de faire tout ce que l'on voudrait pour ses alliés. Au reste, Votre Majesté doit être sûre de la volonté où je suis de l'assister efficacement dans les occasions où les mauvaises intentions de ses voisins feraient craindre qu'elles ne troublasseut son repos. En tout temps, je la prie de ne pas douter de la vive et sincère amitié fondée sur l'estime personnelle avec laquelle je suis, monsieur mon frère... »

C'était, comme on voit, un refus d'aller plus avant. Il paraît toutefois que, dans la journée même où cette lettre avait été écrite, le cabinet de Versailles se ravisa ; Gustave eut le soir une entrevue avec le ministre des finances, M. de Calonne, dans laquelle

il dut beaucoup rabattre de la somme par lui demandée, et deux jours après, le 14, Louis XVI lui écrivit pour l'informer de l'acceptation d'un traité secret avec un secours d'argent immédiat. Dès le 19 du même mois, un nouveau pacte d'alliance et de subsides était signé à Versailles. La France s'engageait à payer à la Suède, indépendamment des subsides ordinaires que stipulait la convention de 1783 renouvelée, une somme d'un million deux cent mille livres annuellement pendant six années, à partir du 1^{er} juillet 1784. Dans le cas où la Suède serait attaquée par quelqu'un de ses ennemis, la France lui accorderait, trois mois après la requête du cabinet de Stockholm, un secours effectif, consistant en douze vaisseaux de ligne, six frégates et douze mille hommes de troupe, ou bien, à son choix, elle payerait une somme de vingt-quatre mille livres par mois pour chaque nombre de mille hommes, puis une somme à fixer plus tard pour chaque vaisseau de guerre. Du côté de la Suède, les obligations des précédents traités étaient expressément renouvelées ; on y ajoutait cette condition que, si la France était attaquée et requérait l'assistance du cabinet de Stockholm, celui-ci devait immédiatement mettre à sa disposition une flotte composée de douze navires de guerre.

Dès le lendemain de la signature de ce traité secret, Gustave partait triomphant. De retour dans sa capitale le 2 août, il écrivit à Louis XVI un mois

après¹ : « Drottningholm, 7 septembre (1784). — Monsieur mon frère et cousin, je profite du courrier qui porte la ratification de la convention de commerce pour m'entretenir librement avec Votre Majesté, et lui renouveler les assurances de ma tendre et inviolable amitié. Votre Majesté sait déjà la promptitude avec laquelle je suis revenu chez moi, et que la distance entre Versailles et Stockholm n'est pas si grande qu'on la croit. Elle n'est qu'assez éloignée pour que l'amitié entre les deux états soit aussi éternelle que notre amitié personnelle sera constante. Cependant j'avoue que je ne puis dans ce moment penser qu'avec regret que je ne puis m'entretenir avec vous que par écrit, et qu'il n'y a qu'un mois que j'avais le plaisir de vous voir à tout moment et de pouvoir épancher mes inquiétudes et mes pensées dans votre sein ; j'ai de la peine à me voir privé de cette douce habitude et obligé d'attendre les occasions, souvent bien rares, où je puis parler avec vous sans contrainte. J'ai exécuté en arrivant ce dont j'étais convenu avec Votre Majesté en annonçant au sénat en grand mystère la convention explicatoire du traité de commerce de 1741 et la cession de l'île Saint-Barthélemy faite par Votre Majesté en retour des avantages accordés au commerce français dans le port de Gothenbourg. J'ai ajouté que je pouvais avec bien de la satisfaction leur dire que j'avais trouvé dans les sen-

¹ Archives des affaires étrangères, à Paris.

timents personnels de Votre Majesté pour moi et pour la Suède la même amitié et le même intérêt que Louis XV m'avait témoignés dans les dernières années de son règne. Cela a fait un effet très-utile, et a absolument éloigné toutes les idées qu'on avait semées par des lettres particulières de Paris d'autres engagements contractés entre la Suède et la France. Je sais même que le ministre d'Angleterre et le chargé d'affaires de Russie ont mandé à leurs cours que le bruit d'une nouvelle alliance entre nous était faux, et n'avait d'autre fondement que les transactions relativement à un établissement de la Suède en Amérique. Ainsi j'espère avoir rempli les intentions de Votre Majesté, et que le pacte que nous avons signé restera dans le secret le plus profond... Je puis assurer Votre Majesté qu'elle peut compter que la Suède, ce printemps, peut sortir avec une flotte de vingt-deux vaisseaux de ligne presque tout neufs et quinze frégates, et cela dans l'espace de six semaines. L'artillerie n'a pas été négligée, et Votre Majesté sait déjà, par l'inquiétude que cela a donnée à mes voisins, qu'elle a été distribuée dans tous les endroits où elle doit être, tant pour la défense que pour le prompt transport en cas de nécessité. Nous avons aussi une garniture toute nouvelle de fusils et d'armes pour l'infanterie et la cavalerie... »

Ces dernières lignes laissaient paraître des velléités belliqueuses que le cabinet de Versailles n'était pas

disposé le moins du monde à encourager. Aussi trouvons-nous encore une lettre inédite de Louis XVI, en date du 27 septembre 1784, en réponse au précédent message¹ : « Monsieur mon frère, j'ai reçu avec une véritable sensibilité les expressions d'amitié que Votre Majesté m'a renouvelées dans sa lettre du 7 de ce mois. Elles m'intéressent, et d'autant plus qu'elles s'accordent entièrement avec la sincérité de mes sentiments pour Votre Majesté. Je m'occuperai toujours à lui en donner les preuves les plus convaincantes. J'ai appris avec bien du plaisir l'heureux retour de Votre Majesté dans ses états. J'espère autant que je le désire qu'elle n'y aura trouvé que des motifs de satisfaction. C'est un juste tribut que ses sujets doivent à la tendre sollicitude dont elle est sans cesse animée pour leur bonheur. Rien de mieux assurément que la manière dont Votre Majesté a annoncé à son sénat la transaction qui a eu lieu ici relativement au commerce de nos deux nations, et dont les ratifications viennent d'être échangées. Il est heureux qu'elle ait écarté l'idée des conventions plus étendues, dont le secret ne peut être trop soigneusement renfermé dans le petit nombre des personnes que nous n'avons pu nous dispenser d'y admettre. J'ai lu avec intérêt le détail dans lequel Votre Majesté a bien voulu entrer touchant le progrès des répara-

¹ Papiers d'Upsal, tome XVI in-4°, n° 22.

tions de toute espèce qu'elle avait ordonnées, et je la félicite de l'état solide et brillant où elle a déjà mis ses forces de terre et de mer ; il ne peut manquer de lui assurer la considération de ses voisins et la tranquillité de ses peuples. Connaissant la prudence et la sagesse de Votre Majesté, je suis assuré que, contente de pourvoir à la sûreté de ses états, elle évitera toute démonstration qui pourrait être un sujet ou même un prétexte d'inquiétude pour qui que ce soit. Je suis bien touché de ce que Votre Majesté me dit touchant l'état de la reine, et j'accepte de bon cœur les vœux qu'elle m'exprime à cette occasion... »

Ces dernières lignes contenaient un avis dont Gustave III, nous le verrons bientôt, ne comprit pas toute la gravité. Elles voulaient dire que, pour chacune des deux cours, les temps étaient venus d'une politique soucieuse de nouveaux problèmes. La France venait de prodiguer encore une fois au roi de Suède les preuves de son ancienne bienveillance ; mais elle lui donnait à entendre qu'elle devait songer, après le dernier succès de la paix glorieusement conclue avec l'Amérique, à d'autres soins que ceux des guerres étrangères, et elle lui conseillait à lui-même d'abandonner les vastes pensées pour conjurer les difficultés intérieures et menaçantes qui se montraient déjà dans l'une et l'autre monarchie.

CHAPITRE VIII

MALHEURS ET FAUTES DU ROI DE SUÈDE. GUSTAVE ET LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

Chagrins domestiques de Gustave III. Son goût de dissipation et de fêtes. Embarras des finances. Mauvaise législation sur l'eau-de-vie. Mécontentement général. Diètes agitées de 1778 et 1786. La ligue anglo-prussienne l'excite à une guerre contre la Russie. Victoire navale de Hogland, 17 juillet 1788. Conspiration suédoise d'Anjala, août 1788. Gustave III ramène à lui la nation en face d'une invasion danoise. Nouveau coup d'état. Acte d'union et de sûreté, 21 février 1789. — Premiers mouvements de la révolution française. Dépêches de M. de Staël. Participation de madame de Staël à cette correspondance. Paix provisoire de Verela entre Gustave III et Catherine II, 15 août 1790. Gustave offre un asile aux princes français émigrés, et des secours à Louis XVI. Sa double négociation auprès de Catherine II. Embarras du comte de Stedingk, son plénipotentiaire. Gustave III à Aix la Chapelle. Négociations avec M. de Breteuil. Arrestation de Louis XVI à Varennes : déception de Gustave III. Il se tourne vers le parti des princes et de la contre-révolution.

Le règne de Gustave III et celui de Louis XVI se partagent au même moment en deux périodes fort dissemblables entre elles. L'année 1783 marque chez nous, par le traité de Versailles, garant de l'indépendance des États-Unis, la fin d'un glorieux épisode qui figure parmi les dernières gloires de l'ancienne France; le fatal procès du Collier vient ensuite, dès

1785, ouvrir la série des humiliations et des funestes présages. Et de même, pour Gustave III, les voyages de 1783 et 1784 offrent l'instant précis où de tristes dégoûts feront dégénérer ce qu'il possédait de brillantes qualités d'homme et de roi, et contribueront à le séparer de son peuple en lui préparant, ainsi qu'à la Suède, un sinistre avenir. Les dix dernières années de son règne présenteront autant de sombres couleurs que les dix premières avaient eu d'éclat. Les causes de ce changement doivent être cherchées d'abord dans le caractère même de Gustave, et ensuite dans le malheur des temps. Esprit ouvert, de vive conception et parfois de grandes ressources, mais inconstant, inégal, incomplet ; d'humeur bienveillante et aimable, mais accessible à de petites passions et peu maître de lui, Gustave semblait être précisément de ces princes voués à s'offrir d'eux-mêmes pour être les jouets d'un temps fatal et perfide. Non-seulement la longue anarchie qui avait précédé son règne laissait subsister autour de lui, en dépit de son heureux coup d'état, les difficultés du gouvernement intérieur ; non-seulement des haines nationales et des ressentiments héréditaires s'imposaient à sa politique envers plusieurs peuples voisins, mais l'oubli des sévères maximes de morale politique ou privée et le relâchement dont le dernier tiers du dix-huitième siècle continuait d'offrir le scandaleux exemple avaient semé autour de lui, jusque dans sa vie intime, des germes de douloureuse infortune.

On se rappelle par quels complots le roi de Prusse avait voulu naguère préparer à la Suède le même sort qu'à la Pologne ; à peine sorti de cette embûche par un coup de fermeté, Gustave retrouva dans ses rapports de famille de pareilles intrigues. Il avait en effet pour mère, on se le rappelle, la sœur de ce redoutable Frédéric II, l'impérieuse Louise-Ulrique : elle n'éloigna pas de son fils enfant la malfaisante influence des haines civiles et nationales. La France avait obtenu dès 1750, d'accord avec le parti des Chapeaux, que le jeune prince, âgé de quatre ans, fût fiancé avec la princesse de Danemark Sophie-Madeleine¹. C'était un coup dirigé contre la reine Louise-Ulrique et son frère le roi de Prusse, qui avaient destiné à Gustave une princesse de la maison de Brandebourg. Louise-Ulrique en montra un si profond ressentiment, Gustave lui-même fut élevé dans un tel mépris de tout ce qui venait de Danemark, que les hommes dont ce plan d'alliance était l'œuvre, y voyant désormais une source de malheurs, voulurent qu'on revînt sur un pareil engagement. La cour danoise n'y voulut jamais consentir, et le mariage eut lieu en 1766. Le brillant Gustave, accoutumé aux fêtes magnifiques, dut se rappeler toute sa vie, comme un mauvais présage, le piètre aspect du bal qui eut lieu dans la petite ville d'Helsingborg le jour même où la princesse fut par

¹ Fille de Frédéric V, roi de Danemark, elle n'avait que cinq mois de moins que le prince royal de Suède.

lui reçue à son arrivée de Danemark. Le landgrave Charles, prince de Hesse, beau-frère des deux fiancés, l'a raconté dans son curieux livre intitulé *Mémoires de mon temps*¹. Helsingborg n'avait guère alors que des chaumières, tout au plus quelques maisons d'un étage ; c'est dans une de ces maisons qu'après le repas il y eut bal. On avait tendu sur les murs des couvertures de chevaux en guise de *gobelins* ; mais la compagnie était nombreuse, et le ministre d'Espagne, M. de Llano, gros et grand, faillit à lui seul, en dansant, faire écrouler le plancher !

La princesse royale sentit bien qu'elle était mal accueillie ; son extrême timidité se retrancha d'autant plus dans une réserve silencieuse qui avait les apparences d'une froideur invincible, et Gustave, entre une mère acariâtre et une épouse qu'il ne savait pas amener à lui par une affectueuse confiance, souffrit d'un cruel isolement. La séparation ne cessa qu'en 1775, par l'entremise de quelques personnes composant l'entourage intime, mais surtout par celle d'un favori de Gustave nommé Munck, lorsque après neuf années de mariage stérile la raison d'état, qui demandait un héritier direct, fut entendue. L'opinion s'en réjouit, car le roi était encore populaire, et la reine, malgré cette apparente insensibilité qui la faisait

¹ Imprimé à Copenhague « comme manuscrit, » c'est-à-dire à peu d'exemplaires non mis dans le commerce, en 1861. La Bibliothèque impériale, à Paris, en possède un exemplaire.

nommer la *statue du commandeur*, était fort estimée. Un accident fit évanouir les espérances qui avaient promptement suivi cette réconciliation ; mais, trois ans après, la reine mit au monde un fils qui devait être l'infortuné Gustave IV. Deux années plus tard, elle eut de nouvelles espérances qui furent encore trompées, et en 1782 enfin naquit son second fils, le duc de Smoland, dont la reine de France, Marie-Antoinette, fut la marraine, mais qui ne vécut que sept mois. Personne n'ignore de quels soupçons injurieux la première de ces deux naissances fut le prétexte. On prétendit, et la reine-mère Louise-Ulrique fut la première à accueillir de tels bruits, que la naissance de Gustave IV était illégitime. On insinua plus tard que, du consentement du roi, un divorce suivi d'un mariage secret de Sophie-Madeleine avec Munck avait seul assuré la descendance royale. Il est aisé de comprendre combien les passions politiques durent exploiter plus tard ces étranges récits, quand la Suède, après la révolution de 1809, ayant détrôné Gustave IV, avait pour roi le vieux Charles XIII, sans enfants, et qu'il s'agissait d'empêcher une restauration au profit de la légitimité. Bernadotte avait toujours dans son tiroir, assurait-on, un manuscrit intitulé *Anecdotes de Suède*, qui contenait toutes les preuves, et le *Moniteur* français lui-même, lorsque Gustave IV s'obstinait à désigner le souverain de la France du seul nom de « M. Buonaparte, » menaçait de n'employer

à son égard, en face de l'Europe, que la désignation de « M. Vasa, fils de M. Munck. » Il résulte cependant d'une très-soigneuse enquête récemment encore entreprise sur ce problème historique par M. le baron de Beskow, auteur d'une intéressante histoire de Gustave III¹, qu'une telle accusation, qui aurait dû, si elle eût été fondée, se produire en 1775 et se renouveler en 1780 et 1782, n'a pris naissance que dans les haineux calculs d'une opposition politique. Le désordre des mœurs, qui s'était propagé depuis le milieu du siècle dans les hautes classes, et contre lequel nous avons noté seulement quelques nobles efforts de réaction, l'habitude familière du scandale, le mépris et presque le ridicule où étaient tombés les liens du mariage, avaient fait adopter aisément des rumeurs calomnieuses. Gustave, en de si cruelles circonstances, dans l'humiliation qu'elles lui infligeaient ainsi qu'à la reine en présence de la cour et de la nation, dans ses amers démêlés de famille jusqu'au lit de mort d'une mère dénaturée, paya autant la peine des vices de son temps que celle d'une évidente faiblesse de caractère qui le rendit incapable de dominer des périls tout intérieurs et domestiques.

Ce serait assez de tels déboires pour expliquer l'insatiable ardeur avec laquelle Gustave, ne sachant où se prendre, rechercha l'excès de la distraction et des

¹ *Gustave III comme roi et comme homme*. Stockholm, 1860-61, en suédois.

plaisirs. Nous avons dit son goût des cérémonies et des spectacles; ce goût dégénéra en une passion qu'il lui fallait à tout prix satisfaire. Il en vint à exercer une véritable tyrannie envers la noblesse de sa cour pour que rien ne manquât à ses fêtes. Il fallait que, sur son ordre, des jeunes filles de haute naissance, des mères, des vieillards, quittassent leurs familles pour paraître sur le théâtre, où il se montrait lui-même. On risquait la ruine de tout crédit et le renversement de toute fortune, si l'on tardait de complaire à de bizarres caprices qui donnaient au règne de Gustave III un fâcheux air de ridicule despotisme. C'était à l'Opéra que les ministres étrangers pouvaient entretenir le roi des intérêts de leurs cours, et l'ambassadeur de France regardait comme un solide avantage d'y avoir sa loge à côté de la sienne. Vers l'époque de la naissance du duc de Smoland, cette passion du théâtre ne laissait plus aucun repos à Gustave III. Au mois d'avril 1783, quand il fait représenter sa pièce intitulée *le Comte d'Helmfelt*, c'est lui qui écrit de sa main les cinq cents billets d'invitation; il assiste Monvel pour instruire et diriger les acteurs, il leur donne des leçons de déclamation. Il emploie, pour rendre ses représentations plus magnifiques, les bijoux de la couronne et jusqu'aux diamants récemment envoyés par Marie-Antoinette comme marraine de son fils. En vain le vieux comte Charles Scheffer, son ancien gouverneur, lui rappelle sa promesse de

ne plus paraître sur la scène : Gustave répond qu'il se sent en âge de n'avoir plus besoin de tutelle. En vain l'ambassadeur de France expose la nécessité d'une conduite plus politique : Gustave répond que la révolution de 1772 a été préparée pendant une répétition d'opéra.

Cependant le mécontentement, devenu public, était exploité par les ennemis du roi ; de nombreuses satires qui circulaient dans les salons et à la cour même, d'insolents placards affichés dans les rues, l'accusaient de s'entourer de jeunes débauchés et de corrompre la nation : « Tel jeune cavalier de la noblesse suédoise, écrit le ministre de Danemark dès 1781, qui autrefois passait ses matinées à lire l'*Esprit des lois* ou les Oraisons de Cicéron, les emploie maintenant à faire des entrechats et des cabrioles. Le peuple, qui s'assemblait anciennement pour disserter des affaires de l'État, court actuellement en foule aux comédies pour voir représenter les parodies des opéras qui se donnent aux théâtres de la cour, et les troupes de comédiens qui se forment de toutes parts dans les provinces, ainsi que les institutions de bals, assemblées et mascarades, prouvent assez que le goût du spectacle et des amusements se répand à l'excès par tout le royaume. »

Ces dissipations entraînaient d'énormes dépenses. Il y avait pendant des saisons entières cent personnes chaque jour à la table royale, et trois fois la semaine

à Drottningholm plus de trois cents courtisans étaient hébergés. Le nouveau bâtiment de l'Opéra, l'entretien d'une troupe française bien payée, la construction d'une salle de spectacle à Gripsholm, exigeaient des sommes considérables. Les saisons d'hiver de la cour dans cette dernière résidence étaient particulièrement ruineuses : c'était un lieu désert, assez éloigné de la capitale, où il fallait tout faire venir à grands frais et payer fort cher les acteurs. On murmurait en ville de cette mauvaise copie, comme on l'appelait, de Louis XIV et de Versailles, et l'on allait jusqu'à dire, fort injustement sans doute, que Gustave ne recherchait ce lieu isolé qu'afin de se livrer avec ses courtisans à la débauche et de fuir les reproches de son peuple.

Pour faire face aux prodigalités, il fallut compromettre le succès des utiles mesures datant des premières années du règne et inventer de nouvelles sources de revenus immédiats. Le plus malheureux de ces expédients fut la mise en régie de l'eau-de-vie. On sait qu'en l'absence du vin, les peuples du nord de l'Europe ont toujours recherché avidement l'eau-de-vie obtenue par la distillation des céréales que leur sol produit en assez grande abondance. Dans les conditions particulières que créent un climat rigoureux et une entière privation de plusieurs jouissances permises à d'autres nations, l'usage de cette eau-de-vie est devenu si général en Suède qu'aujourd'hui encore

la coutume y persiste, à tous les rangs de la société, de la servir avant le repas comme liqueur apéritive. De là, dans les classes inférieures, le fléau d'une ivresse particulièrement dangereuse, destinée à ravager longtemps la Suède par l'affreuse atteinte du *delirium tremens*. La législation, appelée à régler une matière si grave aux divers points de vue de l'agriculture, du commerce, des finances, de la santé et de la moralité publiques, abandonna d'abord la production et la vente de l'eau-de-vie sans règle suffisante à l'industrie privée. Gustave III eut ensuite l'idée malheureuse d'en faire un monopole au profit de la couronne, c'est-à-dire d'en réserver aux seules distilleries royales la fabrication et le débit. Ce qu'une telle mesure offrait d'odieux est bien exprimée par ce mot du poète Bellman, qui, se promenant un jour avec Gustave III, rencontrait un paysan ivre-mort. « Sire, dit-il en saluant l'ivrogne, voici un des nôtres ! » Ce serait en réalité une des plus sinistres pages dans l'histoire de Gustave III que celle qui devrait raconter tout ce qui eut rapport à cette mesure financière, par laquelle on vit le gouvernement lui-même contribuer à étendre un fléau dont les progrès, encouragés de la sorte, allaient devenir déplorables pour la Suède. De nos jours seulement, par l'initiative de l'honnête roi Oscar, à qui cette question tenait au cœur, la législation suédoise a été réglée sur ce point de manière à concilier en même

temps le respect de la liberté personnelle, la garantie de la santé publique et l'intérêt financier. Tout cela est sauvegardé par une élévation d'impôt sur la fabrication et la vente, abandonnées à l'industrie particulière. Le progrès des communications et l'extension du commerce sont venus concourir à un salubre changement, dont les résultats définitifs sont aujourd'hui une rapide disparition de l'ivrognerie, et, se substituant à une importation jadis nécessaire, une notable exportation, presque chaque année, d'un superflu de céréales.

Le vrai moyen de rétablir ses finances eût été pour Gustave III de se vouer au développement des sources de la richesse nationale; mais il était trop de son temps pour ne pas sacrifier à la renommée retentissante du théoricien et du philosophe le mérite solide et fécond du patient administrateur. Les réformes par lui ébauchées au début de son règne, interrompues prématurément, ne donnèrent pas tous leurs fruits; il en résulta que l'argent lui manqua sans cesse. Inquiet et besogneux, rêvant de suppléer à ce qui lui manquait de puissance effective par la gloire, et toujours à court de moyens pour la conquérir, non-seulement il obsédait la France par ses demandes continuelles de subsides, mais il ne craignait pas de s'adresser à d'autres puissances, au risque de mécontenter sa plus ancienne alliée. Rien de tout cela n'échappait au cabinet de Versailles, qui lui prodiguait

les plus sages avis. « L'objet essentiel du roi de Suède, écrit M. de Vergennes, doit être de rétablir la population et d'augmenter la richesse dans ses états. Toute autre vue, fût-elle le chemin d'une gloire certaine, tournerait à son désavantage. Il aura assez de poids et de considération en Europe quand la Suède sera gouvernée le mieux possible. — On cherche (dit-il encore) des motifs bien politiques au séjour de Sa Majesté le roi de Suède à Gripsholm, tandis que ce n'est qu'une imitation de la plupart des rois de l'Europe, qui habitent peu leurs capitales. Ce serait un malheur pour Sa Majesté suédoise de ne pas considérer si les circonstances locales, l'habitude de la nation, la disposition actuelle des esprits, lui permettent d'introduire de telles nouveautés sans inconvénients. Gustave III a besoin plus qu'aucun autre prince de se rendre accessible et de ne pas isoler sa cour, pour laisser le champ libre aux habitants de Stockholm, parce qu'il s'en faut de beaucoup que les Suédois soient accoutumés à tout attendre de la seule volonté de leur roi. »

Par ces dernières paroles, M. de Vergennes avertissait Gustave III de prêter une plus sérieuse attention aux difficultés politiques qu'il laissait grandir autour de lui. Non-seulement l'embarras des finances, les fautes de l'administration, le luxe de Gustave, répandaient un mécontentement général, mais chacun des ordres de la nation suédoise avait ses griefs

contre le gouvernement du roi. L'ordre des paysans était irrité de la législation sur l'eau-de-vie, qui entravait l'agriculture, et il y eut dans plusieurs provinces des révoltes à ce sujet. La bourgeoisie se plaignait d'un assez grand nombre de mesures contraires à la constitution de 1772 et à la liberté : elle accusait notamment les restrictions apportées aux lois qui, dans les premières années du règne, avaient proclamé le libre usage de la presse. Le clergé s'élevait fort injustement contre les édits sur la tolérance, mais à bon droit contre l'intrusion constante du pouvoir dans ses élections particulières et contre la simonie pratiquée par le gouvernement lui-même. Les ressentiments de la noblesse étaient surtout à redouter. On se rappelle que l'aristocratie suédoise, ruinée jadis par Charles XI, s'était avilie, pendant la longue période des querelles entre les Chapeaux et les Bonnets, par une vénalité honteuse. Si elle avait tort de regretter une domination égoïste qui avait failli entraîner le pays dans un complet désastre, ses plus anciennes familles repoussaient, par un sentiment de fierté, les offres de Gustave III alors qu'il les voulait réduire à la condition d'une noblesse de cour, et ce reste de dignité contribuait encore à les éloigner du roi. Gustave ne tarda point d'ailleurs à supprimer quelques-uns des droits peu nombreux qui restaient à l'aristocratie. Un grand nombre de ces nobles faisaient partie de l'armée, et c'était un usage fort an-

cien de les appeler aussi bien que les autres pour assister aux diètes. Gustave les priva de cet avantage; bien plus, il leur interdit de revendre leurs commissions d'officiers, qu'ils avaient achetées jadis fort cher. Ne les indemnisant pas, il achevait de les ruiner. La noblesse, de plus en plus irritée, attendait avec impatience l'époque de chaque diète pour réunir toute la nation dans une ligue redoutable contre le roi. La session de 1778 et surtout celle de 1786 montrèrent les progrès de cette lutte. Une seule des propositions présentées par le gouvernement à cette dernière assemblée fut adoptée, et seulement en partie. Le roi lui-même se vengeait en refusant d'accueillir les vœux des états. Une liste de griefs lui fut présentée, la veille de la dissolution, par chacun des quatre ordres; mais il y répondit en manifestant dans son discours de clôture l'espoir que l'état des affaires lui permettrait pendant un long temps de ne pas recourir à une nouvelle convocation de la diète. Gustave était profondément ulcéré, et la pente sur laquelle il s'engageait devait le conduire à des abîmes.

Le sage Vergennes, qui connaissait bien ce prince et les Suédois, ne s'y trompait pas, lorsqu'il écrivait de Versailles, en novembre 1786, au chevalier de Gaussen, notre chargé d'affaires : « Il serait très-fâcheux que le roi de Suède conservât un trop long souvenir des désagréments qu'il a éprouvés pendant

la dernière diète : on ne gouverne pas bien ceux qu'on n'aime plus. Si Gustave III prenait du dégoût des affaires, on perdrait bientôt le fruit des bons établissements qu'il a faits. Tous ceux qui prennent un véritable intérêt à la prospérité de ce pays doivent s'attacher à calmer les ressentiments de ce prince. Appliquez-vous à suivre les progrès du mécontentement de la nation, à démêler surtout s'il y a quelque union entre les personnes qui se montrent le plus opposées au roi de Suède, et si elles ont des rapports avec des ministres étrangers. En voulant trop contrarier Gustave III, on peut le porter à désirer un nouveau changement dans la forme du gouvernement, et il ne manquerait pas de trouver des personnes disposées à lui en faciliter les moyens. »

C'étaient là des paroles prophétiques. La mauvaise humeur que lui causait son impuissance allait précipiter Gustave III vers le recours désespéré de l'absolutisme ; il devait toutefois traverser, avant d'arriver à cette faute dernière et fatale, de singulières vicissitudes, de nature à mettre en vive lumière toute l'inconsistance de ses vues politiques et en même temps toutes les ressources de son vif esprit. Le premier de ces épisodes, qui vont nous montrer dans Gustave III une sorte de Charles XII, est sa guerre de 1788 à 1790 contre les Russes. Il y était poussé par l'Angleterre et la Prusse, alliées depuis le récent avènement de Frédéric-Guillaume, successeur de Frédéric II. Le

but général de la ligue anglo-prussienne était de tenir en échec la Russie et l'Autriche, en suscitant contre elles la Suède, la Pologne et les Turcs. L'Angleterre cherchait particulièrement l'occasion de se venger du secours prêté par la France aux colonies d'Amérique. Déjà, en mettant aux prises les Russes et les Turcs, elle avait causé un grand embarras à la France, amie de ces deux peuples ; elle essayait cette fois de nous nuire davantage encore en détournant de nous Gustave III. On sentit bien à Versailles d'où venait le coup, et l'on essaya de retenir le roi de Suède. Le supplément d'instructions qu'on donna au marquis de Pons, retournant à son poste de Stockholm le 22 juin 1788, contenait ces paroles sévères : « Si tout ce que le roi de Suède tente et projette est le résultat d'un concert formé avec l'Angleterre et la Prusse pour faire le plus grand mal possible aux Russes, le roi ne pourra plus regarder le roi de Suède que comme un ancien ami qui lui a manqué, dont Sa Majesté déplorera l'égarement, et à la ruine duquel elle ne pourra plus être à portée de mettre obstacle que par les motifs généraux qui lui imposent de prévenir les grandes révolutions en Europe. »

En dépit de ces avertissements, le roi de Suède n'avait pas pu résister longtemps aux instigations de la ligue anglo-prussienne. C'est qu'en effet la Russie n'avait pas cessé d'être pour la Suède une voisine incommode et menaçante. En Finlande notamment,

elle entretenait par ses intrigues un esprit de révolte d'où elle comptait faire naître des mouvements séparatistes à son profit. Ces intrigues s'étendaient jusque dans Stockholm, où l'hôtel de l'ambassadeur russe était un foyer de discorde toujours actif. Le cabinet de Pétersbourg cachait mal l'espoir de relever un jour en Suède l'anarchique constitution de 1720. Les mécontentements soulevés dans chaque ordre de la nation par les fautes de Gustave III, et particulièrement les rancunes de la noblesse, paraissaient devoir favoriser ces funestes desseins, et Gustave ne voyait pas sans une profonde inquiétude la coalition qui, dans l'intérieur même de sa capitale, se formait contre lui : il brûlait du désir d'en punir les auteurs. Enfin la Russie ne cessait d'empiéter par des conquêtes successives sur le territoire ottoman ; or, un traité conclu le 22 août 1739 entre la Porte et la Suède disposait qu'en cas d'attaque de la Russie contre l'une ou l'autre de ces puissances, les hostilités seraient considérées comme subies par toutes deux : une action commune serait dirigée contre l'assaillant par terre et par mer, et nulle des deux parties ne mettrait bas les armes avant que l'autre eût obtenu le redressement de ses griefs. A vrai dire, une guerre contre la Russie parut surtout à Gustave III le meilleur des expédients pour sortir des embarras extrêmes de sa situation intérieure. Abreuvé de dégoûts jusqu'à dans sa vie privée, en butte à l'esprit de dénigrement et

d'ironie, craignant même les complots et la trahison, il pensa qu'un prompt moyen de confondre les factieux et de ramener à lui son peuple était de se placer, et le pays avec lui, en face de la guerre étrangère. C'était raisonner juste, si le mal contre lequel il fallait réagir n'était pas trop avancé, et que les forces vives de la nation se fussent en effet conservées intactes quelque part, prêtes à répondre à son appel. Ses embarras redoublaient cependant au moment d'engager l'entreprise. En effet, toute guerre offensive devait être précédée d'une convocation des états, appelés à voter les fonds nécessaires ; or Gustave ne se résignait pas à affronter le danger d'une diète où ses ennemis réunis le forceraient de renoncer à son dessein. De plus, si la Russie était attaquée, le Danemark, lié à cette puissance par un traité de défense commune (celui de 1773, qui confirmait ceux de 1765 et 1769), était tenu d'opérer une diversion contre l'assaillant.

Il y avait donc pour Gustave III un double intérêt à ne point passer pour l'agresseur. Il crut y réussir en habillant à la russe de pauvres paysans finnois qu'il paya pour venir fourrager dans son camp sur la frontière de Finlande, et avec lesquels on échangea quelques coups de fusil : cela servit de prétexte, bien que nul ne s'y dût tromper. Il offrait en même temps à Catherine II son ultimatum : châtimement exemplaire de l'ambassadeur de Russie à Stockholm,

restitution des parties de la Finlande cédées précédemment, et paix avantageuse aux Turcs sous la médiation de Gustave. Où puisait-il la témérité d'un tel langage ? Il est vrai que le souvenir était encore vivant en Suède des victoires de Charles XII ; on répétait volontiers que l'empire moscovite, s'étant accru subitement, disparaîtrait non moins promptement, et qu'à la mort de Catherine un tel édifice succomberait, pour peu qu'une main habile y aidât. On se rappelait le profond ébranlement causé par la révolte de Pugatschev. En ce moment même, Catherine II, entraînée par sa guerre contre les Turcs, y avait consacré toutes ses forces ; Pétersbourg était presque sans défense : il suffirait aux Suédois d'un heureux coup de main pour s'emparer de cette capitale, après quoi les révoltes intérieures travailleraient pour eux. Tout n'était pas absolument faux dans ces calculs ; l'action combinée des Turcs et des Suédois parut en effet menaçante à Catherine II, qui n'y était pas préparée, et peut-être, si Gustave eût frappé dans le premier moment de surprise quelque coup de vigueur, il eût embarrassé gravement l'impératrice.

La bataille navale de Hogland, où le frère du roi, Charles, duc de Sudermanie, se conduisit avec un grand courage¹, inaugura bien la première campa-

¹ 17 juillet 1788. L'île de Hogland est un peu au S. O. de Fredrikshamn, sur la côte finlandaise.

gne. Déjà Gustave se préparait à enlever la place de Fredrikshamn, qui désormais protégeait seule Pétersbourg ; mais le roi de Suède avait dans les rangs de sa propre armée ses plus dangereux ennemis. Les hostilités étaient à peine ouvertes, que les officiers de l'armée de Finlande osaient se réunir, le 9 août 1788, pour écrire à l'impératrice. Se disant citoyens en même temps que soldats, ils déclaraient que la paix avec la Russie était le vœu de la nation suédoise, particulièrement des provinces finlandaises, et demandaient si la tsarine était disposée à traiter avec les états, quand ils seraient légalement réunis à Stockholm. La réponse de Catherine II ne se fit pas attendre : elle savait distinguer, disait-elle, entre le roi et la nation. Il lui était très-agréable d'apprendre quel était le sentiment de l'armée de Finlande ; il ne lui restait qu'à souhaiter qu'un grand nombre de citoyens formassent une assemblée avec laquelle, en observant les formes légales, il lui fût possible d'ouvrir une négociation et de régler les intérêts communs. Avant même que cette réponse fût arrivée, les officiers suédois, réunis dans le camp du général Armfelt, à Anjala, tout près de la frontière russe, avaient formé entre eux une ligue et adressé un manifeste à l'armée ; ils conclurent finalement avec l'impératrice une trêve par suite de laquelle leurs régiments, gagnés à l'esprit de révolte, évacuèrent immédiatement le territoire russe.

Voilà par quelle trahison, en face de l'ennemi, au milieu des camps, cette noblesse dégénérée entendait se venger de son roi. Un parti nombreux répondait dans Stockholm à son lâche appel. Gustave, n'ayant autour de lui qu'un petit nombre d'officiers et de soldats fidèles, s'il n'était pas fait prisonnier par les Russes, devenait le captif de ses propres sujets. Sa situation paraissait désespérée quand on apprit tout à coup que les Danois, alliés des Russes, venaient d'envahir la Suède. Leur armée, franchissant la frontière sud-est de la Norvège, province qui leur appartenait alors, s'était emparée de tout le pays au nord de Gothenbourg et menaçait déjà cette grande ville, la seconde de la Suède. En apprenant cette nouvelle, Gustave s'écria : « Je suis sauvé ! » En effet, les conjurés de Finlande ayant commis la faute de le laisser partir, il arrive précipitamment en Suède, évite de se montrer dans Stockholm, où il eût retrouvé ses adversaires, mais se rend dans la vieille et patriotique province de Dalécarlie. C'est là que Gustave Vasa jadis a trouvé contre le tyran Christiern un refuge assuré et d'utiles secours. Gustave se rend aux mêmes lieux que le souvenir de son célèbre prédécesseur a consacrés ; il harangue les Dalécarliens, lui aussi, du haut de la pierre de Mora, ainsi qu'à Leksand, Tuna et Fahlun. Il leur parle le simple langage que leurs aïeux ont entendu : « L'étranger souille le sol sacré de la patrie ; trahi par les nobles.

j'ai besoin de vos bras ! » En quelques journées, il est en marche avec six mille Dalécarliens pour aller défendre Gothenbourg. Cette ville, qui s'attendait à un assaut des Danois, et qui était dépourvue de défense matérielle, ne songeait qu'à se rendre ; le commandant de la place avait déjà fait emporter tout son bagage. Il supplie Gustave III de ne pas songer, même avec le secours qu'il amène, à une résistance qui peut amener les plus grands malheurs. Gustave, reçu avec acclamation par le peuple et fort de l'assentiment patriotique des principaux bourgeois, lui désigne un successeur immédiat, fait sauter l'unique pont par où la retraite est praticable, et répond aux sommations du général ennemi que la place est décidée à se voir réduire en poussière plutôt que de se rendre.

Il n'y a pas lieu de douter que Gustave et la garnison de Gothenbourg n'eussent fait honneur à cette périlleuse réponse ; un nouvel incident vint les dispenser d'en subir l'épreuve : c'était la triple intervention de la France, de la Prusse et de l'Angleterre. La France n'avait pas pu arrêter Gustave au début de son aventureuse entreprise contre la Russie ; elle fut par lui-même appelée à le tirer d'embarras : c'est ce que révèle la correspondance diplomatique. Gustave III avait d'ailleurs invoqué en même temps la médiation de la ligue anglo-prussienne, à qui il ne convenait pas en effet de laisser grandir la puissance

de la Russie. La Prusse et l'Angleterre sommèrent le Danemark de rentrer dans les limites de la neutralité. Le ministre anglais à Copenhague, M. Elliot, alla trouver immédiatement le chef de l'armée danoise et lui déclara que, si son armée ne se retirait pas sans rien prétendre, la flotte britannique allait bombarder Copenhague; le ministre de Prusse annonçait, dans le même cas, une invasion du Holstein. Ainsi, contre l'indigne trahison de sa noblesse, au moment de l'extrême péril, qu'il eût mieux valu prévenir, il est vrai, Gustave III avait trouvé en lui-même d'excellentes ressources. Un juste coup d'œil lui avait révélé dans quelle partie de la nation suédoise il rencontrerait encore l'antique dévouement au roi et à la patrie; une heureuse activité, après l'avoir soustrait aux pièges de ses ennemis déconcertés, l'avait mis en contact avec ces populations restées fidèles; son intrépidité s'était élevée à la hauteur de leur dévouement, et en outre il avait su, par ses négociations au dehors, préparer en vue des derniers hasards une issue favorable.

Aussi lui décerna-t-on une sorte de triomphe lorsque, les Danois expulsés et une trêve conclue, il rentra dans sa capitale. Une réaction de l'opinion publique semblait ramener vers lui les trois ordres inférieurs, qui rejetaient avec raison sur la noblesse la honte de la conspiration d'Anjala. Il voulut profiter de cette disposition des esprits pour infliger à ses

adversaires les conditions qu'il aurait dû lui-même, s'il eût été vaincu, attendre d'eux. Il convoquerait une diète, puisqu'on le demandait; mais il espérait bien y avoir raison de l'aristocratie grâce aux ressentiments réunis du clergé, de la bourgeoisie et des paysans, auxquels il promettait de rendre justice. Il commença par multiplier les pamphlets royalistes. Dans les campagnes, on trouvait affichés aux portes des églises les versets de la Bible qui recommandent la punition des traîtres vendus à l'étranger; dans les théâtres des villes, fréquentés par la bourgeoisie, toutes les allusions hostiles à la noblesse étaient vivement accueillies. L'effervescence était manifeste, et, pour le moment du moins, le roi pouvait espérer de la diriger à son profit.

Voilà dans quelles circonstances, fort tristes après tout, l'année 1789 s'ouvrit pour la Suède, avec un pays épuisé par les guerres civiles et étrangères, une nation divisée, une royauté humiliée ou qui ne songeait à se servir de quelques passagers triomphes que pour se venger à son tour d'une partie de ses sujets. Sans doute Gustave III n'était pas responsable de tout ce mal; il n'avait pas su du moins le dominer, et il était destiné aussi à en devenir la victime. La diète se réunit le 2 février, au moment même où l'on venait arrêter en Finlande les officiers rebelles : c'était engager vivement les affaires. Un premier triomphe pour le roi fut une adresse votée

par les trois ordres inférieurs, le remerciant d'avoir garanti la sûreté du royaume par cette même guerre contre la Russie qui lui avait suscité d'abord tant d'accusations. Il n'était donc plus question de savoir si la guerre avait été offensive de la part de Gustave III, et s'il avait dû convoquer la diète avant de commencer les hostilités; on oubliait ces griefs : la noblesse, qui les avait soulevés, se vit obligée d'adhérer à la résolution des autres ordres et de souscrire ainsi sa propre condamnation. Le roi continua vivement l'attaque par un de ces coups de théâtre qu'il n'aimait que trop.

Le 17 février 1789, à huit heures du matin, on avertit à l'improviste les députés des quatre ordres d'avoir à s'assembler dans la grande salle des états, à dix heures. A peine sont-ils réunis qu'ils voient arriver en grand appareil le roi, accompagné des princes ses frères et de toute la cour. Gustave a préparé une harangue dont il commence la lecture : s'adressant directement à la noblesse, il lui reproche sa mauvaise volonté, qui répand le trouble dans le royaume; il reconnaît, dit-il, cet ancien esprit d'anarchie qui veut rétablir la constitution de 1720, et qu'on avait cru anéanti en 1772. Lui qu'on accuse d'aspirer au despotisme, il a eu naguère en main le pouvoir absolu et l'a répudié, il le répudie encore; mais, en qualité de chef du royaume, il a pour premier devoir de ne point souffrir que ceux qui ont

porté leurs mains audacieuses sur la couronne de son père insultent encore à la sienne. Des paroles amères ayant été prononcées dans les séances de la chambre des nobles en date du 7 et du 9 février, le roi impose aux représentants de cet ordre une amende honorable. « Vous allez vous rendre sur-le-champ, dit-il, vers la chambre de la noblesse pour y former une députation que conduira le premier comte du royaume. Vous, comte de Fersen¹, et vous, baron de Geer, vous vous joindrez à cette députation, et vous accompagnerez le maréchal de la diète au fauteuil, où il fera rayer des registres les délibérations factieuses. » Il y eut après ces paroles un moment de sinistre anxiété. Fersen, le visage ému, se leva pour parler. Gustave, qui craignait son ascendant, lui imposa silence. Fersen s'étant assis, le baron de Geer se leva aussi pour parler; mais le roi le lui défendit impérieusement, et, frappant de son sceptre sur la table au milieu du bruit devenu général, il ordonna à la noblesse de sortir sur-le-champ. « L'expression dont il se servit, dit le marquis de Pons dans sa dépêche du 20 février, de laquelle nous tirons tout ce récit², rendue littéralement en français, répondait à ces mots : Sortez, noblesse! mais le mot qu'il em-

¹ On sait qu'il s'agit ici du comte Frédéric Axel, père du beau Fersen.

² Archives du ministère des affaires étrangères, à Paris. Correspondance de Suède.

ploya était le même dont on se servait en suédois, dans le langage ordinaire, pour renvoyer les valets. » La noblesse en fut si blessée, que le général Duyal, dévoué au roi, ne crut pas pouvoir garder le silence. S'adressant à Gustave III pendant que la noblesse se levait en tumulte, il dit qu'il réclamait au nom de son ordre le droit reconnu au dernier citoyen de se justifier. Le désordre était à son comble. On entendit le comte de Brahé dire à haute voix : « Je ne sortirai pas ! » et son attitude semblait témoigner qu'il ne céderait qu'à la force. Quelques membres se joignaient à lui ; la crainte de fournir au roi l'occasion d'un coup d'État que les dispositions des autres ordres rendaient facile les arrêta évidemment, et quand le comte de Fersen dit à haute voix ces mots : « Sortons, messieurs ! » personne n'y contredit ; on se dirigea lentement vers la porte : les trois ordres inférieurs restèrent bientôt seuls en présence du roi. Il leur prodigua ses caresses et leur demanda de désigner une députation pour conférer avec lui sur les nouveaux privilèges qu'il voulait leur accorder. Toutefois, après la scène d'humiliation qui venait d'avoir lieu, les sentiments semblaient partagés : un membre influent du clergé rappela au roi sa promesse de ne porter aucune atteinte à la liberté, tandis qu'au contraire un député paysan l'invita, au nom de tout son ordre, à prendre en main, au moins pour six mois, tout le pouvoir qui lui paraîtrait nécessaire au bien de l'État. Pendant ce

temps, la noblesse rédigeait une protestation et une justification de ses actes.

Les journées du 18 et du 19 février 1789 se passèrent à Stockholm dans cette agitation mystérieuse et indéfinissable qui annonce et précède les grandes crises. Le roi avait déjà parlé des privilèges qu'il destinait aux trois ordres et des changements qu'il voulait faire à la constitution, et plusieurs de ses plus dévoués serviteurs s'étaient en vain récriés. Des conciliabules avaient lieu dans la ville; on allait et venait dans le château; l'aspect de quelques préparatifs militaires achevait de répandre dans la population un vague pressentiment. Le 20, en effet, on apprend que, sur un ordre du roi, le comte de Fersen, le baron de Geer et plusieurs autres membres des états viennent d'être arrêtés. En même temps la diète est convoquée pour le lendemain 21 en assemblée générale.

Le roi vint à ce *plenum*; son langage était cette fois plus modéré. Il affirma qu'il avait entièrement oublié le passé, et qu'il n'avait d'ailleurs jamais entendu faire peser sur tous la faute de quelques-uns; puis, s'adressant à toute l'assemblée, il rappela en quelques mots la nécessité de prévenir toute division ultérieure, de définir plus précisément les rapports des sujets avec le roi, et de donner enfin aux lois fondamentales la solidité et la clarté nécessaires. Ces courts préliminaires achevés, il dit qu'il avait préparé d'après ces motifs un « acte d'union et de sûreté, »

comme il l'appelait, dont il allait donner lecture. Les neuf articles de ce nouvel acte constitutif devaient s'ajouter à celui de 1772 pour augmenter la prérogative royale, et surtout pour conférer aux trois ordres du clergé, de la bourgeoisie et des paysans la plupart des privilèges réservés jusqu'alors à la noblesse. Immédiatement après cette lecture, le roi, sans laisser place à aucune délibération, demanda que le nouvel acte fût accepté. Cette manière de procéder était contraire à la constitution, mais nul ne se permit d'en faire la remarque; l'assemblée répondit par des cris confus. La proposition ayant été renouvelée, on put se convaincre que la noblesse à peu près entière la rejetait, mais que l'ordre des paysans en masse criait *oui!* avec de grandes clameurs. Quant aux prêtres et aux bourgeois, c'étaient surtout les abstentions qu'on pouvait distinguer. Gustave n'en prit pas moins acte d'un prétendu assentiment des trois ordres inférieurs, obtint la signature de leurs orateurs, et força ensuite le maréchal de la diète, président de l'ordre de la noblesse, à donner aussi la sienne, sous prétexte que le consentement de trois ordres entraînait celui du quatrième. L'acte « d'union et de sûreté, » contre lequel la noblesse ne cessa de protester dans la suite, ne figura point dans le résumé officiel des opérations de la diète, qui seule sanctionnait les résolutions des états : on ne l'imprima et on ne le publia qu'après la session, comme une simple ordonnance; mais Gustave III ne

s'était pas abstenu de l'envoyer comme loi du royaume, dès le 21 février, à l'armée de Finlande.

Restait l'affaire importante des finances, sur laquelle Gustave III rencontrait encore une opposition absolue de la noblesse. Elle refusait de voter à l'avance pour plus de deux années les subsides que les trois ordres inférieurs avaient accordés pour un temps indéterminé et jusqu'à la convocation d'une nouvelle diète; c'était lier les mains au roi et l'empêcher de se passer de la représentation nationale. Gustave, enivré par l'apparent succès de sa première proposition, résolut d'enlever ce second vote par la ruse ou par la force et de congédier les états pour le plus longtemps possible après cette nouvelle victoire. Il faut, pour avoir une idée de l'imprudence aveugle avec laquelle Gustave III se précipitait dans l'illégalité et faisait appel même à l'émeute, entendre le récit de notre ambassadeur, témoin oculaire :

« La diète, écrit M. de Pons, vient d'être terminée le 28 avril par un dernier coup d'autorité. La noblesse refusant de prolonger au delà de deux années la perception des impôts, le roi avait résolu de l'y forcer. Le dimanche 26, les suppôts de la police furent employés à réunir les artisans, garçons de métiers, portefaix, qu'elle enivra dans les cabarets des faubourgs; on les exhortait à aider le roi, qui voulait le lendemain, disait-on, soumettre enfin la noblesse. Les troupes bourgeoises furent averties de se tenir prêtes au premier

signal ; le même ordre fut donné aux régiments d'artillerie. Le lundi matin, on fit boire encore la populace, on lui donna des bâtons et on la dispersa par pelotons dans les différents quartiers, surtout près de la maison des nobles. Gustave III y vint lui-même, à onze heures ; il était arrivé en voiture avec sa suite, mais des chevaux attendaient, tout sellés, sur la place. Aussitôt que le roi fut entré, une foule énorme envahit les escaliers et les corridors. Chacun des quatre ordres était réuni dans sa chambre particulière... Gustave III se rendit à celle des nobles et prit la parole. Il déploya toute son éloquence : l'état souffrirait beaucoup de cet entêtement de vouloir fixer un terme à la perception des impôts ; le crédit serait perdu... On réfuta tous ses arguments, et toutes les fois qu'il fit sa proposition, on s'y opposa avec force. Cependant la suite du roi était entrée avec lui, et, bien qu'elle n'eût aucun droit de voter, elle criait de tous les coins de la salle. Gustave III voulait profiter de ses cris et de cette confusion pour supposer qu'on avait voté affirmativement et faire dresser la résolution ; mais un membre demanda le scrutin... Gustave s'emporta alors et dit que quiconque s'opposait devenait traître envers la patrie. On vit bien qu'il n'y avait plus de ressources contre la volonté absolue. Le roi fit rédiger la proposition par le secrétaire et nomma la députation chargée d'en aller faire part aux autres ordres, vers lesquels il se rendit à deux heures ; trois heures sonnaient quand

les trompettes annoncèrent la clôture de la diète pour le lendemain. — Ainsi Gustave III a obtenu, par les trois ordres inférieurs, la garantie de ses dettes et l'absence de tout terme à la répartition des nouveaux impôts... Gustave III a ruiné son pays : il l'a chargé de vingt et un millions de rixdales de dette. Gustave III s'est emparé par la force du pouvoir absolu et ne peut le conserver que par la force. »

Ces dernières paroles n'étaient que trop vraies. Des nobles faits prisonniers contre toute justice le 20 février, deux finalement furent enfermés dans une forteresse : premier exemple d'une punition infligée sans jugement et par la seule volonté du roi. Quant aux conspirateurs d'Anjala, si leur châtiment était mérité, il n'en fut pas moins remarqué comme le funeste indice d'un changement de caractère de la part du roi. Notre chargé d'affaires, M. de Gaussen (ce sont ici les témoins oculaires qu'il faut écouter) rend bien l'impression qu'on ressentit à Stockholm quand il manda au ministre des affaires étrangères le 10 septembre 1790 : « Je cède avec une répugnance infinie au triste devoir de vous parler de l'exécution qui a eu lieu avant-hier. Je ne m'appesantirai point sur des détails que vous auriez autant de peine à lire que j'en aurais à vous les retracer. Je me bornerai à vous dire que le colonel Hästesko a été décapité. Le baron de Klingspor n'a pas été dans le cas de le suivre, vu l'état de démence où il est tombé depuis le jour où on lui

a annoncé la confirmation de son arrêt ; son supplice est retardé jusqu'à ce qu'il soit en état de le subir. Il ne reste plus à Fredrikshof que le colonel Montgomeri et le comte de Leionstedt, dont le sort n'est pas encore décidé. Celui du général Armfelt a été d'être conduit quelques jours auparavant à Marstrand. Le général Hatsfer a été relégué pour le reste de ses jours, dans une terre qu'il a en Finlande. Un morne silence règne dans le pays ; les amis de Gustave III se sont inutilement employés jusqu'aux derniers instants pour le fléchir. Jusque-là on avait eu la plus grande peine à lui faire signer une sentence de mort. On craint les suites du calme avec lequel il a confirmé celle-ci et qu'il a conservé jusqu'à la fin. Assistant la veille à la noce d'une des dames d'honneur de la duchesse de Sudermanie, il y est resté jusque bien avant dans la nuit en montrant une imperturbable gaieté. »

Gustave III avait d'ailleurs repris immédiatement la guerre contre la Russie, toujours de concert avec ses alliés les Turcs ; mais les grands événements dont la France était le théâtre venaient en distraire son attention. Les premiers épisodes de la Révolution française lui avaient inspiré une pitié dédaigneuse, et il avait eu certainement la pensée, quand il avait accompli son second coup d'état, de montrer au roi de France comment il fallait s'y prendre pour se faire obéir. La crise révolutionnaire, en se prolongeant, allait lui inspirer de bien autres desseins, plus har-

dis encore : il nous reste à le suivre dans cette nouvelle et folle carrière.

C'est surtout aux approches des grandes crises que l'attachant intérêt des correspondances diplomatiques s'accroît et se multiplie. Elles permettent de suivre jour par jour des signes précurseurs dont le sens avait échappé jadis, et montrent, se dégageant trait par trait de la mêlée des passions humaines, l'imminente réalité. En même temps elles font comparaître les contemporains, particulièrement les hommes d'état qui les ont méditées ou écrites, et soumettent à une curieuse et suprême épreuve leurs jugements, leur perspicacité, leur conduite. Les dépêches de M. de Staël à Gustave III pendant toute la première période de la Révolution française offrent ce multiple intérêt. Sans être un éminent diplomate, M. de Staël était clairvoyant en politique. Très-attentif à des événements où sa propre famille était mêlée et d'où sa fortune pouvait dépendre, il ne manquait pas, grâce à la nombreuse clientèle de M. Necker, d'être bien informé. Il est vrai qu'il subit à certains égards l'influence de son entourage immédiat. Nul doute que madame de Staël, non contente des bulletins de nouvelles qu'elle adressait à Gustave III, n'ait saisi plus d'une fois l'occasion d'intervenir dans la correspondance politique pour défendre auprès du roi de Suède

quelque thèse qui lui était chère. Il y a telle dépêche de l'ambassadeur qui est certainement l'écho du salon de son beau-père ou celui des ardents commentateurs de l'ambassadrice. Toutefois, en dépit de cette partialité sur des points importants, la correspondance officielle qui arrivait au cabinet de Stockholm était de nature à donner de justes idées sur les approches et sur la première marche de la révolution. Entre le hardi ministre qui avait non-seulement appelé l'opinion au contrôle des finances, mais invoqué la puissance à peine soupçonnée encore du crédit, et la femme d'esprit et de cœur qu'animait aussi le vif et indomptable esprit du temps nouveau, l'ambassadeur n'était pas mal placé pour transmettre à son gouvernement une juste vue des grands spectacles auxquels il devait assister. Dès le commencement de l'année 1788, il signale de graves symptômes.

« 8 janvier : Le fanatisme se donne tous les mouvements imaginables pour empêcher l'enregistrement de l'édit du roi qui attribue les droits de citoyen aux non catholiques. L'évêque de Dol osa vendredi dernier adresser à ce sujet au roi un discours qu'il termina par ces mots : « Vous répondrez, sire, devant Dieu et devant les hommes des malheurs qu'entraînera le rétablissement des protestants. Madame Louise, du haut du ciel où ses vertus l'ont placée, voit votre conduite et la désapprouve. » Le prélat reçut là-dessus l'ordre bien mérité de se rendre immédiatement dans

son diocèse. Ces tracasseries, l'état des finances et la situation de plusieurs grandes manufactures désolées par l'importation des denrées anglaises rendent la conjoncture actuelle obscure et pénible. — 13 janvier : On assure que la reine s'est depuis quelque temps adonnée à la dévotion. Cette conversion est attribuée par les uns aux chagrins que Sa Majesté a subis l'année dernière, par les autres aux terreurs que les agitations fréquentes du bas peuple ont causées et au désir de recouvrer l'amour de la nation. — 24 avril : Les commandants provinciaux ainsi que les intendants ont reçu ordre de se rendre à leurs postes. On travaille à l'imprimerie royale avec une grande activité, et toutes les avenues sont gardées afin d'empêcher que rien ne transpire. Il y a des raisons de croire qu'on verra d'ici à peu des changements considérables. On dit que les parlements s'occupent de faire leur testament entre les mains de la nation. — 22 mai : Dans l'assemblée récente du clergé, l'évêque de Blois a proposé de demander au roi la convocation des états généraux. L'assemblée a nommé des commissaires pour prendre en considération cette importante affaire. — 28 mai : Il est impossible de prévoir l'issue de la subversion presque générale qui se prépare dans ce pays-ci. »

Après avoir noté en juin et juillet les troubles du Dauphiné et ceux de Bretagne, M. de Staël revient aux mêmes prévisions. « On souffre ici du manque d'ar-

gent, de la cherté du blé; l'autorité du roi est presque entièrement perdue par l'abus qu'en ont fait les ministres; la désunion est générale entre les différents ordres de l'État; une crise violente approche... »

Une fois la révolution engagée, les dépêches se multiplient, et il semble que l'intervention de madame de Staël y devienne toujours plus marquée. Déjà elle a écrit au roi de Suède quand M. Necker a été rappelé aux affaires, en 1788, et sa lettre a témoigné de sa passion : « Ce 4 septembre. — Sire, en d'autres circonstances, j'aurais appris avec plaisir à Votre Majesté la nomination de mon père; mais on lui remet le vaisseau si près du naufrage que toute mon admiration suffit à peine pour m'inspirer de la confiance. Puisse-t-il être digne des regards de Votre Majesté. Je suis bien sûre qu'aucun suffrage ne l'enorgueillira davantage, n'unît-il pas au sentiment que la lecture seule des gazettes a dû lui inspirer l'impression du dévouement passionné pour Votre Majesté dont M. de Staël et moi nous lui donnons le spectacle. » A partir de ce jour, elle n'a plus accepté le seul rôle de spectatrice en face des événements : son cœur y a été manifestement engagé. A partir de ce jour aussi, la correspondance de son mari paraît refléter plus directement que jamais son inspiration. L'ambassadeur de Suède raconte-t-il la célèbre séance royale du 23 juin 1789? ce n'est pas le discours de Louis XVI, ni l'ordre transmis par le marquis

de Brézé, ni la foudroyante réponse au nom du tiers, qu'il note avec soin ; c'est l'absence, la démission, le rappel du ministre des finances. Le héros de la journée, ce n'est pas Mirabeau, c'est M. Necker. Il en est tout à fait ainsi dans le chapitre des *Considérations sur la Révolution française* où madame de Staël raconte cette journée. Bientôt c'est elle-même qui adresse directement à Gustave III, le 16 août 1789, une dépêche toute politique. Il ne s'agit plus de simples bulletins de nouvelles ; il ne s'agit plus d'enregistrer les plaisirs de la cour, les anecdotes et les bons mots. Il faut défendre désormais les grands principes d'où dépendent le salut du pays, l'avenir du monde, la gloire d'un père adoré : madame de Staël prend cette fois la plume avec une égale ardeur de prédication et d'apologie.

« Sire, écrit-elle à Gustave III, Votre Majesté daignera-t-elle reconnaître les hommages d'une personne que tant d'événements malheureux, glorieux, incroyables, ont agitée depuis si longtemps ? Je me demande si mille ans se sont écoulés depuis un an, depuis un mois, depuis quinze jours, et, si je ne retrouvais pas et Gustave et sa gloire, je croirais vivre dans un autre monde. Votre Majesté aura été instruite de tous les événements, mais je doute encore du jugement qu'elle en aura porté. Je l'adopterais, je m'y soumettrais, si elle en avait été le témoin ; mais qui peut apercevoir de loin les petites causes et

les grands effets? Qui n'est pas tenté d'expliquer par des raisons imposantes des événements si terribles? Cependant moi qui les ai tous suivis, moi qui voyais ce que j'ai de plus cher au monde au gouvernail pendant la tempête, il m'est démontré qu'une intrigue de cour, soutenant les prétentions exagérées de la noblesse, qui voyait tout le royaume dans Versailles et pensait qu'on détruisait la force du peuple en renversant dans M. Necker son plus fidèle défenseur, une intrigue, dis-je, menée par M. le comte d'Artois, a tout fait. On a lié dans l'esprit du roi sa cause avec celle de la noblesse. Vainement l'exemple récent de la Suède, où Votre Majesté n'avait trouvé d'obstacles que dans ce premier ordre de son royaume, vainement la raison disait qu'il fallait fonder la puissance du roi sur sa popularité; vainement mon père dans le conseil ne cessait de répéter que derrière les six cents représentants des communes l'on devait voir des milliers d'hommes prêts à s'armer : l'on traitait avec hauteur ce qu'il fallait considérer avec sagesse, et le départ de mon père, le rassemblement des troupes, la nomination d'un ministère odieux, donnèrent un signal terrible d'un bout du royaume à l'autre. Je ne crois pas à cette conjuration dont on nous entretient sans cesse, à ce bombardement de Paris, à cet emprisonnement de tous les députés, à ces desseins aussi absurdes qu'atroces, mais je crois bien qu'on s'est flatté de disperser les états généraux, de rendre

au roi toute son autorité, et qu'on a cru que mon père, en répétant sans cesse que le roi n'en avait pas la puissance dans ce moment, se trompait sur sa véritable force. Dès que l'exil de mon père a été su, tout le royaume s'est armé. Alors, je le crois, alors des étrangers, peut-être même des Français exilés, par des projets coupables, ont profité de ces troubles, les ont fomentés, les perpétuent ; mais sans les fautes du gouvernement, sans le renvoi de mon père, jamais ils n'y auraient réussi. On fait naître une cabale, une insurrection partielle avec des mensonges et de l'argent, mais jamais un royaume entier ne se soulève sans de véritables raisons, sans des raisons frappantes pour tout le monde. En quinze jours de temps, l'aspect entier des affaires a été changé ; mon père, qui s'était sauvé de France, qui avait fui la gloire comme on fuit la honte, mon père, qui est revenu se dévouer à la France en victime du bien public, non en ambitieux de la puissance, a trouvé tous les pouvoirs anéantis ou confondus, le gouvernement de la force comme à l'origine des sociétés, une vieille nation retombée dans l'enfance plutôt que revenue à la jeunesse, un peuple corrompu qui veut adopter les institutions de l'Amérique, la liberté obtenue avant que l'esprit public soit formé, enfin une incohérence dans les idées, un contraste entre les caractères et les circonstances qui fait frémir.

« Il faut attendre d'un long temps les remèdes aux

malheurs d'un seul jour. Il faut que tous les soins de mon père tendent à relever l'autorité du roi. Si le pouvoir exécutif ne lui appartient pas en entier, si les troupes ne lui obéissent pas, ce pays-ci est perdu. Quand un gouvernement subsiste depuis si longtemps, il y a apparence qu'il est nécessaire. C'est comme les règles de l'arithmétique, dont on trouve la preuve en les renversant. Jamais mon père n'a formé le projet d'en détruire les bases. Il désirait sans doute de grandes améliorations, des améliorations devenues aussi indispensables qu'utiles en elles-mêmes ; mais, en s'y refusant lorsqu'il n'était plus temps, le roi et la noblesse ont bouleversé le royaume. Mon père a constamment supplié le roi d'accorder ce qu'il serait obligé de céder. C'est au système contraire qu'il faut attribuer l'arrogance du peuple et l'inconsidération du monarque et des grands, qu'on a vus de même tout refuser à la raison, tout abandonner à la violence. Si cet état durait, la France serait détruite, et sa dissolution serait terrible ; mais j'espère encore, j'espère que mon père la sauvera. Il fera tous les jours quelque chose de bien, il empêchera tous les jours quelque chose de mal. Si cette attente doit être trompée, il faut fuir à jamais la France. Constantinople serait un asile plus sûr qu'un pays abandonné à la liberté sans frein, c'est-à-dire au despotisme de tous. Votre Majesté me pardonnera-t-elle d'avoir eu le besoin de soumettre à ses lumières

des événements dont la gloire de mon père dépend ? Me pardonnera-t-elle de mettre un prix inestimable à une occasion de me rappeler à son souvenir ? Si le tableau terrible et philosophique que j'ai sans cesse devant les yeux rend moins sensible aux grandeurs de la vie, il ajoute au respect dont on est pénétré pour le génie. On a besoin de la gloire, on est passionné pour le succès, et quand tour à tour le despotisme et l'anarchie égalisent tous les hommes, on désire pour l'honneur de son siècle que le roi qui sait gouverner son peuple sans l'asservir, qui le contient par son pouvoir et l'anime par son exemple, ne perde rien de son éclat, et, faisant aimer encore une constitution légalement monarchique, conserve dans l'Europe une forme de gouvernement qui depuis si longtemps maintient la paix dans les grands empires.

« Il me reste à rendre compte à Votre Majesté de ma conduite personnelle. J'ai obtenu, j'ai exigé de M. de Staël qu'il fût absent pendant dix jours pour accompagner mon père dans un moment où sa vie, sa liberté du moins pouvait être exposée, car la rage de ses successeurs croissait en proportion des regrets que la France lui témoignait. J'ai osé être sûre que Votre Majesté m'approuverait. C'est avec respect, mais non sans inquiétude que je lui sou mets la conduite de M. de Staël. Je supplie Votre Majesté de continuer à le traiter avec bonté ; notre sort à tous les

deux dépend d'elle; personne n'aura plus de zèle que M. de Staël pour ses intérêts, personne dans ce moment-ci n'a autant de moyens pour exécuter ses ordres, personne dans tous les temps n'en éprouvera plus le désir. Je serais heureuse si Votre Majesté daignait avoir un sentiment particulier de bienveillance pour moi. Quelquefois je me le persuade, sans avoir d'autres raisons, d'autres droits pour l'espérer que l'attachement profond et l'admiration vraie dont je suis pénétrée pour elle. Je suis avec respect, etc.
NECKER, baronne de STAËL. »

Gustave méditait également les dépêches de son ambassadeur et celles de son ambassadrice; on le voit qui fait écrire en même temps par sa chancellerie à l'un et à l'autre. « Vous marquerez au baron de Staël, dit-il un jour dans une note au crayon, de nous faire un tableau détaillé de l'Assemblée constituante, de tous les chefs des divers partis, de leurs projets et de leurs talents, de ce qui concerne la personne du roi et de ses rapports avec la reine, avec ses frères, avec ses anciens et ses nouveaux ministres. » Et il ajoute, faisant allusion aux pages qu'on vient de lire : « Vous le chargerez de faire mes excuses à sa femme de ce que je n'ai pas encore répondu à son intéressante lettre. »

Le baron de Staël se conforma aux ordres du roi son maître en lui adressant une importante dépêche du 22 octobre, qui montre bien non-seulement de

quelle manière et avec quel détail Gustave était informé, mais aussi dans quelle voie, qui n'allait bientôt plus être celle du roi de Suède, l'ambassadeur s'engageait. L'assemblée compte, suivant lui, quatre partis bien distincts. Il place en tête ceux qu'il appelle les aristocrates : M. d'Espréménil, « ce fameux parlementaire si ardent pour la délibération des ordres, » l'abbé Maury, puis les évêques, les courtisans, tous ceux en un mot qui doivent beaucoup perdre au nouvel ordre de choses, et voudraient, pense-t-il, rétablir le gouvernement arbitraire. M. de Staël accable de reproches ce parti-là, non sans quelque raison ; mais il a tort quand il avance que les principaux chefs en sont la reine et le comte d'Artois, qu'il nomme ensemble : c'est confondre des personnes ou des époques fort distinctes. Le second parti se compose de ceux d'entre les députés qui, convaincus de la double nécessité de conserver la monarchie et de donner au pouvoir exécutif la force nécessaire pour maintenir l'ordre, vantent la constitution anglaise, le système des deux chambres et le veto absolu. Les chefs sont ici M. Mounier, le comte de Lally-Tollendal, le comte de Clermont-Tonnerre, tous les honnêtes gens de l'assemblée et les ministres du roi. Pour M. de Staël, comme pour madame de Staël et pour Necker, c'est là le seul parti honorable, le seul qui soit bien intentionné ; aussi les démocrates exagérés veulent-ils le faire proscrire. Vient ensuite

la faction du duc d'Orléans, soudoyée par l'Angleterre ; M. de Staël en estime fort peu le chef, à qui il ne reconnaît ni loyauté ni énergie. A cette faction (car il lui refuse un nom plus honorable), il croit pouvoir rattacher Mirabeau, mais seulement par des liens de circonstance et peu durables. « Le fameux comte de Mirabeau, dit-il, qui se vend tour à tour à tout le monde, qui subjugué par ses talents et son éloquence ceux-là mêmes qui le méprisent, cet homme qui dédaigne toute dissimulation, non pas à cause de la pureté de ses intentions, mais parce qu'il est sûr d'atteindre son but même après avoir révélé ses moyens, cet homme veut être ministre, et l'on entend des gens raisonnables adopter cette idée. Ce qui l'arrête, c'est qu'il ne se sent pas de force à renverser M. Necker, et il sait bien que ce ministre ne restera pas en place avec lui. Le gouvernement se flatte de le gagner, mais c'est un ouvrage qu'il faudrait recommencer tous les jours et presque toutes les heures, car son imagination mobile n'est fixée par aucun principe : il ne connaît pas même la fidélité de la corruption. Personne ne peut deviner ce qu'il dira ni ce qu'il fera. »

A Mirabeau est lié dans l'assemblée le célèbre évêque d'Autun. « Homme d'esprit, apte aux affaires, il se nuit par son ambition ; mais il est trop intelligent d'ailleurs pour vouloir entrer dans ce ministère, où M. Necker serait trop difficile à remplacer. » L'évêque

d'Autun lui-même est lié politiquement avec l'abbé Sieyès, « le plus profond logicien systématique, et plus fait pour être lu qu'entendu. Incapable d'intrigue, il s'est rendu célèbre par le courage avec lequel il a montré à l'assemblée son profond mépris pour ses délibérations et pour ses membres. »

Il est évident que le baron de Staël sert aussi plus que jamais d'organe aux idées et aux sentiments de Necker lorsqu'il désigne aussi par le nom de cabale et juge avec une extrême sévérité un quatrième parti, dont les chefs sont Duport, Barnave et les Lameth. Cette cabale n'a de talents à ses yeux que pour nuire. « Ses membres, sous prétexte d'assurer la constitution, soufflent la révolte à Paris et dans les provinces, veulent effrayer le gouvernement pour le supplanter, et ne conserveraient M. Necker, à cause de son crédit et de sa popularité, que pour l'avilir. » Duport est « un ambitieux sans moyens, frondeur enthousiaste, sans caractère ni discernement, parlant toujours de liberté et ne songeant qu'à parvenir au ministère. » Barnave, compté d'abord entre les amis de Mounier, « las de jouer un rôle subalterne dans le bien, a voulu s'en faire un premier dans le mal ; homme d'esprit, de talent et de caractère, il est devenu odieux par la dureté qu'il a montrée lors du massacre de Paris. » Le chevalier Alexandre de Lameth, « jeune, ambitieux et ruiné, d'un caractère indomptable et sans aucun talent supérieur, ne par-

donne point aux autres d'en avoir, et brigue tout ce qui l'élèverait au-dessus d'eux. » On avait longtemps assigné pour chef à ce parti M. de La Fayette, suivant M. de Staël, parce que les hommes qui le composent s'étaient ralliés naguère à lui au nom de la liberté; il était maintenant sans doute éclairé sur leur compte. « M. de La Fayette a de grandes qualités, mais sa destinée l'a porté plus haut que sa taille. Pour son malheur, ceux qui l'exaltent le gouvernement, et cependant lui seul peut sauver la France ou du moins la préserver d'une ruine totale, ayant en son pouvoir le seul simulacre de force qui subsiste encore. Le royaume dépend de la tranquillité de Paris, et celle-ci est à beaucoup d'égards entre les mains de M. de La Fayette. On voudrait qu'il fût plus maître des troupes bourgeoises, que, non content d'avoir fait partir le duc d'Orléans, il cherchât les coupables avec plus d'ardeur et ne fût pas arrêté peut-être secrètement par la crainte de trouver parmi eux de ses amis; on voudrait qu'il parvînt à procurer au roi la possibilité de sortir de Paris, afin qu'aux yeux de ses provinces il n'eût pas l'air d'un prisonnier. Enfin ceux qui connaissent le penchant de M. de La Fayette pour un gouvernement démocratique lui savent encore quelques relations avec un parti factieux, et conservent de l'inquiétude. Quant à moi, je l'ai vu si pénétré de la nécessité de rétablir l'ordre, devoir que la générosité et la fidélité lui imposaient envers le roi,

que je ne doute pas de lui. Le roi et ses ministres s'y livrent entièrement; c'est une nouvelle raison de croire à M. de La Fayette : il n'eût certainement pas accepté une confiance qu'il eût voulu trahir. »

Cette dépêche du baron de Staël est remarquable à beaucoup d'égards. Elle le montre fort bien instruit non-seulement des faits accomplis, mais encore des opinions et des tendances. Il est vrai que ce parti qu'il vient de qualifier sévèrement devait plus tard, au moins par quelques-uns de ses membres, se rapprocher de la cour, alors qu'il se verrait dépassé lui-même par des partis bien plus avancés; mais, au temps où M. de Staël écrivait, c'était en réalité une gauche inquiète et menaçante. Mirabeau les juge de même que l'ambassadeur de Suède, lorsque, dans sa correspondance avec le comte de La Marck (le vrai guide pour qui veut pénétrer l'histoire des premiers temps de la Révolution), il reproche à La Fayette son ancienne liaison avec ces pygmées dont l'active inaction, disait-il, pouvait imiter le bruit du tonnerre, mais ne le remplaçait pas. Il était un d'entre eux, ce Duport du Tertre qui, devenu garde des sceaux par l'influence des Lameth, et interrogé par son collègue Montmorin sur sa future attitude à l'endroit des complots annoncés contre Marie-Antoinette, répondait froidement, en 1790, qu'il ne se prêterait pas à un assassinat de la reine de France, mais qu'il laisserait faire, s'il s'agissait uniquement de lui dresser son

procès. En jugeant avec rigueur ce parti au lendemain des journées d'octobre, le baron de Staël ne risquait pas de se séparer des esprits clairvoyants et justes. Sa dépêche est d'ailleurs fort curieuse à comparer avec le sixième chapitre de la seconde partie des *Considérations*, intitulé : *Des divers partis qui se faisaient remarquer dans l'Assemblée constituante*. Madame de Staël s'y élève de même contre le parti des aristocrates, qui trouvait ridicule, dit-elle, cette découverte du dix-huitième siècle, *une nation*, substituée à l'ancien partage en trois ordres. Elle aussi exprime ses sympathies pour ceux qu'elle nomme les défenseurs de la constitution anglaise, parmi lesquels elle trouve les voix les plus courageuses et les plus pures. Elle sait enfin, dans la gauche de l'assemblée, discerner les forcenés démagogues des chefs élégants du parti populaire, jeunes ambitieux qui, suivant sa vive expression, attendaient pour monter sur le char de l'État que, dans sa descente rapide, il s'arrêtât à leurs relais.

M. de Staël s'était toutefois engagé personnellement, disions-nous, dans une voie qui ne devait pas être désormais celle du roi son maître. Il ne se faisait sans doute pas d'illusion sur l'apparent libéralisme, politique ou littéraire, de Gustave III. Le roi de Suède avait flatté naguère les gens de lettres, mais pour acquérir par eux un certain renom de popularité, et à condition de ne se livrer ni de se commettre. Un jour

qu'on parlait devant lui de la *Vie privée du roi de Prusse* par Voltaire, imprimée depuis peu de jours : « C'est une bonne leçon pour nous, dit-il ; voilà ce que c'est que de se familiariser trop avec des gens qui, par leur métier, ne sont pas faits pour vivre avec nous. Avec les grands on n'a rien à craindre ; on les retient toujours par les grâces et par les peines ; mais avec des hommes qui ne sont que gens de lettres, ah ! non, non¹. » Gustave s'était montré partisan chaleureux des idées philosophiques et sociales, mais à la condition que les réformes fussent accomplies sous les auspices de la royauté, dont il réservait tous les droits. Quelles qu'aient été jamais l'ardeur et la sincérité de son langage libéral, il n'a pas dépassé les limites étroites du système de l'absolutisme protecteur et éclairé ; il n'a pas un seul jour entrevu quel avenir prochain devaient enfanter les maximes du dix-huitième siècle ; la Révolution n'a été à ses yeux qu'une insurrection suivie de succès. Professant, comme l'empereur Joseph II, que son métier était d'être royaliste, il refusait déjà en 1784 à Fersen et à Stedingk la permission de porter l'ordre de Cincinnatus, qui leur avait été conféré en Amérique ; il ne comprenait pas que le roi de France eût accordé des secours à des sujets insurgés contre leur souverain légitime, et de fait madame de Staël a bien remarqué, elle aussi, que

¹ Relation du voyage de Gustave III à Paris, manuscrite à nos archives des affaires étrangères : correspondance politique de Suède.

le succès de la guerre d'Amérique a fort contribué à répandre parmi les Français les idées purement républicaines, en même temps qu'une assimilation peu juste entre une ancienne monarchie et un pays sans traditions ni passé. Quand il apprend la réunion des notables et la prochaine convocation des états généraux, Gustave III ne voit là qu'une importation ridicule et dangereuse des mœurs anglaises. Pour empêcher la prise de la Bastille, il ne fallait, suivant lui, qu'ordonner quelques charges de cavalerie, qui auraient nettoyé les rues et châtié les factieux. M. Necker surtout n'est à ses yeux qu'un charlatan. M. de Staël a beau vanter son illustre beau-père; en marge d'une dépêche du 9 juillet 1789, dans laquelle les mérites de cet homme d'état sont exaltés, je lis cette note expressive : « Il faut demander au baron de Staël quel est le véritable plan de M. Necker, car je n'en vois encore d'autre que de briller en paraissant le modérateur du royaume, cela aux dépens du roi et de la France. » La Fayette, lui aussi, a une bonne part de ses dédains, et c'est un chagrin pour le roi de Suède que ce général des Parisiens, comme il l'appelle, soit le neveu de sa fidèle amie madame de Boufflers.

Sa correspondance, pendant qu'il est encore occupé de la guerre contre les Russes, témoigne au reste de la préoccupation constante que lui causent les af-

faïres de France¹. « Les choses en France vont de mal en pis, mande-t-il au comte de Stedingk le 1^{er} août 1789. Les gardes françaises et même les gardes du corps ont fait une déclaration dans le goût de celle que fit l'armée suédoise l'année dernière. On ne sait pas quel parti le roi prendra. Le pis, dans ces occasions désespérées, c'est de ne pas prendre de parti du tout. Tout cela me fait de la peine : je ne puis quitter l'habitude de m'intéresser à ce pays et à son roi. Un sentiment entretenu pendant quarante-trois ans ne s'efface pas si vite. — 3 août : La France se bouleverse de plus en plus : M. Necker exilé, M. de Breteuil principal ministre... Avec tout cela une émeute affreuse à Paris, le feu aux quatre coins de la ville, l'arsenal pillé et les armes entre les mains du peuple ! Le tocsin de Notre-Dame sonne sur les troupes du roi : les Allemands campent au Champ-de-Mars, livrant bataille dans la ville, où il y a eu beaucoup de monde tué : voilà ce que nous apprend aujourd'hui la poste ; voilà ce qu'on fait dans la délicieuse France ; voilà le fruit de la faiblesse et de l'irrésolution ! »

Gustave savait avec quelle douleur le brave comte de Stedingk, qui combattait alors pour lui aux extrémités de la Finlande, recevait de tels messages. Aussi lui écrivait-il le 7 août, après lui avoir fait part de

¹ Voyez l'édition française de la *Collection des écrits de Gustave III*.

quelques succès remportés par un bataillon finlandais sur les Russes : « Je viens de réjouir le général suédois ; je vais affliger le colonel français attaché à la reine et à la France. » Puis suivait le récit de la prise de la Bastille : « Rien de plus affreux que ce qui s'est passé à Paris du 12 au 15 juillet : les Invalides forcés, le canon et les armes employés contre la Bastille ; cette forteresse prise d'assaut ; le gouverneur, M. de Launay, traîné par la populace à la place de Grève, décapité, sa tête portée en triomphe autour de la ville ; le même traitement fait au prévôt des marchands ; la formation d'une milice bourgeoise de 48,000 hommes ; les gardes-françaises et les Suisses réunis avec le peuple ; M. de La Fayette proclamé commandant général de la milice parisienne, les cocardes bleues et rouges arborées ; les états déclarant les ministres du roi et les agents civils et militaires de l'autorité responsables à la nation ; le roi enfin, seul, avec Monsieur et le comte d'Artois, allant à pied, sans suite, au milieu de l'Assemblée, faire presque amende honorable, et demander du secours pour apaiser les troubles : voilà comment la faiblesse, l'incertitude et une imprudente violence vont renverser le trône de Louis XVI. Je suis encore si affecté de ces nouvelles, que je crains que ma lettre ne s'en ressente. Adieu, mon cher Stedingk. »

Plus la situation violente de la France se prolongeait, plus le roi de Suède était impatient de la guerre

qui le retenait aux extrémités de son royaume. D'ambitieux projets commençaient à grandir dans son esprit. On ne s'étonne pas de cette effervescence quand on se rappelle, non-seulement quelle était sa vive imagination, mais aussi au milieu de quelles circonstances la Révolution française le surprenait. Au mois d'août 1788, nous l'avons vu, une conspiration formée contre lui par une grande partie de la noblesse avait ruiné le succès de sa première campagne contre les Russes. Il s'en était vengé, pendant la diète du commencement de 1789, par un second coup d'état dirigé contre l'aristocratie suédoise. Gustave était donc triomphant malgré ses témérités, lorsque les courriers de France venaient lui apprendre coup sur coup les désastres de Louis XVI. Sa vanité se nourrissait de cette comparaison. Il se vantait, lui, d'avoir sauvé deux fois son peuple de périls qu'il ne craignait pas d'assimiler à ceux de notre pays. S'il eût été à la place de Louis XVI, il aurait, en un tour de main, conjuré tous les dangers : de ce sentiment à une pensée de solidarité entre tous les souverains, au nom de laquelle Gustave allait rêver la gloire de relever et de raffermir le plus beau trône de l'Europe, il n'y avait pas loin, et c'était au milieu de ces réflexions que, se rendant compte parfois de sa propre faiblesse, il se prenait à souhaiter d'avoir pour alliée cette même Catherine II qu'il combattait hier encore. « Si elle était roi de France, s'écriait-il,

que de grandes choses nous ferions ensemble! »

La négociation qu'il avait offerte à l'impératrice n'avait amené qu'une paix provisoire, signée à Verelä le 15 août 1790, et qu'il s'agissait de convertir ensuite en un traité définitif. Gustave III n'attendit pas même l'entière conclusion des hostilités pour offrir un refuge à l'émigration française, tant c'était à ses yeux un insigne honneur pour la Suède et pour lui-même de tendre une main secourable aux petits-fils de Louis XV. Il écrivit en ce sens au comte d'Artois et au prince de Condé, qui avaient quitté la France dès le lendemain de la prise de la Bastille. Le baron de Staël, stupéfait, l'informa, le 1^{er} novembre 1789, que sa lettre au prince de Condé courait Paris et qu'on la lisait publiquement dans les clubs; mais il ne déplaisait pas à Gustave de se désigner dès lors aux partisans de la Révolution comme leur adversaire déclaré. Les réponses qu'il reçut des princes étaient bien de nature à exalter encore son zèle. Le comte d'Artois lui disait : « Je ne saurais exprimer à Votre Majesté la vive sensibilité dont j'ai été pénétré en recevant la lettre que le baron de Rehausen m'a remise de sa part. La générosité et la reconnaissance sont les vertus des grandes âmes, et j'étais bien sûr de les trouver dans celle de Votre Majesté. En quittant la cour du roi mon grand-père, Votre Majesté n'a pas tardé à déployer les grandes qualités qui la caractérisent, et qui la rendront toujours digne du grand

nom qu'elle porte. Je n'ose ni ne puis me comparer à Votre Majesté que par le désir brûlant d'acquérir une juste gloire. Pourquoi faut-il que la politique s'oppose en ce moment aux souhaits les plus chers à mon cœur? Ayant Votre Majesté pour modèle, je ne connais rien de noble et de grand à quoi je ne puisse aspirer; mais Votre Majesté a l'esprit trop juste pour ne pas sentir les motifs qui me forcent à refuser les offres flatteuses qu'elle m'a faites. Reçu, traité comme un fils dans la cour du roi de Sardaigne, c'est là que je dois fixer mon séjour jusqu'au moment où il me sera permis de rentrer dignement dans ma patrie et d'aspirer justement à l'espoir de la bien servir; mais j'ose supplier Votre Majesté d'être persuadée que je n'oublierai jamais la reconnaissance que je lui dois, et que les sentiments tendres et respectueux qu'elle m'a inspirés ne finiront qu'avec la vie. Je suis, monsieur mon frère, etc. CHARLES-PHILIPPE. — Au château de Montcallier, le 12 octobre 1789¹. »

La réponse du prince de Condé, datée de Turin, 16 octobre², égalait, si elle ne la dépassait pas, celle du comte d'Artois en témoignages de reconnaissance et d'admiration: Si quelque chose pouvait consoler un Bourbon des malheurs de la France, c'était sans aucun doute l'intérêt d'un grand roi tel que Gustave. Il eût été doux au prince d'admirer de plus près des

¹ Papiers d'Upsal, tome XVI, n° 51.

² Même recueil manuscrit, n° 62.

vertus manifestées avec tant de grâce et de dignité; mais il devait, dans un temps si critique pour sa patrie et pour son roi, se tenir à portée d'en recevoir des nouvelles, jusqu'au moment où il lui serait permis de rentrer en France d'une manière qui convînt à sa naissance et à la pureté de ses sentiments. La vieille comtesse de Boufflers refusa, elle aussi, un asile dans le Nord, mais demanda sans façon une pension annuelle de douze mille francs; sans pouvoir affirmer que le maigre trésor du roi de Suède ait offert à la comtesse un tel secours, nous trouvons, à la date du 10 mai 1790, une lettre où elle remercie le roi de ses bienfaits.

Gustave III n'avait pas tardé non plus à offrir le secours de ses armes, mais tout d'abord sans se compromettre. Dès l'automne de 1789, le baron de Taube, qui possédait son intime confiance, vint aux eaux d'Aix-la-Chapelle pour guérir une blessure qu'il avait reçue pendant la guerre de Russie, et entama aussitôt avec les représentants de Louis XVI de secrètes négociations. Le traité d'amitié et de subsides conclu entre les deux cours le 1^{er} juillet 1784, pour six ans, devait bientôt expirer; le négociateur suédois offrait de le renouveler; la Suède enverrait dès le printemps suivant dans la Manche une escadre auxiliaire de douze à quinze vaisseaux de ligne, à la condition que la France augmentât les subsides et rompît son alliance avec l'Autriche. Taube ne put qu'échan-

ger quelques paroles à ce sujet avec les chefs de l'émigration, et le jeune comte de Fersen dut poursuivre l'affaire en secret auprès de Louis XVI.

Les journées d'octobre paraissent avoir produit sur Gustave III une profonde impression, et forment le point de départ de ses efforts déclarés contre la Révolution française. Cela ne doit pas nous étonner : ces journées offrent en effet le premier exemple de la violence populaire s'attaquant, jusque dans Versailles, aux personnes royales, et les privant désormais, ainsi que l'Assemblée constituante elle-même, de leur liberté; le 5 et le 6 octobre, a dit madame de Staël, marquèrent l'avènement des Jacobins; les esprits sensés ne pouvaient plus s'aveugler, à partir de ce triste épisode, sur la nécessité d'organiser la résistance. En marge de la dépêche qui lui apprenait ces troubles, Gustave a écrit de sa main, le 22 du même mois : « Il me paraît qu'il est essentiel d'avertir M. de Staël de la conduite qu'il doit tenir, si la personne du roi vient à être ouvertement violentée, ou si, la cour se sauvant de Paris, cette ville entre en guerre ouverte avec son roi. Dans l'une et l'autre occasion, il ne doit pas se séparer de la personne royale, auprès de qui il est accrédité. Dans le premier cas, il doit rester absolument passif vis-à-vis de ceux qui, après avoir enfermé leur souverain, usurperaient l'autorité; mais je lui ordonne expressément de rendre en secret au roi et à la reine, au dauphin

et aux enfants de Louis XVI, tous les services que les circonstances peuvent permettre. Dans le second cas, il doit sortir de Paris, si cela lui est possible, et, s'adressant au ministre du roi, demander dans quels lieux le prince souhaite que l'ambassadeur accrédité par moi près de sa personne doive se rendre. Il laissera un secrétaire à Paris pour m'informer des événements qui se passeront dans cette ville. Je veux donner l'exemple aux autres rois de respecter leur égal dans le malheur. »

Peu de temps après, il écrit directement à la reine et probablement aussi au roi de France. La réponse de Marie-Antoinette, qui se trouve conservée dans les papiers d'Upsal¹, est datée du 1^{er} février 1790, et présente un noble mélange de résignation avec un reste d'espoir :

« Monsieur mon frère, j'ai été bien touchée de l'amitié et de l'intérêt particulier que Votre Majesté veut bien me témoigner dans sa lettre du 22 décembre. Les malheurs inévitables du plus beau royaume possible aggravent nos peines chaque jour. Il faut espérer que le temps et surtout la conviction ramèneront l'esprit et le cœur des Français à sentir qu'ils ne peuvent être heureux qu'en se ralliant sous les ordres et le gouvernement d'un roi juste et bon, et quel autre trouveront-ils jamais, j'ose le dire, qui sache plus sacrifier ses intérêts personnels pour la

¹ Tome XVI in-quarto, n° 44. Autographe.

tranquillité et le bonheur de son peuple? Mes enfants sont bien reconnaissants du souvenir de Votre Majesté, et, pour moi, je vous prie de ne jamais douter que je partage bien sincèrement tous les sentiments que le roi vous témoigne dans sa lettre. Vous connaissez depuis longtemps ceux que je vous ai voués et la haute considération avec laquelle je suis, monsieur mon frère, de Votre Majesté la bonne sœur. **MARIE-ANTOINETTE.** »

Ce n'était pas le dessein de Gustave III de s'en tenir à de vaines offres de services. Pour obtenir d'utiles résultats de ses démarches, il s'adressa en même temps aux grandes cours étrangères, spécialement à celle de Russie. L'affaire du pavillon national lui parut offrir une excellente occasion d'engager Catherine II. On sait que la cocarde puis le drapeau tricolores avaient commencé d'être adoptés dès le mois de juillet 1789, excepté dans la marine. Une insurrection qui éclata l'année suivante à Brest, à bord de l'escadre revenue des colonies, donna lieu de proposer à l'Assemblée nationale la substitution des couleurs nationales au pavillon blanc, resté en usage sur nos vaisseaux. On se rappelle que Mirabeau, avec des paroles tonnantes, fit adopter cette réforme dans la séance du 21 octobre 1790, en y ajoutant cet amendement, que les matelots remplaceraient désormais le cri de *vive le roi!* par celui de *vivent la nation, la loi et le roi!* Le nouveau décret fut presque aussitôt notifié aux diverses puissances maritimes, notamment

à la Russie et à la Suède. Le chevalier de Gaussen, notre chargé d'affaires à Stockholm, remit dès le commencement de janvier 1791 entre les mains du gouvernement suédois une instruction imprimée, pour être, avec le consentement du roi de Suède, communiquée à la marine royale marchande; le même document parvenait dans le même temps à Pétersbourg. Gustave conçut aussitôt l'espérance de pouvoir concerter sa réponse avec celle de Catherine, et de l'entraîner à former cette ligue du Nord à laquelle sa vive imagination réservait la gloire d'étouffer la Révolution française. Un plan une fois arrêté entre les deux cabinets de Stockholm et de Saint-Pétersbourg, on aurait aisément l'adhésion de celui de Copenhague. Gustave en écrivit lui-même, dès le 21 janvier, à son représentant auprès de l'Impératrice. Il était indispensable, suivant lui, que les trois puissances maîtresses de la Baltique répondissent par un formel refus; il fallait effrayer par l'imposante réunion de ces réponses « les démagogues qui osaient si audacieusement insulter à tous les souverains dans la personne du roi de France. » Il ajoutait dans cette lettre, destinée à être communiquée à Catherine II : « Admettre le pavillon national dans nos ports, ce serait montrer aux peuples un signe de révolte et de succès démagogique; ce serait du moins reconnaître hautement la légitimité des attentats de l'assemblée usurpatrice; ce serait donner son approbation à un

succès d'un exemple si dangereux, surtout dans un moment où il est de notoriété publique qu'une association s'est formée en France pour la propagation des funestes doctrines qui, en renversant le trône de Henri IV, ont bouleversé toute la monarchie, et lorsqu'on en a déjà ressenti les insinuations en Saxe et dans plusieurs endroits en Allemagne, où des Français ont été pris et punis. Je sais que les sujets qui vivent sous la domination de l'impératrice, gouvernés avec autant de bonté que de gloire, ne peuvent que sentir leur bonheur; mais on connaît aussi la force de l'enthousiasme, le danger des exemples et l'épidémie des effervescences populaires, épidémie qui vient de s'étendre du fond de l'Amérique sur la France... Ma proposition serait donc que les ministres des cours du Nord remissent ensemble et le même jour à Paris une note au ministre des affaires étrangères, conçue dans les mêmes termes, déclarant qu'on ne recevrait et ne reconnaîtrait d'autre pavillon français que celui qui, de temps immémorial, a été reconnu pour tel, — qu'on ne souffrirait pas qu'aucun vaisseau quelconque en portât d'autre, et que, comme chaque puissance est maîtresse chez elle, on ne doutait pas que le roi de France ne prévînt par ses ordres les désagréments que ses sujets éprouveraient, s'ils contrevenaient à cette résolution prise par toutes les puissances maîtresses de la Baltique¹... »

¹ Archives royales de Suède.

Gustave terminait en donnant lui-même un projet de note qu'il proposait à la signature de l'impératrice. On voit que l'initiative et la confiance ne lui faisaient pas défaut : déjà il se voyait à la tête d'une armée suédo-russe ; il domptait les factions au dehors comme il les avait domptées au dedans ; il sauvait de l'anarchie le plus beau royaume de l'Europe, rétablissait Louis XVI et raffermissait en même temps tous les trônes ébranlés. Il ne lui manquait, pensait-il, pour accomplir une œuvre si grande, que des armées suffisantes et de l'argent : la coopération de la Russie lui donnerait tout cela ; il y ajouterait l'appoint du génie politique et militaire... Voyons cependant comment Catherine II accueillait ses premières ouvertures à ce sujet, et quelle distance il y avait encore de ses espérances à la réalité.

Nous devons ici, pour faire comprendre quelles sortes d'obstacles attendaient le roi de Suède dans ses premières tentatives de croisade contre la France, observer une autre négociation par laquelle il se trouve, au même moment, lié au cabinet de Pétersbourg, et qui, venant entraver ses hardis desseins, nous permet d'observer à l'aise les deux souverains du Nord dans l'attitude qu'ils conserveront à l'égard de la Révolution française : l'un, Gustave III, engagé tout d'abord jusque dans les rangs les plus avancés

par son ardeur inconsidérée et son incessant besoin de paraître, mais toujours retenu par l'insuffisance des moyens; l'autre, Catherine II, prodigue de flatteries et de conseils temporisateurs, mais poursuivant en silence les seuls plans de son inflexible politique, jusqu'à ce que son heure soit venue.

Nous avons laissé les affaires du Nord de l'Europe au moment où le roi de Suède, pour se débarrasser de la guerre qui l'occupait contre la Russie, avait signé la paix de Verelä, le 15 août 1790. Ce n'était là pourtant, disions-nous, qu'une paix temporaire, une sorte de trêve, qu'il fallait convertir en un traité durable. Le règlement de la frontière commune en Finlande était surtout chose grave pour l'un et l'autre cabinet. Pour les Russes, quelque progrès en avant, l'acquisition de quelques villages, assurant une meilleure protection à leur capitale, serait un gage certain de progrès ultérieur. Quant aux Suédois, toute cession nouvelle de territoire en Finlande serait de leur part un pas de plus en arrière sur cette pente fatale dont les funestes paix de Nystad en 1721 et d'Abo en 1743 avaient été les premières étapes. En vue d'une négociation si importante par elle-même, et qui en devait préparer une plus considérable encore, Gustave III avait désigné comme son envoyé extraordinaire ce même comte de Stedingk naguère si bien accueilli par Louis XVI et Marie-Antoinette, et qui venait de supporter avec une bravoure et un en-

train héroïques le principal poids de la pénible guerre suédoise sur la frontière russe. Stedingk se résigna difficilement à une mission qui allait le retenir longtemps éloigné et de la Suède et de la France ; mais il avait eu l'honneur de battre les Russes, et c'était un motif, lui écrivait Gustave III, pour qu'il rencontrât auprès d'eux beaucoup de considération et de crédit. Nous avons remarqué, lorsque nous rencontrions naguère Stedingk avec son ami Fersen en faveur à Versailles, qu'il écrivait avec beaucoup d'esprit et de facilité dans notre langue, et nous l'avons vu esquisser habilement quelques scènes où Marie-Antoinette figurait ; sa négociation auprès de Catherine II va lui suggérer encore d'intéressants récits, qui ne nous écarteront pas de notre sujet, puisqu'ils nous découvriront une des scènes où Gustave fit discuter un instant nos propres destinées.

Le compte rendu de la première audience qu'eut Stedingk à Pétersbourg lui est déjà l'occasion d'une curieuse dépêche : « J'y fus en *focchi*, écrit-il le 22 septembre 1790. Après un quart d'heure d'attente, je fus introduit dans la salle d'audience. L'impératrice, superbement mise, rayonnante de diamants, se tenait auprès d'une croisée dans l'enfoncement de la pièce, non loin du trône, ayant M. d'Ostermann (son ministre des affaires étrangères) un peu de côté, derrière elle. Le cœur me battait ; cependant je vins à bout de mon compliment. J'oubliais de lui baiser la

main, mais M. d'Ostermann m'ayant fait signe, je réparai cela en appuyant d'autant mieux. L'impératrice répondit elle-même, fort lentement et avec de petites pauses, qu'elle n'avait pas moins de joie que Votre Majesté de voir finir une guerre qu'elle voudrait n'avoir jamais existé, etc., etc. Après cela vinrent les questions sur la santé, sur le voyage de Votre Majesté, sur son arrivée à Stockholm. Elle me parla de la France, du régiment de Royal Suédois, de la bonne conduite qu'il avait tenue pendant les troubles, des fatigues que j'avais dû essayer en Finlande, et qu'elle a dit depuis être écrites sur mon visage, remarque dont je ne me soucie pas infiniment. Après tout ce grand œuvre, qui m'a plus coûté qu'une affaire contre les ennemis de Votre Majesté, je fus conduit par le prince Galitzin, gentilhomme de la chambre, à l'Ermitage par les galeries de l'intérieur... On me plaça, au spectacle, sur le banc des autres ministres. La salle est belle, agréable et commode. On donnait *Tancrède*, dont on a changé le dernier acte, en ôtant la tuerie, que l'impératrice n'aime pas. *Tancrède* se porte bien et épouse Aménaïde. Ce rôle d'Aménaïde fut représenté par mademoiselle Soulier, qui est devenue bien bonne actrice depuis que je l'ai vue à Strasbourg. Aufrène¹ n'était plus que l'ombre de lui-même, *Tancrède* médiocre, et tout le reste très-mauvais... »

¹ Un des acteurs français de Pétersbourg.

Ne voilà-t-il déjà pas notre demi-Français, et ne reconnaît-on pas bien vite que c'est à Gustave III qu'il écrit ? A ce roi épris du théâtre, il en parle en homme expérimenté, qui sait comparer les différentes scènes et suivre, parmi les acteurs, les principaux sujets. La description des cérémonies et fêtes de la cour moscovite ne sera pas non plus indifférente au roi de Suède, qu'anime toujours un secret désir d'émulation à l'égard de son orgueilleuse voisine ; enfin le terme de comparaison, le vrai modèle est toujours la France, dont le souvenir revient sans cesse dans les dépêches de Stedingk, soit pour rappeler les beaux jours d'autrefois, soit pour déplorer les présents malheurs.

Cependant trois ou quatre mois s'écoulaient sans que Stedingk, distrait sans doute par les premiers soins de son installation et par les fêtes perpétuelles de l'Ermitage, ait pu engager une discussion sérieuse relativement à la négociation dont il est chargé. En février 91, Gustave III lui adresse une lettre sur ce sujet, destinée à être montrée à l'impératrice et à lui rappeler quelques semblants de promesses : peut-être d'ailleurs les retards sont-ils le fait des ministres et fera-t-on mieux de recourir à Catherine même. Comment l'aborder cependant ? comment échapper à la surveillance inquiète des courtisans qui l'entourent et qui prétendent ne laisser pénétrer vers la toute-puissante souveraine d'autre influence que la leur ? Stedingk prend son parti : sans en avertir les minis-

tres, et se servant du plus intime entourage (le favori en titre était alors M. de Souboff), il fait passer à l'impératrice un billet avec la lettre de Gustave III. Il ne tarde pas à être mandé.

« ...Le cœur commençait à me battre, dit-il dans sa dépêche du 14 février, en songeant à l'importance de cette entrevue. M. de Souboff ouvrit les portes de l'appartement où était l'impératrice, traversa cet appartement et disparut. L'impératrice, en négligé, s'inclina, s'assit sur un petit divan, et me fit signe de m'asseoir sur une chaise qui était placée à côté. Elle posa ma lettre sur une table devant elle, et plaça ses lunettes dessus. Son air et son maintien étaient graves, et le devinrent toujours davantage. Ce n'était pas un entretien familial comme je l'aurais voulu, mais une conversation politique entre une grande souveraine et un apprenti ambassadeur. « Le roi, me dit-elle, se plaint et n'est pas content de moi. — Je demande pardon à Votre Majesté ; le roi ignore la démarche que j'ai faite : il n'y a que la confiance sans bornes... — Vous avez bien fait, monsieur, je vous remercie. Je vous parlerai à cœur ouvert. Vingt-huit ans de règne n'ont pas laissé croire, je pense, que je manque à ma parole ; je n'y manquerai jamais (Sa Majesté mit à cela une expression rare). Cependant le roi est inquiet... — Le roi, madame, est dans une situation à l'être... — Je vous demande, monsieur, de m'écouter. Les articles dont on est convenu

à Verelā sont le règlement des frontières, l'envoi des ambassadeurs, le projet d'une alliance. Tout cela est prêt à s'exécuter. — Je croyais, madame, qu'il avait été question aussi de secours pécuniaires... — Comme une suite du traité à conclure, monsieur. — Un traité, madame, est long à faire; une lettre de change est de suite envoyée. — Je croirais, monsieur, offenser le roi; on n'a jamais rien prononcé là-dessus. Je compte sur les sentiments du roi et sur sa sagacité; il est trop éclairé pour ne pas voir que, la France n'existant plus politiquement, la balance penche en notre défaveur. » Il s'ensuivit un long et beau discours politique pour prouver d'un côté l'espèce de despotisme et de dictature que les cours alliées s'arrogeaient, de l'autre le beau rôle réservé à Votre Majesté en s'unissant avec l'impératrice. Sa Majesté s'anima beaucoup et déclama un peu en parlant. « Je ferai tout ce que je puis, dit-elle, pour avancer cet ouvrage salulaire; mais d'où vient que le roi s' imagine qu'on me trompe? Ai-je donné des preuves de faiblesse? Je suis maître chez moi, monsieur; je défie qui que ce soit, monsieur, d'aller contre mes ordres. — Madame, il est certain... on n'oserait jamais; on ne pourrait pas, le roi mon maître sait très-bien... » L'impératrice avait changé de visage : « Je vous prie, monsieur, de tranquilliser le roi; priez-le de ne pas s'impatienter. Eh! que craint-il? Que j'aie de la rancune? non pas, sur ma parole. Que je veuille le dé-

tacher de ses liaisons pour l'isoler et m'agrandir à ses dépens? Je vous donne ma parole que non. Je vous dirai bien plus, monsieur de Stedingk, si le roi me faisait la guerre, je ne ferais que me défendre. — Ah! madame, Dieu garde d'une telle pensée! Pour moi je sens que je ne pourrais jamais plus me battre contre Votre Majesté. — C'est seulement pour vous dire que je ne me défie pas du roi. On dit qu'il arme, qu'il recrute son armée, qu'il fait construire des vaisseaux. Eh bien, j'espère que ce sera plutôt pour moi que contre moi... Mais on m'attend; adieu.» L'impératrice s'en alla par la porte par où s'en était allé M. de Souboff; moi, je repris tristement le chemin de ma maison, fort mécontent d'avoir si peu avancé les affaires par une démarche aussi hardie, aussi singulière que celle que je venais de faire. Ce qui m'était prouvé, c'est que nous autres particuliers avons un grand désavantage en ces sortes d'occasions. Sans compter ce que la grandeur a d'imposant, quand elle le veut, les souverains disent ce qu'ils veulent, et nous ce que nous pouvons. S'ils ne peuvent exercer leur toute-puissance sur notre opinion, ils la tiennent captive, et s'ils commencent à manquer d'arguments, ils nous renvoient. »

Voilà un second récit qui ne manque pas non plus de relief; il nous peint au naturel le diplomate dans l'embarras, en ayant conscience et maugréant contre les liens dont sa puissante et malicieuse interlocutrice

l'enchaîne en feignant de le bien traiter. On suit les progrès de sa mauvaise humeur ; on l'entend, au sortir de l'audience, pester contre l'impératrice, contre lui-même, contre son métier, et puis se résigner : « Enfin, sire, j'aimerais mieux me battre avec ces gens-ci que de négocier avec eux ! mais ils me feront perdre entièrement la tête, ou ils contenteront Votre Majesté, à peu de chose près, si elle veut leur faire grâce pour les formalités et les lenteurs. »

Que voulait obtenir le négociateur suédois ? des subsides et un règlement de frontière laissant à la Suède deux places importantes, Nyslott et Hogfors. Gustave, impatient, ne se faisait pas faute d'élever de temps à autre la voix, sous le prétexte que les puissances alliées, c'est-à-dire l'Angleterre et la Prusse, lui adressaient, disait-il, des offres magnifiques s'il voulait s'adjoindre à elles au lieu de traiter ailleurs. Ce qui était vrai, c'est que son alliance appartiendrait au plus offrant, mais qu'on ne s'empressait pas d'enchérir. Catherine II savait fort bien à quoi s'en tenir sur ce point. Toutefois, encore occupée de sa guerre contre les Turcs, ces alliés naturels de la Suède que la Suède négligeait si fort, elle avait de nouveau presque toutes ses armées occupées vers le Danube, et se trouvait hors d'état, aussi longtemps que durerait cette diversion, de mépriser l'Angleterre et la Prusse et d'imposer à Gustave III un règlement de frontière tout à l'avantage de la Russie. Il lui importait donc,

jusqu'à ce qu'elle se fût dégagée au sud-ouest, de traîner en longueur la négociation avec Gustave, et de lui faire prendre patience en lui opposant tantôt quelques froideurs calculées, tantôt de trompeuses caresses. Quand le temps serait venu où elle aurait les coudées franches et pourrait parler net, la négociation finirait d'un mot. Voilà tout le manège en présence duquel le brave Stedingk, peu fait pour ce martyre, devait exercer sa longanimité : son désir de terminer le plus tôt possible et de retourner en France, où se jouait alors une bien autre partie, sa crainte de rester longtemps dans ce Pétersbourg maudit, et surtout d'y être voué aux fonctions d'ambassadeur, ses lueurs d'espérance quand il pouvait atteindre un moment l'impératrice ou bien un des influents ministres, et puis ses déceptions à chaque fin de non-recevoir, son dépit enfin de se sentir *enguirlandé* malgré lui alors qu'il pénétrait le jeu de ses adversaires sans parvenir à ouvrir les yeux à son roi, tout cela forme l'intérêt de cet épisode diplomatique, bien conté dans notre langue par celui-là même qui en était un personnage principal.

Entre autres sujets d'embarras, Stedingk ne savait pas trop sur qui, dans cette cour moscovite, il devait faire peser l'effort de sa négociation. L'impératrice était absolue, à la vérité ; mais son entourage, en bien des cas, la gouvernait. Quelques-uns de ses ministres passaient pour être ainsi tout-puissants, à con-

dition toutefois que quelque courtisan plus intime ne fût pas, en un moment donné, mieux accueilli. Rien de plus variable que cette cour despotique, où les volontés suprêmes flottaient au gré des caprices d'une femme et d'un favoritisme souvent éhonté. Au mois de mars 1791, peu de temps avant sa mort, le prince Potemkin revient de l'armée contre les Turcs. Favori de l'impératrice et victorieux dans la campagne, où il faisait merveille, il allait être sans doute plus que jamais puissant. « Tout ce qui brillait avant lui est éclipsé, écrit Stedingk ; la Russie est à ses pieds. » D'incroyables fêtes célèbrent sa présence ; toute affaire est arrêtée ; on doit donc attendre la fin de cette effervescence pour parler à nouveau de négociation. Le premier moment passé, les ministres continuent de ne compter évidemment pour rien, et c'est à Potemkin personnellement qu'il faut qu'on s'adresse. Gustave n'hésite donc pas à écrire, comme il avait fait tout à l'heure pour l'impératrice elle-même, au tout-puissant favori. Stedingk a raconté le résultat de cette nouvelle démarche dans une dépêche du 3 avril, qui offre à la fois une excellente peinture de mœurs et une curieuse situation diplomatique :

« Sire, le prince Potemkin, bien qu'il me traite avec une bonté particulière, et qu'il m'ait prié de le regarder comme son parent, comme son frère (il est vrai que cela était dit lorsqu'il avait une petite pointe de vin), bien qu'il ne cesse de me répéter que tout

ce qu'il désirerait serait de me voir ambassadeur ici, ce prince, qui veut absolument que je prenne toute confiance en lui, ne m'en inspire aucune. Non pas que je ne sois convaincu qu'il est bien intentionné envers Votre Majesté et flatté des égards qu'elle lui témoigne ; mais il veut tout faire, et ses plaisirs, ses goûts, ses caprices sans nombre viennent toujours à travers les affaires les plus importantes. Lorsqu'il reçut la lettre de Votre Majesté, il me prit à part à un bal où nous nous trouvions ensemble. Il me dit qu'il n'avait pas cette lettre sur lui, mais qu'il me la montrerait le lendemain, qu'il me mènerait faire un petit dîner d'amis dans sa maison des gardes à cheval, où, par parenthèse, il a déjà fait une dépense de 150,000 roubles pour donner une fête à l'impératrice après Pâques ; que nous y serions à notre aise et pourrions causer librement d'affaires. J'arrive chez lui (en ville) à l'heure marquée, chargé de papiers et transporté de joie d'avoir une si bonne occasion de tout finir. Je trouve l'Altesse extrêmement affairée, au point de ne pouvoir recevoir que moi (ses antichambres étaient remplies de monde). Et de quoi s'agissait-il ? D'arranger une salle de bal dans son appartement du château, qu'il a déjà changé en entier trois fois depuis qu'il est ici. Il me remet la lettre de Votre Majesté, puis me fait promener par cinquante appartements, me fait tout voir, tout admirer, me demande le secret, m'embarque avec lui dans sa

voiture, ne me parle en chemin que de la Crimée, de sa flotte de la mer Noire. Nous arrivons; je trouve les apprêts d'une fête; nous parcourons ce palais immense, entourés d'ouvriers et d'officiers de la suite du prince. Il commence à s'ennuyer; dit un mot: aussitôt deux cents musiciens placés dans la voûte du grand salon exécutent un air de Sarti et n'ont que nous deux pour auditeurs. Le prince est transporté, au troisième ciel; cent personnes arrivent les unes après les autres. On danse, on répète un quadrille qu'on dansera le jour de sa fête, de vingt-quatre couples habillés à la moldave avec la plus grande magnificence, aux frais du prince. On déjeune à trois heures après midi et puis on se retire à neuf heures du soir, sans qu'il y ait eu moyen de fixer l'attention du prince un seul moment sur la Suède, sur une affaire quelconque, malgré tous mes soins pour le rappeler à mes moutons! Tel est cet homme, sire, qui gouverne l'empire, qu'il faut fixer, qu'il faut captiver, et qui me donnera plus de besogne que toutes les impératrices ensemble. Il lui prit fantaisie l'autre jour de nous mener dîner soixante personnes chez un de ses paysans serfs, qui a acquis de la fortune en louant des chevaux et par des entreprises de bâtiments. Ce repas et l'honneur de régaler son maître coûta entre six à sept mille roubles à ce malheureux, qui se tint avec toute sa famille à la porte de sa maison, pour recevoir ses hôtes à la descente de la voiture, et ne parut dans

les appartements que pour nous servir à boire, un genou en terre. »

Gustave III contenait difficilement l'impatience que lui causaient les retards volontaires de la cour de Russie. Le croira-t-on ? Ce n'étaient plus seulement les affaires de France auxquelles il voulait se livrer tout entier ; depuis deux années, il avait en tête de se faire décerner la couronne de Pologne ! Tandis qu'il s'apprêtait à défendre vers l'occident les droits de la royauté contre la révolution française, il voulait prendre en main, vers l'orient, la cause d'un peuple dont les puissants voisins, qui s'appelaient la Russie, la Prusse et l'Autriche, menaçaient les dernières libertés. Déjà la cour suédoise, pour lui plaire, adoptait une partie du vêtement polonais. Quelques mois plus tôt, un de ses intimes conseillers lui avait proposé sérieusement un plan de partage de l'empire russe ¹.

En attendant l'occasion favorable, il fallait se résigner à traiter avec Catherine II. Aux instances de son roi pour qu'il pressât la négociation toujours pendante, Stedingk répondait par de nouveaux stratagèmes : « Je devais déjeuner demain chez le prince Potemkin, écrit-il, mais je n'irai pas, étant résolu d'être malade quelques jours pour avoir occasion de lui écrire et pour voir s'il y aurait moyen

¹ Lettre du baron de Taube à Gustave III, 31 janvier 1790. Papiers d'Upsal.

par là de fixer son attention sur les affaires pendant quelques instants. » Et il adressa en effet au prince cet agréable billet : « Mon prince, privé par un accès de fièvre de l'honneur de vous faire ma cour aujourd'hui, permettez-moi de vous adresser deux lettres, l'une du roi, l'autre du baron Armfelt. Votre Altesse verra qu'elles ne sont écrites que pour moi ; mais je me livre à elle avec toute la confiance que l'élévation de son caractère et les bontés dont elle m'honore m'inspirent, persuadé d'ailleurs que les avantages d'une union intime entre la Suède et la Russie ne peuvent échapper à son génie pénétrant. Le roi n'a point perdu ce grand objet de vue un instant, depuis la signature de la paix : toutes ses démarches font foi de sa sincérité à cet égard. Cependant, depuis six mois, rien n'est plus avancé que le jour de mon arrivée ici. Il ne s'agit que de l'échange de quelques rochers, de quelques points déserts qui, militairement parlant, ne sont d'aucune importance... »

Stedingk crut avoir bien réussi par ces lignes insinuanttes lorsqu'il obtint, quelque temps après son message, la promesse de l'entretien souhaité ; mais ce n'était pas tout que d'avoir l'audience : le prince, comme l'impératrice, quoique par un autre procédé, échappait dans l'entrevue même. Comment saisir un homme qui écoutait à peine, gémissait de concert avec l'infortuné diplomate, et, sans cesser d'être caressant, fuyait toute discussion ? « Il m'a

parlé d'abord longuement, écrit Stedingk, de sa passion pour Votre Majesté ; il a maudit les lenteurs des ministres, et s'est moqué d'eux. Nous avons parlé ensuite du danger pour la Russie d'une alliance de la Suède avec la Prusse : « Il ne tient qu'à l'impératrice, ai-je dit, d'éviter ce danger ; mais encore une fois devez-vous regarder à l'argent ? Vous en jetez tant ! — Eh ! que fait l'argent ! me répondit-il. — C'est donc la frontière qui arrête ? Un Nyslott, qui ne vaut rien pour vous, qui vous mange 10,000 hommes en temps de guerre, que j'aurais pris avec deux mortiers ! — Ah ! mon cher ami (car nous sommes à merveille ensemble), faut-il qu'il soit toujours question de guerre ! d'une frontière entre nos États arrangée pour la guerre ! Mon avis serait de transporter tous les habitants de la Finlande derrière Pétersbourg, et de faire un désert de ce pays. — Il ne vous resterait pas beaucoup à faire : c'est un misérable pays que votre Finlande, et que vous avez rudement arrangé ; encore faites-vous les difficiles sur quelques arpents de terre ! » Le prince haussa de nouveau les épaules, gémit et dit : « Le roi tient-il donc tant à Nyslott ? Puisque cela ne vaut rien pour nous (c'est une opinion que j'ai fait adopter ici presque généralement, excepté par l'impératrice, qui croirait offenser les mânes de Pierre le Grand en le cédant)... — Il le faut absolument à Sa Majesté lui répondis-je, pour les communications intérieures

et pour qu'on n'ait pas besoin d'ôter son chapeau au commandant russe lorsqu'il faut passer sous le château. » Le prince ne dit plus rien ; l'entrevue finit. »

Ainsi chaque nouvelle tentative de Stedingk échouait. Il en était à peu près de même à la cour, où Catherine II lui prodiguait les protestations d'amitié sans lui permettre de lui arracher quelque décision : « Rien ne changera l'opiniâtreté de l'impératrice, écrivait-il désespéré à son ami Armfelt. Elle n'est pas femme pour rien ; elle n'entendra jamais à nous céder du terrain en Finlande. Nous avons le prince Potemkin pour nous, autant qu'un homme aussi égoïste peut être pour quelqu'un ; mais je vous jure que ni lui, ni tous les Potemkin du monde ne feraient pas changer cette femme sur les quelques idées qu'elle s'est mises en tête, dont une est d'avoir une barrière pour ce charmant Pétersbourg, qui, en lui-même, est un contre-sens et la plus fichue capitale qui soit dans l'univers. »

On pardonnera à M. de Stedingk l'énergie surabondante de son expression en faveur du patriotique sentiment qui la lui dictait. Voilà où en était, à Pétersbourg, la négociation destinée à terminer l'œuvre commencée par la paix provisoire de Verelä, quand arrivèrent les propositions nouvelles de Gustave III, relatives à l'attitude qu'il faudrait tenir en commun en face de la Révolution française. On comprend bien que Catherine II, désireuse de retarder encore la con-

clusion de son traité, puisque sa paix n'était pas faite avec les Turcs, vit avec un réel plaisir le roi de Suède se livrer de plus en plus à de si lointaines espérances, qui lui feraient oublier ou négliger son règlement de frontière. Elle résolut de se servir de la seconde négociation pour continuer de traîner en longueur la première, et le pauvre Stedingk, qui pénétrait ce double jeu, vit s'ouvrir devant lui une nouvelle carrière de déceptions.

« L'impératrice continue à me traiter fort bien, écrit-il tristement. Si je ne suis pas du petit Ermitage, c'est-à-dire de la petite société qui voit Sa Majesté tous les jours, je fais partie d'un Ermitage moyen formé depuis mon arrivée ici, et composé de cinquante à soixante personnes. — La dernière fois qu'il fut assemblé en habits de masques, dimanche passé, l'impératrice me prit à part, me fit asseoir auprès d'elle, et me témoigna qu'elle avait eu ce jour-là un bien grand plaisir. « J'ai vu, me dit-elle, l'extrait de la dépêche que vous avez reçue du roi au sujet du nouveau pavillon français; le roi me donne là une preuve non équivoque de sa confiance : je vous assure que je la sens vivement... Il défend la cause de tous les souverains; il n'y a que le roi de France à qui tout ce qu'on fait chez lui est égal. C'est un fort honnête homme, je lui suis personnellement attachée; mais quelle faiblesse ! Il sanctionne les plus grandes extravagances ! Comment aider quel-

qu'un qui ne veut point être aidé? C'est lui-même qui nous prie de faire reconnaître son nouveau pavillon : comment faire pour le refuser sans attirer à son propre pavillon des suites fâcheuses? » Répondre à ces questions n'était pas fort aisé; je me rabattis à montrer tous les inconvénients d'admettre ce pavillon que Votre Majesté a si bien exposés dans sa lettre. L'impératrice reprit : « Il n'y a que l'abus du pouvoir ou l'extrême faiblesse qui fait naître la résistance. Chez moi, on déteste trop les étrangers pour adopter leurs principes; chez vous, le roi saura bien maintenir l'ordre. J'ai eu ici de ces Français qui ont voulu prêcher la nouvelle doctrine; je les ai mis à la maison de force : ils sont devenus doux et tranquilles en fort peu de temps. — Effectivement, madame, ce moyen me paraît infailible; mais n'y en a-t-il point pour délivrer le roi de France de sa captivité, pour rendre à ce beau pays sa consistance politique? » L'impératrice me répondit : « Écoutez, monsieur de Stedingk, le plus grand obstacle à la démocratie est l'anarchie. Il ne peut manquer que la France ne reçoive quelque secousse de l'étranger ou d'ailleurs; il faudra bien qu'on y donne le commandement à quelqu'un, et si ce quelqu'un est homme de tête, il défera ce que l'on a fait... Pour revenir au pavillon, je vais faire fouiller dans les archives : on m'a dit qu'il y a eu jadis un cas pareil, et nous verrons ce qu'il faut répondre; mais, croyez-moi, il

n'est pas encore temps de brusquer les choses. » Cela dit, l'impératrice se leva, et notre conversation fut terminée. »

Ainsi tardait encore la réponse du cabinet de Pétersbourg relativement à une alliance contre la France, aussi bien que le règlement de frontière. Cela n'empêchait pas Gustave d'aller en avant ; il avait adressé des propositions formelles à Louis XVI lui-même : dans une lettre du 17 mai 1791 à M. de Breteuil, que le roi de France avait muni de pleins-pouvoirs comme ministre des affaires étrangères, il offrait de travailler de sa personne au rétablissement de la famille royale : il y emploierait seize mille hommes de troupes suédoises bien aguerries par la dernière campagne en Finlande, et se flattait de pouvoir joindre à ces forces au moins huit mille soldats russes. Il demandait qu'on lui fournît l'argent nécessaire pour le transport et l'entretien de ces troupes ; il voulait en outre l'assurance que le commandement en chef ne lui serait pas contesté, là du moins où il se trouverait en personne, et le renouvellement, après la restauration de Louis XVI, des anciennes alliances, notamment de celle du 19 juillet 1784, avec augmentation de subsides au moins jusqu'à la somme de 5 millions de livres. « Si une impossibilité absolue ne s'y était opposée, il se fût fait une gloire de tout entreprendre pour le service du roi de France sans lui rien deman-

der, renouvelant ainsi ces anciens et nobles exemples de loyauté et de chevalerie qui prescrivaient aux guerriers le devoir si juste de secourir les princes malheureux et opprimés; » mais il en appelait aux souvenirs de M. de Breteuil lui-même sur la pauvreté de la Suède. Il pensait qu'on pouvait engager le roi d'Espagne à fournir les secours d'argent pour le compte du roi de France, qui les lui rembourserait aussitôt après son rétablissement. Les troupes espagnoles ne devaient pas être, suivant lui, appelées en France, parce que leur apparition y réveillerait de vieilles haines nationales. Les Suédois au contraire étaient aimés des Français, auprès de qui ils avaient si souvent combattu; en outre on ne pouvait les soupçonner d'aucun projet d'agrandissement aux dépens de la France. Il demandait enfin si le roi pouvait lui faire offrir un port pour débarquer ses troupes, et annonçait sa prochaine arrivée à Aix-la-Chapelle. Il ne craignait pas d'ajouter, en forme d'apostille, que si le roi de France négociait avec ses propres sujets pour alléger sa situation en sacrifiant une partie de sa puissance, il regarderait une pareille concession comme dangereuse et contraire à tous les principes qui allaient déterminer la conduite des souverains armés en sa faveur.

La date de cette lettre coïncidait avec l'arrivée à Stockholm du comte Stackelberg, qui apportait de Pétersbourg un plan d'action commune contre la

France. On apprécie facilement quelle était la sincérité de cette démonstration, quand on voit vers le même temps Catherine II essayer de s'entendre avec les députés de l'Assemblée nationale et Mirabeau lui-même; mais Gustave, lui, n'avait contre la bonne foi de l'impératrice aucun soupçon. Il était convaincu que l'alliance du Nord allait se fonder, et nous le voyons partir plein d'espoir, le 24 mai, pour Aix-la-Chapelle. Au milieu de sa route, impatient et ne doutant de rien, il fait un pas de plus vers une rupture éclatante avec ceux qu'il médite de combattre. Informé que le gouvernement révolutionnaire se dispose à faire partir le vicomte de Vibray pour le représenter à Stockholm, il informe le baron de Staël, par une dépêche datée de Brunswick, 8 juin 1791, que nul envoyé de ce gouvernement ne sera reçu dans ses États, et que des ordres sont donnés dans les différents ports, à Stralsund, Helsingborg et Ystad, pour empêcher M. de Vibray de passer outre.

« Je regarde tous ceux qui viennent de la part de cette assemblée (et je ne suis pas le seul des souverains du Nord à penser ainsi) comme autant de conspirateurs gagés pour allumer le feu de la guerre civile dans les différents États, et pour semer partout la discorde entre les peuples et leurs souverains. Avec cette conviction, je me croirai tout permis pour les empêcher de réussir. C'est à vous de prévenir cet esclandre, qui entraînerait nécessairement la cessa-

tion de toute mission suédoise à Paris, *ce qui ne pourrait qu'être fâcheux pour vous*. J'apprends aussi qu'il est question de faire prêter à l'armée française un nouveau serment dont le nom du roi est entièrement exclu; en ce cas, je vous ordonne d'avance de signifier à tous les officiers mes sujets de quitter sur-le-champ, sous peine de désobéissance militaire, le service de France. Si quelqu'un persiste à y rester après cet ordre, vous m'en rendrez compte officiellement. »

De pareilles dispositions, que le baron de Staël ne pouvait ni publier ni garder secrètes sans accepter la responsabilité de quelque éclat dangereux, étaient par elles-mêmes singulièrement précipitées. On en jugea ainsi autour de Louis XVI, car M. de Breteuil répondit le 9 juin, de Soleure, la lettre suivante : « Je n'hésiterais pas, sire, à accepter au nom du roi votre tendre et courageuse proposition, si le roi était libre et à la tête de la plus saine partie de ses troupes; mais, dans la position où se trouve encore Sa Majesté, elle ne peut et ne doit que vous demander, sire, de tempérer les mouvements de votre amitié et de lui en conserver les dispositions pour l'instant où elle aura repris le droit de réclamer le secours de son plus ancien allié et de son meilleur ami... Vous sentirez, sire, que tant que le roi est entre les mains des factieux, des démarches éclatantes de votre amitié ne feraient qu'augmenter également ses entraves et ses

dangers. J'espère que nous touchons au terme des uns et des autres ; mais il faut y être arrivé avant de pouvoir se livrer à la plupart des mesures les plus importantes, les plus désirables et même les plus nécessaires. »

M. de Breteuil acceptait du reste à l'avance toutes les conditions du traité, et il assurait qu'une négociation était déjà entamée avec l'Espagne pour en obtenir des subsides. Le roi de France, disait-il, aurait eu le désir de fournir au roi de Suède tout l'argent nécessaire ; le succès, dont on ne doutait pas, lui offrirait tous les moyens de s'acquitter envers son généreux allié. Deux observations graves terminaient la lettre du baron de Breteuil : par l'une, répondant à l'apostille de Gustave III, il affirmait que jamais le roi de France n'avait pensé ni ne penserait à rien céder de sa prérogative ; par l'autre, il conjurait expressément le roi de Suède de se tenir en garde contre les Français qu'il allait trouver sur la frontière : leur légèreté et l'indiscrétion de leurs propos en faisaient autant d'espions pour l'Assemblée nationale ; on le suppliait de ne rien leur communiquer de ses desseins.

L'exécution de ces desseins était concertée avec celle du projet de fuite qui devait échouer à Varennes. Gustave III était certainement instruit du plan de la cour : la lettre du baron de Breteuil le faisait déjà supposer, et nous le savons en outre par deux intéressants billets que Fersen adressait au baron de

Taube pour être communiqués au roi de Suède. Le premier billet est ainsi conçu : « Tout ce que je vous ai dit que j'avais imaginé pour procurer le départ du roi et de la reine et un changement de la situation politique, ainsi que sur la nécessité d'un secours étranger, est devenu un projet réel à l'exécution duquel on travaille aujourd'hui. Personne n'est dans la confiance, sauf quatre Français, dont trois sont à l'étranger. Je n'ai rien dit au roi de Suède dans ma dernière lettre, qui est *en clair*, parce que j'ai craint que quelque Français de sa maison, trouvant ce papier sur sa table, n'en prît connaissance. Nous devons être méfiants ; la propagande a trouvé moyen de corrompre tous ceux qui sont au service des princes ou des cours étrangères. » Le second billet est daté du 4 avril, deux mois avant la fuite : « Il serait à propos que, pour accompagner le roi de France, je prisse l'uniforme suédois. Demandez à Sa Majesté si elle permet que je porte en cette circonstance l'uniforme de ses dragons, que j'ai depuis longtemps ici. Je n'ai pas avec moi d'uniforme de la garde, et je n'ose en commander un dans ce moment ; mais je le fera faire et le porterai dès que je serai sorti de la ville¹. »

On voit suffisamment par ces lignes que Gustave III était du complot. Il semble même qu'il ait désiré que l'uniforme suédois se montrât aux pro-

¹ Ces deux billets de Fersen à Taube se trouvent en suédois dans les *Souvenirs* du colonel Schinkel, tome II, page 169.

vinces françaises dans une si grave circonstance. Aussi disait-on dans Paris, au lendemain même de Varennes, que c'était lui qui avait déterminé Louis XVI, et le ministre de Danemark en Suède écrivait à quelque temps de là : « M. d'Armfelt a marqué assez clairement à M. de Saint-Priest, en ce moment à Stockholm, que Sa Majesté suédoise a eu part au plan de l'évasion du roi de France. » C'était d'ailleurs un Suédois, le comte Axel Fersen, que le roi et la reine avaient choisi pour veiller aux préparatifs et à l'exécution de leur dessein. Depuis longtemps, depuis trop longtemps sans doute pour la garantie du secret désirable, Fersen, que sa qualité d'étranger rendait plus libre en vue de certaines démarches, s'occupait des mesures préliminaires. Il avait emprunté au nom du roi une somme de deux millions; il avait commandé six mois à l'avance, comme pour une dame russe, madame de Korff, la fameuse berline à six places qui devait servir à l'évasion. Cette berline offrait, comme on sait, une extrême recherche de luxe et de confortable, et contenait tout le nécessaire pour la vie de plusieurs jours; Fersen en surveillait avec soin tout le travail. Une fois achevée, c'est à Fersen que le fabricant la livra: on la conduisit à son hôtel, rue de Matignon, et le public entra dans la cour pour la visiter, cela au moment où les papiers publics annonçaient le dessein de la famille royale, et quand Fersen était si connu pour ses relations avec le château. C'est

lui qui procure les passe-ports, toujours au nom de madame de Korff, lui qui loue à l'avance les voitures nécessaires pour que les voyageurs aillent rejoindre la berline à la barrière Saint-Martin, lui qui correspond par chiffres avec M. de Bouillé. On peut rétablir avec les relations du temps tout le détail, heure par heure, de ses derniers préparatifs pendant la journée du 20 juin. Les imprudences y éclatent presque autant que le dévouement et le zèle ; mais il agissait en cela comme le roi et la reine, et comme tous ceux qui les entouraient. Qui n'a suivi avec anxiété les vicissitudes étranges de ce funèbre épisode, ces caprices de coquetterie féminine et ces prétentions d'étiquette qui risquent, avant le départ, de tout compromettre, puis, pendant la fatale nuit du 20 au 21 juin, cette ignorance du chemin qui doit conduire des Tuileries au Carrousel, et ensuite, à travers le labyrinthe des rues de Paris, vers la barrière Saint-Martin, cette malheureuse reine errante à minuit comme une criminelle, cette berline isolée sur la grande route pendant un navrant retard ? Enfin la famille royale arrive. Fersen, à travers mille dangers, a présidé au départ ; c'est lui qui a dirigé, à la sortie des Tuileries, madame de Tourzel avec le petit dauphin et Madame royale ; c'est lui qui a servi de cocher jusqu'à la barrière. Déjà le jour commence à poindre quand il achève de placer dans la berline les six voyageurs. Il prend place sur le siège ; c'est un

homme de confiance, le cocher même de Fersen, qui conduit, et le comte a prêté ses propres chevaux. En moins d'une demi-heure on est à Bondy, et c'est de là que, sur les instances de la reine, Fersen, qui la croit sauvée, retourne vers Paris. A peine la grande ville est-elle sortie du sommeil que la sinistre rumeur du départ de la cour y circule. Fersen assiste à cette première et terrible effervescence dont il ne prévoit pas le prochain effet, et réussit à partir le soir du 24 juin pour Bruxelles. Le même jour, Gustave III, arrivé depuis une semaine à Aix-la-Chapelle, se rendait à Spa pour être plus près de la frontière. Exactement informé de l'évasion, il se promenait à pied aux portes de la ville, sur la grande route par où devait venir, à l'heure que ses calculs avaient fixée, le courrier annonçant l'heureuse réussite. On le vit errer impatient et inquiet, compter les minutes et les heures, puis rentrer en ville fort troublé. La nuit suivante, pendant son sommeil, le baron Fabian Wrede entra précipitamment dans sa chambre, et l'informa du désastre qui ruinait tant d'espérances.

L'entreprise qui venait d'échouer à Varennes était la suprême tentative pour échapper à un formidable avenir. Louis XVI passait, non sans raison, pour être captif depuis que les journées d'octobre l'avaient ramené de Versailles à Paris; mais la cour s'était flattée de l'idée qu'une partie de la nation et de l'armée même voulait encore sauvegarder la royauté. Il fallait

seulement, pensait-on, se soustraire à la tyrannie de la capitale, se retirer dans une forteresse avec quelques régiments dévoués, et donner ainsi le temps aux Français restés fidèles de se prononcer et de se compter. On osait croire que l'effet moral d'un tel changement exercerait, sans guerre civile, une profonde influence, ou que, si la guerre civile devait éclater; elle serait courte, et amènerait de part et d'autre des concessions. On espérait en même temps que le concours des forces étrangères resterait superflu : vaines illusions, désormais cruellement dissipées. Le parti de la cour, annulé depuis que ses chefs naturels se voyaient condamnés à l'inaction, allait se diviser. A côté de ce qu'il faut appeler désormais le parti du roi, bien impuissant par lui-même, il y a maintenant le parti des princes, avec l'émigration groupée autour d'eux. C'est ici, à vrai dire, que se retranche l'esprit de la contre-révolution; Gustave III veut en devenir le héros.

CHAPITRE IX

L'ÉMIGRATION FRANÇAISE ET LES PLANS DE COALITION EUROPÉENNE

Formation du parti des princes. L'émigration à Turin, puis à Worms et Coblenz. État des petites cours d'Allemagne, dont Gustave III veut prendre en main les griefs contre la révolution. Efforts de Louis XVI et de Marie-Antoinette contre les entreprises des princes. Gustave III se livre à ce parti. Il signe avec Catherine II le traité de Drottningholm, octobre 1791, et cherche à former la coalition. Son plan d'invasion en France. Froidcur de Catherine II. Conduite du cabinet de Vienne sous Joseph II et Léopold II. Attitude expectante de la Prusse et de l'Espagne. Neutralité de l'Angleterre. Le projet de coalition s'élabore en dehors de Gustave III et des princes, sous la direction de l'empereur d'Autriche. Déclaration de Pillnitz, 27 août 1791. Retour de Gustave III dans ses états, août 1791. Louis XVI ayant accepté la constitution nouvelle, 14 septembre, Gustave refuse d'en recevoir notification. Louis XVI et Marie-Antoinette écrivent secrètement aux cours étrangères, le 3 décembre, pour démentir l'acceptation. Demande d'un congrès armé. Attitude politique de la reine. La guerre éclate entre la France républicaine et les puissances étrangères.

Il aura été donné à notre temps de commencer à juger équitablement et sans colère, comme cela convient à ceux qui profitent de la victoire, les fautes des amis de la Révolution et celles de ses adversaires. Plus les idées et les théories dont l'esprit français était devenu l'organe tendaient vers un idéal de jus-

tice universelle, plus on doit accuser les violences coupables par où certains hommes prétendaient en hâter le triomphe, et déplorer la profonde erreur de ceux qui crurent le pouvoir empêcher. Ne répétons pas, comme font les esprits absolus, que les excès et les malheurs de la Révolution étaient nécessaires.

« La philosophie commune, a dit madame de Staël, se plaît à croire que tout ce qui est arrivé était inévitable; mais à quoi serviraient donc la raison et la liberté de l'homme, si sa volonté n'avait pu prévenir ce que cette volonté a si visiblement accompli? »

) Sachons en effet distinguer la part de la liberté humaine dans les erreurs qui préparèrent la terrible réaction de 89, dans celles qui en précipitèrent le développement et qui faillirent en compromettre les utiles résultats; ne cherchons pas d'ailleurs qui a été le plus imprudent ou le plus coupable dans l'histoire des derniers temps de notre vieille France : la royauté a profité de l'hostilité des divers ordres de la nation pour la subjuguier et lui imposer un absolutisme dont le fardeau devait ensuite l'accabler elle-même; le tiers-état s'est livré trop entièrement sans doute à la puissance royale, afin d'obtenir au moyen de cette ligue la ruine de l'aristocratie; la noblesse enfin, par son avidité à reconquérir des privilèges sans cesse contestés, a excité dans la nation ce que madame de Staël a encore bien défini « l'enivrement sauvage d'une certaine égalité. » Chacun a erré quand

tous étaient solidaires. Avant de succomber, la royauté a vu détruire cette noblesse française sur laquelle en particulier il serait peu juste de faire peser tous les torts. Sans compter les pages éclatantes que lui doit notre histoire, n'est-ce pas une partie de l'aristocratie française qui, dans le dernier tiers du dix-huitième siècle, a signalé au pays quelques-uns au moins de ses dangers et les voies vraiment libérales qui eussent permis peut-être de tourner les écueils? La nuit du 4 août s'est-elle fait longtemps attendre? Malheureusement il est vrai qu'une autre portion de l'aristocratie, après avoir profité des abus de l'ancien régime, l'a voulu défendre les armes à la main. Les émigrés n'ont pas distingué le terme au delà duquel l'élément devenait révolution et la résistance aveuglement fatal, aveuglement de nature à faire méconnaître la voix même de la patrie. Il y a eu parmi eux, il est vrai, des dévouements chevaleresques et sincères; les vrais coupables ont été ceux qu'entraînaient l'égoïsme, une longue habitude des jouissances ou bien simplement une incurable légèreté d'esprit. A vrai dire, ceux-là furent nombreux dès les premiers temps de l'émigration; ils se groupèrent autour des princes, et c'est précisément avec eux que Gustave III brûla de faire cause commune.

Il semble qu'on n'ait pas suffisamment séparé du parti du roi ce parti des princes, formé de bonne heure dans le sein de l'émigration et devenu promp-

tement redoutable pour la famille royale elle-même. Dès le lendemain de la prise de la Bastille, le comte d'Artois, le prince de Condé et leurs fils avaient donné le signal de quitter la France. Un certain nombre des premiers émigrés partirent pour le Canada, d'autres se dispersèrent dans les plus importantes capitales du continent, où ils portèrent leurs préjugés ; mais les principaux par la naissance, comme les Polignac, le maréchal de Broglie, M. de Lambesc, etc., s'attachèrent aux princes. Le premier asile pour ceux-ci fut la ville de Turin, dans les états d'Amédée III, beau-père du comte d'Artois. Là se réunit toute une ardente émigration qui prit en pitié Louis XVI lorsqu'il parut accepter la pensée de quelque transaction avec les idées nouvelles. Ce parti ne songeait qu'à rétablir, par la force au besoin, tout l'ancien régime. S'appuyant sur les armées du roi de Sardaigne, sur les promesses de Vienne, sur la coopération d'un autre corps d'armée campé à Figuières en Catalogne, il fomenta des troubles dans les provinces méridionales de la France, auxquelles il promettait Lyon pour capitale future au lieu de Paris. Le camp de Jallez, formé sous les inspirations venues de Turin, en septembre 1790, dans les montagnes de l'Ardèche, se crut un instant destiné à devenir un centre important d'opposition contre l'Assemblée constituante. Les gentilshommes du Vivarais, du Forez, du Lyonnais et de l'Auvergne commençaient de s'y

réunir, et quelques démonstrations des troupes sardes enflaient déjà leurs espérances. En vain Louis XVI condamnait-il publiquement leurs dangereux efforts : ils répondaient que ses manifestes ne contenaient pas sa vraie pensée, et qu'il leur appartenait de les interpréter conformément aux intérêts de la monarchie. En vain Marie-Antoinette écrivait-elle lettre sur lettre à son frère l'empereur d'Autriche ou bien au comte Mercy pour maudire ce qu'elle appelait « l'extravagance de Turin, » pour déclarer que le roi redoutait en vue de sa propre liberté la victoire des princes, et pour supplier qu'on les arrêtât dans leur entreprise, ou qu'on s'abstînt du moins de les secourir : elle ne gagna rien en réussissant à entraver leurs tentatives du côté du Midi, car de Turin ils se transportèrent à Coblenz et à Worms au commencement de 1791. On les vit, dans la première de ces deux villes, comptant pour rien le roi, organiser, en même temps qu'une armée, un gouvernement qu'ils se proposaient d'imposer ensuite de toutes pièces à la France conquise par leurs armes. De Calonne prenait en main l'administration des finances, ce qui, dans le désarroi des princes, n'était guères pour le moment qu'une sinécure, et celle de la police, fonction plus nécessaire au milieu du désordre où l'on se trouvait : de Calonne, en récompense, devait obtenir, lors de la restauration, sans doute fort prochaine, le rang de pair du royaume et de premier ministre. Le

maréchal de Broglie prit le ministère de la guerre et s'entoura de bureaux. On vendit à l'avance des immunités et des titres, on se partagea toutes les dignités du royaume, comme faisaient les chevaliers qui entouraient Pompée à la veille de Pharsale. L'armée improvisée ne laissait pas que d'être assez nombreuse : beaucoup d'officiers nobles avaient passé la frontière; toute une partie du régiment de Berwick-Irlandais était sortie de Landau avec armes et bagages. Ce qui manquait toutefois, c'étaient les soldats; tous ces nobles, quels que fussent leur âge et leur expérience, septuagénaires ou imberbes, avaient réclamé des postes dignes de leurs noms. Le marquis d'Autichamp, commandant de la gendarmerie, réforma d'un coup quatre-vingt-cinq gendarmes qui n'étaient pas d'assez beaux hommes à son gré. L'infanterie faisait l'exercice avec des instructeurs prussiens ou suédois, et en se servant de bâtons à défaut de fusils; la cavalerie, en attendant que Gustave III lui fît don de cinq mille chevaux, ne figura que par les cadres brillants de ses officiers. En revanche, on avait une cour; nul n'y était admis qu'assisté de quatre gentilshommes qui attestaient la pureté de ses principes; et, pour compléter l'illusion, le comte d'Artois y trônait avec ses maîtresses. On appelait Coblentz *la cour* ou *la ville*, et Worms était *le camp*. Il y avait en effet, non pas précisément dans Worms (cette ville impériale ne l'eût pas souffert), mais dans le château où rési-

dait l'électeur, un corps de noblesse militaire peu nombreux, mais bien commandé par le prince de Condé. Ce groupe-là observait une certaine discipline, entretenait des relations importantes avec la noblesse non émigrée de Lorraine et d'Alsace, et menaçait particulièrement Landau.

Worms et Coblenz convenaient d'ailleurs beaucoup mieux que Turin aux projets des princes. Ils s'y trouvaient à peu distance de Paris et en relations faciles avec les puissances dont ils convoitaient le plus les secours. Bien plus, l'ardeur intempérante et les préjugés mêmes de l'émigration rencontraient des sympathies qui lui étaient chères auprès de ces petites souverainetés ecclésiastiques et laïques du vieil empire d'Allemagne, particulièrement groupées dans la région du Rhin et dans celle du haut Danube. Le parfum tout féodal qui s'exhalait de ces cours causait à nos émigrés de douces illusions, et leur rendait, au milieu de l'exil, quelques traits d'un idéal qu'en France même ils n'avaient pu rêver qu'à peine. Gustave III en pensait ainsi quand il se sentait attiré vers Aix-la-Chapelle et Spa, où lui venaient non-seulement de France, mais des principautés allemandes, tant d'hommages. Membre lui-même du corps germanique, et la couronne de Suède étant signataire du traité de Westphalie, il songeait à prendre en main, si l'empereur manquait à son devoir, les griefs de ces princes d'Allemagne que la révolution fran-

gaise, en dépit de ce traité, dépouillait de leurs possessions d'Alsace. Faisant d'ailleurs cause commune avec l'émigration française, il aspirait à en être le chef et le sauveur. Que la Russie lui accordât ce qu'il lui fallait de subsides, et il saurait bien, même sans le concours des puissances du Midi, si leur apathie ou leur égoïsme les retenait, trouver une armée suffisante pour vaincre la révolution; il montrerait ce dont le Nord était capable. Or dans ces premiers calculs il ne manquait pas de faire entrer les ressources que lui offrait, en dehors de la Prusse et de l'Autriche, le concours des états allemands. Il pensait que ces princes germaniques détestaient autant que lui les idées révolutionnaires, qu'ils étaient aussi intéressés que les émigrés eux-mêmes au rétablissement de la monarchie française, et qu'il ne pouvait souhaiter de plus dociles instruments pour sa propre gloire.

Les petites cours de l'Allemagne ressemblaient alors, il est vrai, à des citadelles de l'ancien régime, qui s'y était cantonné avec tout l'appareil en miniature de l'absolutisme et du bon plaisir. On peut en juger, et apprécier ensuite quelles sympathies ou quels secours Gustave III et l'émigration devaient rencontrer de ce côté, en écoutant les curieux témoignages qu'a laissés un des membres précisément les plus distingués et les plus marquants du parti des princes¹.

¹ Je rencontre ces témoignages dans les papiers, encore tout à fait inédits, de M. d'Escars, qu'une offre infiniment obligeante m'a per-

M. d'Escars réclame dans notre récit une place importante, car il a été le plénipotentiaire des princes et de la contre-révolution auprès de Gustave III ; il a résidé en cette qualité à Stockholm, et y était encore lors de l'assassinat du roi de Suède ; il appartient tout entier à notre sujet. Il se trouve de plus que les documents imprimés ne le font pas connaître et apprécier aussi favorablement qu'il le mérite. C'est donc une bonne fortune, à plusieurs titres, d'avoir ses propres récits, non-seulement sur ce qui concerne ses relations directes avec le cabinet suédois, mais, lorsqu'il voyage en tout sens à travers l'Allemagne pour les intérêts du parti contre-révolutionnaire, sur l'état politique et moral des pays où Gustave et les princes devaient trouver de naturelles alliances. Ses mémoires sont vivement écrits ; ils abondent en peintures de mœurs qui nous font mieux comprendre un temps déjà si éloigné de nous, non par la date assurément, mais par le changement des idées. Ajoutons que le narrateur lui-même nous apparaîtra comme un type intéressant d'une certaine sorte d'émigration.

Né en 1747, d'abord gentilhomme et capitaine des gardes du comte d'Artois, puis colonel d'un régiment de dragons et premier maître d'hôtel du roi, marié en

mis de consulter. C'est M. le marquis de Nadaillac que j'ai à remercier de cette intéressante communication. M. d'Escars avait épousé en secondes noces, en 1798, madame de Nadaillac, née de la Ferrière, qui jouissait, par son esprit, d'une grande estime à la cour de Berlin.

1783 à la fille du riche fermier général de Laborde, et compris la même année dans une promotion de marchaux de camp, le baron d'Escars¹ paraît avoir fait partie de cette noblesse sincèrement dévouée, mais imprudente, dont Louis XVI se défiait, même avant la révolution. Le 4 août 1789, quelques jours seulement après l'émigration des princes, il part lui-même avec le caractère d'agent secret près des puissances étrangères, mais reste une année sans recevoir de la cour aucune communication directe. Cela ne l'empêche pas de faire bonne figure et de répandre les bons principes dans les cours qu'il visite : sa mission l'amène ainsi, sur les bords du Rhin et du haut Danube, chez des souverains fort ennemis de la révolution française.

Ce n'est pas toutefois dès sa première étape, c'est-à-dire à Bonn, résidence de l'électeur de Cologne, que M. d'Escars rencontra le plus d'ardeur favorable au parti des émigrés. La double raison en était le caractère du prince-électeur, Maximilien, frère de Marie-Antoinette, et sa dépendance de l'Autriche. Les grandes cours montraient elles-mêmes et imposaient à celles qui subissaient leur influence immédiate plus de réserve que les petits états, et elles les retenaient quelquefois. Quant au prince-électeur, doué de peu d'initiative et fort timide, c'était le

¹ Plus tard comte après la mort d'un frère aîné, puis créé duc sous la Restauration.

même qui, lors de son voyage en France, visitant à Paris le Jardin du Roi, avait si maladroitement répondu à Buffon, qui lui offrait un exemplaire de ses œuvres : « Je ne veux pas vous en priver ! » Il avait fallu que Joseph II, son frère, pendant son voyage de 1777, rajustât la chose en allant faire visite à Buffon, pour prendre, expliqua-t-il, les précieux volumes que le jeune archiduc avait « oubliés ». M. d'Escars le trouva, dans son électorat de Cologne, extrêmement froid sur les événements de la France et même sur les insultes déjà faites à la reine sa sœur, du reste tout absorbé dans sa liaison avec la femme d'un des ministres étrangers qui résidaient à sa cour : ce n'était guère qu'à table, à dîner ou à souper, qu'on pouvait parler avec lui ; tout le reste de son temps était consacré à sa maîtresse.

En revanche, l'électeur de Mayence, un simple gentilhomme, baron d'Erthal, mais par son titre chancelier de l'empire et directeur de la diète, témoignait d'un grand zèle. « Je n'ai jamais rencontré, dit M. d'Escars, de prince plus prononcé contre la révolution française et en calculant mieux les dangers... Sa cour était brillante ; il tenait l'état le plus splendide. J'étais sans cesse invité à dîner et à souper, non-seulement aux grands repas de cérémonie, mais aussi dans la société particulière de l'électeur, chez mesdames de F... et de G..., qu'on appelait tout bas ses deux ministres. — « J'allai de là à la

très-petite cour de Bruchsal, résidence de l'évêque-prince de Spire. Cette souveraineté était alors occupée par un comte de Limbourg-Vehlen-Styrum. On ne pouvait avoir des états plus voisins de la France; on ne pouvait aussi être plus ennemi des nouveaux principes. Il connaissait à fond la constitution et le droit germaniques, et adressait aux diverses cours allemandes ainsi qu'à la diète des notes très-fortes et très-bien rédigées dans l'importante vue de préserver l'Allemagne et tous ses princes des dangers de la propagande, qui travaillait déjà tous les états voisins de la France. »

De Bruchsal, M. d'Escars se rendit chez le duc de Wurtemberg, à Stuttgart. Jusque-là il avait été satisfait des dispositions de nos ministres auprès des petites cours d'Allemagne, de M. de Maulevrier à Bonn et du comte d'O' Kelly à Mayence; mais ici M. de Mackau, frère du marquis de Bombelles, lui parut pencher vers les principes révolutionnaires : aussi, bien qu'il l'eût personnellement connu naguère, l'ayant eu sous ses ordres dans les gardes du corps du comte d'Artois, il se tint à son égard dans une soigneuse réserve. — De Charles-Eugène, duc de Wurtemberg, M. d'Escars ne sait trop que penser. Le duc ne pactisait pas avec la révolution, mais il était du nombre de ces princes d'Allemagne qui recevaient leurs inspirations de la Prusse et continuaient l'école philosophique et politique inaugurée par Fré-

déric II. Le Wurtemberg était devenu sous sa domination un champ d'expériences pour l'actif esprit de réforme qui animait le dix-huitième siècle. Enseignement, industrie, agriculture, avaient reçu de ce prince une impulsion dont les traces ne sont pas entièrement effacées aujourd'hui : c'est le duc Charles-Eugène qui a créé le château et le parc de Hohenheim, où l'on voyait de son temps, comme un symbole de l'ardeur tumultueuse d'alors, un confus amas de constructions imitant toutes les époques, des thermes romains et des temples grecs à côté d'églises gothiques, des mosquées turques en face de *cottages* anglais. De lui aussi datait cette *Carls-Schule* que le grand nom de Schiller a rendue célèbre. M. d'Escars pensait sans doute qu'il était téméraire d'encourager l'esprit de réforme dans un temps où ses excès étaient si visibles. « Je fus fréquemment invité, dit-il, au château de Hohenheim, qu'habitait alors le duc régnant, homme d'esprit sans doute et fort instruit, mais qui donnait à plein collier dans la ridicule singerie de Frédéric II et dans la manie d'avoir une légion de géants auxquels il payait des engagements monstrueux... Avec sa petite armée de six à huit mille hommes et sa légion de brigands, ramassés de toutes les nations, il se croyait à l'abri des maximes françaises. » Il avait pourtant auprès de lui, pour prédicateur de sa cour, ce moine apostat Euloge Schneider, qui devint président du tribunal

révolutionnaire à Strasbourg, ensanglanta l'Alsace, et périt sur l'échafaud après avoir été arrêté par ordre de Saint-Just et Lebas.

L'électeur de Bavière, que M. d'Escars visita ensuite, sexagénaire et malade, ne s'occupait de l'administration de ses états que pour piller son propre trésor à l'insu du pays en faveur de ses nombreux bâtards ; toutefois son indolence avait laissé le champ libre, là aussi, à l'esprit de réforme. « Le véritable arbitre de tout à cette cour, dit M. d'Escars, était un Anglo-Américain nommé Thomson, devenu depuis, à une vacance de l'empire, comte de Rumford, les électeurs de Bavière et de Saxe ayant, pendant leur vicariat, le droit de créer des princes et des comtes. C'est le même comte (l'auteur écrit en 1810) qui est connu par les soupes et les cheminées à la *Rumford* et beaucoup d'autres objets tenant à l'industrie et à la physique. Retiré en France, il y a épousé la veuve du fameux Lavoisier. Je me procurai les mémoires par lesquels Thomson avait captivé la confiance et la faveur exclusive de l'électeur ; en lisant les préambules de ceux qui traitent de la guerre, des finances, de l'administration intérieure, des hôpitaux, des manufactures, etc., je croyais lire les préambules emphatiques de M. Necker, et j'y retrouvais tous les principes philosophiques de ce Genevois. »

De Munich, M. d'Escars alla vers Ratisbonne ; cette ville impériale, enclavée dans les états de l'électeur

de Bavière, était le siège de la diète germanique : la représentation diplomatique, particulièrement celle des états allemands, y figurait au complet. M. d'Escars fut bien étonné d'y trouver presque tous les ministres de l'empire faisant partie des *Illuminés*; Ratisbonne était le foyer de la secte malgré la persécution dirigée contre elle par l'électeur de Bavière lui-même. A quelque distance de Ratisbonne enfin, l'émigré français visita la plus aimable, à son gré, de ces petites cours d'Allemagne, celle du prince-évêque de Passau. Par son curieux récit, on jugera de la douce vie que procuraient ces souverainetés demi-féodales tout près de notre frontière en l'an de grâce 1789, et du peu de goût qu'y devaient inspirer les terribles nouveautés de la France révolutionnaire. M. d'Escars nous rend par le menu toutes ses impressions. La féconde période au terme de laquelle il rédige ses *Mémoires*, — de 1789 à 1812, — lui a laissé bien peu de plus vifs souvenirs : « Ce n'étaient que riches repas et fêtes brillantes chez le prince-évêque de Passau, cardinal d'Auersberg. La première fois que je me rendis à sa résidence d'été, je demandai le maréchal de la cour pour me présenter à Son Altesse éminentissime; mais, sans me faire attendre, on ouvrit la porte d'un très-beau salon, et je vis le cardinal entouré de femmes et de chanoines. Après un excellent accueil, on passa dans la salle à manger, et je fus placé entre le prince-évêque

et la comtesse sa nièce. La chère était allemande, il est vrai, mais somptueuse et très-bonne, les vins du Rhin et de Hongrie en abondance et parfaits, la comtesse prévenante et aimable. La conversation du cardinal fut celle d'un bon et digne homme : il me demanda des nouvelles de tous les ambassadeurs français qu'il avait connus à Vienne. Le repas achevé, « il fait trop mauvais temps, me dit-il, pour vous proposer une promenade dans mes jardins anglais; je vais vous ramener en ville, où nous avons un opéra qui vous amusera peut-être. » En effet, je monte en voiture avec le cardinal, la comtesse et le grand-doyen du chapitre. Nous arrivons dans la plus jolie loge et la mieux décorée; je vois une salle de spectacle charmante, du meilleur goût, quoique petite, et remplie de jolies femmes parfaitement mises. Un coup d'archet imposant annonce l'arrivée du maître; on bat des mains, on applaudit le souverain, qui répond par les salutations les plus affables. Une toile parfaitement peinte se lève, et on représente le célèbre opéra de *Don Juan*, de Mozart. Le cardinal me fit placer entre lui et la comtesse, me fit observer la salle, les décorations du théâtre, me nomma les plus jolies femmes, les acteurs et les actrices, dont partie étaient comédiens par état et partie étaient des amateurs de la ville, ainsi que l'orchestre. Après chaque acte, on apportait dans un salon qui précédait la loge des glaces et toute sorte de rafraîchissements.

« ...Invité de nouveau pour le lendemain, un équipage à six chevaux, avec un piqueur devant, deux heiduques et un valet de pied derrière, vint me prendre à mon auberge. Le temps était beau. Après le dîner, le cardinal me conduisit dans ses jardins anglais. La seule description que j'en ferai se bornera à dire qu'ils descendent par une pente douce, remplie de toutes sortes d'arbres et d'arbustes exotiques, d'une assez grande colline, sur laquelle est bâti un palais du meilleur goût, jusqu'à la rive gauche du Danube, qui coule entre deux rives fort escarpées. On voit en avant de soi deux fortes rivières se jeter avec rapidité dans ce fleuve majestueux. Partout où nous rencontrions dans cette promenade des jardiniers ou d'autres gens quelconques, ils mettaient aussitôt le genou en terre, et le cardinal distribuait à droite et à gauche ses bénédictions. Au retour de cette délicieuse et sainte promenade, nous rentrâmes au château. « La soirée est longue, me dit le bon prince. Je vous propose de vous ramener en ville : j'aurai chez moi un petit bal. — Allons, monseigneur, répondis-je, hier opéra, aujourd'hui bal ; qui peut se refuser à une si douce vie ? » En effet, nous montâmes en voiture, et bientôt nous arrivâmes dans une salle de bal des plus jolies, des plus ornées, et certainement des mieux éclairées que j'eusse vues. Il y avait entre autres au moins quinze ou dix-huit lustres en verre de Bohême, d'un éclat étonnant. A peine

fûmes-nous placés au fond de la salle, le cardinal, la comtesse et moi, que les valse commencent avec une rapidité que je n'ai connue que là et à Vienne. A mesure que la colonne de valse passait devant nous et s'y arrêtait, le cardinal appelait à lui la dame ou la demoiselle, me la nommait, me disait son âge, m'en faisait remarquer la taille fine et svelte, la figure fraîche et adolescente, et chacune, après avoir reçu de Son Éminence une petite caresse et un compliment, continuait sa valse... Ce fut le cœur pénétré de reconnaissance et d'un vif regret que je pris congé d'un si digne prélat. Je n'imaginais pas que l'on pût mener une vie plus délicieuse que celle de la cour de Passau. »

Ces récits et la physionomie même du narrateur ne sont-ils pas également instructifs ? Voilà quelles délices la révolution allait sans pitié dissiper à jamais. Tout ce monde féodal qu'abritait encore l'édifice vermoulu du saint-empire germanique, ces naïfs héritiers du moyen âge, dont le doux sommeil paraissait devoir être éternel, jouissaient dans la profonde sécurité qu'on vient de voir de leurs dernières heures.

Et quant aux alliés de Gustave III, on voit qui ils étaient : des politiques comme M. d'Escars, des souverains comme cet excellent cardinal-évêque de Passau, et, pour les conduire, les chefs inconsiderés, vaniteux, exaltés, de l'émigration. Impatients d'agir, ces derniers ne furent d'abord retenus que par leur

propre impuissance et par l'attitude des grandes cours, qui, ne conservant pas beaucoup d'illusions, attendaient les agressions révolutionnaires pour les combattre ouvertement, mais ne refusaient pas cependant de prêter l'oreille à ce que proposeraient les Tuileries. Le cabinet de Vienne en particulier, sous les deux règnes de Joseph II et de Léopold, frères de Marie-Antoinette, se prêtait aux instances de la reine contre les princes. Léopold s'efforça d'arrêter la fougue du comte d'Artois, refusa de le recevoir, et ne put empêcher cependant qu'en janvier 1791 l'étourdi de Calonne, venu secrètement à Vienne, ne laissât deviner à demi son incognito dans un bal masqué, au risque de faire croire en ville et de voir imprimer dans les gazettes que le comte d'Artois en personne venait s'entendre avec l'empereur, — cela au moment où la situation de Louis XVI et de Marie-Antoinette dans Paris devenait assez critique pour que le bruit d'une connivence avec l'étranger leur pût devenir fatal. M. d'Escars, en racontant cet épisode avec de curieux détails dans ses Mémoires, montre bien que de Calonne, son oncle, a été comme lui-même un type de cette brillante et dangereuse émigration.

L'échec de Varennes, qui brisait les espérances du parti du roi, ouvrit libre carrière aux présomptions du parti des princes. Précisément la révolte des Brabançons contre l'Autriche venait d'être domptée : le parti de Van der Noot, dédaigné par la Fayette et

l'Assemblée constituante, abandonné à ses propres forces, avait été facilement abattu ; une patrouille de hussards s'était emparée de Bruxelles, et en quelques jours on avait tout fini. Comme s'il y avait eu quelque rapport entre cette faible révolte, toute favorable à la cause des privilèges ecclésiastiques ou féodaux, et la révolution française, les émigrés assimilaient le facile triomphe de l'Autriche à celui que bientôt ils remporteraient eux-mêmes. De Paris, les chefs du côté droit de l'Assemblée, partageant cette confiance, engagèrent tout ce qui restait de nobles en France à partir pour Coblenz et Worms au nom de l'honneur et du roi. Les femmes s'en mêlaient et envoyaient des quenouilles à ceux qui voulaient rester. Il ne s'agissait, disait-on, que d'une promenade sur les bords du Rhin ; dans cinq ou six semaines, on serait de retour avec la victoire. Il n'y avait qu'à montrer son panache : un mouchoir blanc, la botte du prince de Condé, et six francs de corde pour pendre les chefs de la Révolution, que faudrait-il de plus ? Une feuille périodique fondée à Coblenz sous le titre de *Journal de la contre-révolution* avertissait amis et ennemis : deux millions d'hommes, à l'en croire, s'avançaient au secours des émigrés ; si l'on avait quelques doutes, les initiés répondaient en confiance que ces troupes ne marchaient que la nuit, pour mieux surprendre les démocrates. Le triomphe obtenu, on rétablirait l'ancienne constitution avec

les trois ordres, car de prêter l'oreille au système représentatif, c'eût été conspirer avec l'Angleterre et avec l'esprit nouveau : si l'émigration même, dans ce qu'on appelait le parti du roi, offrait de tels conspirateurs, c'étaient les pires ennemis. En attendant l'intime alliance de l'Autriche, de la Prusse et de la Russie, dont on ne doutait pas, on acclamait le roi de Suède.

Jusqu'à Varennes, Gustave ne s'était pas entièrement livré à ce parti extrême; il distinguait même l'excès choquant de ses vaines prétentions. Il écrivait par exemple en arrivant à Aix-la-Chapelle, le 16 juin 1791 : « J'ai trouvé ici presque tout ce qu'il y a de plus grand en France. Tous ces illustres proscrits forment une société très-agréable. Ils sont tous animés d'une haine égale contre l'Assemblée nationale, et aussi d'une exagération sur tous les objets dont vous n'avez aucune idée. C'est un spectacle vraiment curieux, et en même temps triste, de les entendre et de les voir. » Gustave III ne conserva point après Varennes cette modération, qu'autour de lui tout contribuait à lui faire oublier. On le saluait comme le protecteur avoué de tous. Marie-Antoinette lui envoyait une épée d'or avec cette devise : *Pour la défense des opprimés*, et les feuilles parisiennes, en l'insultant, augmentaient son crédit. Il tenait cour à Aix-la-Chapelle avec Fersen, d'Escars, le baron de Breteuil, M. et madame de Saint-Priest, de Calonne,

le marquis de Bouillé, mesdames d'Harcourt, de Croy et de Lamballe. Le comte d'Artois, le prince de Condé et ses fils venaient de Trèves, où ils avaient transporté leur quartier général, pour le visiter, et se rencontraient avec les délégués des petits princes allemands, surtout du prince-évêque de Spire, de l'électeur de Mayence et de l'électeur de Trèves, oncle du comte d'Artois. Aux émigrés Gustave offrait toute son assistance : trois fois la semaine sa table était servie pour eux à cent couverts, ce qui causait un sensible plaisir à une foule de gentilshommes que l'absence de solde réduisait quelquefois à se nourrir de lait et de pommes de terre. Devenu le héros de la contre-révolution, il rencontrait sur sa route des femmes et des enfants qui lui tendaient les bras pour qu'il les ramenât dans leur patrie. Lui que la cour de France avait jadis efficacement protégé, il allait payer sa dette, et au delà, tout en acquérant pour son propre pays et pour lui-même une gloire nouvelle. Après avoir, comme Gustave Vasa, délivré la Suède de la domination ou des influences étrangères, après avoir battu les Russes comme Charles XII, il lui était réservé de délivrer, comme Gustave-Adolphe, l'Europe entière d'une redoutable tyrannie. Ouvrez l'*Almanach de Gotha* de 1791, qui s'imprimait au milieu de cette Allemagne dont Gustave III avait recherché les sympathies, vous jugerez, rien qu'en feuilletant ce petit volume déjà répandu dans les

cours, du renom dont Gustave et la Suède jouissaient auprès du monde germanique. Les gravures dont la publication est ornée, et qui chaque année devaient consacrer le souvenir des événements ou des personnages contemporains les plus remarquables, sont consacrées cette fois à peu près exclusivement à la Suède et à son roi, soit qu'elles retracent la révolution de 1772 ou qu'elles empruntent des scènes aux règnes glorieux des prédécesseurs de Gustave III¹.

D'utiles avertissements ne faisaient pourtant pas défaut et auraient dû préserver le roi de Suède de ses étranges illusions : M. de Staël, son ambassadeur à Paris, qu'il soupçonnait à la vérité de pactiser avec l'Assemblée nationale, lui écrivait le 12 avril 1790 : « Les aristocrates ne cessent de parler ici de contre-révolution, tandis que, pour en exécuter une, si elle était possible, il faudrait n'en jamais parler. — M. le prince de Condé paraît décidé à entrer en Alsace. S'il avait une armée puissante et des intelligences combinées dans l'intérieur du royaume, ce projet se pourrait concevoir; mais si, comme on le dit, il cède uniquement à sa fureur sans avoir rien calculé,

¹ Je rencontre dans la correspondance de M. de Staël, vers la même époque, une autre sorte d'hommage à Gustave III qui ne laisse pas que d'être inattendu et curieux. L'illustre érudit D'Ansse de Villoison, rappelant qu'il a dédié au roi de Suède son *Homère*, et qu'il a prophétisé les succès de Gustave dans sa dédicace, composée à Éphèse, demande des lettres de naturalisation qui lui permettent de figurer parmi la noblesse suédoise.

le roi sera forcé de le déclarer lèse-nation, d'ordonner à ses troupes de le repousser, et il résultera de cette tentative des attentats dans plusieurs parties du royaume contre des nobles et des prêtres qu'on soupçonnera de participer à sa démarche. Le roi, ou plutôt la reine, car le roi ne peut être compté, semble s'opposer de bonne foi aux desseins de M. le prince de Condé. Les aristocrates que ce prince a autour de lui ne tiennent pas à Louis XVI, mais à la royauté, de sorte que le roi et la reine, ces augustes malheureux, sont dans la triste position de ne savoir à qui rallier leurs efforts et leurs intérêts. Leurs amis naturels, ceux qui défendent la monarchie, veulent avec tant d'acharnement le retour de l'ancien régime, qu'il leur importe peu que ce soit le roi actuel ou M. le comte d'Artois ou M. le prince de Condé qui règne, pourvu que la noblesse soit rétablie dans son ancien pouvoir¹. »

M. de Staël, en parlant ainsi, montrait avec une singulière précision jusqu'à quel excès l'entêtement du parti des princes pouvait les entraîner, et quelles graves raisons Louis XVI et Marie-Antoinette avaient de les craindre. Un autre serviteur de Gustave III, le brave et spirituel comte de Stedingk, lui signalait aussi, de Saint-Pétersbourg, les dangers qu'on rencontrerait à se confier au parti extrême de l'émigration ; il le faisait avec une rare clairvoyance, et

¹ Archives d'Upsal. Collection des papiers de Gustave III.

comme un homme qui connaissait à fond, pour l'avoir longtemps pratiquée, notre société française de l'ancien régime. « On s'occupe beaucoup ici, dans le monde diplomatique, de la part que le roi de Suède pourrait vouloir prendre aux affaires de France. J'emploie toute mon adresse à dérouter les curieux. Je crois la circonspection et la prudence d'autant plus nécessaires en cette occasion que le salut de la famille royale et aussi de la France en dépend indubitablement. Autant je désire une contre-révolution, autant une demi-contre-révolution me paraît funeste et contraire au but. Les princes pourraient bien n'agir que pour leur intérêt. On ne dira point ainsi à Aix-la-Chapelle : je connais les personnes qui s'y trouvent ; elles diront qu'il y a cinquante mille mécontents sur la frontière, et si on leur dit qu'il pourrait bien n'y en avoir que dix mille, elles crieront qu'on est démocrate !... En général, j'ai connu que, pour bien gouverner les Français, il ne faut que les modérer. C'est mon attachement pour Votre Majesté et pour le pays dont elle embrasse la défense qui me dicte ces réflexions¹. »

Stedingk avait raison et jugeait bien les choses ; mais sa dépêche arrivait à Aix-la-Chapelle au moment de cette exaltation du lendemain de Varennes. Le parti des princes triomphait, peu s'en faut, en voyant échouer les entreprises de la reine et du roi.

¹ Archives du ministère des affaires étrangères, à Stockholm.

De quoi avaient servi la timide circonspection du baron de Breteuil, les demi-mesures et les intentions conciliatrices presque jusqu'à la connivence avec ces mêmes idées dont il fallait empêcher la contagion ? Plus de ménagements pusillanimes : il fallait confier au brillant et hardi de Calonne les négociations avec les cabinets européens, et c'était folie de vouloir capituler avec l'anarchie. On avait besoin de l'appui des différentes cours ; en attendant qu'il fût acquis, Gustave III était, par son nom et par ses relations avec le cabinet de Pétersbourg, un allié précieux. Les princes n'en pouvaient souhaiter de plus enthousiaste ni de plus ardent. Loin de se laisser abattre par l'échec de Varennes, excité au contraire, lui aussi, et comme piqué au jeu, croyant prendre désormais le premier rôle, Gustave publiait sa rupture avec le gouvernement qui siégeait à Paris. Sa dépêche à M. de Staël, du 27 juin 1791, imprimée dans toutes les feuilles de l'Europe, le désigna (c'était son vœu) aux colères révolutionnaires : «... Représentant d'un roi qui a eu soin toute sa vie, en protégeant chez ses peuples une juste liberté, de maintenir l'ordre public et la dignité de sa couronne, j'attends de vous que vos démarches seront conformes à ma vie entière, aux sentiments que j'ai fait éclater, à mon caractère connu, à la dignité du trône des Gustave... » Cette pièce, fort connue, et qu'on retrouvera dans le recueil des *Œuvres* de Gustave III, est très-calme et

très-digne ; mais vingt jours après, le roi de Suède écrit encore à son ambassadeur, et sa lettre, non destinée cette fois à devenir publique, n'en montre que mieux toute son impatience¹.

« 17 juillet 1791. ... Rien de plus déplorable que l'espèce de tranquillité qui semble s'établir en France, car une paix stable et la sécurité des propriétés et des personnes sont incompatibles avec la nouvelle constitution et les principes sur lesquels elle est fondée. Parmi ceux qui cherchent à propager ces principes, les démocrates enragés ne sont pas les plus à craindre : le but qu'ils se proposent et qu'ils montrent trop ouvertement, ainsi que la violence de leurs moyens, sont trop révoltants et trop odieux pour que l'illusion en leur faveur puisse être de longue durée ; mais ceux qui, sous les dehors d'une modération affectée, cachent des desseins non moins dangereux et cherchent à concilier avec les principes généraux et reconnus de la monarchie les principes qui ont le plus servi à la renverser, ceux-là sont à craindre... D'après mes principes, rien ne serait plus contraire même à mes propres intérêts que toute demande quelconque dont pourrait s'ensuivre un accommodement avec le roi et l'Assemblée nationale... Si des circonstances impérieuses ne permettent pas encore d'anéantir l'hydre qui s'est élevée sur les

¹ Pièce inédite communiquée par M. le comte de Manderström, aussi bien que la plupart de celles qui vont suivre.

débris du trône, que tout reste dans l'état déplorable où l'Assemblée l'a mis... »

Une campagne contre-révolutionnaire était, suivant Gustave III, devenue inévitable : il aurait voulu s'en réserver à lui seul toute la gloire. Il avait accepté l'alliance des chefs de l'émigration, il est vrai, mais avec la pensée d'être leur protecteur, jamais leur obligé. Il traitait de haut, comme un roi depuis longtemps victorieux, avec le comte de Provence, qui venait d'émigrer à son tour, et avec le comte d'Artois. Tout d'abord il leur donna ses conseils pour la constitution d'un gouvernement régulier et légal à opposer au prétendu gouvernement qui siégeait à Paris : un mémoire écrit de sa main et lu par lui dans sa chambre, à Aix-la-Chapelle, le 5 juillet, devant ses deux frères et l'évêque d'Arras, émettait l'avis que Monsieur prît immédiatement le titre de régent de France, organisât auprès de sa personne les plus importants ministères, nommât des agents diplomatiques, et offrît de la sorte soit aux cours étrangères, soit aux Français restés fidèles, une représentation de la monarchie autour de laquelle il leur fût permis de se rallier. Lui-même se hâtait de traiter avec l'impératrice de Russie, soit en son propre nom, soit au nom même des princes, dont il s'était fait donner les pleins pouvoirs, car il comptait que l'assentiment de la czarine lui permettrait d'agir comme chef des armées du Nord sans avoir besoin d'attendre les secours des autres

souverains, auxquels d'ailleurs on s'adressait aussi.

Nous l'avons laissé, de ce côté, au milieu de longues et pénibles négociations avec le cabinet de Pétersbourg ayant pour objet de consacrer la paix de Verelä, de juillet 1790, par un traité définitif et un règlement de frontière en Finlande. On se rappelle quel double avantage Catherine II avait trouvé à entretenir les espérances de son impatient voisin au sujet des affaires de France : elle se ménageait sa propre liberté de mouvement en vue de la contre-révolution et ne traiterait pour la frontière absolument qu'à son heure. Le moment lui parut arrivé à la fin de l'été de 1791. D'une part, les Turcs étant définitivement battus, ses armées redevenaient libres ; d'un autre côté, elle avait su diviser la ligue anglo-prussienne, qu'elle ne redoutait plus. A l'égard du gouvernement britannique elle s'était montrée fort habile. Non-seulement elle avait bien reçu à sa cour M. Fawkener, l'envoyé de M. Pitt, mais elle avait fait encore meilleur accueil à M. Adair, l'envoyé de Fox et de l'opposition, car celle-ci était plus décidée que le ministère anglais lui-même à ne pas faire la guerre. Elle avait réservé pour ce dernier diplomate ses plus gracieuses flatteries, et promettait d'ériger, dans son palais de l'Ermitage, un buste à M. Fox, en pendant à celui de Démosthène¹. Libre

¹ Lettres de Stedingk et du marquis de Bouillé à Gustave III, en date du 25 juillet et du 11 août 1791. — Archives du ministère des affaires étrangères de Suède.

de ce côté, et en position désormais de dicter à Gustave III les conditions de paix définitive qui convenaient à sa propre politique, Catherine II consentit enfin à terminer avec lui. Le traité de Drottningholm, en octobre 1791, acheva l'œuvre commencée par la paix de Verelä. Inutile de dire que la Suède n'obtenait pas les deux places finlandaises qu'elle avait souhaitées : Nyslott et Hogfors, mais seulement de faibles subsides. Quant au négociateur, ce malheureux comte de Stedingk, il fallut qu'il acceptât, à son corps défendant, l'ambassade de Pétersbourg. Ses lettres témoignent de ses infinies doléances quand il reçoit ce qu'il appelle « l'arrêt de sa destruction. » Il avait naguère en France, comme colonel du régiment Royal-Suédois, une situation militaire qu'il s'imaginait pouvoir conserver à travers les troubles de la révolution, et qui lui eût donné le droit, pensait-il, d'intervenir suivant ses vœux, c'est-à-dire avec un sincère dévouement en faveur de Louis XVI et de Marie-Antoinette. Ce n'était pas sans une profonde douleur qu'il renonçait à de telles espérances.

Non-seulement Catherine II, par ses retards calculés, avait réussi à faire accepter du roi de Suède les conditions favorables à ses propres intérêts, mais plus elle avait tardé, plus elle avait trouvé Gustave III charmé de traiter à tout prix. Désireux qu'il était de pouvoir se livrer entièrement, avec un grand espoir

de compensation en fait de profit et de gloire, aux affaires de France, il avait adressé à l'impératrice un plan d'invasion. Les troupes de l'empereur, fortes de trente à trente-cinq mille hommes, entreraient par la Flandre; douze à quinze mille Suisses pénétreraient par la Franche-Comté, quinze mille Sardes par le Dauphiné, vingt mille Espagnols enfin par les Pyrénées. Les princes de l'empire attaqueraient l'Alsace. Le roi d'Angleterre, pensait-on, resterait neutre, et se dédommagerait sur les Antilles françaises de l'inaction qu'il voudrait bien garder. L'empereur négocierait avec le roi de Prusse pour que celui-ci donnât ses troupes de Westphalie. Entrés en France, les princes assembleraient un champ-de-mai, et Monsieur, après avoir déclaré sa régence devant les pairs, les grands officiers de la couronne, les évêques, etc., promettait de conserver les anciennes lois du royaume, les droits et privilèges des divers ordres, et de rétablir les anciens parlements. A une si grande entreprise il fallait un chef suprême : le roi de Suède était fier d'un premier suffrage que lui avait accordé à ce sujet l'impératrice. Il fallait que ce chef eût à sa disposition une force suffisante, ne dépendant que de lui, afin que son autorité fût sûrement assise : Gustave III avait déjà engagé à son service d'habiles généraux, comme le marquis de Bouillé; il continuait d'offrir seize mille Suédois et demandait six mille Russes, avec d'importants sub-

sides, que la France rembourserait après la restauration. Ce corps, embarqué sur des vaisseaux fournis par les deux couronnes de Russie et de Suède, attendrait à Ostende le moment de débarquer, pendant l'automne de 1794, sur les côtes de Normandie. Deux officiers suédois examinaient secrètement tout le bassin de la Seine, du Havre à Paris. Des mémoires rédigés par la noblesse normande elle-même apportaient les informations les plus rassurantes et les plus détaillées. Tout était donc préparé avec soin ; le général en chef était prêt : on n'attendait plus qu'un envoi de roubles et de soldats russes avec un raisonnable appoint de Cosaques (c'était une recommandation expresse de Gustave III) pour terrifier les populations françaises.

On voit que les plans politiques et militaires ne coûtaient pas à la féconde imagination du roi de Suède : il taillait en plein drap. Nul cependant ne savait mieux que lui la vanité des chiffres et l'incertitude des engagements qu'il proposait à l'impératrice ; mais il espérait l'entraîner, se faire donner par elle des secours d'hommes et d'argent effectifs avec le commandement en chef, auquel il tenait par-dessus tout, et qu'il garderait ensuite, quels que fussent les membres et les forces de la coalition européenne. Toute son infatuation du moment se montre dans une curieuse lettre qu'il adressa, le lendemain du jour où il avait expédié le précédent mémoire, au

comte de Stedingk : « Quoique l'intérêt que je prends à la famille royale de France soit très-grand, celui que je prends à la cause publique, à l'intérêt particulier de la Suède et à la cause de tous les rois est plus grand encore. Tout cela tient au rétablissement de la monarchie française, et il peut être égal si c'est Louis XVI, ou Louis XVII, ou Charles X qui occupe ce trône, pourvu qu'il soit relevé, pourvu que le monstre du *Manège*¹ soit terrassé, et que les principes destructeurs de toute autorité soient détruits avec cette infâme assemblée et le repaire infâme où elle a été créée. Il faut empêcher qu'une nouvelle législature ne confirme, au nom de la nation, une partie des attentats déjà décrétés. Le seul remède à tout cela, c'est le fer et le canon. Il se pourrait qu'à ce moment le roi et la reine fussent en danger ; mais ce danger n'équivaut pas à celui de toutes les têtes couronnées, que la révolution française menace. Je suis convaincu d'ailleurs que ce danger pour Leurs Majestés très-chrétiennes n'existe pas, puisque, au moment de l'entrée des troupes étrangères, les factieux seront intéressés à conserver des otages qui pourraient leur servir de rançon. Leur intérêt n'est pas de détruire le roi et le dauphin, car alors Monsieur, qui est libre, serait roi... Soyez en garde contre tous les Français qui sont à Pétersbourg. Il y en a de très-zélés pour la cause royale, mais qui ont une ardeur exagérée. Il

¹ L'Assemblée constituante.

y en a d'autres qui sont les émissaires de la propagande et des démocrates. Ils ne peuvent être dangereux pour vous ni pour l'impératrice; mais il y a une troisième classe, qui se donne le nom de *monarchiens*, qui veulent bien le gouvernement du roi, mais prétendent établir une espèce de gouvernement métaphysique impossible à soutenir en France, et dont l'établissement (s'il venait à se consolider jamais) serait un exemple encore plus dangereux, et servirait à bouleverser tous les trônes. Ceux-là craignent une contre-révolution dont la suite pourrait remettre les choses dans l'ancien état, et par là empêcher leur gouvernement chimérique. C'est d'eux et de leurs conseils qu'il faut vous garder, car sous le masque de très-bons sentiments ils cachent les vues les plus funestes pour le bien général de la restauration de la monarchie, qui ne peut exister sans le rétablissement entier de l'autorité royale... »

Ce n'était malheureusement pas Gustave III lui seul qu'une exaltation imprudente inspirait si mal. Le parti des princes, avec son plan de régence qui révoltait la cour, ne professait pas une autre doctrine; M. de Staël nous l'a fort bien marqué. Eux aussi, ils disaient : « Peu importe que le roi de France s'appelle désormais Louis XVII ou bien Charles X; périssent Louis XVI et Marie-Antoinette plutôt que le principe de l'ancien régime et de la monarchie absolue ! » La lettre de Gustave III, avec sa haine des

monarchiens, c'est-à-dire d'hommes intelligents, honnêtes, dévoués, bien accueillis de Louis XVI lui-même, comme M. de Saint-Priest, M. de Ségur, et, à côté d'eux, la Marck, Mercy, Fersen, pouvait servir de manifeste à ces royalistes si redoutés du roi¹.

S'il comptait avant tout sur l'appui de Catherine II, Gustave était cependant informé des vrais calculs de l'impératrice par le fidèle Stedingk. Le nouvel ambassadeur suédois auprès de la czarine était bien placé pour observer et juger tout un côté de la contre-révolution. Ses dépêches, toujours vivement écrites, continuent d'intéresser en même temps par la rectitude des vues et par ce sentiment d'affection profonde pour la France que nous avons plus d'une fois remarqué. « Tout le monde s'applique ici, écrit-il de Pétersbourg en juillet 1791, à détourner l'impératrice de donner des secours au roi de France. Le prince Potemkin n'en parle qu'en haussant les épaules. Quant à l'impératrice, il y a des points pour lesquels Dieu le père ne gagnerait rien sur elle. Elle se bornera à bien recevoir les réfugiés français et à se ménager la gloire de la protection. M. de Sombreuil, envoyé ici pour solliciter de l'emploi en faveur de plusieurs personnes de distinction, a été fort bien reçu. Ce jeune homme, rempli de confiance,

¹ On trouvera de pareils témoignages dans l'importante lettre des princes à Gustave III, en date du 21 janvier 1792, que nous donnons à l'Appendice.

allait s'en retourner tout joyeux ; connaissant les êtres, je l'ai engagé à rester encore quelques jours pour se faire mieux articuler les promesses vagues qu'on lui avait faites. Pour M. de Meilhan, je crois qu'il n'est ici que pour rédiger les ouvrages littéraires de l'impératrice... Les meilleurs alliés sur lesquels Votre Majesté puisse compter, c'est son génie, son courage et son propre pays... L'impératrice ne se mêlera pas directement des affaires de France ; elle répond que la saison est trop avancée, qu'on est trop loin, qu'il faut attendre les réponses des autres cours... Ah ! sire, de tous les princes qui portent des couronnes, il y en a bien peu dont les sentiments répondent à leur fortune. Je suis vivement affecté de la tournure que prennent les affaires. Cette pauvre France, cette reine infortunée, mes amis exilés traînant à l'étranger une existence malheureuse, tout cela me navre le cœur ! »

C'était là le résumé des impressions de Stedingk ; mais il faut lire dans ses dépêches le tableau exact des hésitations calculées de Catherine II sur ce nouveau terrain, pour comprendre par quelles alternatives devait passer Gustave III. « 11 août - 31 juillet 1791. L'impératrice m'a fait venir à Czarkoe-Seloe mardi dernier, et le ministre comte Bezborodko m'avait prié d'y amener M. de Saint-Priest, arrivé le 26... Le soir, après s'être promené avec lui dans les jardins, Sa Majesté est venue vers moi et m'a dit : « J'ai

eu une conversation bien longue avec M. de Saint-Priest : il est charmant, il a de l'esprit. Comment est-il possible, quand on a des hommes comme cela dans son conseil, de ne pas suivre leurs avis?... » Nous revînmes tous deux en ville, après souper, M. de Saint-Priest et moi, et il me raconta sa conversation avec l'impératrice. Après lui avoir fait raconter tous les événements dont il avait été témoin, elle lui demanda s'il croyait possible de remédier aux maux de la France et de rétablir l'ancienne constitution. Sa réponse fut pour l'affirmative, en admettant quelques modifications comme sacrifice aux opinions reçues en France. Il ajouta qu'il espérait que Sa Majesté s'en occupait avec le roi de Suède qu'il savait prendre un intérêt bien vif aux malheurs de la France ; on verrait bientôt éclore une ligue de souverains qui, à ce qu'il croyait, ne pourrait mieux faire que de remettre la conduite des opérations à Votre Majesté. L'impératrice arrêta alors M. de Saint-Priest en lui disant : « Mais le roi de Suède n'a point d'argent. — Il y aurait moyen, reprit-il, de lui en trouver. » L'impératrice mit tout de suite en avant l'empereur, comme le prince qui, par sa position, était le mieux en état de donner des secours à la France. M. de Saint-Priest, d'après ce qui avait été convenu entre nous, s'étendit sur la préférence que les princes français donneraient à des secours venus du Nord, qui leur paraîtraient plus désintéressés que tous les autres, en admettant

toutefois que l'empereur et les princes voisins de la France agiraient nécessairement de leur côté, pour multiplier les embarras et faire de puissantes diversions. Il combattit la chimère de l'impératrice d'un corps unique de tout au plus 20,000 hommes. « J'ai su en Suède, lui dit-il, que les troupes du roi destinées à l'expédition sont toutes prêtes. Votre Majesté y joindra les siennes, et ses vaisseaux qui sont tout armés à ceux du roi de Suède. Elle donnera le branle et le ton aux autres puissances. — Mes vaisseaux, reprit froidement l'impératrice, désarment. D'ailleurs où ferait-on débarquer ces troupes ? — A Ostende. — Mais Ostende n'est pas un port pour des vaisseaux de ligne ; d'ailleurs l'empereur a une ancienne convention avec les Anglais de ne point recevoir de vaisseaux de guerre dans ce port. Comment les Anglais regarderaient-ils cette expédition ? On ne peut se fier au roi d'Angleterre ; encore moins à M. Pitt : j'en ai mille preuves. M. de Calonne est parti de Londres très-mécontent ; il n'a rien obtenu. Les Anglais sont de mauvaise foi ; ce projet-là est impossible. » M. de Saint-Priest dit qu'il n'y avait qu'à faire débarquer les troupes en rade. L'impératrice reprit que la saison de faire sortir des flottes était passée, que tout cela ne se pouvait pas ; et puis elle revenait toujours à l'empereur, évitant, même avec une sorte d'affectation, de parler de Votre Majesté. M. de Saint-Priest fut bien obligé d'entrer dans ses idées ; alors elle lui

dit avec une sorte de complaisance que l'empereur était dans les meilleures intentions, qu'elle en était sûre; et, M. de Saint-Priest lui faisant encore quelques objections, elle lui dit qu'il voulait lui tirer les vers du nez, que cela lui serait facile, parce qu'elle était fort simple : « Il n'y a de grand que ce qui est simple ! » répondit alors M. de Saint-Priest. Sa Majesté finit par lui avouer qu'elle venait de recevoir une lettre de l'empereur au sujet des affaires de France. Elle demanda ensuite ce qui pourrait arriver au roi de France : « D'être déposé, enfermé, répondit M. de Saint-Priest. — Non ! cela ne sera jamais, dit avec la plus grande vivacité l'impératrice ; aucun souverain ne le souffrira ! » Elle finit par s'exprimer dans les termes les plus obligeants et les plus amicaux sur le compte du roi et de la famille royale de France, et M. de Saint-Priest lui dit qu'il désirerait être à portée de faire parvenir ces paroles de consolation à son maître... — De tout cela et de quelques autres remarques que M. de Saint-Priest a faites pendant la conversation, je conclus que l'impératrice craint de se compromettre, que l'intérêt de sa gloire l'occupe beaucoup plus que celui de la maison royale de France, qu'elle ne veut s'engager ni dans des frais considérables, ni dans une entreprise dont le succès serait incertain ; qu'elle ne veut point augmenter la gloire de Votre Majesté, et qu'elle est secrètement jalouse de celle dont Votre Majesté ne manquerait pas

de se couvrir dans la brillante entreprise qu'elle a projetée. Il me paraît encore démontré que la réponse de l'empereur n'a point été favorable à Votre Majesté ; ce prince redoute peut-être la perte de son influence et de son crédit dans l'empire lorsqu'un Gustave se trouvera sur le Rhin, commandant une ligue composée de plusieurs princes d'Allemagne. »

Il n'y avait de zélé à la cour de Catherine II, suivant les rapports de Stedingk, que le fantasque grand-duc (plus tard Paul I^{er}) et le prince de Nassau. Le grand-duc aurait voulu armer la Russie entière pour rendre toute sa splendeur au roi de France. « Il ne parle jamais qu'avec enthousiasme de Votre Majesté, qu'il appelle le chevalier, le défenseur des rois. Il s'emporte dès qu'il parle de la France, et emploie alors des termes si entortillés, ce qui lui arrive aussi dans le discours ordinaire, qu'il m'est impossible d'y rien comprendre. » Pour ce qui était du prince de Nassau, placé à la tête de la marine russe, ce serait à lui que l'impératrice, lorsqu'elle se déciderait à disposer d'un secours, en confierait sans doute le commandement. Cette dernière circonstance, mandée par Stedingk, était de nature à exciter encore les espérances de Gustave III. Il avait lui-même vaincu ce prince de Nassau, pendant la dernière guerre contre les Russes, dans la grande journée de Svensksund, et c'était un motif de plus pour qu'il pensât qu'on le rangerait facilement sous ses ordres. Il ne voyait d'ailleurs dans

ce prince de Nassau, en dehors du vaincu de la campagne de Finlande, qu'un aventurier, qui serait heureux et fier de combattre sous lui.

De fait, Nassau était, comme on sait, un des plus étonnants héros d'aventure dans ce dix-huitième siècle, qui en avait tant produit. Reconnu prince par la France, mais non par l'Allemagne, à cause de sa naissance équivoque, pupille de M. de Castries, ministre de la marine, il s'embarque en 1766, comme volontaire, laissant à Paris une quantité prodigieuse de dettes, pour faire avec Bougainville le tour du monde. De retour en France, il reprend un train de maison considérable, reçoit les Économistes et Beaumarchais, qui lui suggèrent, pour subvenir à son luxe, les spéculations les plus bizarres. C'est ainsi qu'il se fait accepter par la France, le vieux Maurepas aidant, roi de Juïda, pays situé quelque part sur la côte d'Afrique; Beaumarchais était au nombre de ceux qui s'engageaient à fournir les bâtiments nécessaires au transport du nouveau souverain. Le roi lui remit à Versailles une énorme pancarte signée *Louis*, qui reconnaissait sa royauté, à la condition d'un traité d'alliance et de commerce, et l'autorisait à lever en France un corps de troupes indéfini, à breveter les officiers, etc. Il se nomma immédiatement un grand chancelier, un grand trésorier. On vit affiché à la porte du petit hôtel Radzivil, rue des Bons-Enfants, à Paris, qu'à tels jours et telles heures, le

roi de Juïda donnerait ses audiences ; aux portes, sur l'escalier, on lisait ces indications : *Grande Chancellerie, Trésorerie*. Nassau forma une légion composée d'infanterie, de cavalerie et d'artillerie. Il fit payer 50,000 écus le commandement de sa légion, 10,000 francs les compagnies, et trouva des acquéreurs. Il n'oublia pas, dit un contemporain, témoin oculaire, et dont les mémoires inédits nous offrent ces curieux détails, de se nommer un grand maréchal de la cour ; et finalement, après de joyeuses dépenses, l'argent manqua, et sans doute le bon vouloir, pour se transporter à Juïda. Depuis, Nassau était entré au service de Russie ; par son audace, il avait mérité les premiers grades sur la flotte de Catherine II ; mais sa fortune avait pâli un jour devant un coup de vigueur de Gustave III : celui-ci l'acceptait donc volontiers pour capitaine, et saurait lui commander.

Le cabinet de Vienne, quoique particulièrement intéressé par la parenté à défendre la famille royale, n'avait pas donné de meilleure réponse que celui de Pétersbourg. Ce n'était pas toutefois que les deux frères de Marie-Antoinette eussent montré d'abord la même attitude. M. d'Escars raconte dans ses mémoires l'étrange accueil de Joseph II quand il lui avait porté, à la fin de 1789, tout le détail des journées du 5 et du 6 octobre. « M. le comte d'Artois, qui m'envoyait, présumait beaucoup trop, dit-il, de la sensibilité dont serait l'Empereur à un attentat

contre son sang, son beau-frère et son allié. Joseph II parcourut la lettre que je lui apportais avec une froideur qui me consterna ; il se mit à épiloguer, révoqua en doute la fidélité des rapports, qu'il traita d'exagérés. « Pourquoi se sont-ils laissé insulter impunément ? s'écriait-il. Pourquoi, depuis l'ouverture de l'assemblée, laissent-ils usurper tous les pouvoirs ? » Quelque temps après, il me communiqua sa réponse, qui était dans le style d'un référendaire de la diète. Cependant Joseph II aimait sa sœur, et nous l'avons vu arrêter, sur sa demande, les premières témérités du parti des princes et des émigrés. Il mourut d'ailleurs presque au début de la Révolution. Léopold, devenu empereur en février 1790, se montra d'abord tout prêt à seconder énergiquement Louis XVI et Marie-Anloinette : on l'a vu contenir, lui aussi, la folle ardeur des princes avant la tentative de Varennes ; il offrait, au moment où il croyait que cette première tentative de la cour avait réussi, des secours d'argent et d'hommes, avec un zèle généreux et sans restriction ; lorsqu'il apprit l'arrestation du roi et de la reine, il écrivit à Marie-Christine, sa sœur de Bruxelles : « Je les vengerai exemplairement. » Léopold toutefois avait l'intelligence des dangers que présentait la contre-révolution ; il était souverain prudent, dévoué à ses peuples avant de l'être envers sa propre famille ; sa guerre contre la Porte, qui devait durer jusqu'en août 1791, les avait épuisés. Prêt à secou-

rir Louis XVI alors que Louis XVI s'aidait lui-même, il s'indigna finalement de l'étourderie des princes, prit en défiance leur chevaleresque allié Gustave III, et ne répondit plus que par des ajournements sans fin aux instances dont le roi de Suède et le comte d'Artois l'obsédaient. En vain l'honnête et fidèle Fersen, sans se laisser abattre par l'échec de Varennes, sans distinguer entre les deux partis du roi et des princes, cherchant uniquement à servir la famille royale, venait proposer des combinaisons diverses ; en vain le comte d'Artois se rendait lui-même à Vienne, pour représenter que le temps pressait, et qu'il fallait mettre Louis XVI en état d'empêcher une nouvelle législature¹ : Léopold déclarait qu'à son gré une déclaration commune des puissances devait précéder le manifeste des princes, et qu'on n'avait pas encore le consentement des diverses cours. Tout en permettant aux officiers et soldats français réfugiés dans ses états d'y rester, il ne pouvait permettre à des régiments de s'y former avant qu'une sérieuse entente des souverains eût permis de faire les principales dispositions

¹ J'ai sous les yeux, entre un grand nombre de papiers d'État qui montrent combien d'objections fort valables l'empereur invoquait, un intéressant résumé, dressé par Fersen pour Gustave III, et conservé aujourd'hui aux archives du ministère des affaires étrangères, à Stockholm sous ce titre : *Mémoire des princes français à l'empereur, intitulé : Points à fixer, et réponses de Sa Majesté impériale, intitulées : Communications verbales*. On en trouvera toute la substance dans notre récit.

militaires. Il déconseillait en outre la déclaration de régence de Monsieur, voulant ainsi réserver à Louis XVI ses droits et sa liberté d'action. D'ailleurs les lettres intimes de Léopold dévoilaient ses vrais sentiments à l'égard des princes et du roi de Suède. « Ne faites rien de ce que les Français vous demanderont, écrivait-il à sa sœur, gouvernante des Pays-Bas, hors des politesses et dîners; mais ni troupes, ni argent. Je plains leur situation; mais ils ne pensent qu'à leurs idées romanesques et à leurs vengeances et intérêts personnels, croient que tout le monde doit se sacrifier pour eux, et sont bien mal entourés, témoin les papiers de M. de Bouillé et de Calonne. On dit le roi de Suède retourné chez lui; tout cela n'est derechef qu'une rodomontade de sa part. »

Gustave III n'avait pas négligé d'écrire aux autres cours. Sa lettre à Carisien, ministre de Suède auprès de Frédéric-Guillaume II, et son mémoire au roi d'Espagne (3 et 16 juillet 1791) offrent les variantes curieuses de son thème héroïque. « Je regarde la révolution, mande-t-il au premier, comme le danger le plus imminent pour la tranquillité de l'Europe. Je sens ce danger plus fortement que jamais depuis les affronts faits à la dignité royale dans la personne de Louis XVI. Je crois avoir eu assez de fermeté pour parer les périls qui m'environnaient; mais je ne vous cacheraï pas que j'en crains le retour, si l'impunité autorise un si funeste exemple dans un pays qui a

été si longtemps en position de donner le ton à l'Europe... » Gustave ne se dissimulait pas d'ailleurs que le roi de Prusse réglerait sa conduite sur celle de l'Empereur. Du roi d'Espagne, chef de la maison de Bourbon, il attendait, outre un contingent militaire, une somme de douze millions de livres pour les premiers six mois de la guerre, s'engageant, sur sa foi de roi et sa parole de gentilhomme, à n'employer ces fonds qu'à l'objet auquel ils étaient destinés : la France ne manquerait pas de rembourser à l'échéance les sommes avancées pour son bien. La réponse du roi d'Espagne ne tarda pas : elle est datée du 3 août. Les circonstances ne sont plus les mêmes qu'il y a un mois, écrit Charles IV ; le roi va être mis en liberté pour accepter ou refuser la constitution ; il faut attendre ce moment et soutenir Louis XVI alors, si ses sujets résistent aux modifications qu'il pourrait exiger. On doit réfléchir d'ailleurs sur les difficultés d'une guerre au milieu d'un peuple enthousiaste pour le nouvel ordre de choses. « Des armées conquérantes, quelles qu'elles soient, n'y pourraient posséder que le terrain qu'elles occuperaient. » De plus, une invasion compromettrait la sécurité du roi de France. Tout cela n'empêche pas le roi d'Espagne de promettre sa coopération et un secours d'argent, mais il veut juger du moment opportun. Écrites par le même prince qui, au lendemain de Varennes, n'avait pas craint de rappeler la Constituante au respect

de la dignité royale, qui avait revendiqué la liberté de Louis XVI, et qui bientôt après allait se compromettre pour le sauver, ces lignes montrent bien que l'œuvre de la coalition n'était pas encore avancée, et surtout que Gustave III n'était pas fait pour devenir l'Agamemnon de tant de rois. Le seul succès fut d'avoir obtenu la neutralité du roi d'Angleterre ; mais Pitt attendait.

En réalité, le projet de coalition s'élaborait avec beaucoup de lenteur sous la conduite de l'empereur d'Autriche et en dehors des négociations entamées directement par Gustave III et les princes. Ce n'était pas œuvre facile de réunir des puissances jalouses entre elles et divisées par de nombreux intérêts ; si la Prusse et l'Autriche se rapprochèrent, ce fut en vertu de leur commune convoitise à l'égard de la Pologne, dont elles préparaient déjà le second démembrement. Tous les cabinets étant occupés des affaires de France, l'occasion leur paraissait favorable. Tel fut, à n'en pas douter, le principal objet de l'entrevue de Pillnitz et des six articles secrets signés le 26 août 1791 ; mais tel n'était pas le sens de la fameuse déclaration du 27, véritable défi jeté par les deux souverains à la Révolution française en leur nom et au nom de tous les rois de l'Europe. On a voulu nier, surtout en Allemagne, que cette déclaration fût un manifeste, la première pierre de la coalition, le commencement de la longue guerre européenne.

Cette déclaration, a-t-on dit, n'a été qu'une concession arrachée par le comte d'Artois, qui, sans y avoir été invité, était parvenu à prendre part aux dernières conférences. La preuve, c'est que nuls préparatifs ne suivirent, et que, lors de la déclaration de guerre faite à quelque temps de là par la France, le 20 avril 1792, les puissances furent prises au dépourvu. Le jour même où la convention venait d'être signée, Léopold écrivait à son ministre Kaunitz que cet acte n'engageait absolument rien, et ne contenait que des déclarations générales sans portée.

Il est vrai que Léopold parut surpris de l'effet produit en France par la déclaration de Pillnitz ; il en attribua le retentissement aux imprudents commentaires des princes. Il leur écrivit que le roi de Prusse et lui ne l'avaient pas entendue de la sorte, croyant nuisibles toutes prochaines démarches contre la France, et ils tentèrent même, par des commentaires semi-officiels dans les gazettes, de représenter leur manifeste comme nul et non avenu. Vains et puérils efforts pour revenir sur une démarche indiscrete, qui, si elle ne dénonçait pas officiellement la guerre, n'en était pas moins une insulte sanglante à la Révolution ! Si le roi de Prusse et l'empereur d'Autriche n'avaient pas saisi le vrai sens des paroles que le comte d'Artois et le parti des princes obtenaient d'eux, s'ils avaient cru n'apposer leurs signatures qu'à des « déclarations générales sans portée, »

cela montre seulement que, dans ce trop célèbre épisode de Pillnitz, la clairvoyance de leur conduite publique égalait la générosité de leur politique secrète. Quant aux princes français, si on veut leur faire honneur ici d'un triomphe, il faut se rappeler que ce triomphe imprudent fut l'occasion de nouveaux déboires pour Louis XVI et tourna contre la cause royaliste, puisque la France avertie arma de toutes parts, on sait avec quelle ardeur, et opposa, quelques mois après, ses jeunes conscrits de 92 à la coalition qui se cherchait et s'interrogeait encore. Les premières victoires que la Révolution a remportées sur la frontière, elle les a dues au défi insensé de Pillnitz.

Des différents chefs que s'était donnés le parti extrême de l'émigration, l'un, le comte d'Artois, avait donc tout compromis par sa conduite impolitique, et l'autre, Gustave III, risquait de tomber, par des fautes analogues, dans un entier discrédit. Cependant les illusions de ce dernier, au lieu de s'en diminuer, grandissaient au contraire et l'entraînaient à de nouvelles imprudences, jusqu'au jour où il s'apercevrait avec dépit qu'on ferait sans lui la coalition, ou du moins qu'il lui faudrait renoncer à son beau rêve d'abondants subsides et de commandement suprême. Le peu de compte qu'allait faire de lui le parti du roi, dans ses nouveaux plans après l'échec du parti des princes, pouvait lui faire prévoir cette issue.

Gustave III était rentré dans sa capitale au commencement du mois d'août 1791, le front haut, en homme sur qui reposaient d'autres destinées encore que celles de son royaume. L'activité fiévreuse de son séjour à Aix-la-Chapelle s'était continuée en vue du grand rôle auquel il se destinait. Il avait d'abord renouvelé ses promesses de secours à Louis XVI, qui lui répondit : « Monsieur mon frère et cousin, je viens de recevoir les lignes dont vous m'avez honoré à l'occasion de votre retour. C'est toujours un grand soulagement d'avoir des preuves d'un sentiment intime comme celui qui m'est rendu par cette lettre. La part, sire, que vous prenez à tout ce qui regarde mon intérêt m'attendrit au plus, et je reconnais à chaque mot l'auguste âme d'un roi que le monde admire, tant pour son cœur magnanime que pour sa sagesse. Je prie Votre Majesté de croire que je ne suis pas le dernier qui reconnais ces vertus, et que je compte pour le bonheur le plus satisfaisant d'avoir reçu ces nouveaux témoignages de leur existence, monsieur mon frère et cousin, de Votre Majesté le plus affectionné frère et cousin. Louis. »

Tout en poursuivant ses négociations à l'étranger, le roi de Suède avait pris un ensemble de mesures intérieures pour protéger ses propres sujets contre l'invasion de l'esprit révolutionnaire : interdiction aux gazetiers de tout commentaire ou compte rendu relatif à ce qui se passait en France ; défense aux

gens de théâtre et à ceux qui montraient des figures de cire d'aucune exhibition offrant aux regards des Suédois les faits et gestes ou les traits même des démocrates français. Tout entier à ses projets belliqueux, il pria M. de Pahlen, le représentant de Catherine II à Stockholm, de lui servir d'aide de camp général dans la prochaine croisade. Un régiment de la garde suédoise venant à faire son entrée dans Stockholm par suite d'un changement de garnison, Gustave donna, au milieu de l'étonnement public, un grand appareil à ce très-simple incident militaire. Il assigna dans le défilé, auquel il se rendit lui-même, une place à M. de Pahlen, qui commencerait de la sorte, disait-il, ses nouvelles fonctions auprès de lui. Il lui fit remarquer dans cette cérémonie, ajoute un témoin oculaire, la représentation de sa future entrée dans Paris. « On croirait que ce n'est qu'une plaisanterie, ajoute le narrateur, mais cela s'est dit avec un grand sérieux¹. »

Il est vrai que Gustave III avait autour de lui quelques dangereux conseillers, comme ce baron de Taube,

¹ Dépêche du comte de Reventlow, ministre danois à Stockholm, en date du 20 septembre 1791; archives du ministère des affaires étrangères, à Copenhague. Je dois en outre la communication d'une copie de la correspondance diplomatique échangée entre M. de Reventlow et le comte de Bernstorff, ministre des affaires étrangères de Danemark, où j'ai fait déjà d'assez nombreux emprunts, à l'obligeante initiative de M. le comte E. de Moltke, chambellan de S. M. le roi de Danemark.

ennemi acharné de la Révolution, auquel les émigrés, dit un auteur suédois, avaient promis, pour qu'il jouât ce rôle, une pension annuelle de 80,000 francs après la restauration accomplie. Il y avait aussi M. d'Escars, que l'on retrouve ici en qualité de plénipotentiaire des princes. M. d'Escars, que nous avons quitté à la fin de son agréable excursion à travers les petits états de l'Allemagne, pendant l'année 1789, avait continué son personnage de diplomate en disponibilité jusqu'à ce que ses liens avec le comte d'Artois et une évidente sympathie le fissent passer en service actif dans le parti des princes. Il était à Aix-la-Chapelle pendant Varennes, il était plus tard à Pillnitz; partout spectateur souriant plutôt qu'utile diplomate, il voyait, comme il dit dans ses mémoires, la scène extérieure de la Révolution « des premières loges. » M. d'Escars était toujours le même. Il faut l'entendre raconter, à la fin de son voyage d'Allemagne, ses plaisirs d'hiver au milieu de l'aimable société viennoise : cavalcades le matin au Prater, invitations à dîner, loges le soir à tous les théâtres. « La Révolution, dit-il, n'avait pas encore fait brèche à ma fortune. » Soit, mais tandis que M. d'Escars continuait cette douce vie, les pauvres émigrés de Coblenz n'avaient pas un sou, et le roturier beau-père de notre aimable baron, le bonhomme Laborde, comme l'appelait par amitié Marie-Antoinette, se jetait aux genoux de la reine pour

lui faire accepter de grosses sommes d'argent.

Il fallut cependant, pour le bien de la cause, quitter la société viennoise et se rendre bien loin vers le Nord, dans des pays perdus, à Stockholm. En passant par Berlin, M. d'Escars évita de voir le prince Henri, le célèbre frère du grand Frédéric. Il était lié avec lui, et même par une correspondance très active, mais par cette correspondance M. d'Escars savait que le prince, admirateur de l'Assemblée constituante, n'approuvait pas la conduite de son neveu le roi de Prusse ni celle de l'empereur Léopold. Pour son autre neveu Gustave III, il le regardait comme un « carabin politique, » comme « un don Quichotte. » De Stralsund jusqu'à la cour du roi Gustave, la traversée était bien longue ; mais l'heureux d'Escars rencontra à bord l'escamoteur Jonas, qui le reconnut, et lui exécuta plusieurs tours, pour dissiper l'ennui du voyage. Arrivé le 20 septembre, il trouva le roi de Suède prêt à le recevoir avec plus d'honneurs qu'on n'en témoignait à un ministre ordinaire. Son arrivée portait à trois au lieu d'un le nombre des diplomates représentant la France à la cour de Stockholm : le chevalier de Gaussen, depuis longtemps accrédité, n'était plus pour Gustave que l'agent de l'Assemblée nationale ; M. de Saint-Priest, récemment arrivé de Pétersbourg, était l'agent du roi ; M. d'Escars enfin avait produit des pleins-pouvoirs signés de Monsieur et du comte d'Artois au lendemain de

Pillnitz. Gustave III avait en revanche comme représentants : M. de Staël à Paris ; Fersen, au moins en missions temporaires, près du baron de Breteuil, ministre de confiance de Louis XVI, et le baron Oxenstierna à Coblenz, auprès des princes. Il y avait ainsi entre la France et chacune des principales cours de l'Europe, de l'une et de l'autre part, un double ou triple service diplomatique, dont les plans se mêlaient et se combattaient tour à tour, complication peu favorable au difficile enfantement de la coalition étrangère, et fidèle image de l'inextricable embarras du moment.

M. d'Escars, dans le récit de ses impressions en arrivant en Suède, a une façon d'enfant terrible qui se combine très-singulièrement avec sa fonction d'ambassadeur. « J'avais laissé, dit-il, les princes et leurs amis dans la persuasion que je trouverais tout d'abord à Stockholm une flotte prête à embarquer une armée bien vêtue, bien armée, et pourvue de toutes les munitions nécessaires à une grande expédition sur les côtes de Normandie ou de Bretagne. Quand je fus à la recherche de tous ces préparatifs, je découvris qu'ils n'existaient que dans la tête du roi ; le trésor ne renfermait pas un thaler qui pût y être employé ; Gustave III avait compté et comptait encore sur quelques millions qu'il demandait à l'Espagne, et sur les subsides qu'il tirerait de la Russie lorsqu'il aurait rendu positive et durable la paix pré-

liminaire de Verelä. Aussi les deux recommandations les plus expresses qu'il débuta par me faire furent de me lier le plus intimement possible avec le comte de Stackelberg et le ministre d'Espagne. — Stackelberg, qui avait été proconsul à Varsovie, où il avait nagé dans les honneurs et les plaisirs, se mourait d'ennui à cette cour. Son fils Gustave était avec lui; il avait été élevé en France, et dans les voyages de Fontainebleau je l'avais fréquemment vu chez mon frère. Stackelberg aimait la bonne chère et n'y connaissait rien. Il me consulta, et je rendis la sienne plus supportable. Quant au ministre d'Espagne, nous fûmes bientôt liés de société : c'était un brave gentilhomme biscaien, l'honneur en chausses et en pourpoint, prêt à se faire hacher pour *la casa di Borbone*. »

On voit que M. d'Escars n'avait pas perdu son temps. Sa propagande en politique et en cuisine, le dénûment de son héros Gustave III, l'ennui de ce diplomate russe qui redemandait Varsovie pour y nager dans les plaisirs, c'est toute la physionomie de la contre-révolution peinte par l'un de ses plus naïfs adeptes. Il se vante assurément lorsqu'il s'attribue le succès enfin obtenu de la longue négociation ouverte entre la Suède et la Russie depuis la paix de Verelä. A l'en croire, c'est lui qui décida Gustave III à traiter à tout prix. « Je lui rédigeai une note vigoureuse, dit-il : sachant bien que de jouer un rôle

dans les affaires de France était sa marotte, je le peignis à lui-même tel qu'il serait sans l'alliance de la Russie ; mais ce qui attaqua sensiblement son amour-propre, ce fut de lui montrer tous les yeux de la Bretagne et de la Normandie fixés sur les côtes, attendant l'arrivée de ses flottes et de sa personne royale!... » M. d'Escars a la mémoire bonne : il écrit ce passage de ses mémoires vers 1810, et ce beau mouvement d'éloquence, dont il a été évidemment très-satisfait, date du 14 septembre 1791, vingt ans plus tôt. Voici sa Note, conservée au ministère des affaires étrangères, à Stockholm ; elle a six grandes pages et bien peu d'arguments ; tout est racheté par cette magnifique péroraison : « Sire, vous êtes invoqué comme l'ange tutélaire de la France, comme le restaurateur du trône, des autels et de l'antique noblesse. Sire, plus de lauriers sont préparés en France à votre front que n'en ont cueilli les Vasa, les Adolphe. Déjà les côtes de Normandie sont couvertes d'yeux ouverts sur l'arrivée de vos flottes!... » Notons en passant cet agréable spécimen du style qu'employait la diplomatie contre-révolutionnaire.

Que le parti des princes fût ou non redevable à M. d'Escars de ce succès, il est certain que le traité de Drottningholm, une fois conclu avec la Russie le 19 octobre, donnait à Gustave III plus de liberté, et lui inspirait en même temps, avec l'espoir affermi

de l'alliance russe, une nouvelle ardeur. La présence d'un représentant des princes accrédité à sa cour et l'imperturbable confiance de ce représentant ne pouvaient que le fortifier dans l'excès de sa présomption.

Moins favorables étaient cependant les informations et les avis de l'honnête Fersen. De Prague, où il avait été pour presser l'Empereur, il mandait à Gustave III, le 21 septembre, le détail de ce qui s'était passé à Pillnitz, la mauvaise conduite du comte d'Artois, la légèreté et les inconséquences de M. de Calonne, qui avaient effrayé le roi de Prusse. « En tout, disait-il, on n'a pas confiance dans les princes, et l'Empereur moins qu'un autre. Les intrigues dont leurs entours sont occupés à Coblenz causent ces divisions. Je crois qu'il serait utile que Votre Majesté ne mît jamais les princes en avant vis-à-vis de l'Empereur, car il paraît décidé à agir sans eux, par une ligue des puissances où ils ne seraient qu'auxiliaires. » Il ajoutait : « Je crois mon séjour à Coblenz inutile, et je ne m'arrêterai près des princes que pour leur faire ma cour. Votre Majesté sait d'ailleurs que je n'y suis pas *persona grata*; tous les entours seront charmés de me voir partir. Si je puis être utile, c'est à Bruxelles. » Cela veut dire que, dans sa pensée, c'était de Bruxelles que Fersen pouvait renouer avec la famille royale les relations interrompues depuis Varennes. Nous voyons par une lettre de Stedingk à Gustave III, en date du 10 oc-

tobre, les efforts qu'avait faits Marie-Antoinette, dès qu'elle n'était plus gardée à vue, pour reprendre ses correspondances au dehors. « Le comte Esterhazy, dit-il, a reçu à Pétersbourg de la reine de France une lettre qui fait le plus grand honneur à son cœur et à son esprit. Elle emploie les premiers moments de sa liberté à s'occuper de ses amis et à les encourager. Elle dit que tout ce qu'elle a fait, elle a été forcée de le faire pour prévenir de plus grandes horreurs. Elle veut qu'on ne s'occupe que du salut de la France et non de sa sûreté personnelle. On voit que l'espoir n'est pas éteint dans son cœur, et que son courage égale son infortune... Elle demande ce qu'est devenu le comte de Fersen : elle n'en a eu aucune nouvelle. » — Marie-Antoinette en effet était la seule dont l'énergie allait rappeler quelque vie dans le parti du roi.

Ce peu de liberté qui revenait à la famille royale lui avait été rendu lors de l'affaire de la constitution. Louis XVI avait paru, en acceptant l'acte constitutionnel, malgré les émigrés et les princes, dans la journée du 14 septembre, vouloir tenter une expérience de bonne foi. Le parti constitutionnel qui s'était formé autour de lui avait répété aux souverains étrangers qu'en l'absence de toute menace extérieure, le nouveau pacte, observé loyalement, ne pourrait manquer d'être amendé bientôt dans le sens de la monarchie. L'empereur d'Autriche, auprès de qui

l'ambassadeur français, le marquis de Noailles, avait été l'interprète de ces vues, sembla les adopter, et le roi de Prusse s'écria, dit-on, en apprenant l'acceptation de Louis XVI : « Enfin je vois la paix de l'Europe assurée ! » Rien ne permet d'affirmer que les uns et les autres n'aient pas été sincères, au moins un moment. L'Autriche, l'Angleterre et la Prusse firent à la circulaire royale du 19 septembre, qui notifiait l'acceptation, une réponse très-pacifique, et témoignèrent même de leurs intentions amicales. La Russie, l'Espagne et la Suède refusèrent au contraire de recevoir un acte que Louis XVI, à leur avis, n'eût pas signé, s'il eût été libre.

Voici comment la chose s'était passée à Stockholm. Le chevalier de Gaussen, étant malade, avait envoyé en copie au secrétaire d'état des affaires étrangères, Franc, la lettre de notification du roi, celle qu'il avait écrite à l'assemblée, et le nouvel acte de constitution. Il avait reçu immédiatement cette réponse : « A M. le chevalier de Gaussen, à Stockholm. — Le secrétaire d'état de France a reçu aujourd'hui (7 octobre) de la part de M. le chevalier de Gaussen, un paquet dont le cachet porte : *Mission de France en Suède*; mais comme, vu la captivité du roi de France, on ne connaît pas plus en Suède qu'en Russie de mission de France, le secrétaire d'état, par ordre du roi, a l'honneur de renvoyer ce paquet sans l'ouvrir à M. le chevalier de Gaussen, et de le prévenir en même

temps qu'une correspondance ultérieure à ce sujet serait parfaitement superflue. » Gaussen avait renvoyé à Paris la lettre de notification refusée par Franc ; il la reçut de nouveau avec ordre de la présenter une seconde fois, et força enfin le secrétaire d'état à en donner connaissance au roi de Suède.

Des souverains qui avaient accepté ou de ceux qui avaient rejeté le message de Louis XVI, lesquels avaient agi conformément aux intentions du roi de France, et pourquoi ne s'en était-il pas expliqué lui-même à l'avance ? De telles explications ne vinrent qu'en décembre 1791, alors que Louis XVI se vit acculé à la nécessité imminente de déclarer lui-même la guerre à l'Europe. Le 29 novembre, l'Assemblée législative l'avait pressé par un message exprès de faire cesser les réunions d'émigrés que toléraient les Électeurs de Trèves et de Mayence. Le même jour, elle rendait un violent décret contre les prêtres non assermentés. Louis XVI fut profondément blessé de cette dernière mesure et y opposa son *veto*, ainsi qu'à un décret du 9 novembre contre les émigrés ; mais, pour faire une concession qui compensât ces refus, il se rendit à l'Assemblée le 14 décembre, et déclara qu'il allait adresser aux Électeurs d'Allemagne la requête qu'on proposait. Si ces princes n'avaient pas fait droit à sa demande avant le 15 janvier, il déclarerait l'état de guerre. Louis XVI avait-il donc franchement accepté la constitution en septembre, et

pensait-il maintenant à se mettre à la tête de la nation pour attaquer ces mêmes souverains auxquels il demandait hier de le secourir? Se préparait-il à combattre ouvertement ces émigrés dont il venait de refuser la condamnation? Ni l'un ni l'autre. En septembre, Louis XVI s'était laissé aller aux avis des constitutionnels; mais, voyant que, par suite de son acceptation du 14, les cours sur l'appui desquelles il comptait le plus ajournaient, sincèrement ou non, leurs préparatifs de secours, et poussé à bout, désespéré par le décret sur le clergé, il écrivit secrètement aux principaux souverains, dans la journée du 3 décembre, que son acceptation de l'acte constitutionnel n'avait pas été libre, qu'il ne fallait pas en croire sa notification officielle, et que les cours amies ne devaient pas cesser de songer à le secourir; puis il adressa au baron de Breteuil, le lendemain même du jour où il avait été faire à l'Assemblée sa déclaration contre les cours étrangères, la lettre suivante, appel direct à l'intervention armée de ces mêmes cours. C'est une page nouvelle dans l'histoire de la contre-révolution ¹:

¹ La lettre adressée au roi de Prusse le 3 décembre a été publiée par d'Allonville sous la date de 1790; M. de Sybel, dans sa remarquable *Histoire de l'époque révolutionnaire*, a démontré que la vraie date est 1791. La lettre écrite par Louis XVI le même jour au roi d'Espagne est une pièce importante, où les arguments sont développés. Plus importante encore est la lettre au baron de Breteuil, qui se trouve copiée de la main de Fersen aux archives des affaires étrangères à Stockholm. Enfin, ce même jour du 3 décembre, Marie-Antoinette se chargea d'écrire dans le même sens à Catherine II.

« Vous avez eu connaissance du message de l'assemblée du 29 novembre. Vous verrez le discours que j'ai fait hier à l'Assemblée nationale, et vous jugerez que l'un est une suite nécessaire de l'autre. La cruelle loi contre les émigrants m'avait forcé de faire usage du *veto*, dont la nécessité a été reconnue par une grande partie de la nation ; mais les factieux, qui ne perdent jamais leur point de vue de chercher à me mettre dans une situation embarrassante, se sont tournés d'un autre côté. Ils ont fait la détestable loi sur les prêtres réfractaires et le message sur les émigrants et les puissances étrangères... J'ai refusé ma sanction au décret sur les prêtres, mais le message sur les émigrants est l'article le plus délicat pour moi et celui où je suis obligé de me prêter le plus aux circonstances, bien résolu pourtant de ne rien faire d'indigne de moi. Dans tout gouvernement établi, si des citoyens s'assemblaient en force et montraient le dessein d'entrer à main armée dans leur pays pour y détruire le gouvernement, et qu'ils fussent favorisés par des puissances étrangères, il ne serait pas possible au chef du gouvernement de souffrir pareille chose, ou il perdrait toute confiance. C'est précisément mon cas... J'ai écrit plusieurs fois (aux princes) en demandant qu'on sépare les rassemblements, qu'on s'éloigne, qu'on ne donne plus sujet à des inquiétudes qui me forceraient à agir directement contre eux, qu'ils devaient bien m'éviter cette peine cruelle, que, s'ils

voulaient agir par la force, ils se perdraient avec ceux qui leur appartiennent et le royaume à la fin de tout, que, pour moi, ils m'ôtaient toute ressource personnelle et me mettaient dans le plus grand danger, à moins de me jeter à corps perdu dans la puissance des factieux, enfin que les puissances avaient tant de sujets de mécontentement qu'il fallait que ce fussent elles qui agissent, et qu'en se tenant en seconde ligne ils ne courraient aucun des dangers que je signalais. C'est avec bien de la peine que j'ai vu qu'ils n'écoutaient pas mes raisons et continuaient la même marche. Quelque mauvais qu'eût été le décret des émigrants, il m'eût été impossible de le refuser, si je n'avais fait en même temps des démarches pour faire dissiper les rassemblements... J'ai donc fait aux Électeurs des réquisitions que le droit des gens approuve...

« Je ne pense point que cette démarche doive changer rien aux choses pour ma demande de congrès armé. Au contraire j'y vois des raisons de plus : la liberté de quelques princes germaniques étant menacée, l'Empereur et le roi de Prusse doivent le trouver mauvais, se prêter plus aisément à ce qui a été demandé et par là soutenir les Électeurs. Dans ma dernière instruction, je leur ai expliqué bien des raisons par lesquelles les puissances pourraient se mêler de nos affaires : en voilà une bien forte et bien palpable d'ajoutée. Au lieu d'une guerre civile, cela

deviendra une guerre politique, et les chances sont bien meilleures. Il faut que vous vous pénétriez bien des raisons de ma conduite, que j'ai expliquées ci-dessus, pour en informer les puissances, afin qu'elles soient bien persuadées que ce n'est pas moi qui ai voulu la guerre, mais que, par les circonstances, je ne pouvais pas me conduire autrement, que je recevrai toujours avec plaisir ce qu'elles pourraient faire pour moi.

« Il faut examiner à présent ce qui peut arriver, si les Électeurs avaient peur et se soumettaient à dissiper les rassemblements sans que les puissances eussent parlé. Ce serait, je crois, ce qui pourrait arriver de pis. Comme la démarche m'a été dictée, on m'en saurait peu de gré ; les esprits des factieux seraient extrêmement enflés et arrogants ; le crédit se remonterait et soutiendrait encore la machine pour quelque temps. D'un autre côté, les émigrants auraient le poignard dans le cœur ; ils se porteraient indubitablement à quelques entreprises désespérées. Ce qui pourrait arriver de plus heureux et où l'on doit diriger tous les soins, c'est que les puissances s'emparent de l'affaire, protègent les Électeurs, mais en même temps séparent les émigrants en leur donnant sûreté et protection. Elles pourraient faire tenir ici à peu près ce langage : « Vous avez voulu attaquer le corps germanique, dont nous sommes les protecteurs et les garants, sous prétexte du rassemblement

de vos concitoyens, qui vous inquiétait. Nous avons bien voulu faire cesser ce sujet d'inquiétude : nous nous chargeons de retenir les émigrants et de faire séparer leurs rassemblements armés; mais c'est à condition que vous nous donnerez satisfaction sur telle et telle chose, et que vous ayez un gouvernement qui ait une force et une stabilité sur la foi desquelles on puisse compter. Sans cela, nous vous regarderons comme un repaire de brigands et l'écume de l'Europe.»

« Ce langage en imposerait certainement et ferait pâlir les plus hardis. Il me paraît impossible que nous y fussions compromis... Reste la guerre, si elle était inévitable. L'état physique et moral de la France fait qu'il lui est impossible de la soutenir une demi-campagne; mais il faut que j'aie l'air de m'y livrer franchement et comme je l'aurais fait dans des temps précédents. Il y a deux chances pour elle. Il est difficile de croire qu'elle soit heureuse; si par hasard cela arrivait, m'étant montré franchement, et la guerre donnant toujours plus de moyens au gouvernement, je peux regagner quelque chose par là; mais cette hypothèse est la moins vraisemblable. Si elle est malheureuse, vous connaissez les Français, comme ils vont vite d'une extrémité à l'autre; ils seraient bientôt aussi abattus que'ils sont orgueilleux avant, et peut-être ne voudraient-ils laisser aucun reste du nouvel édifice, s'ils voyaient bien qu'il leur a attiré tous les malheurs. Il peut exister une crainte,

et sûrement les factieux chercheraient à tourner les esprits de ce côté-là : ce serait de s'en prendre à moi de leurs malheurs, et de me faire soupçonner de les désirer pour regagner la puissance. C'est ma conduite qui doit écarter tous ces soupçons, et surtout de ne rien laisser pénétrer de mes relations avec l'étranger. Il faut que ma conduite soit telle que dans le malheur la nation ne voie de ressource qu'en se jetant dans mes bras... Il faudrait que je pusse servir le royaume en obtenant, par mon entremise, la paix la moins désavantageuse qu'on pourrait. — Voilà une bien longue instruction; mais j'ai voulu tout prévoir, et on pourra m'indiquer les éclaircissements qu'on pourrait encore désirer. »

Il a été inévitable d'abrégé ici cette lettre du roi, longue et confuse à l'excès dans l'original : on en distinguera mieux son plan. Louis XVI demande que les puissances étrangères, principalement l'Autriche, soutenant les princes Électeurs d'Allemagne que l'assemblée menace et que d'ailleurs la révolution a privés de leurs possessions en France, répondent, elles aussi, par un langage menaçant, appuyé d'un congrès armé. Louis XVI ne peut pas se dissimuler qu'une telle attitude de la part des souverains ne soit une déclaration de guerre; mais il souhaite la guerre en effet, pourvu qu'elle soit faite par les puissances en leur propre nom et non pas au sien, ni au nom des princes ses frères. Si les Français sont vainqueurs,

ce qui est peu probable à ses yeux, il espère profiter en quelque chose d'un succès auquel il aura paru s'associer. S'ils sont battus, il interviendra au bon moment pour leur faire obtenir des conditions moins dures que celles qu'ils devraient attendre; peut-être aussi, avec l'inconstance qui les caractérise, prendront-ils en haine cette révolution, cause de leurs revers et de tant de malheurs, pour se jeter de nouveau dans les bras de la royauté.

Louis XVI est tout entier dans cette curieuse lettre à M. de Breteuil : avec sa bonté, car, s'il appelle la guerre étrangère, c'est, comme il le dit très-sincèrement, parce qu'il croit éviter ainsi la guerre civile, qui lui fait horreur, mais avec son aveuglement, puisqu'il croit pouvoir jouer sans l'extrême péril ce double jeu, puisqu'il estime que ce sera, pour les Autrichiens et les Russes, l'affaire d'une demi-campagne de triompher de cette émeute, puisqu'il imagine enfin que cette nation, dans son malheur, cherchera le refuge dans le sein d'une royauté qui se sera ainsi séparée d'elle. S'il connaissait vraiment le caractère des Français, que n'invoquait-il en son propre nom cette suprême ressource de la guerre étrangère pour entraîner tout un peuple à sa suite, sur la frontière, au nom de la patrie menacée ? Et par quelle fatalité, quand les annales de notre monarchie, celles mêmes de la famille de Bourbon, offrent tant de chefs animés jusqu'à l'excès de l'ardeur mili-

taire, le dernier roi de l'ancienne France a-t-il été si entièrement privé d'une heureuse complicité avec le caractère national ?

Fersen ne manquait pas d'informer Gustave III du nouveau plan formé par Louis XVI : la précieuse lettre inédite par laquelle il l'instruit nous donne les preuves les plus irrécusables de la part active que Marie-Antoinette y avait prise. « Sire, écrit-il au roi de Suède le 1^{er} janvier 1792, j'ai l'honneur d'envoyer à Votre Majesté la lettre que la reine m'a chargé de lui faire passer, avec la copie de celle que cette princesse écrit à l'impératrice et à laquelle elle se réfère. » Il s'agit évidemment d'abord d'une lettre analogue à celles du 3 décembre que nous avons citées, et par lesquelles les puissances étaient averties de ne pas considérer comme libre l'acceptation de l'acte constitutionnel, mais de former un congrès armé et d'agir par elles-mêmes, en écartant les princes ; il s'agit ensuite de la lettre écrite par la reine le même jour, en vue du même objet, à l'impératrice Catherine II. Après avoir développé à nouveau les arguments de la cour, Fersen invoque la lettre de Louis XVI à M. de Breteuil, dont il envoie pareillement copie avec de nouvelles citations de Marie-Antoinette.

« Votre Majesté verra par la lettre du roi au baron de Breteuil, que j'ai l'honneur de lui envoyer, les raisons qui l'ont engagé à la démarche contre les Électeurs. Le roi en attend un grand avantage, si les

princes de l'Empire font des réponses fermes et sages, et si les puissances veulent prendre leur parti. La reine me mande à ce sujet : « Je pense, comme vous, que le mal seul ne peut pas opérer le bien, et c'est pour cela qu'il faut une force étrangère et extérieure ; mais vous croyez que les Français réfléchissent et qu'ils sont capables de suivre un système ! Vous leur faites trop d'honneur. En attendant, je crois que nous allons déclarer la guerre, non à une puissance qui aurait les moyens contre nous, — nous sommes trop lâches pour cela, — mais aux Électeurs et à quelques princes d'Allemagne dans l'espoir qu'ils ne pourront se défendre. Les imbéciles ! ils ne voient pas que, s'ils font une telle chose, c'est nous servir, parce qu'enfin il faudra bien, si nous commençons, que toutes les puissances s'en mêlent pour défendre les droits de chacun : mais il faut que les puissances soient bien convaincues que nous ne faisons ici qu'exécuter les volontés des autres, que toutes nos démarches sont forcées, et que dans ce cas la meilleure manière de nous servir est de bien nous tomber sur le corps. »

« D'après cette certitude du désir du roi et de la reine, — reprend Fersen, — et celle où je suis des intentions de Votre Majesté, j'ai écrit au baron Oxenstierna pour qu'il engage les Électeurs à faire une réponse sage, mais ferme, et j'ai l'honneur d'envoyer à Votre Majesté copie du projet que j'ai fait passer à ce sujet. — Pour vous donner, sire,

une idée plus précise des sentiments du roi et de la reine, voici quelques passages de la lettre que cette princesse écrit au comte de Mercy¹ : « Voici le moment le plus important pour nous. Notre sort va être entièrement entre les mains de l'Empereur ; de lui va dépendre notre existence future. J'espère qu'il se montrera mon frère et le véritable ami et allié du roi, je dis du roi seul, car celui qui servira ses intérêts en ce moment peut aussi sauver la France d'une ruine totale. Je ne récriminerai point sur le passé ; je ne dirai pas que si l'empereur avait exécuté ce que je lui avais demandé dès le mois de juillet et encore depuis, le congrès aurait déjà eu lieu ou du moins serait annoncé, et nous serions dans une meilleure position. Je ne lui parlerai pas non plus de la lettre que je lui ai écrite le 28 septembre : je lui parlerai de nos véritables sentiments, de nos désirs, de nos espérances en lui. Je m'étais empressée de lui écrire dès le moment où je me suis trouvée seule dans ma chambre et par la première occasion sûre que j'ai trouvée. Il ne pouvait douter que c'étaient là nos sentiments personnels et qu'elle était bien écrite de ma propre et unique volonté ; et pourtant il ne m'a fait aucune réponse, et j'apprends de toutes parts, tant ici

¹ La lettre entière de Marie-Antoinette à Mercy a été donnée par M. d'Arneth dans son volume de la Correspondance avec Joseph et Léopold. Voyez dans notre étude critique sur Louis XVI et Marie-Antoinette apocryphes, à l'Appendice, le rôle que jouent dans l'histoire des lettres fabriquées les fragments cités ici.

que des pays étrangers, — des ministres même de mon frère le disent — *que j'écris lettre sur lettre à Vienne pour conjurer l'Empereur de ne se point mêler de nos affaires, et que par conséquent il est lié à ne rien faire.* J'avoue que toutes ces circonstances auraient bien lieu d'affliger mon cœur, si je n'étais persuadée que cette trame infernale part d'ici. C'est ce qu'il est essentiel d'éclaircir, et qui le sera, j'espère, un jour ; mais comme j'ai vu que ces propos pouvaient donner de moi une idée défavorable en Europe, que de plus mon frère avait l'air de se méfier du sentiment de quelques-unes des puissances, nous nous sommes décidés à établir une communication franche et confidentielle avec celles qui montrent le plus d'intérêt à notre cause, pour nous assurer par nous-mêmes de leurs intentions, leur exposer notre position, nos désirs et les demandes que nous avons faites à l'Empereur... Notre position, qui, jusqu'à présent, a toujours été des plus fâcheuses, peut pourtant, par les circonstances présentes, tourner à notre avantage, si elle est bien conduite, et que l'Empereur et les autres puissances veuillent réellement nous aider... C'est à l'Empereur et aux autres puissances actuellement à nous servir. Nous serons obligés à faire des démarches et moi surtout vis-à-vis de mon frère ; mais comment pourrait-il de bonne foi les regarder comme des actes de notre volonté ? ... Que mon frère ne s'y trompe pas, il sera tôt ou tard engagé dans

nos affaires. D'abord, si nous sommes assez maladroits pour attaquer, comme chef de l'Empire il sera obligé de soutenir le corps germanique, et de plus, avec des soldats aussi indisciplinés que les nôtres, son territoire sera bientôt violé de tous côtés. Il n'est plus temps de craindre pour nos personnes. La marche que nous avons adoptée, en ayant l'air de marcher franchement dans le sens qu'on désire, nous met en sûreté, et le plus grand de tous les dangers serait de rester comme nous sommes... C'est à votre zèle, à votre constant attachement pour moi que je me fie pour bien conduire une affaire aussi importante et qui demande toutes vos lumières, votre prudence et votre discrétion ; mais on ne peut plus différer : voici le moment de nous servir. Si on le manque, tout est dit, et l'Empereur n'aura plus que la honte et le reproche aux yeux de l'univers entier d'avoir laissé traîner dans l'avilissement et la honte, pouvant les en tirer, sa sœur, son neveu et son allié. Je vois peut-être bien vivement, mais le moyen que cela soit autrement quand tous mes intérêts sont réunis... Blumendorff doit déjà vous avoir mandé ce que je pense de votre retour ici. Quelque bonheur que j'eusse à vous revoir et à causer avec un ami qui a toute ma confiance, je crois qu'il ne peut résulter que beaucoup de mal si vous revenez dans ce moment. Au reste les circonstances présentes doivent empêcher naturellement votre retour. »

Après ces fragments d'une lettre de Marie-Antoinette à Mercy, Fersen cite encore à Gustave III quelques phrases d'une lettre que la reine lui avait adressée à lui-même : « Quel malheur que l'Empereur nous ait trahis ! S'il nous avait bien servis seulement depuis le mois de septembre, où je lui avais écrit en détail, le congrès aurait pu être établi le mois prochain, et cela aurait été trop heureux, car la crise marche à grands pas ici, et peut-être devancera-t-elle le congrès ; alors quel appui aurons-nous ? » Plus loin, en parlant des factieux avec lesquels elle est obligée de traiter, elle dit : « Quelle joie si je puis un jour leur montrer que je n'ai pas été leur dupe ! Il faudra que le baron (de Breteuil) presse de notre part la Russie et l'Espagne... J'espère que nos lettres aux puissances leur montreront nos vrais caractères. Ce que l'on dit de mes lettres à l'Empereur est incompréhensible, et je commence à soupçonner qu'on imite mon écriture pour lui écrire ; je veux éclaircir ce fait. »

La voilà à son tour, cette malheureuse reine, non plus tout entière, hélas ! — la grâce qui brillait en elle aux années de bonheur n'a que faire ici en vue du dernier abîme, — mais la voilà du moins animée d'une force morale qu'on ne lui connaissait pas encore. La publication de nouveaux documents nous a désormais éclairés sur son attitude politique, non pas seulement en présence de la Révolution, mais pendant toute la durée du règne. Il y a plusieurs raisons

d'insister ici, soit que l'on considère l'intérêt de tout ce qui touche à son souvenir, ou la nouveauté de certaines informations sur son rôle historique, soit parce qu'il nous importe, au point de vue particulier de notre sujet, de savoir quel point d'appui la cour offrait par elle aux tentatives des souverains que Gustave III cherchait à rallier. Elle a été placée par le malheur de sa vie, dès ses premières années, sur la pente qu'elle a suivie sans cesse, et l'incontestable témoignage de sa correspondance, maintenant mieux connue, montre dans sa conduite une constante unité qu'on ne soupçonnait pas. Les tristes circonstances intérieures qui l'assaillirent dès son arrivée en France et les conseils trop peu prudents ou trop peu désintéressés de sa mère suffirent à expliquer qu'elle se soit habituée tout d'abord à ne voir de salut pour la France et pour elle-même que dans une intime union avec l'Autriche. Marie-Thérèse lui a trop répété, dès leur séparation, de rester bonne Allemande et de se moquer des *qu'en dira-t-on* ; bien plus, Marie-Thérèse n'a pas craint de la faire servir aux intérêts de sa politique. A peine est-elle devenue reine, elle lui écrit : « Regardez Mercy autant comme un ministre de vous que le mien. L'intérêt de nos deux États et de notre sainte religion exige que nous nous tenions aussi étroitement liés d'intérêt comme de famille¹.

¹ Voyez les deux précieux volumes de correspondance publiés par A. d'Arneth à Vienne.

En 1778 éclate cette guerre de la succession de Bavière, qui découvre l'ambition de la maison d'Autriche, mit en danger l'indépendance de l'Allemagne, et fournit au roi de Prusse l'occasion d'un rôle glorieux comme défenseur des libertés germaniques. Marie-Thérèse tremble tout d'abord de voir s'accomplir une alliance entre la France et la Prusse; elle voudrait obtenir, sinon un secours direct, au moins une diversion de notre côté, ou quelque démonstration diplomatique, et elle espère obtenir ces bons offices du cabinet de Versailles par Marie-Antoinette. « C'est en ce moment-ci que j'ai besoin de tous vos sentiments pour moi, votre maison et patrie... Le roi de Prusse voudrait faire une alliance de la France avec la Russie et lui; voilà les deux puissances qu'on veut substituer à nous, bons et honnêtes Allemands... J'espère, si le roi est au fait, qu'il ne se laissera pas entraîner par des méchants, comptant sur sa justice et sa tendresse pour sa chère petite femme. » Marie-Antoinette n'avait pas besoin d'être si vivement pressée : on la voit tout d'abord intervenir avec une sorte de passion fiévreuse dans ce qu'elle appelle « la circonstance la plus importante de sa vie, » et s'efforcer de retenir le cabinet de Versailles dans l'alliance autrichienne. Elle envoie à sa mère toutes les informations qui l'intéressent, lui dit chaque courrier qui vient du roi de Prusse, s'irrite si le ministère ou le roi lui cache une dépêche, à elle

ou bien à Mercy; elle agit enfin directement auprès du roi et des ministres, et cette ardeur va durer tout le temps de la guerre. C'est le moment de sa première grossesse : les nouveaux droits qu'elle acquiert par là, elle prétend les faire servir aux intérêts de la cour de Vienne.

Admironz combien la vérité historique est souvent difficile à conquérir, et de quel prix sont les sincères documents qui nous en assurent la conquête. Nul plus que nous ne professe une haute estime pour l'excellente publication de M. de Bacourt, qui nous a fait connaître la correspondance entre Mirabeau et le comte de La Marck. On sait l'autorité de ce recueil et tout le crédit que méritent particulièrement les commentaires écrits par l'honnête confident de Mirabeau. La Marck est assurément un témoin en général bien instruit. Veut-on voir pourtant ce que deviennent quelques-unes de ses affirmations en présence des témoignages authentiques? Dans un fragment que M. de Bacourt donne au commencement de son introduction, La Marck affirme que ce fut une accusation bien injuste que celle qui attribuait à la reine une sorte de partialité pour les intérêts de l'Autriche. — Par exemple, dit-il, quand elle fut priée, lors de l'affaire de Bavière, d'intervenir en faveur de la cour de Vienne, avant d'en parler au roi, elle fit venir chez elle le comte de Maurepas; mais ce ministre, après avoir exposé les raisons qui s'opposaient à ce

que la France prît part à cette guerre, ajouta que les intérêts français devaient être, s'il était possible, plus chers que jamais à la reine dans la circonstance heureuse qui lui promettait de donner un héritier au trône. « La reine répondit aussitôt, continue La Marck, qu'elle ne se mêlerait plus de cette affaire et qu'elle n'en parlerait même pas au roi. » La Marck souligne ensuite ces trois mots : « Elle tint parole. » Quelques lignes plus bas, il insiste encore en disant : « Je n'avance que des faits certains, positifs, avérés, et qui, pour l'histoire, doivent rester incontestables. »

Il n'est pas possible, comme on voit, d'affirmer plus expressément, et La Marck est, nous le répétons, un témoin honnête et d'ordinaire bien instruit. Voici toutefois comment les documents irrécusables de M. d'Arneth lui répondent. En vue de cette intervention souhaitée au profit de l'Autriche, Marie-Antoinette a parlé au roi dès le milieu de mars 1778 ; elle a eu avec Maurepas et Vergennes tout au moins les neuf ou dix entrevues attestées par une série de lettres du 25 mars au 17 octobre. Elle se plaint hautement de ce qu'on ne lui a pas communiqué ou bien à Mercy une grave dépêche adressée au roi de Prusse. Elle ne se contente pas d'avoir à plusieurs reprises des scènes de larmes et d'attendrissement avec le roi ; elle va le trouver quand il est avec ses ministres, et on lit les dépêches devant elle. Cela dure,

quoi qu'en dise La Marck, pendant tout le temps de la guerre, sans aucune autre interruption que le moment de ses premières couches, à la fin de 1778.

Malgré ces efforts de la reine, Louis XVI sut résister à tout entraînement. On lui doit cette justice, que dans toute cette période il paraît ne s'être pas laissé asservir, du moins comme souverain, par ses liens personnels avec l'Autriche. Parmi ses lettres autographes à M. de Vergennes conservées dans nos Archives générales, et encore inédites, j'en rencontre plusieurs qui trahissent un langage fort indépendant à l'endroit de la politique autrichienne, de Marie-Thérèse et de Joseph II. Le rôle final d'officielle médiation qui échet à la France lors de la paix de Teschen, signée en mai 1779 pour terminer cette affaire de Bavière, disculpa Marie-Antoinette, qui n'avait cessé de considérer comme liés ensemble les intérêts de ses deux patries : la pente où elle s'était ainsi engagée n'en était pas moins glissante et périlleuse. Une pareille épreuve se présenta encore une fois pour elle avant l'époque de la Révolution.

En 1784, l'entreprenant Joseph II s'avisa de réclamer, en dépit des traités conclus avec la Hollande, l'ouverture de l'Escaut et la possession de Maestricht. Un de ses vaisseaux auquel il avait ordonné de forcer le passage du fleuve fut canonné par les Hollandais. Aussitôt il réunit des troupes afin d'appuyer ses prétentions par les armes, et en même temps il se précoc-

cupa des dispositions de la France. Ce fut encore Marie-Antoinette qui fut chargée de prendre en main sa cause. Marie-Antoinette, suivant La Marek, « refusa de se mêler de cette affaire, et se borna à demander qu'on aidât son frère à se tirer le plus honorablement possible de l'embarras dans lequel il s'était si étourdiment engagé. L'événement, ajoutait-il, a prouvé que la reine avait résisté à tous les efforts de son frère. » Cette fois encore, les documents authentiques parlent autrement. Dans le livre de M. d'Arneth, Marie-Antoinette ne se montre pas moins ardente pour cette affaire que pour celle de 1778. Après avoir plus d'une fois déjà pressé le roi, elle écrit à son frère, le 22 septembre 1784 : « Je ne vous contredirai pas sur le défaut de vue de notre ministère. J'en ai parlé plus d'une fois au roi, mais il faudrait le connaître pour juger du peu de ressources et de moyens que me fournissent son caractère et ses préjugés. Il est de son naturel très-peu parlant. Quand je lui reproche de ne m'avoir pas parlé de certaines affaires, il ne se fâche pas, il a l'air un peu embarrassé, et quelquefois il me répond naturellement qu'il n'y a pas pensé. M. de La Vauguyon l'avait effrayé sur l'empire que sa femme voudrait prendre sur lui, et son âme noire s'était plu à l'effrayer par tous les fantômes inventés contre la maison d'Autriche. M. de Maurepas a cru utile pour son crédit d'entretenir le roi dans les mêmes idées.

M. de Vergennes suit le même plan, et peut-être se sert-il de sa correspondance des affaires étrangères pour employer la fausseté et le mensonge. J'en ai parlé clairement au roi et plus d'une fois. Il m'a quelquefois répondu avec humeur, et, comme il est incapable de discussion, je n'ai pu lui persuader que son ministre s'était trompé ou le trompait. »

D'accord avec Mercy, elle assiège Louis XVI, trompe les ministres, s'efforce de leur arracher des promesses et des engagements en présence du roi, qu'elle a gagné d'abord, retarde les courriers en informant son frère des résolutions qu'ils lui porteront et auxquelles il aura eu ainsi le temps de parer. Et, quand Joseph II accepte notre médiation, c'est elle qui renchérit, avec un style d'affaires bref, rapide, marquant en quelque mesure l'obstination d'un esprit suffisamment retors, sur les conditions à poser en face de la France. Ce manège dure sans relâche pendant dix-huit mois, et ce n'est certes pas là ce qu'on peut appeler un refus d'intervention dans la politique ni une attitude d'impartialité en présence des intérêts de la cour autrichienne.

Marie-Antoinette, pendant cette période encore paisible du règne, gagnait-elle beaucoup par un si grand zèle auprès du roi et de ses ministres? Non assurément. Je rencontre encore à nos Archives générales une lettre inédite de Vergennes, précisément de cette année 1784, dans laquelle, revenant sur

l'ancienne affaire de Bavière, il montre combien la politique du cabinet de Versailles est restée finalement indépendante. « 29 mars 1784. — Votre Majesté n'a pas encore accompli la dixième année de son règne, et déjà quatre fois l'Europe a dû à sa prévoyance ou à ses efforts le rétablissement ou la conservation de la paix. Votre Majesté, provoquée par les injustices et les violences des Anglais, s'occupait des moyens d'en imposer à l'ambition et à l'orgueil de cette nation entreprenante, lorsque la mort prématurée de l'électeur de Bavière, le dernier mâle de sa branche, fit éclore une circonstance qui pouvait par ses conséquences embraser l'Allemagne et déconcerter les projets et les vues de Votre Majesté. La maison d'Autriche, toujours active à profiter des moindres occasions pour s'agrandir, crut cet événement favorable à son ambition. Je ne retracerai pas ici en détail la futilité des motifs sur lesquels elle fonda l'invasion de la plus grande partie de la Bavière, après avoir arraché à la faiblesse de l'électeur palatin une reconnaissance de prétentions qui ne pouvaient pas même soutenir l'examen, l'opposition armée du roi de Prusse, la guerre qui s'ensuivit, et enfin la paix rétablie à Teschen par la médiation de Votre Majesté. Si l'impératrice de Russie y intervint dans la même qualité, ce fut bien plus pour applaudir à la direction de Votre Majesté que pour en partager le travail. L'Autriche dut à Votre Majesté

une acquisition de convenance qui sauvait sa dignité... — C'est la crainte du roi de Prusse qui a donné à la France la cour de Vienne pour alliée; laissons disparaître cette crainte, et bientôt cette cour reviendra à l'ancien système, qu'elle n'a abandonné que par la conviction d'une plus grande utilité. Le roi de Prusse, au mépris de ses engagements avec la France, en ayant contracté de défensifs avec la cour de Londres, celle de Vienne saisit très-habilement le moment du ressentiment pour se lier avec nous; de là l'alliance de 1756. C'est à la crainte inspirée par le roi de Prusse que la France a dû son alliance avec la cour de Vienne; ce n'est donc qu'en conservant la puissance qui est l'objet de crainte que la France peut espérer de perpétuer cette même alliance. On ne craindra pas de le dire : s'il fallait opter entre la conservation des branches de la maison de Bourbon en Italie et celle de la puissance prussienne en Allemagne, il n'y aurait pas à hésiter entre l'abandon des premières et le maintien de l'autre. »

Qu'eût dit Marie-Antoinette, si elle eût eu connaissance de pareilles notes, et quel commentaire de son très-légitime soupçon, alors qu'elle écrit à son frère que M. de Vergennes pourrait bien se servir de sa correspondance avec le roi pour employer ce qu'elle appelle la fausseté et le mensonge ! La révolution une fois engagée, Marie-Antoinette mo-

diffie-t-elle son attitude politique? C'est un point sur lequel jusqu'à présent ses historiens n'ont pas été d'accord. Suivant les uns, elle s'est montrée prête à conseiller de sérieuses concessions et à s'engager avec le roi dans la voie nouvelle qui, à plusieurs reprises, parut offerte. Suivant d'autres, elle a hésité sans cesse, elle a écouté et favorisé successivement les divers systèmes, de manière à les tous compromettre. Les publications de M. d'Arneth ne permettent plus d'incertitude ni d'erreur sur cet important sujet. Marie-Antoinette n'a pas admis un seul jour que l'œuvre tumultueuse qu'elle voyait s'agiter devant elle fût une transformation sociale rendant nécessaire une transformation politique : elle n'a pas accepté la pensée d'un changement quelconque dans l'antique programme de la royauté française. Y a-t-il là sous ses yeux une nation renouvelée qui a brisé sa vieille constitution, et à laquelle convienne désormais un autre organisme? Le tiers-état doit-il absorber et a-t-il déjà confondu dans son sein le clergé et la noblesse? La nuit du 4 août n'a-t-elle pas vraiment aboli les privilèges? En vérité, Marie-Antoinette ne sait rien de tout cela. Elle veut bien patienter et souffrir avec fierté et courage, mais elle attend avec l'espoir longtemps soutenu de voir se préparer la résistance, avec le propos délibéré d'y contribuer elle-même de toutes ses forces, et de rétablir enfin les droits, imprescriptibles à ses yeux, du pouvoir. Ce

qui le prouve, c'est l'unique peur qui constamment la préoccupe d'avoir pour associé dans une lutte passagèrement nécessaire l'ordre de la noblesse, dont elle redoute l'ambition jalouse, et qui pourrait être tenté, après un triomphe remporté en commun, de réclamer une trop forte récompense ou d'empiéter indiscrètement sur l'autorité souveraine. Voilà, pour elle, où est le danger. Comment, selon ses vues particulières et en se gardant de la noblesse, deviendrait-on vainqueur? C'est ce que l'examen de ses lettres authentiques démontre encore fort clairement.

Il y a, dans cette histoire de Marie-Antoinette pendant la période révolutionnaire, un premier et principal épisode qui montre bien quelle a été l'attitude constante de la reine et quelle sorte de plans elle acceptait de former : je veux parler des relations avec Mirabeau, qui s'ouvrirent au mois de mars 1790. C'était le génie même de la révolution naissante, ce tribun encore royaliste, dont l'éloquence était faite d'indignation contre les abus du passé et de sûre intelligence du présent et de l'avenir. Qui eût su distinguer de ses fougueux emportements son bon sens infailible eût aperçu nettement par lui où était le vrai péril et comment on pouvait tenter de le combattre. Il est vrai qu'à le voir seulement, comme faisait la cour, à travers la distance que mettait entre elle et lui son étrange renommée, le discernement n'était pas aussi facile que nous sommes tentés de le croire.

« Ah ! que l'immoralité de ma jeunesse fait de tort à la chose publique ! » disait Mirabeau lui-même. Comment d'ailleurs la cour aurait-elle pris en lui prompt confiance quand elle le voyait tout à coup, si quelque incident l'irritait, lui échapper ? Et cependant ses célèbres *notes* étaient si éloquentes, elles exprimaient si fortement le pur langage du droit sens et de la vérité qu'il semble encore qu'elles auraient dû vaincre tous les scrupules.

Quelle a été la conduite de la reine dans cette négociation ? A-t-elle rendu témoignage à la généreuse ardeur de Mirabeau ? A-t-elle été subjuguée par son suprême bon sens ? A-t-elle subi en quelque mesure cet ascendant, ce prestige dominateur que l'éloquent tribun exerça sur tant de fermes esprits ? Lui accorda-t-elle passagèrement du moins sa confiance ? Si la sincérité de Mirabeau fut incontestable dans un essai de conciliation destiné à rapprocher des éléments si divers, la révolution et la cour, un orateur populaire et une reine, quelle part de sincérité y apporta-t-elle ? Ces notes émouvantes, où nous admirons encore aujourd'hui un noble dévouement et une singulière clairvoyance, ont-elles été par ceux auxquels elles s'adressaient méditées et comprises ?

Les premiers engagements que Mirabeau accepte sont des derniers jours d'avril 1790. Dès le 9 mai, la reine écrit à Mercy : « La négociation va son train ; mais autant le premier jour elle m'a plu, autant en

avançant j'y vois des inconvénients majeurs ; » le 12 juin : « La négociation avec M... se suit toujours, et, s'il est sincère, j'ai tout lieu d'en être contente. » Elle est en garde, elle se défie, et cependant elle a pu lire déjà ces lignes écrites par Mirabeau avec un accent qui devait convaincre : « Je promets au roi loyauté, zèle, activité, énergie, et un courage dont peut-être on est loin d'avoir une idée. Je lui promets tout enfin, hors le succès, qui ne dépend jamais d'un seul, et qu'une présomption très-téméraire et très-coupable pourrait seule garantir dans la terrible maladie qui mine l'état et menace son chef. Ce serait un homme bien étrange que celui qui serait indifférent ou infidèle à la gloire de sauver l'un et l'autre, et je ne suis pas cet homme-là. »

Mirabeau gagna-t-il quelque chose par la célèbre entrevue du 3 juillet d'où il était lui-même sorti exalté ? S'il produisit quelque impression sur la reine, ce fut bien fugitif. Exaspéré de cette inertie de la cour qui faisait échouer tous ses projets, il lance une de ces notes foudroyantes, terribles peintures du danger présent et révélations effrayantes de l'avenir : « Quatre ennemis arrivent au pas redoublé ; l'impôt, la banqueroute, l'armée, l'hiver. Il faut prendre un parti : je veux dire qu'il faut se préparer aux événements en les attendant, ou provoquer les événements en les dirigeant. En deux mots, la guerre civile est certaine et peut-être nécessaire. Veut-on la recevoir ou la

faire, ou peut-on et veut-on l'empêcher? » Il demande une mesure énergique. Que le roi, se servant d'un récent décret de l'Assemblée nationale sur l'organisation des régiments suisses, se forme dans l'ombre une armée à lui, dont il prépare secrètement les cadres et désigne à l'avance les officiers, et qu'il en destine le commandement au fidèle comte de La Marck. « C'est la conception d'un grand plan qu'il faut arrêter. Hors de là il n'y a pas de salut, et la société arrive, s'écrie-t-il, au terrible sauve qui peut! » Cette note est du 13 août; elle dut être reçue le 14; le 15 Marie-Antoinette écrit à Mercy : « Le papier que je vous envoie me paraît d'un genre et d'un style si extraordinaires, que j'ai cru essentiel que vous le connussiez avant qu'on vous en parle. A vous parler franchement, il me paraît fou d'un bout à l'autre, et il n'y a que les intérêts de M. de La Marck qui y soient bien ménagés. Comment M... ou tout autre être pensant peut-il croire que jamais, mais surtout dans cet instant, le moment soit venu pour que nous, nous provoquions la guerre civile? Je vois bien à présent la cause de l'indifférence et de la générosité avec laquelle M. de La Marck abandonnait les régiments allemands. Le projet de composer en idée plusieurs corps de troupes est absurde si on en nomme d'avance les chefs, et si on ne les nomme pas, ils ne peuvent rien faire. Voilà mes premiers aperçus sur un papier dont la fin me paraît des plus déplacées. »

Les derniers mots sont la réponse au « terrible sauve qui peut. » Il est bien osé en effet, ce Mirabeau, de se permettre de pareilles familiarités de pensée et de langage ! Il s'en permit toutefois bien d'autres quand il commença de répéter ce que La Marck appelle son épouvantable refrain : « A quoi donc pensent ces gens-là ? Ne voient-ils pas les abîmes qui se creusent sous leurs pas ? — Le roi et la reine y périront, et, vous le verrez, la populace battrà leurs cadavres. — Oui, oui, on battrà leurs cadavres. — Ils battront le pavé de leurs cadavres ! »

Rien n'ouvrait les yeux à cette infortunée reine, car c'est à elle seule, Mirabeau le déclare, qu'il s'adressait. Il eût fallu, pour comprendre le terrible langage dont il se servait, une imagination ardente, une âme facilement ouverte à l'enthousiasme. Il eût fallu, pour se servir d'un Mirabeau, avec cette fierté d'âme et cette grâce que possédait Marie-Antoinette, un grand sens capable d'assigner à un tel homme un grand rôle auprès du trône, mais en même temps de le dominer. Il avait été, quant à lui, ébloui au premier moment : il avait conçu l'espoir que la reine sauverait le trône, et il avait trouvé pour le lui dire des expressions qui avaient dû aller au cœur de la fille de Marie-Thérèse : « J'aime à croire que la reine ne voudrait pas de la vie sans sa couronne ; mais ce dont je suis bien sûr, c'est qu'elle ne conservera pas sa vie si elle ne conserve pas sa couronne. Le moment vien-

dra, et bientôt, où il lui faudra essayer ce que peuvent une femme et un enfant à cheval : c'est pour elle une méthode de famille! »

Au lieu d'entendre à de telles paroles, on ne voulut de lui qu'un dévouement obscur, suffisamment payé, pensait-on, par de l'argent. C'était ne rien comprendre à cette forte nature, qui avait besoin de rayonnement autour d'elle. On ne fit que tronquer et dénaturer tous ses plans. Il voulait qu'on osât lutter contre le parti extrême de la révolution en appelant à soi la partie saine de la nation, dût-on risquer l'épreuve de la guerre civile. Pour cela, il fallait, dans sa pensée, que le roi s'entourât de troupes ménagées à l'avance et puis quittât Paris, afin d'échapper au despotisme de l'Assemblée et de *Gilles César*, comme Mirabeau appelait La Fayette. Le roi devait sortir de la capitale, non pas en secret et fuyant comme un coupable, mais publiquement, au grand jour, en roi qui fait un solennel appel au gros de la nation. Il s'agissait donc d'aller à Fontainebleau, à Compiègne, en Normandie peut-être, mais non pas à la frontière; les éléments de toute résistance étaient, suivant son dessein, dans la France même et non parmi l'étranger. — On sait ce que la cour adopta de ces énergiques propositions : on fit cet insensé voyage de Varennes; les préparatifs en datent de février 1791, et Mirabeau, à la veille de sa mort imprévue, n'en eut pas même la confiance. On fit Varennes avec le concours de l'étranger : c'é-

taient dénaturer doublement les projets de Mirabeau. Dans une lettre du 12 juin 1790, il est vrai, la reine lui attribue de pareilles pensées : « Il me semble, écrit-elle à Mercy, qu'un point des plus raisonnables du plan de M... est d'engager la Prusse et l'Autriche, sous prétexte des dangers qu'elles peuvent courir elles-mêmes, à paraître, non plus pour faire une contre-révolution ou entrer en armes ici, mais comme garants de tous les traités de l'Alsace et de la Lorraine, et comme trouvant fort mauvais la manière dont on traite un roi. Elles pourraient alors parler avec le ton qu'on a quand on se sent le plus fort, en bonne cause et en troupes... »

Nous ne trouvons absolument rien dans le riche recueil de M. de Bacourt qui réponde à de telles vues exprimées par Mirabeau. Il est vrai qu'il y a, précisément vers juin 1790, des mémoires perdus; mais ne voit-on pas Mirabeau, dans ce que nous avons de ses papiers, s'élever constamment contre la guerre extérieure? Il montre qu'à tous les partis la paix est indispensable : il la faut, dit-il, aux auteurs de la Révolution, car rien ne s'achève pendant la guerre; il la faut au roi, qui deviendrait, en cas de revers, « le plastron de toutes les haines, l'objet de toutes les méfiances, la victime de tous les partis. » En présence de ces fortes expressions, qui reviennent à chaque instant sous sa plume, il y a lieu de se demander si Marie-Antoinette prête avec une entière

raison à Mirabeau ce projet d'une connivence étrangère. Il en savait, on le voit, tous les périls; sans cesse il avertissait l'Assemblée que ses imprudences à l'égard des cours pouvaient susciter de dangereuses complications extérieures. Une de ses conversations, peut-être même une de ses notes sur le parti que d'aventure la cour pourrait tirer de pareilles circonstances, a-t-elle été, en passant par quelque intermédiaire, comme l'archevêque de Toulouse par exemple, mal interprétée auprès de la reine? Ou bien Marie-Antoinette elle-même n'aurait-elle pas, à son insu, fait incliner quelques indications peu précises vers l'idée d'un plan qui véritablement était le sien propre et devenait le principal objet de ses pensées?

Mirabeau meurt le 2 avril 1791; on n'a aucune lettre de la reine qui témoigne de son sentiment sur cette mort; mais on peut bien conjecturer que ce fut une délivrance pour la cour. Mirabeau ne jouissait plus auprès du roi ni de la reine d'aucune confiance; le roi trouvait qu'il se faisait payer trop cher; on le laissait combiner tout un vaste plan pour contre-miner dans les provinces les menées des anarchistes, mais on lui cachait soigneusement tout ce qu'on méditait d'accomplir ailleurs. Dans une telle situation, il est certain que Mirabeau devenait plus dangereux qu'utile.

La reine, à vrai dire, n'a jamais conçu de sérieux espoir que dans l'intervention étrangère. Elle s'en

est exprimée nettement plus tôt qu'on ne le croyait : nous avons vu que dès le 12 juin 1790, presque au début de la Révolution, qui n'a commencé pour elle qu'aux journées d'octobre 89, interprétant bien ou mal les projets de Mirabeau, elle s'est attachée à cette pensée. En quelques mois, elle a conçu tout un vaste plan de contre-révolution par l'invasion étrangère. On tremble quand on lit dans le volume de M. d'Arneth qu'une lettre comme la suivante, qu'elle se fait écrire de Bruxelles par Mercy au commencement de mars 1791, a été interceptée et transmise au comité des recherches à Paris : « Il y a ici 49,600 hommes de troupes d'élite : on parviendrait difficilement à les désorganiser ; les missionnaires envoyés à cet effet n'ont encore formé aucune tentative. Ils sont surveillés très-soigneusement, et on n'épargnera pas ceux qui seront surpris dans les fonctions de leur dangereux ministère... L'Alsace, avec la réunion de quelques princes d'Allemagne intéressés à revendiquer leurs fiefs dans cette province, devrait être regardée comme le point central des opérations qui seront tentées. En s'assurant de la ville et citadelle de Strasbourg, on se trouverait dans une position également sûre et formidable, à portée des secours que l'on peut se promettre, avec une retraite libre en cas de besoin. Si en même temps les royalistes prennent consistance dans quelques-unes des provinces méridionales, et que la Bretagne s'y joigne, l'intérieur du

royaume menacé par les deux extrémités opposées, privé de toutes ressources de commerce et autres, ne pourrait se soutenir longtemps contre une attaque dont l'impulsion majeure pèserait immédiatement sur la capitale. — Il ne faut pas se dissimuler le principe reçu généralement que les grandes puissances ne font rien pour rien. Le roi de Sardaigne a toujours eu des vues sur Genève; une extension de limites dans la partie française des Alpes et sur le Var lui serait très-intéressante. Pareille facilité pourrait être négociée avec l'Espagne pour les limites de la Navarre. Les princes feudataires en Alsace seraient gagnés à peu de frais, et leur concours est d'une extrême importance. L'Empereur est le seul duquel on pourrait se promettre des secours désintéressés. De ces remarques s'ensuit la nécessité de plusieurs négociations dirigées par des personnes affidées et habiles... ¹. »

Imagine-t-on l'effet que de pareilles lettres interceptées devaient produire, et quelles défiances, quelles rigueurs dans les provinces, quelle irritation des esprits en devaient résulter? Mercy n'écrivait de la sorte qu'après avoir reçu de Marie Antoinette elle-même des lettres tout aussi graves, où elle discutait les moyens de constituer la ligue étrangère et le prix auquel la France devait acheter ce secours. Quelque étrange que cela nous paraisse, la reine croyait parler au nom de cette partie saine de la nation, comme

¹ Arnoeth, *Marie-Antoinette, Joseph II, etc.*, page 149.

elle disait, dont elle comptait pour rien le concours tant que le point d'appui d'une coalition extérieure ne viendrait pas l'encourager. Elle était fatalement entraînée vers l'unique ressource d'une alliance extérieure : d'une part en effet, elle refusait absolument le concours des princes ; éclairée par son antipathie pour cette partie de noblesse légère et frondeuse d'où lui étaient venus les premiers déboires, elle démasquait les vaines et dangereuses bravades de l'émigration ; elle ne voulait pas non plus se confier au parti révolutionnaire modéré.

Cependant, au retour de Varennes, la reine n'avait-elle pas accepté une certaine entente avec les chefs de ce dernier parti, Barnave, Lameth et Duport ? Adopter franchement la nouvelle constitution et détourner à tout prix les dispositions hostiles des puissances étrangères, qui ne faisaient qu'attiser les haines intérieures, tel était, comme on sait, le plan que ces conseillers proposaient. Marie-Antoinette et Louis XVI parurent s'y prêter, et l'on a cru qu'ils étaient en cela, du moins au commencement, suffisamment sincères. Voici en effet, dans le livre même de M. d'Arneth, des lettres de la reine qui représentent la situation comme non désespérée et même comme tout à fait tolérable : « Les derniers événements m'ont donné de grandes lumières sur l'état des choses, écrit-elle à Mercy le 29 juillet, et sur le caractère des personnes. Je crains de m'être bien trompée sur la route qu'il a

fallu suivre; tout me fait croire qu'il y a ici de la bonne foi et du sincère désir du bien. » On connaissait depuis longtemps d'autres lettres adressées vers la même époque à l'Empereur, et dans lesquelles Marie-Antoinette s'exprime comme elle vient de le faire à l'égard de Mercy. Dans un message du 30 juillet, par exemple, elle assure qu'elle est maintenant mieux éclairée, et que les circonstances donnent beaucoup plus d'espoir; les hommes influents de l'Assemblée se prononcent pour le rétablissement de l'autorité royale; tout paraît se réunir pour amener la fin des désordres. « Il ne faut donc pas, ajoute-t-elle, que les mouvements extérieurs viennent contrarier une tendance salutaire; une tentative d'intervention armée serait particulièrement et à tous les points de vue redoutable. » Ces assurances, écrites de la main de la reine, sont des plus formelles; on pouvait croire qu'elles exprimaient sa pensée. L'erreur n'est plus possible, et l'on ne dira plus que la reine a voulu tenter un arrangement avec la Révolution, qu'elle a fait des concessions pour un temps, ou bien qu'elle a hésité dans sa ligne de conduite. Voici les contreparties au billet du 29 et au message du 30. M. d'Arneth, en les faisant connaître pour la première fois, nous a ouvert un nouveau jour à travers ce terrible drame.

« A Mercy, ce 31 juillet. — Je vous ai écrit le 29 une lettre que vous jugerez aisément n'être pas dans

mon style. J'ai cru devoir céder aux désirs des chefs de parti ici, qui m'ont donné eux-mêmes le projet de lettre. J'en ai écrit une autre à l'Empereur hier 30; j'en serais humiliée, si je n'espérais pas que mon frère jugera que dans ma position je suis obligée de faire et d'écrire tout ce qu'on exige de moi. Il est bien essentiel que mon frère me réponde une lettre circonstanciée qui puisse être montrée, et qui en quelque sorte puisse servir de base de négociation ici. Envoyez sur-le-champ un courrier pour l'en prévenir... »

Le lendemain, elle écrit encore en chiffres à Mercy pour le prévenir sur le compte de l'agent par lequel passeront les messages qu'a dictés Barnave : « L'abbé Louis doit vous aller joindre bientôt; il se dira accrédité par moi pour vous parler. Il est essentiel que vous ayez l'air de l'écouter et d'être prévenu, mais de ne pas vous laisser aller à ses idées. Je suis obligée de garder de grands ménagements avec lui et ses amis : ils m'ont été utiles et me le sont encore dans ce moment; mais, quelques bonnes intentions qu'ils montrent, leurs idées sont exagérées et ne peuvent jamais nous convenir... M. de Blumendorff vous dira notre position ici; les scélérats sont dans les dernières convulsions de la rage; ils cherchent à m'attaquer de toutes les manières, mais je ne crains rien, et je supporte tout dans l'espoir que bientôt tout cela sera fini. »

Sur quoi donc édifier cette espérance hardie d'une issue prochaine ? On le comprend bien : uniquement sur l'intervention étrangère. « Je persiste toujours à désirer que les puissances traitent avec une force en arrière d'elle, mais je crois qu'il serait extrêmement dangereux d'avoir l'air de vouloir entrer. » Oui, avant Varennes elle avait invoqué nettement l'entrée des armées étrangères, parce qu'on pouvait espérer que le roi, sortant de Paris, en prendrait le commandement et y réunirait les Français fidèles. Maintenant l'invasion ferait courir le plus grand danger au roi et à la reine, prisonniers dans Paris ; il fallait donc employer seulement la pression diplomatique et la menace armée sur la frontière, tandis que se poursuivrait la négociation avec le parti modéré de l'assemblée. Ces paroles qu'on vient de lire dans le billet du 31 à Mercy : « il est essentiel que mon frère me réponde une lettre pouvant servir de base de négociation, » sont à double entente. Il faut que la lettre ostensible de l'Empereur soit pacifique, en ce sens qu'il doit entrer dans le nouveau jeu accepté par la reine et approuver ses relations nouvelles ; mais en même temps cette lettre doit être à demi menaçante, car après tout n'est-ce pas une double crainte qui a conduit ces libéraux aux pieds de la reine : crainte des excès de la révolution à l'intérieur et crainte du châtimement qui pourra venir un jour du dehors ? Telle a été certainement la pensée de Marie-

Antoinette, et la réponse de Léopold, en s'y conformant, le prouve. En tout cas, la continuation des rapports avec Barnave et l'acceptation de la constitution ont paru de bons moyens pour gagner du temps; seulement il ne faut pas croire que la reine ait jamais pris au sérieux cette nouvelle conduite. « Vous aurez sûrement déjà la charte, écrit-elle à Mercy; c'est un tissu d'absurdités impraticables. Du temps et un peu de sagesse, et je crois encore qu'on pourra au moins préparer à nos enfants un avenir plus heureux. »

Depuis le retour de Varennes jusqu'au commencement de 1792, date de l'ouverture de la guerre, la reine ne fait plus qu'insister, mais avec une infatigable persistance, sur la formation d'un congrès armé dans quelque ville voisine de la frontière. C'est qu'elle voit les forces de la Révolution grandir, la lutte déclarée s'annoncer chaque jour plus terrible, et les souverains qu'elle invoque hésiter à son appel. Nous avons exposé dans les pages qui précèdent combien avait été difficile et pénible l'enfantement de la première coalition. Marie-Antoinette s'en indignait, accusant les cours, reprochant à son propre frère une indifférence dont celui-ci n'était pas coupable; et elle abaissait au niveau de leur froideur ou plutôt de leur impuissance les conditions de son suppliant appel. Quand la Révolution elle-même eut engagé la guerre et coupé court aux hésitations de l'Europe, le péril intérieur lui paraissant aussi ne

plus laisser place à nul ménagement ni à nul espoir, elle appela de nouveau l'invasion étrangère et s'offrit même, il faut le dire, à la diriger. Mercy lui avait écrit, dès janvier 1792 : « Si la guerre éclate, il sera bien important que l'on sache aux Tuileries les mouvements de chaque jour et les intrigues de tous les partis. Il faudrait à cet effet des observateurs bien intelligents et actifs par qui on établirait un concert de notions et de mesures. Sans cet accord, bien des choses essentielles échapperont. On supplie de faire attention à cette remarque. » La vraie réponse au billet de Mercy fut ce court et terrible billet chiffré de Marie-Antoinette; le déchiffrement en est aux archives de Vienne, de la main même de Mercy : « 26 mars 92. — M. Dumouriez, ne doutant plus de l'accord des puissances par la marche des troupes, a le projet de commencer ici le premier par une attaque de Savoie et une autre par le pays de Liège. C'est l'armée Lafayette qui doit servir à cette dernière attaque. Voilà le résultat du conseil d'hier; il est bon de connaître ce projet pour se tenir sur ses gardes et prendre toutes les mesures convenables. Selon toutes les apparences, cela se fera promptement. »

Voilà ce que les documents historiques les plus incontestables nous apprennent. Est-ce à dire que leur langage soit à lui seul un plaidoyer contre Marie-Antoinette et que nous-même, en rendant leur exact té-

moignage, nous l'accusons? Non certes, mais nous la plaignons une fois de plus. L'esprit de race a fait l'éclat et le malheur de Marie-Antoinette. Aujourd'hui que le mélange des classes a mis en commun toutes les données de l'intelligence et de la morale, il est malaisé peut-être d'imaginer combien ce qu'on appelait la naissance élevait de distinctions et de barrières souvent infranchissables. L'éducation tout à part qui en résultait pouvait bien développer les heureuses énergies de certains caractères, mais précisément d'une manière exclusive et au détriment de quelques-unes des plus légitimes influences de leur temps. Marie-Antoinette avait reçu cette sorte d'éducation morale au sein des traditions de la puissante maison d'Autriche, docilement conservées et transmises par la sincérité germanique. Transportée de là en présence des rapides transformations d'idées et de mœurs dont notre pays était le théâtre, on comprend qu'elle soit restée presque inaccessible à tel sentiment qui, en d'exceptionnelles circonstances, s'exaltait prodigieusement sous ses yeux. Il est clair que l'esprit de la race prima chez elle en tout temps l'idée nationale, et elle ne se familiarisa jamais entièrement avec la nécessité de dédoubler ses affections pour en faire un partage au moins égal entre l'Autriche et la France. On l'a vue n'admettre que l'indissoluble union des deux pays comme unique condition de leur fortune politique, et sa préoccupation exclusive, dans

l'affaire de Bavière ainsi qu'en 1784, a été de sauvegarder les intérêts de l'Autriche. Elle a glissé sur cette pente dangereuse jusqu'à la fatale confusion qui lui a fait écrire l'avis à Mercy du 26 mars 1792. Mais gardons-nous bien de mettre en oubli les cruelles circonstances qui l'ont entourée. Dès son arrivée parmi nous, elle n'a pas été si bien traitée, avouons-le, par sa nouvelle famille et par son entourage de cour, qu'elle n'ait pu s'habituer, même en dépit d'efforts contraires, à reporter ses constantes pensées vers son pays, vers sa mère, vers les souvenirs de son enfance. Marie-Thérèse et Joseph II, qu'elle aimait tendrement, n'ont pas détourné d'eux ses affections, et s'en sont plutôt servis pour les intérêts de leur politique. Une fois en présence de la Révolution, elle prend seule en main la véritable initiative, sans toutefois être revêtue de ce qui reste de pouvoir nominal pour s'y appuyer et y puiser quelque autorité effective. Si elle admet alors la nécessité de l'intervention étrangère, qui peut amener une guerre extérieure, c'est par une profonde horreur de la guerre civile et de l'effusion du sang dont il faut lui tenir un grand compte. Elle souhaite pendant longtemps que cette intervention ne soit que diplomatique; elle demande ensuite un congrès armé, l'un ou l'autre moyen devant servir, dans sa pensée, d'appui matériel et moral au concours dévoué de la partie saine et modérément libérale de la nation :

entre deux extrémités cruelles, l'horreur de l'une la rejette vers l'autre avec un pareil effroi. Aussi ne dirons-nous pas qu'elle a été vraiment une politique, ni qu'elle a eu un véritable système politique ; certains sentiments, dont nul ne cesse d'être honorable, mais auxquels manquait uniquement une difficile intelligence d'événements bien complexes et bien nouveaux, l'ont seuls dirigée. Nous n'avons pas de peine à savoir aujourd'hui et à comprendre ce qu'il y avait de pur patriotisme dans cette jeune armée de 1792 qui représentait la France nouvelle ; combien ne comptait-on pas dans ses rangs de nobles cœurs heureux d'échapper par la guerre étrangère à l'horrible nécessité de distinguer dans la mêlée intérieure où était le vrai devoir ! Cette armée, formée en dehors des anciens cadres, et dont les officiers n'étaient pas nobles, n'en était pas moins aux yeux de la reine la vraie armée de l'émeute : c'étaient là, pensait-elle, les vainqueurs de la Bastille, ceux que Mirabeau appelait « les plus grands drôles de Paris. » C'était à ses yeux la même tourbe qu'elle avait vue venir à Versailles le 6 octobre, qui envahissait le château pendant la journée du 20 juin et qui s'était déjà souillée de sang. Elle croyait qu'ils seraient écrasés du premier coup sur la frontière, et que la France et Paris s'en verraient délivrés. C'était là cependant le meilleur du sang de la France, et il ne devait couler que pour le triomphe définitif de la Révolution. Marie-Antoinette commettait une double

erreur, mais que des hommes honnêtes, et qui n'avaient pas les mêmes motifs d'entraînement qu'elle, ont commise aussi. Je ne parle pas seulement des Français qui restèrent après le 20 avril dans les rangs de l'émigration, et qui ne croyaient pas apparemment trahir les vrais intérêts de leur pays ; mais voyez M. de Bouillé : il accepte un commandement jusque dans l'armée étrangère sous Gustave III. M. de Bouillé est pourtant un honnête homme qui aime ardemment la France et qui la connaît : voyez-le, dans ses mémoires, involontairement fier de nos succès, hausser les épaules aux fanfaronnades des officiers prussiens. Et M. de Montmorin ? Ministre des affaires étrangères jusqu'en novembre 91, n'envoie-t-il pas, lui aussi, en avril et mai 92, après la déclaration de guerre, les plans de campagne à La Marek et à Mercy qui sont à Bruxelles ? M. de Montmorin, caractère faible, mais estimable, croit néanmoins servir la cause de la révolution modérée.

Tout le rôle de Marie-Antoinette a pour uniques mobiles d'abord le désir avoué de contribuer à maintenir l'alliance des deux cours de Vienne et de Versailles, c'est-à-dire de ses deux familles, et plus tard le vœu ardent de sauver son mari et son fils par l'unique moyen que le cercle étroit des vues qui lui étaient accessibles lui découvrait. L'isolement et l'abandon immérités qui attristèrent ses premières années, comme épouse et comme reine, expliquent

qu'elle soit restée étroitement attachée à ses souvenirs ou, si l'on veut, à ses préjugés de race : elle se créait l'illusion d'y rattacher les intérêts de la France. Si ses efforts au temps de la grande lutte n'ont pas dépassé le même horizon, son action, nous l'avons vu, était limitée par l'indolence capricieuse du roi. En Louis XVI elle respectait l'autorité du souverain; elle avait appris, à mesure que la vie était devenue sérieuse autour d'elle, et notamment depuis l'affaire du collier, à estimer l'honnête et solide caractère de l'homme. Cette retenue, qu'elle voulut conserver, contribua beaucoup à restreindre la sphère de ses efforts. Elle montra du moins, dans ces limites, une continuité d'intentions et, pour tout dire, une constance morale très-supérieure encore à ce dont on la savait capable.

Le 10 août, en consommant le divorce devenu inévitable entre la Révolution et l'ancienne royauté, ouvrit pour Marie-Antoinette et Louis XVI ce qu'on a étrangement appelé la période de l'expiation. S'il y eut là une expiation, elle fut acceptée du roi et de la reine non-seulement pour effacer, par une humble obéissance à la pensée chrétienne, toutes les fautes personnelles, mais pour payer encore par la vertu souveraine du sacrifice toute une longue série de fautes terribles que d'autres, avant eux et autour d'eux, avaient commises : cela s'appelle du martyre, et mérite un perpétuel respect.

Un drame sanglant avait déjà fait disparaître aussi ce Gustave III, dont Marie-Antoinette et Louis XVI venaient d'accepter les services. Après avoir eu le dépit, dès le commencement de la guerre qui avait enfin éclaté entre l'Europe et la France républicaine, de voir destiné au prince de Brunswick ce commandement général de la coalition qu'il avait tant ambitionné, Gustave était tombé le 16 mars et avait expiré le 29 sous le coup d'un assassin. Lui qui avait rêvé la double gloire d'étouffer l'esprit d'opposition dans ses États et de vaincre la Révolution au dehors, il expiait ses illusions et ses fautes en ouvrant la liste des victimes de ces funèbres années. Le sanglant épisode de sa mort n'était pas sans correspondre, par des relations secrètes qu'il reste à exposer, avec l'anarchie morale de ces temps et avec la tourmente révolutionnaire.

CHAPITRE X

LES RÉGICIDES

Anarchie intellectuelle et morale de l'époque révolutionnaire. Écoles mystiques fondées par les disciples de Swedenborg. Nicolaïtes de Berlin; Illuminés de Bavière; secte d'Avignon. Mesmer et le magnétisme; Puy-ségur et le somnambulisme. — Gustave III chez mademoiselle Arfwedsson; Gustave III franc-maçon. Ses opérations magiques. Retour sur ses relations avec le prétendant Charles-Edouard au sujet de la franc-maçonnerie. — Superstition du prince Charles, frère de Gustave III. Son mysticisme suspect. — Le baron de Staël mystique et Illuminé. — Illuminisme et démagogie. Ressentiments accumulés contre Gustave III. Complots en vue du régicide. — Les principaux conjurés: Anckarström, Ribbing, Horn, Liliehorn et Pechlin. Bal masqué du 16 mars 1792. — Gustave, blessé à mort, languit jusqu'au 29. Cri de triomphe de la démagogie révolutionnaire. Épilogue et Conclusion.

L'acte sanglant qui a mis fin au règne et à la vie de Gustave III n'a pas été un fait isolé. Des rapports étroits et secrets, mais qu'il est curieux et instructif de découvrir, relie cet épisode au désordre moral de ce temps, et en ont fait le prélude immédiat des plus sinistres journées de 92 et de 93. Les fautes commises par Gustave III n'eussent pas suffi pour armer le bras des assassins. La vraie source où Anckar-

ström et ses complices ont puisé leur première inspiration a été ce vertige causé pendant les dernières années du siècle par l'anéantissement de toute foi religieuse ou même philosophique. De l'abîme ainsi creusé se sont élevées les nuées malsaines qui ont chassé toute lumière et enfanté le crime.

Nul moment de l'histoire moderne n'a présenté une anarchie intellectuelle et morale comparable à celle qui accompagna en Europe la période révolutionnaire; on ne pourrait sans doute rien retrouver d'analogue qu'en remontant aux plus mauvaises années du commencement de l'empire romain, quand on vit se conjurer en face du christianisme naissant les religions orientales et les anciennes philosophies de la Grèce, toutes également décrépites, comme s'il y avait une rançon d'affranchissement qui se dût acquitter à la veille des grandes époques pendant lesquelles les vérités religieuses ou sociales se révèlent ou s'épurent. Le dernier tiers du dix-huitième siècle fut une époque toute de réaction violente dans l'ordre des idées comme dans l'ordre politique. Un mysticisme aveugle, fait d'illusions enthousiastes et d'ardeur intempérante, répondit d'abord à l'ironie de Voltaire comme au scepticisme de l'Encyclopédie. Il y a deux sortes de mysticisme. Il y a celui des époques jeunes et naïves, qui s'élance d'un essor vers Dieu même et redescend enivré de sa vision céleste jusqu'à prendre en entier dédain la liberté humaine :

dangereuse confusion, où brillent du moins le désintéressement et la pureté native des âmes; mais il y a aussi le mysticisme des sociétés vieilles. Celui-là n'a pas assez de force intérieure pour s'élever sans le secours de la superstition là où tendent ses désirs, et il n'a pas assez de naïveté pour oublier les intérêts temporels. Il peut bien, avec un Swedenborg, un Lavater, un Saint-Martin, avoir encore des lueurs sublimes¹; mais il côtoie le désespoir, et il risque d'enfanter les folies théurgiques : trop impatient pour ne pas vouloir interroger, même en restant religieux, jusqu'au dernier ciel, et trop confiant dans sa force pour ne pas s'irriter de son insuccès.

Cette seconde sorte de mysticisme se répandit en Europe à la fin du dix-huitième siècle par l'effet d'une réaction inévitable contre l'abus de l'esprit philosophique. Swedenborg était mort en 1772, après avoir étonné ses contemporains par ses visions et ses communications avec le monde surnaturel. Plusieurs écoles se formèrent d'après les rites qu'il avait enseignés, en Angleterre, en Allemagne, puis dans le Nord et en France. Le bénédictin Pernetty son traducteur, un certain Mérinval, et un comte polonais nommé Grabianka, réunis à Berlin, y fondèrent une petite secte théurgique dont le dogme bizarre unissait le

¹ Voyez le curieux volume de M. E. Caro, *Essai sur la vie et la doctrine de Saint-Martin, le philosophe inconnu*. On y trouvera une étude délicate du mysticisme au dernier siècle.

culte de la Vierge avec de mystérieuses combinaisons de nombres et des élucubrations cabalistiques. Ce fut sur un ordre imprévu du ciel, assuraient-ils, que les membres de cette église se transportèrent, peu de temps avant la Révolution française, dans la ville d'Avignon; ils prirent de là un grand essor, puisque leurs adhérents s'étendirent jusque dans Rome, où l'Inquisition crut devoir fulminer contre eux.

Ceux-là n'avaient pas abdiqué la pratique des idées religieuses; mais venaient à leur suite les esprits emportés qui, rejetant toute discipline et infatués de curiosité scientifique, prétendaient ne devoir qu'aux seules forces de l'esprit humain ces relations avec le monde invisible, visions, voix du ciel ou de l'enfer, évocations des morts, que d'autres attendaient d'une faveur divine. En vain la science, en présence de faits inattendus et peu remarqués jusqu'alors, s'appliquait-elle à marquer scrupuleusement les bornes de son propre domaine : le magnétisme avec Mesmer et le somnambulisme avec Puységur enivraient malgré cela de nombreux adeptes, incrédules en face de la religion ou de la science se limitant elle-même, mais crédules à l'excès lorsqu'il s'agissait des convoitises infinies auxquelles tant de leurres factices, magie et sorcellerie, grand-œuvre, pierre philosophale, fabrication de l'or, science de l'absolu, ont de tout temps promis une satisfaction.

Promptement transporté du domaine des pures théories dans celui des calculs pratiques, le mysticisme, dangereux sous toutes ses formes, le devint ainsi bien davantage encore. Sur un sol miné, comme l'était alors celui de la vieille Europe, par le scepticisme, par les appétits révolutionnaires, par l'insurrection et la révolte, sa propagande institua un réseau de sociétés secrètes ayant pour but avoué la destruction du vieux monde. Les Nicolaïtes de Berlin prétendirent extirper tout reste de superstition, c'est-à-dire, dans leur pensée, tout vestige de christianisme, afin de mieux préparer l'établissement de la Jérusalem nouvelle, église de l'avenir. Les Illuminés de Bavière s'en prirent, eux, aux institutions humaines. Weishaupt, fondateur de la secte, enseigna que l'égalité et la liberté étaient des droits essentiellement inhérents à la perfection originelle que l'homme avait reçue de la nature. L'institution de la propriété, tout arbitraire suivant lui, avait été une première atteinte à l'égalité, et l'institution non moins factice des sociétés politiques une première atteinte à la liberté. Les seules bases de ce double édifice étant les lois civiles et religieuses, il fallait, pour rétablir l'homme dans la possession de ses droits primitifs, commencer par détruire tout établissement des hommes. Si le programme de la franc-maçonnerie n'était pas aussi déclaré, sa prétention à l'établissement d'une égalité parfaite et à la révélation de

certaines vérités d'un ordre surnaturel ne la rendait pas moins irréconciliable avec le christianisme et avec les conditions essentielles des sociétés civiles. Les souverains ne tardèrent pas à sentir le nouveau péril dont ces associations secrètes les menaçaient. Si quelques-uns d'entre eux, comme le grand Frédéric jusqu'après la guerre de Silésie, ou comme le duc d'Orléans en France, avaient accepté un des grades suprêmes que décernait la franc-maçonnerie, leurs seuls mobiles avaient été ou de pénétrer dans le camp ennemi pour s'en rendre maîtres, ou de conquérir à tout prix de la sorte une popularité fort périlleuse. Les Illuminés de Bavière, dont le baron Knigge propagea chez nous les sauvages doctrines, ne se prêtèrent pas à ces compromis ; le duc de Bavière les poursuivit donc sans relâche, et on a vu cependant, par le rapport de M. d'Escars, qu'en 1789 ils comptaient dans leurs rangs la plupart des diplomates de l'Allemagne, tant le désordre était à son comble. Sur cette trame il faut jeter, pour avoir une idée de l'anarchie morale dont nous n'avons fait qu'indiquer les principaux traits, cette multitude d'épisodes bizarres qu'enfantaient l'ébranlement des intelligences, le déchainement du sens particulier en l'absence de toute discipline, et les faciles triomphes des fourbes, des aventuriers, des intrigants de toute sorte, dans un temps où du reste la réalité s'apprêtait à dépasser la fiction pour défier tous les étonnements.

Le Nord, et particulièrement la Suède, était un champ désigné pour un facile accueil à toutes les manifestations, apparentes ou réelles, du merveilleux. Le commerce d'une nature sévère et grandiose et le spectacle d'un ciel aux phénomènes quelquefois étranges ont disposé dans tous les temps l'imagination septentrionale à de vives et profondes impressions, ainsi qu'à une contemplation méditative. L'esprit scientifique et le mysticisme, qui sembleraient s'exclure, se sont rapprochés en Suède et presque unis : Swedenborg y a été le contemporain de Linné, et chacun d'eux, en des mesures inégales, a su allier l'observation patiente des faits naturels à la recherche inquiète d'un autre ordre de phénomènes; on sait combien Linné se préoccupait des songes et des présages, signes infaillibles, à ses yeux, de l'action d'une Providence divine incessamment mêlée, pour le triomphe de la justice, aux affaires des hommes¹.

Gustave III en particulier était trop l'homme de son temps pour ne pas courir de lui-même, en donnant toute prise, vers les périls que de telles circonstances lui préparaient. Il se vantait d'être un esprit fort : il n'empruntait en effet de nulle croyance dogmatique un solide appui; mais en revanche il était superstitieux. Se laissant entraîner par une curiosité

¹ Nous avons déjà cité, au tome I^{er}, son curieux ouvrage inédit, intitulé *Nemesis divina*.

vaine, il se commit plus d'une fois, sans aucun souci de sa dignité ni de sa sûreté même, au milieu d'imposteurs derrière lesquels se devaient cacher plus tard ses ennemis. On prend en pitié ce malheureux prince, qui s'est montré en plusieurs moments de sa vie intelligent et bien doué, quand on le voit se livrer ainsi sans défense. Pendant tout son règne, il visita une célèbre devineresse, mademoiselle Arfwedsson, qui lui montrait l'avenir dans le marc de café. Il la consultait pour tous ses actes politiques, lorsqu'il convoquait une diète ou bien lorsqu'il méditait une guerre. Il racontait souvent, et sans aucune expression de doute, la légende connue dès lors en Suède sous le nom de *vision de Charles XI*, et qui est devenue célèbre chez nous aussi, grâce au talent d'un incomparable conteur : ce n'était rien autre chose, on le sait maintenant, qu'un haineux pamphlet contre les rois, une vague menace de punition sanglante, une saisissante fiction, tout imprégnée de l'âpreté des discordes civiles, et qu'il eût été de l'intérêt de Gustave III de faire oublier. La franc-maçonnerie s'était fermement établie en Suède dès le milieu du dix-huitième siècle, et Gustave, ainsi que les princes ses frères, s'y était de bonne heure affilié. Il en accepta tout d'abord les prétendus mystères avec une ferveur qui parut dépasser celle des plus sincères croyants. On le vit se présenter avec humilité aux divers degrés d'initiation, admettre dans sa correspondance, au moins à l'égard

des francs-maçons, certains signes mystérieux dont sa *loge* était convenue, et porter au cou, dans une boîte d'or, un sachet contenant une poudre précieuse qui devait éloigner les malins esprits. Quelques hommes crédules et un plus grand nombre de fourbes lui inspirèrent bientôt l'ardente convoitise du grand-œuvre, de la pierre philosophale et des évocations surnaturelles. Un de ses confidents, qui a laissé d'intéressants mémoires, le secrétaire d'état Elis Schröderheim, nous a transmis l'entier récit d'une de ces bizarres scènes où le roi de Suède apportait une trop visible émotion.

C'était un vendredi saint, jour choisi de préférence pour les grandes opérations magiques. Le rendez-vous était chez Plommenfelt, un voyant renommé qui demeurait dans une rue de Stockholm assez voisine du château, à un second étage. A onze heures du soir, Gustave III arriva avec ses deux frères, le duc Charles et le duc Frédéric. Le roi et les princes avaient jeûné tout le jour et se sentaient travaillés, dit naïvement Schröderheim, par toute sorte d'inquiétudes. Plommenfelt ne parut qu'à minuit; ses cheveux étaient rejetés en arrière, et il avait l'air égaré. Prenant dans ses bras un crucifix, il disposa les assistants autour d'un cercle tracé sur le plancher avec du charbon, puis se plaça lui-même devant une table au milieu de ce cercle. Pendant plus de trois quarts d'heure, il traça des lignes avec de la craie,

consulta son miroir, se recueillit, prononça avec de grands soupirs des formules et des prières. Après un long silence, des coups se firent entendre dans les murailles : c'étaient, dit Plommenfelt, les *annonces* des esprits ; s'ils ne se montraient pas, les péchés de quelqu'une des personnes présentes, non effacés, en pouvaient seuls être cause. C'est après une si grave déclaration que le voyant se mit à interpréter le texte sacré désigné à l'avance, et au sujet duquel on avait dû faire déjà la veille de pieuses méditations. A peine avait-il commencé son homélie, que le jeune prince Frédéric, tout en larmes, se jeta dans les bras du roi, et jura d'observer envers lui cette amitié fraternelle que des circonstances regrettables avaient déjà trop souvent troublée. Le duc Charles, se mettant bientôt de la partie, exprima les mêmes sentiments. Gustave III à son tour montra une pareille effusion, et la joie de cette triple embrassade termina fort avant dans la nuit la prétendue opération magique.

Gustave prétendait cependant obtenir des résultats plus effectifs ; il se mit donc à opérer lui-même. Il avait disposé dans une chambre isolée de son palais un petit sanctuaire, — une armoire avec un crucifix, un encensoir et une paire de flambeaux. Ses travaux ne furent pas heureux. Voici une lettre, datée du 25 mai 1781, dans laquelle Gustave III rend compte lui-même de ses vains et pitoyables efforts. Cette lettre

est signée d'une croix avec ces mots : *frater a corona vindicata* ¹, car nulle occasion ne paraissait mauvaise pour rappeler le coup d'état qui avait revendiqué ou vengé la couronne suédoise. Gustave a commencé l'opération à minuit, dit-il, dans le château de Drottningholm. La chambre était extrêmement froide, bien qu'il y eût fait lui-même du feu trois jours auparavant. Toutefois, à peine la première prière dite et le feu allumé, bien qu'il n'eût conservé d'autre vêtement que sa chemise, il lui survint une sueur abondante. Paroles consacrées, encens, ablutions, pendant plus d'une heure il avait tout accompli et n'avait cependant rien vu ni entendu, si ce n'est une forte *annonce* dans la cheminée. En revanche, le serviteur qui l'accompagnait souffrait le lendemain d'un violent mal de gorge, conséquence bizarre aux yeux du roi, et sur laquelle il se proposait de méditer. — Nous ne donnons pas tout le récit, car ces vulgaires niaiseries répugnent : Gustave III en chemise, se livrant à une opération cabalistique, présente à l'histoire un triste spectacle. Nous n'avons pas ici, comme pour les sorcières de Macbeth et les incantations du moyen âge, l'éloignement du temps et des mœurs pour nous faire illusion. Il était cependant utile de montrer jusqu'où s'égarèrent alors les intel-

¹ D'autres lettres maçonniques adressées à Gustave III sont signées de formules encore plus énigmatiques : *eques a corona murati*, *frater de sanguine puro*, le père Gardien, etc.

ligences, chez ceux-là mêmes qui étaient appelés à jouer un grand rôle.

Si les maîtres qui l'entouraient n'étaient pas suffisamment habiles, Gustave espérait trouver au dehors de meilleures sources d'instruction. Pendant un de ses voyages en Allemagne, il invoqua les enseignements d'un franc-maçon très-renommé, qui s'appelait Zinnendorf. Celui-ci commença par exiger une confession entière, et Gustave s'accusa d'avoir partagé les doctrines des Encyclopédistes : il s'en repentait maintenant, et attendait de la science nouvelle toute lumière. Ayant entendu parler d'un certain Reuschenberg qui passait pour faire merveille, il envoya à sa recherche sur les bords du Rhin. Le colonel Toll remplit à cette occasion, pour le service de Gustave III, une mission maçonnique dont le récit, dans ses dépêches au roi, est fort instructif. Après avoir atteint, non sans peine, ce voyant, plus renommé au loin que dans son propre pays, Toll vint à Paris et y rencontra Cagliostro, qui lui dit d'un ton d'inspiré : « Je sais que vous cherchez la vérité et la lumière, et vous la trouverez. La Suède est en grâce particulière auprès des maîtres de la science. Écrivez à votre roi que je promets de lui donner ce dont il a soif, et bien davantage encore. Avant que vous ne soyez de retour dans votre patrie, vous serez édifié sur le sens de mes paroles. Je n'ai pas besoin de savoir par où vous allez : je vous atteindrai, quelque part que vous vous

trouviez. Ne révélez à personne, si ce n'est au roi votre maître, cet entretien. Je ne suis pas comte, je ne m'appelle pas Cagliostro ; qui je suis, cela se révélera quelque jour. » Cela dit, joignant les mains, et les yeux baignés de larmes, il se mit à prier, bénit son interlocuteur, et demanda pour lui-même à Dieu que sa transformation fût prochaine ; le monde saurait alors qui avait été Cagliostro. Tout cela n'empêchait pas l'autre illuminé, Reuschenberg, d'affirmer à quelques jours de là devant Toll, et sans attendre une décision d'en haut, que Cagliostro n'était qu'un charlatan. Toll, en appuyant ce jugement sommaire, proposait au roi de l'étendre, après l'examen qu'il venait de faire, aux deux adeptes à la fois.

Détrompé ou non, il est certain que Gustave III voulut, en certaines occasions, faire servir la franc-maçonnerie à sa politique. Quand on le vit, par exemple, lors de son voyage de 1784 en Italie, rechercher le prétendant Charles-Édouard, solliciter en faveur de ce malheureux prince le pape, le roi d'Espagne, le roi de France, et disposer même en faveur de son protégé d'une somme importante, c'est qu'il avait en tête d'étranges desseins. On lui assurait que le prince était reconnu secrètement encore comme l'unique chef des Templiers et de l'Ordre teutonique, qui subsistaient, disait-on, réunis. Gustave recherchait toujours des événements extraordinaires qui lui pussent procurer à la fois de la gloire et beaucoup

d'argent. D'ailleurs son frère Charles, duc de Sudermanie, d'un caractère faible et inquiet, n'avait pas vu sans un vif mécontentement la naissance d'un prince royal déjouer ses espérances, et le roi désirait trouver un moyen de flatter et d'occuper cet ambitieux. Dans ces circonstances, Charles-Édouard lui parut se trouver fort à propos sur sa route. Gustave crut obtenir de lui d'être adjoint, avec le titre de coadjuteur, à la grand' maîtrise des deux ordres, qui lui serait dévolue après la mort du prétendant; il comptait ensuite faire placer le duc Charles à la tête de la neuvième province maçonnique, comprenant la Suède et une partie de l'Allemagne du nord. Il espérait en outre qu'en faisant valoir les anciens droits de l'Ordre teutonique, il pourrait revendiquer toute une province que la Russie avait gagnée sur la Suède. La Livonie n'avait pas oublié ses liens d'origine, et la noblesse suédoise était encore attachée à ce pays par de nombreuses relations de parenté. Que Frédéric II et Catherine II mourussent, et, quelques vieux parchemins aidant, on ramènerait facilement à soi cette ancienne possession, dont on ferait pour le prince Charles un beau duché.

Malheureusement la franc-maçonnerie ne devait pas plus satisfaire le roi de Suède dans ses intérêts temporels que dans ses espérances spirituelles. Loin de là, elle avait le grand tort de grouper auprès de lui, encouragés par sa confiance, les dupes, les

fourbes et les conspirateurs politiques. Tout cet appareil d'évocations, de sortilèges, d'opérations mystiques, allait multiplier à son insu les embûches et servir de masque à ses ennemis. C'est précisément autour du prince Charles, frère de Gustave III, que se tramèrent de viles et redoutables intrigues. Le duc de Sudermanie, le même qui devint régent pendant la minorité du malheureux Gustave IV, puis roi, après la révolution de 1809, sous le nom de Charles XIII, avait eu, comme grand amiral de la flotte suédoise, quelques belles journées dans la guerre de 1789 et 1790 contre les Russes. Hors cela, son caractère était misérable; défiant et sournois, toujours la larme à l'œil et l'oreille au soupçon, d'une ambition intraitable autant que puérile, esprit obtus, la faiblesse morale personnifiée, c'était l'homme qu'il fallait aux magnétiseurs et aux nécromanciens : excellent *medium*, comme on dirait aujourd'hui, et de plus en position de bien récompenser quiconque flatterait sa manie. Nommé maître d'une province maçonnique, il s'habillait en vicaire de Salomon, avec un uniforme bleu et rouge qui manquait absolument de couleur locale, et paraissait ainsi, se pavanant en ville et au théâtre. Autour de lui se rencontraient les voyants les plus habiles. Il se rendait la nuit avec eux dans quelque maison déserte, dans quelque église abandonnée, au milieu de la campagne. Là, après les invocations magiques, on respirait des senteurs

étranges, on apercevait des lueurs et des formes inattendues, des feux errants, des flammes sur les pierres sépulcrales, pendant que les inspirés prononçaient des oracles et prédisaient l'avenir. Dans le palais même, le duc Charles multipliait les épreuves qu'invoquait sa curiosité insatiable. De telles scènes n'étaient que ridicules quand un adroit opérateur se contentait, comme le racontent les mémoires contemporains, de soulever un chapeau ou d'agiter des meubles ; mais il n'en était pas de même de certains épisodes, comme les suivants. Ici encore ce sont des témoins oculaires qui nous transmettent leurs descriptions ; mais cela ne veut pas dire qu'on en comprenne toujours facilement le détail, bizarre et subtil : il faudrait avoir été soi-même au nombre des initiés. Un jour par exemple la divination se fait à l'aide d'un crible. Quelqu'un va balançant ce crible tout autour de l'assistance, et d'après les mouvements qu'il accomplit on obtient diverses réponses : « Le roi fera un voyage pendant cette année. — Le prince royal réunira un jour sur sa tête les trois couronnes scandinaves. — Le duc Charles régnera un jour sur la Suède. — Il prendra la Norvège. — La reine n'aura plus d'enfants. — Le roi n'atteindra pas un grand âge. — Il aura une mort inattendue et prématurée. » Voilà ce qui se disait, dès le commencement de l'année 1783, en présence du frère même de Gustave.

Une autre fois c'est Ulfvenklou, un lieutenant finlandais fort bien accueilli pour ses connaissances surnaturelles, qui va jusqu'à parodier la cérémonie d'un sacre, accompagnée de prédictions factieuses. Pendant qu'il verse sur le front du duc Charles la prétendue huile sainte, il entre en extase :

« Et j'entendis la parole du Seigneur lorsque j'étais dans le repos, et elle troubla le silence : Lève-toi, ceins tes reins, va dans la maison que je t'ai montrée. Tu y trouveras Charles Adolphsson ; je l'ai élu pour prince de mon peuple. Tu lui diras : Le Seigneur m'a envoyé pour t'avertir que ta conduite lui a été agréable et que tes soupirs sont montés jusqu'à lui. Les douleurs et les souffrances t'ont suivi depuis que tu as commencé de penser, mais tu ne t'es pas écarté de lui, et il veut te récompenser...

« Et le Seigneur dit encore : Ne te soucie pas plus longtemps de Gustave présentement roi, car je l'ai rejeté, lui et sa postérité, parce qu'il s'est attaché à ce qui est du monde et m'a rejeté moi-même. Aussi je me vengerai. Je suis un Dieu sévère, qui recherche les fautes des pères sur les enfants de trois et même de quatre générations ; mais, pour ceux qui me craignent, je fais longtemps miséricorde. Trois fois le pardon lui a été offert en secret, et trois fois il l'a rejeté : maintenant cela est irrévocable...

« Il s'est fait d'autres dieux qui ne lui seront d'aucun secours. Je n'ai plus à me soucier de lui, et par

la main d'un homme il disparaîtra de ce monde, car il s'est appuyé sur la ruse, l'artifice et le mensonge, qui sont les œuvres des hommes. La ruse et le mensonge ne sont rien devant moi. Je ne veux que des cœurs purs.

« Et le Seigneur me dit ensuite : Va dire à Charles : Ceins tes reins, car tu seras un homme puissant. Tu deviendras un grand roi sur la terre de Suède; la Norvège sera sous tes pieds, et jusqu'à la pierre blanche de Russie s'étendra ton pouvoir : jusquelà, mais pas plus loin. La Russie reprendra plus tard sa puissance; mais réjouis-toi : ce ne sera que lorsque tu auras été reçu dans un monde meilleur. La Suède retournera ensuite à son ancienne faiblesse; les divisions seront plus grandes que jamais. Le frère combattra le frère; mais alors un homme de ta race s'élèvera qui fera revivre ton nom, sans t'égaliser toutefois en science ni en puissance. Le sang et la guerre viendront, mais après ta mort. Et tu dois vivre encore cinquante ans et plus, car tu es mon élu; en toi j'ai mis la sagesse. Tu seras un autre Salomon sur la terre. Les esprits te serviront, et tu seras leur Seigneur, et les anges seront prêts à t'assister¹... »

Telles étaient les inepties coupables que le duc de Sudermanie écoutait avec une maligne béatitude. Il

¹ Voyez les *Souvenirs* du colonel Schinkel, t. III, p. 329, en suédois.

en faisait dresser procès-verbal, et c'est ainsi que tous ces incroyables témoignages nous sont arrivés. On a le procès-verbal, dûment paraphé, d'un rêve qui survint à l'heureux prince dans la nuit du 23 au 24 octobre 1786. Son fidèle ami, Reuterholm, très-puissant plus tard sous la régence, entra dans sa chambre vêtu de noir. « Tout est fini, » disait-il, — c'est-à-dire Gustave n'existe plus. Et derrière lui les grands du royaume entraient pour supplier le duc Charles de prendre la régence afin de sauver le pays, et le duc se dévouait !... Le réveil ramenait la réalité présente ; mais Charles dictait son rêve et conservait le secret sentiment de sa gloire anticipée.

On pense bien qu'un tel prince avait salué avec reconnaissance les grâces nouvelles que le magnétisme, récemment importé en Suède, lui offrait. Voici, pour n'en pas citer un plus grand nombre, deux de ces séances prophétiques où se montrait à découvert l'esprit de dénigrement et de révolte qui couvait autour de Gustave III. Ce ne sont plus les voyants qui rendent des oracles suspects, c'est le duc lui-même qui parle et qui dévoile ses préoccupations de chaque jour, ses basses menées, ses perfides espérances. La première séance est du 28 février 1789. On se trouvait alors en présence de la diète pendant laquelle le roi, enivré de quelques succès au dehors, exaspéré des dispositions factieuses de l'armée et de la noblesse, devait accomplir un nouveau coup d'état.

Profitant de ces fautes, le prince Charles, dont nous avons vu la conduite déjà suspecte en plusieurs circonstances, s'efforça encore ici d'isoler lâchement le roi et de le précipiter plus vite vers le danger qu'il se créait à lui-même. Ne se bornant plus à de vaines prédictions, mais empruntant le voile hypocrite d'une vaine extase, il donnait en réalité le mot d'ordre à ses créatures, avec des prescriptions très-précises. Il procédait en vrai chef de parti. — Dans la soirée du 28 février 1789, en présence de la duchesse de Sudermanie et des barons de Geer, Charles Bonde et Reuterholm, un certain colonel Silfverhielm, disciple de Mesmer, dont il avait suivi en France les enseignements, se mit en devoir de magnétiser le duc. Reuterholm tenait la plume et notait par écrit les demandes et les réponses.

« Votre Altesse Royale est-elle endormie? dit l'opérateur après quelques minutes. — Oui. — Comment le baron Reuterholm doit-il se conduire pendant la diète? — Je vais consulter. — Après un moment de silence, le duc reprit : J'ai consulté. Il faut que son attitude soit entièrement passive, et, s'il s'abstenait d'y paraître, ce serait le mieux. — Votre Altesse peut-elle nous dire comment nous pourrions être le plus utiles à notre patrie? — Est-ce comme citoyens ou comme membres de notre confrérie que vous parlez? — C'est comme citoyens. — Il faut que la destinée s'accomplisse; ce qui est marqué s'accomplira; on ne

l'évitera pas. Il faut que la terre soit purifiée. Et dans ce temps-là tous les royaumes seront transformés ; ce qui arrive d'une façon en Suède arrivera d'autre manière avant peu en Russie. Les événements de l'avenir sont longtemps à l'avance prévus et fixés. Ceux qui cherchent à s'y opposer ne font que courir à leur ruine. — Votre Altesse nous dira-t-elle quelque chose de plus à ce sujet ? — J'en ai déjà dit peut-être plus que je ne devais. — De quelle manière pouvons-nous mettre à profit les informations que nous avons reçues ? — Vous devez les garder pour vous-mêmes jusqu'à ce que le repos soit rendu à l'état ; tout alors se révélera. Ce que je dis maintenant, pendant ce sommeil, est destiné à préserver mes amis, que les esprits malins ont voulu entraîner en de mauvais sentiers, mais qui doivent un jour aider avec moi à rétablir la paix du royaume et à éclairer le monde. Voici une chose qu'il faut que je vous dise pour mon propre usage. Je ne dois pas me mêler aux affaires de la diète ; je dois rester passif. Si l'on en vient à des violences, je dois faire des représentations, et puis ne plus prendre aucune part à ce qui suivra. Il vous faut écrire mot pour mot toutes ces réponses, afin qu'elles servent à mon instruction quand je m'éveillerai. Lisez-moi ce que je viens de prononcer, afin que je voie si ce que vous écrivez est exact. » Reuterholm commença de lire ; mais le duc n'entendait rien : il fallut que l'opérateur le remplaçât. Quand

il eut fini : « C'est bien, dit le prince, tout cela est fort régulier et me sera d'un grand secours quand je serai réveillé. » Silfverhielm lui demanda encore : « Votre Altesse a-t-elle quelques autres conseils à donner à ses amis ? — Oui. Reuterholm doit se garder de tout orgueil, afin de ne pas tomber dans les mêmes fautes que les réprouvés. De Geer doit mettre de l'ordre dans ses affaires privées : l'ordre enfante le salut. Quant au baron Bonde, il ne doit pas quitter le prince royal, car il est le seul honnête homme autour de cet enfant. Le sort du jeune prince et le mien sont étroitement unis. — Le baron Reuterholm peut-il être en quelque chose utile à son pays ? — Certes ; le temps approche où il sera nécessaire, et mon sort est entièrement lié au sien. Je vous dirai maintenant comment il faudra procéder lors de mon réveil. Il est possible que j'aie la curiosité de voir tout ce que j'ai dit : vous ne devez pas me le montrer. A ma seconde demande sur ce sujet, vous me lirez les passages qui me concernent personnellement, rien de plus ; vous emporterez ce procès-verbal et vous le conserverez avec soin sans me le montrer avant six ans d'ici. Et maintenant éveillez-moi. » Ledit certificat certifié conforme par les témoins, qui ont signé : Charlotte, duchesse de Sudermanie, baron Bonde, baron de Geer, Reuterholm, secrétaire, et Silfverhielm, magnétiseur¹. »

¹ Voyez les *Souvenirs* de Schinkel, t. II, p. 218 et 258.

La seconde séance, qui eut lieu le 24 novembre 1790, ne produisit qu'une sorte de vision extatique, mais dont le fâcheux exemple et le mystérieux retentissement contribuaient encore, au milieu des grands événements politiques dont l'Europe était alors agitée, à troubler les esprits. « J'aperçois un obélisque de granit sur un rocher ; au sommet, il y a une couronne royale enrichie de pierreries. L'obélisque grandit : j'aperçois un bouclier. Il grandit, et voici un autre bouclier, puis un autre encore... Enfin il touche à la voûte des cieux. Là un œil est ouvert d'où sortent des rayons ; sous leur influence, le roc se change en terre féconde, et de grandes villes se forment tout alentour. Un nouveau soleil éclaire la contrée, et les peuples adressent des bénédictions à cet œil puissant dont les rayons ont inondé la terre... »

Ces vagues et cauteleuses promesses de régénération, qui supposaient une grande catastrophe destinée à châtier quelque illustre coupable au nom de la Providence, dissimulaient mal en réalité d'hypocrites convoitises. Tant de viles intrigues qui s'ourdissaient autour de Gustave III ne restaient pas enfermées dans le palais ; elles se répandaient au dehors, jusque dans les pays étrangers, jusque dans cette France où le roi de Suède comptait des serviteurs ou des amis qu'il avait le droit de croire fidèles. Son ambassadeur lui-même avait le

très-grave tort de se faire l'organe de cette redoutable propagande. Nous rencontrons ici un nouveau trait de la physionomie de M. de Staël qui n'est pas à négliger : il était devenu mystique, lui qui avait dû à son génie tout pratique sa brillante fortune ! Il avait attaché à son ambassade un certain Halldin, swedenborgien exalté, qui faisait apparaître Jean le Précurseur dans un miroir et qui lisait l'avenir dans des livres tachés de sang ! M. de Staël lia surtout amitié avec ce Reuterholm, ambitieux brillant et habile, qui avait pris un si grand ascendant sur l'esprit du duc Charles. Reuterholm vint à Paris à la fin de 1789. Dans un journal très-détaillé de son voyage, il raconte sa visite aux ruines de la Bastille, la journée du 6 octobre, le lever du roi, le cercle de la reine. Ce qui l'occupait bien plus que la Révolution, c'était la franc-maçonnerie, à propos de laquelle il avait promis de rapporter au duc Charles de nouvelles révélations. Aussi s'empressait-il, toujours accompagné de M. de Staël, auprès des adeptes les plus célèbres de Paris. Ils visitèrent ensemble les prophètes de la capitale, et n'oublièrent pas cette demoiselle Labrousse, qui prédisait « une grande saignée, » — c'était son expression, — pour l'année 1792. Ils avaient surtout des assemblées mystiques chez les correspondants de la secte des Illuminés d'Avignon, dont plusieurs étaient membres de la Constituante. Reuterholm se rendit à Avignon même, où il se fit initier. Le 1^{er} dé-

cembre 1789, assisté par le comte Grabianka et l'abbé Pernetty, il sortit de la ville par la porte Saint-Michel, et gravit une colline au haut de laquelle se trouvait, dit-il, son autel, l'autel qui devait lui rester consacré jusqu'à la fin des siècles, et au pied duquel il contracta le plus solennel engagement avec le Très-Haut. D'Avignon il partit pour Rome, où des révélations définitives l'attendaient. Or, pendant tout ce voyage, c'est avec le duc Charles en Suède et avec le baron de Staël en France qu'il correspondait. Il faut voir de quel ton étaient les réponses de ce dernier.

« Mon tendre ami, s'écrie M. de Staël, j'ai subi depuis votre départ des heures bien amères. Mon sort serait plus tolérable, si je savais porter ma croix, si le vieil homme n'était pas chez moi si vivace, si je m'abandonnais franchement dans la main de Dieu, dont la puissance et la bonté sont infinies. Quand je pense à tout le mal que j'ai fait et à tout le bien que j'ai négligé de faire, je sens que j'ai mérité mille fois plus de traverses. Priez pour moi, mon ami, afin que ma faible foi soit fortifiée. Mon tendre ami, mon cœur est oppressé; je suis abreuvé de larmes. Priez, ah ! priez, afin que mon trouble m'instruise, et que j'entre dans la voie où la miséricorde divine m'appelle. Quelle joie si je puis conquérir une foi ardente qui me précipite dans les bras de celui qui console toutes les âmes affligées ! Que Dieu vous

conserve et vous bénisse ! Priez pour ma femme ! Puisse-t-elle ne jamais connaître les angoisses que je subis ! Mille tendres souvenirs à Silfverhielm ! J'espère qu'il nous comprend, ma femme et moi, dans ses prières. »

M. de Staël pouvait, sans nul inconvénient politique, gémir de la sorte, et recommander, si cela lui paraissait urgent, le salut de madame de Staël aux prières des magnétiseurs et des Illuminés : cette heureuse confiance ne compromettait rien. Il n'en était pas de même quand il prêtait une foi trop complaisante aux prophéties que les amis du prince Charles répandaient jusqu'en France, et lorsque par exemple, en septembre 1790, dans une de ses lettres à Reuterholm de retour en Suède, il rendait compte d'une de ces ténébreuses scènes où de coupables flatteries se mêlaient à de perfides insinuations.

« Le duc Charles (avaient dit les oracles) est en possession de la vérité même ; s'il ne s'enorgueillit pas de la grâce suprême qui lui est faite, il deviendra le sauveur de la Suède. Quant au baron Reuterholm, sa mission est de rester à côté du prince, de prier pour lui, afin qu'il ne s'éloigne pas de la lumière, et de veiller à ce que personne de son entourage ne prétende interpréter les révélations de ses heures d'extase. Le baron seul doit lui servir d'organe. Il a été aussi question du roi ; ce qui a été dit concernant Sa Majesté est d'un grand intérêt, mais de

telle nature que je n'ose le confier à la plume... »

Quand on pense aux devoirs qui obligeaient encore M. de Staël envers Gustave III, quand on se rappelle qu'il devait tout au roi de Suède et à la reine de France, on le blâme de s'être engagé dans ces témérités, qui servaient de prétextes soit aux ennemis personnels du roi son maître, soit aux ennemis déclarés de toute royauté. Ce qu'il a pu faire de concessions sincères au mysticisme aveugle de son temps fait d'ailleurs un étrange contraste avec la fermeté d'esprit que madame de Staël opposait à ces aberrations, comme sa connivence à l'égard de la Convention nationale contraste avec la noble conduite de sa femme envers la reine en 1793.

Que l'Illuminisme eût fait d'ailleurs cause commune avec la démocratie, nous l'avons déjà indiqué. De ces sociétés secrètes qui s'étaient répandues dans les divers États de l'Europe, quelques-unes dépassaient le but en déclarant la guerre à toutes les institutions politiques et civiles, d'autres poursuivaient obstinément l'établissement des institutions républicaines; toutes s'inspiraient d'un esprit de libéralisme très-opposé aux entreprises nouvelles que la royauté ou la contre-révolution pouvait rêver. En Suède particulièrement, l'ébranlement général des esprits avait profité à la propagande démocratique. C'est un étrange spectacle de voir comment la prédication révolutionnaire s'accommodait aux conditions spéciales que

lui offrait le caractère des peuples du nord de l'Europe. Tandis que l'essor de la France affectait les formes d'un terrible développement logique ne s'arrêtant devant aucune crainte ni aucun souvenir, la Suède mêlait ses rêveries mystiques aux nouveaux principes qui l'envahissaient. Nulle part peut-être les doctrines nouvelles ne furent vantées avec une plus vive exaltation. La vaste Finlande, qui avait entendu au milieu de ses forêts et de ses lacs les échos de Jean-Jacques, de Raynal et d'Helvétius, eut bientôt ses clubs et ses sociétés secrètes. En Suède même, le mélange bizarre du mysticisme et de la politique se répandit jusque dans les déclamations de la presse quotidienne, pour leur donner trop souvent un caractère de sauvage violence.

« L'édifice de la république universelle qu'il s'agit de construire (s'écrie un célèbre publiciste suédois, Thorild, directeur d'un journal hebdomadaire) a pour but final le bonheur de l'humanité. L'intelligence et l'énergie vertueuse doivent lui servir de bases. A ceux qui excellent par l'intelligence, il appartient de gouverner le monde; à ceux qui ont l'énergie vertueuse de prendre en main le pouvoir exécutif. Si quelque imposteur en possession de la puissance n'obéit pas, voici la sentence : *feriendus*. Il faut mettre le feu aux villes et les détruire, car ce sont des écoles de tyrannie, de corruption et de misère, où se transforment en pierres et en boue toutes les

magnificences et toutes les bénédictions de la terre. Par un retour spontané vers la nature, de libres sociétés se formeront ensuite sur le modèle de l'âge d'or, dans les îles des fleuves, dans les vallées au pied des montagnes, sous l'uniforme protection d'une tolérance religieuse universelle, au seul nom du vrai Dieu, être des êtres, tout vivifiant et tout aimant. C'est la Révolution française qui montrera l'accomplissement de toutes ces merveilles. Elle est par excellence l'acte divin, l'acte le plus solennel dont la terre ait été témoin depuis le déluge ; elle n'est rien de moins que l'aurore du jugement dernier pour les tyrans. L'ancien monde n'a rien vu et nos arrière-neveux ne verront rien de comparable à cette émanation de la vérité divine qu'il nous a été donné de contempler. »

Voilà en face de quels dangers de toute sorte Gustave III multipliait ses imprudences. Obsédé par de vains fantômes, il n'apercevait pas les pièges qui lui étaient tendus, ou bien il se précipitait, pour échapper, vers d'autres périls. Cette démocratie enthousiaste qu'on a vue naître et grandir en Suède, il l'irritait par son défi éclatant à l'adresse de la Révolution française, comme il avait jadis irrité l'aristocratie en lui arrachant son ancienne puissance. Aussi devenait-il l'ennemi commun. On sait quelles sourdes menées son frère Charles avait encouragées : l'audace des sectaires qui entouraient le futur régent ne con-

nut bientôt plus de bornes. Dans leurs pamphlets et dans leurs allocutions mystiques, ils s'armèrent publiquement des prédictions que leurs voyants inventaient contre le roi. Ils l'abordaient lui-même pour lui reprocher son luxe, ses fêtes, ses spectacles, ou bien ils lui adressaient des avertissements anonymes qui, dans un langage apocalyptique, le déclaraient réprouvé et rejeté du Seigneur. La croisade sur le Rhin à la tête de la coalition européenne apparaissait d'autant plus à Gustave III comme la seule issue par où il échapperait à de telles obsessions. Cependant l'argent lui manquait encore au moment où il pensait qu'il suffirait peut-être d'aller une fois en avant pour entraîner les autres puissances et s'assurer à lui-même une gloire immortelle. En vain rappelait-on autour de lui que la Suède, épuisée, touchait à la banqueroute, que la nation tout entière, noblesse, bourgeoisie, peuple, se séparait de lui : c'étaient autant de raisons à ses yeux pour précipiter l'accomplissement de ses desseins, devenu son unique ressource. Malgré les souvenirs de l'orageuse session de 1789, il convoqua une nouvelle diète, et on le vit à cette occasion accumuler, comme par bravade, toutes les fautes, pendant que la noblesse, coalisée avec la démocratie, invoquait jusqu'au péril d'une révolution intérieure plutôt que de ne pas obtenir enfin contre lui sa vengeance.. On a dit que, de son côté, le roi songeait à prévenir la noblesse en faisant cette

révolution lui-même par l'introduction du suffrage universel et du système des deux chambres ; ce serait une nouvelle preuve de l'embarras où il se trouvait et de l'incroyable situation qu'il s'était faite. La correspondance de notre chargé d'affaires à Stockholm en donne un curieux tableau avec des traits qu'on ne trouve pas ailleurs :

« Il n'y a plus d'argent ici, écrit M. de Gaussen en décembre 1791 ¹. Les maisons des princes ne sont pas payées ; celle du roi même n'a plus de crédit. La dette de la Suède est énorme. Aussi chacun craint pour son petit avoir : plusieurs le réalisent, et font des placements moins lucratifs, mais plus sûrs ; cet état violent ne peut durer... Il faut à Gustave III une diète pour ses finances.

« 25-30 décembre. — La diète est convoquée, non pas dans Stockholm, mais dans la petite ville de Gefle, afin de rendre difficile aux membres nobles d'y assister... La noblesse s'attend à être maltraitée. Le comte de Brahé a émis l'avis de proposer dès le commencement de la diète l'abolition de toute distinction entre les ordres de l'état, de manière à ne plus connaître que le seul et glorieux titre de citoyen suédois. On n'en verrait que plus rapidement se former la coalition de tous ceux qui, dans les différents ordres, désapprouvent intérieurement certaines spéculations de Gustave III.

¹ Archives des affaires étrangères, à Paris.

« 6 janvier 1792. — Le roi mécontente ici tout le monde. On ne peut sortir de Stockholm sans un passe-port. Personne ne doit se rendre à Gefle sans en avoir demandé et obtenu la permission. Des maisons entières étaient déjà louées à Gefle ; Gustave III a cassé tous les baux pour prendre les emplacements à son compte, et se charger lui-même de la distribution. Il a déclaré qu'il avait choisi cette petite ville pour garantir les membres de la diète de ce genre de séductions qu'offre dans la capitale le cercle des femmes, où ils ont trouvé trop de conseils, à son gré, pendant la diète de 1789. Des régiments sont disposés de manière à couper toute communication d'ici à Gefle. La bourgeoisie de Stockholm est furieuse de n'avoir pas la diète ; celle de Gefle est irritée parce que le roi lui a ôté son gouverneur, dont il se défie, pour le remplacer pendant la session par un vice-gouverneur à lui. Il espère empêcher beaucoup de nobles de venir au moins à temps, le délai légal entre les lettres de convocation et la réunion même n'ayant pas été observé. Il voudrait faire passer de la sorte ses premières propositions. Il veut que les billets de tout genre qu'il a répandus en Finlande et en Suède soient assimilés aux billets de banque, et que l'état les garantisse et les paye comme les siens propres. On dit de plus qu'il se propose de mettre à contribution les biens de la noblesse, libres jusqu'à ce jour...

Ainsi préparée, la diète se réunit le 25 janvier 1792, mais pour durer un mois à peine. Le roi n'y dit pas un mot de ses projets contre la France ni des subsides qu'il aurait tant souhaités. Il dut retirer ses autres propositions financières et obtint seulement que la dette publique fût reconnue. Il fallut qu'il renonçât aussi à l'espoir de voir créer un comité permanent qui le dispensât du concours de la représentation nationale. Enfin il ne parvint pas à faire accepter de la noblesse le fameux *acte de sûreté* contre lequel cet ordre continuait à protester énergiquement depuis 1789. En revanche, il est vrai, la noblesse ni la bourgeoisie ne portèrent aucune atteinte à ce qu'il avait usurpé de puissance lors de la dernière diète; mais la concorde n'était point pour cela rétablie. Au contraire chacune des parties n'avait craint d'attaquer que parce qu'elle redoutait un adversaire très-animé et très-redoutable. La diète avait avorté, mais après avoir attisé les haines politiques dont Gustave III était l'objet. M. d'Escars, qui se trouvait encore à Stockholm, raconte dans ses mémoires qu'un gentilhomme français au service de Suède, M. de Bury, vint l'avertir, quelques jours avant l'ouverture de la session, d'un complot prêt à éclater contre la vie du roi. L'agitation causée par la diète ne fit que multiplier de pareilles menaces et hâta la criminelle entreprise sous laquelle Gustave devait finalement succomber.

On a déjà pu prévoir, soit par le récit des fautes de Gustave III, soit par le tableau de l'anarchie morale qui régnait autour de lui comme dans l'Europe entière, à quelles sources les ennemis du roi de Suède puiseraient une passion capable de les conduire jusqu'au crime. Les traits principaux de cette situation générale se reflètent dans la physionomie particulière qu'offre chacun des régicides.

Anckarström n'a que trente ans; après avoir servi dans la garde, il a quitté le service en 1783 et s'est retiré dans ses terres, qu'il s'est occupé de faire valoir. C'était le moment où s'achevait la période heureuse et brillante du règne; Anckarström fut du nombre de ces nobles qui, fuyant la cour, recueillirent avec un ressentiment chaque jour aigri au fond de leur retraite les griefs auxquels donnait lieu la conduite de Gustave III. D'un caractère âpre et farouche, qu'il portait dans ses affaires privées, à travers cent procès, comme dans sa conduite politique, il compromit sa fortune et revint habiter la capitale pendant ses deux dernières années. Désormais irrévocablement ennemi, il était de ceux qui, de l'intérieur, répondaient par une sourde conspiration à l'esprit de révolte devenu manifeste en Finlande au camp d'Anjala. Le second coup d'état de Gustave III, pendant la diète de 1789, l'avait exaspéré; presque en même temps des poursuites exercées contre lui pour des propos factieux transformaient en rancune amère

et personnelle son mécontentement politique. Quelques desseins égoïstes, comme le vil espoir de quelque agiotage, paraissent bien figurer parmi ses résolutions dernières ; son acte sera toutefois évidemment inspiré par le fanatisme. Anckarström croira préserver son pays d'un redoutable fléau ; la pensée d'une mission supérieure consistant à délivrer la Suède d'un tyran occupera tout son esprit. Peu lui importe ce qui suivra : il ne s'inquiète ni d'une meilleure constitution ni des mesures qui préviendraient le retour de semblables maux ; cela n'est pas son affaire, et il n'écoute même pas ceux de ses complices qui délibèrent et prévoient. Ce caractère de fanatisme étroit, mais probablement sincère, est bien marqué dans sa déposition écrite, qu'on a textuellement conservée.

« En 1789, dit-il, quand les pamphlets insultants contre la noblesse circulaient sans aucun obstacle, la violence exercée par le roi contre les membres de la diète ne dut-elle pas soulever toute âme non glacée par l'égoïsme ? On proposa ce qu'on appelait un acte de sûreté, en vertu duquel tout ce qui pouvait gêner la puissance royale serait modifié à son profit, bien qu'à chaque diète le roi se fût déjà donné de grosses sommes sous divers prétextes en dehors des revenus ordinaires de la couronne, et que la dette s'en accrût indéfiniment. Le roi lui-même parut à l'assemblée des nobles pour leur arracher le consente-

ment à une durée illimitée des subsides qu'ils avaient votés : il vint en personne contre sa noblesse, entouré d'une populace qu'il avait enivrée. On l'entendit, cette populace, remplir la place et les rues adjacentes de cris factieux ; on la vit se précipiter, en même temps qu'entraît le roi, dans le palais de l'assemblée, et envahir, peu s'en fallut, la salle où siégeaient les députés. Malgré ce menaçant appareil, la majorité répondit par son refus, et cependant le roi soutint que sa proposition avait été acceptée. Plusieurs membres furent emprisonnés sans qu'on sût leur crime. Tout cela avait été précédé d'un acte plus grave encore, c'est-à-dire d'une déclaration de guerre faite sans l'assentiment des états, qu'exige la constitution. De tels faits pouvaient-ils ne pas éveiller les plus amers sentiments contre leur auteur chez quiconque gardait en son âme le moindre souvenir de liberté ? Les rois sont de malheureux pécheurs comme les autres hommes ; ils n'ont d'autorité que par la confiance de la nation, et cette confiance n'est à eux qu'aussi longtemps qu'ils en restent dignes par leur respect de la loi et de la liberté.

« Voilà les réflexions qui ont fermé mon cœur. Il s'est endurci quand j'ai vu se multiplier exils et supplices, et toute sorte d'impôts et de subsides, pour subvenir aux dépenses du luxe et des voyages à l'étranger. Ce n'était pas tout : une diète fut annoncée trois semaines seulement à l'avance, de telle sorte

qu'on eut à peine le temps de faire les élections nécessaires ; elle fut convoquée dans une petite ville éloignée de la capitale, afin qu'il fût difficile d'y venir et d'y rester...

« En présence d'un tel spectacle, je me suis demandé : peut-il rester notre roi, l'homme capable de violer le serment qu'il a fait au peuple d'observer, de maintenir, de léguer à ses successeurs la constitution de 1772, constitution rédigée par lui-même et acceptée sans amendement par la nation suédoise ? — D'après ma conviction, cet homme est devenu un parjure ; il a cessé d'être roi. Entre la nation et lui, le pacte est rompu. Bien plus, il est écrit dans la loi : Celui qui s'efforcera de changer ou de détruire cette loi fondamentale sera regardé comme ennemi du royaume. Or, par son acte de sûreté, le roi Gustave est devenu ennemi public, et comme, dans une société organisée, il faut se défendre et se protéger mutuellement, il a dû être permis à la main qui voulait s'armer de repousser par la force la force qui menaçait la communauté. J'avais donc résolu immédiatement après Noël de tuer le roi ; le plus court chemin me paraissait être de donner ma vie pour le bien public. Vivre malheureux dix ans de plus ou dix ans de moins n'était rien, à mon gré, devant l'espoir de rendre le bonheur à mon pays... »

Patriotisme étroit et aveugle fanatisme, telle est, comme on voit, la double inspiration qui anime Anc-

karström. C'est le ressentiment de sa caste qui l'éclaire seul sur les fautes de Gustave III envers le reste de la nation, et il se croit chargé de punir le tyran. Sa déposition nous intéresse à un double point de vue : elle nous montre ce qu'était devenue cette partie de la noblesse suédoise qui, après avoir tant abusé elle-même du pouvoir, ne trouvait plus d'autre issue que le régicide à l'oppression qu'elle subissait à son tour, et elle nous rappelle en même temps, sous la forme d'un témoignage irrécusable, par quelle série d'illégalités Gustave courut vers sa perte. Nous avons le droit de mettre sur le compte de la noblesse l'acte d'Anckarström; car tous ses complices furent des nobles que les griefs particuliers de leur ordre avaient excités tout d'abord. A ces griefs venaient se joindre pour chacun d'eux des haines personnelles et quelques suggestions de nature à nous éclairer sur la situation générale.

Si le capitaine Anckarström tenait l'arme dans la soirée du 16 mars, c'était le comte de Ribbing qui dirigeait la main mal assurée du principal assassin. Celui-là avait puisé ses premiers sentiments contre Gustave III dans le détestable entourage de la reine mère. On se rappelle que la médisante et sceptique Louise-Urique, sœur du grand Frédéric et mère de Gustave, encourageait elle-même contre son propre fils les plus cruelles médisances. Ribbing, dont le père occupait auprès de cette princesse une charge

de cour, y entendit de sanglants sarcasmes et s'y habitua au mépris. Il en vint à ce degré d'audace de vouloir édifier son crédit sur la crainte qu'il inspirerait au roi, dont il connaissait la crédulité superstitieuse. Dans les fréquentes visites que Gustave III rendait à la devineresse, mademoiselle Arfwedsson, celle-ci lui prodiguait des menaces dont quelques-unes se trouvaient suivies d'effets. Un soir par exemple, elle lui avait dit de se défier d'un homme qu'il ne tarderait pas à rencontrer sur son passage avec l'épée à la main, et une heure après, en rentrant, Gustave, accompagné cette fois du jeune comte Jacques de La Gardie, avait trouvé en effet, sortant du château, un gentilhomme qui, après avoir subi quelque temps auparavant, dans une ville de province, une attaque personnelle, ne sortait plus la nuit sans avoir son épée nue à la main. C'était encore par suite de pareilles prédictions que Gustave III redoutait le mois de mars ; en mars était survenue sa première rupture avec sa mère, et c'est aussi en mars qu'il fut assassiné. Ribbing apprit un jour que mademoiselle Arfwedsson avait conseillé à Gustave de prendre garde s'il rencontrait un homme habillé de rouge. Elle croyait dire une parole inoffensive, puisqu'il n'y avait d'ordinaire dans Stockholm nul costume ni vêtement de cette couleur. Ribbing osa cependant se faire faire un habit rouge, et s'offrir ainsi vêtu aux regards du roi dans une de ses promenades favorites. Le roi en

fut fort frappé et garda toujours à l'égard de Ribbing un secret sentiment de terreur. On a dit que ce jeune comte avait conçu contre Gustave une haine violente parce que, demandant en mariage une riche héritière, il avait rencontré pour rival heureux un des favoris que soutenait le roi. Il mêlait du moins à sa passion quelque ardeur politique : il rêvait une révolution et se trouvait à la tête d'un parti.

Le pistolet d'Anckarström, que dirigea Ribbing, avait été chargé par un troisième conjuré, le comte de Horn. Celui-ci avait vingt-neuf ans à peine. C'était un enfant gâté. Sa belle figure, son élégance et quelque talent de poète l'avaient fait briller dans le monde et lui avaient même concilié l'amitié du roi ; mais il était faible de caractère, et sa vive imagination s'ébranlait aisément. Il fut du nombre de ceux que les illégalités commises par Gustave III en 1789 révoltèrent en leur inspirant une sorte de terreur. Il avait ajouté foi à tous les bruits sinistres inventés par la vengeance ou par la peur. Au moment où son père, avec plusieurs membres de la noblesse, était prisonnier du roi, on avait dit, sans aucune apparence de raison, qu'une émeute excitée et payée par le gouvernement devait soulever contre les nobles l'écume de la populace et organiser un massacre dans les prisons. Le jeune comte de Horn, éperdu, avait inutilement demandé à partager la captivité de son père. Il était resté depuis convaincu que la courageuse

attitude d'une partie de l'armée et de la jeune noblesse avait seule empêché l'émeute d'éclater, et il croyait avoir à venger désormais son pays et son père contre un despote impuissant, mais cruel : c'est ainsi qu'il se jeta dans les plus coupables intrigues, prêtant sa maison de campagne aux conjurés pour leurs dernières délibérations. Le meurtre une fois commis, il montra un profond repentir et déplora avec beaucoup de larmes un entraînement dont il accusait « les esprits malins. »

Un repentir trop tardif aussi détermina un quatrième conjuré, Liliehorn, à faire remettre au roi, le soir même du 16 mars, un billet anonyme le pressant de ne pas s'offrir au coup qui l'attendait. Liliehorn était pour les conspirateurs un allié d'importance. Capitaine des gardes du corps, il avait sur l'esprit des soldats un grand crédit; il possédait en outre la confiance du roi au moment même où il le trahissait.

Plus inflexible en même temps que plus caché, le vieux baron Pechlin était, à vrai dire, l'âme du complot, dont ses jeunes complices devaient être les instruments. Il avait soixante-douze ans : c'était un vieux débris de l'époque des guerres civiles, pendant lesquelles il s'était distingué comme un redoutable chef à la tête de l'un et de l'autre parti tour à tour. Gustave, alors prince royal, l'appelait le premier républicain de la Suède et le croyait capable de recourir

à la violence et au poison : instinctivement il le détestait, mais en le ménageant. Lors du premier coup d'état, comme Pechlin était parvenu à sortir de la capitale, Gustave fit courir après lui ; on le trouva muni d'une proclamation destinée à soulever les provinces. Amnistié après être resté cinq mois captif, il quitta le service militaire sous prétexte de gérer ses biens, mais ce fut en réalité pour souffler partout l'esprit de révolte, comme lorsqu'il profita pour ameuter les paysans de l'agitation qu'avaient causée parmi eux les nouveaux règlements sur l'eau-de-vie. C'était un esprit chagrin, un caractère turbulent et inquiet. Dans la journée même du 16 mars, il reçut à dîner chez lui les conspirateurs avec d'autres nobles qui avaient certainement connaissance d'une partie au moins du complot. Pechlin préparait dès longtemps pour cette occasion un plan de constitution nouvelle.

Tels étaient les cinq principaux conjurés ; mais il y avait dans les rangs de la noblesse beaucoup d'autres complices, ne fût-ce que ce baron Bielke, admirateur de Brutus et de Cassius, et qui voulait (cela en 1792) qu'on modelât toute la révolution suédoise sur le patron de la Révolution française. Il s'empoisonna aussitôt après le 16 mars. « Il y a deux classes de complices, écrit le chargé d'affaires de France à Stockholm : les vrais conjurés, admis jusque dans la confiance de l'assassinat, et les simples confédérés,

fort nombreux dans le militaire, dans la noblesse de la capitale ou des provinces, et très-désireux de coopérer à une révolution imminente, sans toutefois en connaître les moyens. » Les soupçons s'étendirent jusque sur la famille du roi, parce qu'on se rappelait combien chacun des membres de la maison royale s'était éloigné de lui. On a dit que le page envoyé dans la nuit du 16 mars vers le duc Charles pour lui annoncer le meurtre avait trouvé ce prince habillé en grand costume, l'épée au côté, tout prêt à monter à cheval. Ce qui est certain, c'est que le duc de Sudermanie, complice ou non (ce point n'a jamais été tout à fait éclairci), avait singulièrement encouragé les mécontents et les conspirateurs en habituant son entourage et lui-même, par ses vaines expériences de magnétisme et de magie, à l'idée d'une prochaine régence et d'une mort violente dont les décrets d'en Haut auraient menacé le roi.

Ainsi tout se réunissait pour que la perte de Gustave III devînt inévitable : ressentiments d'une noblesse que le roi de Suède avait cru réduire et qui s'était seulement avilie, passions démagogiques auxquelles cette noblesse même faisait appel, craintes superstitieuses enfantées par le renversement de toute doctrine religieuse ou morale, et faiblesse d'un règne qui avait détruit tous les bons effets de sa première inspiration, toute libérale, par l'excès d'un absolutisme imprudent et irréfléchi, par un dangereux oubli

de toute sagesse politique, par une ambition de gloire insensée, réduite à n'être plus que le visible expédient d'une politique aux abois.

Lequel des conjurés a invoqué le premier la nécessité du meurtre? Il serait difficile de le décider. Il semble assuré du moins que l'un d'eux, le jeune comte de Horn, hésita d'abord devant un assassinat et chercha un autre moyen d'accomplir la révolution qu'on souhaitait en se rendant maître pour un temps de la personne du roi. Un soir du mois de janvier 1792, deux hommes erraient mystérieusement dans le parc désert de Haga : c'était le comte de Horn et Anckarström; ils étudiaient les entrées et les issues du château, les sentiers du parc, la direction des routes. Il s'agissait de préparer l'enlèvement du roi, qu'on tiendrait caché jusqu'à ce qu'une révolution fût accomplie. Tout à coup les deux conspirateurs s'arrêtèrent étonnés. A une fenêtre éclairée du château, le roi lui-même se montrait, pâle et soucieux : il semblait s'offrir au malheur. Les préparatifs n'étaient pas achevés : Horn et Anckarström se retirèrent, puis abandonnèrent ce premier dessein. Deux fois pendant le reste de l'hiver, Anckarström, excité par ses complices, crut pouvoir profiter des bals masqués, pendant lesquels Gustave se mêlait imprudemment à une foule suspecte; deux fois la victime échappa.

La journée du vendredi 16 mars parut offrir enfin

toutes les circonstances favorables. Le dernier bal de la saison devait avoir lieu au grand théâtre, et Gustave, qui ne était pas rendu aux autres fêtes, viendrait certainement à celle-là. Le voir succomber dans une de ces folles soirées que la vieille noblesse maudissait comme des mascarades ruineuses et impies, empruntées par le roi de Suède à la corruption étrangère, serait quelque chose de providentiel. Le temps pressait d'ailleurs, et le secret, déjà soupçonné, ne pouvait plus être gardé. Après avoir dîné chez Pechlin, Anckarström, Horn et Ribbing se rendirent quelques heures après au théâtre : ils devaient se reconnaître à leurs dominos, d'une couleur noire uniforme. Le roi, de son côté, avait soupé seul avec le baron Essen dans un petit appartement qui lui était réservé à l'intérieur même du théâtre. Pendant le souper, à dix heures du soir, on lui apporta une lettre anonyme, écrite au crayon et en français. L'auteur révélait le complot, qu'il venait d'apprendre, disait-il, depuis quelques heures. Il suppliait le roi de ne pas se rendre au bal, puis, s'il voulait échapper aux assassins, de changer de conduite. On devait croire à son témoignage, car on avait affaire à un homme d'honneur. Il était de ceux qu'avaient indignés les désordres et les coups d'État. Lors de la diète de Gefle, il n'aurait pas hésité à mettre l'épée à la main contre le roi et ses mercenaires, si le gouvernement avait employé, comme on avait pu le croire un moment, les me-

sures illégales et violentes. Il ne s'en cachait pas ; mais il détestait le crime et ne voulait pas charger sa conscience d'un régicide.

Gustave, après avoir lu deux fois ce billet du comte Liliehorn, resta silencieux, acheva le souper, puis se rendit avec Essen, sans un moment d'hésitation, vers sa loge, d'où il était pour tout le monde fort en vue. Alors seulement il montra le billet anonyme à son compagnon, qui le supplia de ne point descendre sur la scène ; Gustave lui répondit qu'une autre fois il prendrait une cotte de mailles, et c'est tout ce que le baron obtint. Tous deux passèrent alors dans le salon qui précédait la loge et revêtirent des dominos. En traversant les coulisses, Gustave, qui donnait le bras à Essen, lui dit : « Voyons s'ils oseront bien me tuer ! » Les danses étaient dans tout leur éclat quand il fit son entrée. Bien qu'il fût masqué, ces mots : « Voici le roi ! » circulèrent parmi tous les groupes. Gustave fit lentement le tour de la salle, entra dans le foyer, et s'y promena un instant. Lorsqu'il voulut revenir, il se trouva tout à coup entouré et pressé par un groupe de dominos noirs. L'un d'eux (le comte de Horn), lui posant la main sur l'épaule, lui dit : « Bonjour, beau masque ! » C'était le signal. Au même instant, le pistolet d'Anckarström, qu'on avait eu soin d'entourer de laine, fit retentir un bruit étouffé. Le roi s'écria : « Je suis blessé ; arrêtez-le ! » mais des cris « Au feu ! sauvez-vous ! » partis de divers points de

la salle, jetèrent partout la confusion. On se précipitait, et à la faveur de ce tumulte les conjurés allaient tous échapper, si le baron d'Armfelt n'avait donné ordre de fermer les portes et de faire démasquer tout le monde. Malgré cette mesure, ils sortirent en payant d'audace, mais non sans laisser derrière eux de graves soupçons et des indices. Anckarström, se présentant à son tour, avait dit au lieutenant de police d'un ton dégagé : « J'espère, quant à moi, monsieur, que vous ne me soupçonnerez pas? — Vous vous trompez, répondit l'officier; je crois que c'est vous. » Cet homme avait dit cela légèrement et sans avoir de réel soupçon : il ne remarqua le trouble subit de son interlocuteur qu'après l'avoir laissé passer; mais on se rappela ces circonstances, et, d'autres signes s'y joignant, Anckarström fut arrêté le lendemain ainsi que Liliehorn; les comtes de Horn et de Ribbing ne le furent que le 18, et Pechlin plus tard encore.

Gustave lui seul avait conservé une réelle présence d'esprit. Essen, tout couvert de son sang, l'avait aidé à gagner une petite loge voisine appelée l'Œil-de-bœuf, et de là un salon où l'on avait pu l'étendre sur un sofa. C'était le roi qui avait rendu quelque courage à ceux qui l'entouraient, lui qui avait prescrit les premières mesures, comme de fermer les barrières de la ville et d'envoyer chercher le duc de Sudermanie. Une fois le premier appareil posé par les chirurgiens, on put le transporter dans ses appartements

au château. Après avoir pourvu aux premiers soins du gouvernement, qu'il confiait jusqu'à son rétablissement à son frère, il reçut les ministres étrangers et les personnes de la cour. Quand il vit approcher le fidèle et chevaleresque d'Escars, qui était, comme on se rappelle, le représentant de l'émigration française à Stockholm¹ : « Voilà un coup, dit-il, qui va réjouir vos Jacobins de Paris; mais écrivez aux princes que, si j'en reviens, cela ne changera rien à mes sentiments et à mon zèle pour leur juste cause. » A vrai dire, c'était une pensée qu'on entendait partout exprimer, dans ces premiers moments d'étonnement et de terreur, que ce coup devait venir des clubs parisiens. Les meurtriers, pour donner le change, s'étaient emparés de cette préoccupation commune, et répandaient eux-mêmes ce bruit. M. d'Escars raconte dans ses mémoires inédits que, se trouvant dans cette même jour-

¹ Les extraits que j'ai publiés des mémoires inédits du duc d'Escars étaient, par la franchise de leurs peintures, des pages historiques; en ayant eu communication grâce à une généreuse et libérale initiative, j'ai dû les faire connaître et les commenter; mes citations n'auront pas toutefois donné le change sur le caractère personnel de M. d'Escars. Il a fait partie d'une émigration qui avait à un éminent degré quelques-unes des vertus, quelques-uns aussi des défauts de son temps. Il a racheté ces défauts par de hautes qualités personnelles. Brillant officier, passionné pour l'art militaire, qu'il avait étudié à l'école du grand Frédéric, il a laissé après lui, comme son généreux beau-père le banquier de Laborde, avec une mémoire justement respectée, des traditions de fidélité, d'honneur et d'esprit que les divers membres de sa famille, en des voies diverses, ont continuées jusqu'à nos jours.

née du 17, avec le comte de Ribbing, dans une salle du château où l'on était réuni, il l'entendit proférer ces propres paroles : « On se donne bien de la peine pour chercher l'assassin parmi les gentilshommes suédois, tandis que c'est vraisemblablement quelque coquin de Français. — Monsieur le comte de Ribbing, répondit Armfelt, — que j'avais connu, dit d'Escars, capitaine de grenadiers dans le Royal-Suédois au siège de Gibraltar, et qui parlait français comme un riverain de la Garonne, — je crains bien, moi, que ce ne soit plutôt quelque coquin de gentilhomme suédois. » Au même instant, les portes s'ouvrent, et le chef de la police annonce que l'assassin est découvert, qu'il s'appelle Anckarström. Ribbing n'ajouta rien et continua de se chauffer adossé à la cheminée. »

Tout souvenir des fautes par lesquelles Gustave III s'était attiré le mécontentement général parut effacé dans l'esprit de la nation durant les treize jours qu'il vécut encore. Il fallut protéger contre l'indignation populaire les familles des régicides. La bourgeoisie envoya l'expression de son dévouement, et plusieurs des principaux nobles, repoussant toute solidarité avec les assassins, vinrent protester contre eux aux pieds du roi. Quand se présenta le vieux et respectable comte de Brahé, l'un des chefs de cette noblesse mécontente mais loyale, Gustave l'attira dans ses bras en disant : « Je bénis ma blessure, puisqu'elle me fait retrouver un vieil ami qui s'était éloigné de

moi. Embrassez-moi, mon cher comte; et que tout soit oublié entre nous! » Les bonnes qualités de Gustave reparaissaient dans le malheur : l'enquête ouverte contre les coupables découvrant chaque jour, même après l'arrestation des régicides, des complicités nouvelles, il refusa de connaître les noms, puis confia le soin de les tenir secrets à une commission spéciale chargée d'instruire l'affaire et présidée par le duc de Sudermanie. Il exprima même le vœu formel que, si l'assassin devait périr, on fit du moins grâce de la vie à tous ses complices. Une politique prudente pouvait lui dicter cette conduite, mais il obéissait aussi à une inspiration de clémence et de bonté dont on doit lui tenir compte.

Cependant il se sentait mourir; ses derniers moments, jusqu'au 29 mars, s'écoulèrent dans un extrême abandon. Sa mère était morte en juillet 1782, refusant tout secours religieux et invoquant de ses médecins le poison, afin d'en finir plus vite : on sait quels autres souvenirs elle lui avait laissés. Sa femme et son fils parurent à peine à son chevet : l'excès des soupçons qui planèrent jusque sur la reine et sur sa complicité avec la faction danoise était sans doute immérité; mais il n'en est pas moins évident que Sophie-Madeleine poursuivit jusqu'à la fin ce rôle d'insensibilité auquel Gustave III, qui en souffrait, n'avait jamais su opposer non plus, sauf quelques intervalles, qu'une apparente indifférence. Quant aux

frères du roi, le duc Charles, auquel cependant il laissait la régence, lui inspirait à bon droit des craintes, et le duc Frédéric, qui jadis avait pris parti pour la reine-mère, s'était compromis jusque dans la conspiration d'Anjala. Gustave devait donc trembler pour l'avenir de son jeune fils, entouré d'ennemis. A ces cruelles inquiétudes, son favori Armfelt, qui voulait se rendre nécessaire, ajoutait de nouvelles terreurs en dénonçant chaque jour de prétendus complots. Désespéré, Gustave s'écria un jour : « Qu'on me porte sur une civière ! J'irai sur la place publique, je parlerai au peuple. Allez, et comme un autre Antoine, montrez les vêtements ensanglantés de César pour anéantir ses ennemis ! » C'était, à n'en pas douter, un moment d'exaltation et de douleur qui laissait place une fois encore au langage pompeux et aux souvenirs classiques dont Gustave III avait, dans le cours de sa vie, si souvent fait usage. On a voulu cependant y voir autre chose. Gustave prétendait réellement, assure-t-on, se faire porter sur un balcon du château, et montrer de là, comme César, sa robe sanglante : le jour et l'heure étaient déjà fixés, dit un contemporain. Un orateur placé à côté de lui, Armfelt ou quelque autre, haranguerait la foule ; le roi lui-même adresserait ensuite quelques mots à son peuple fidèle, lequel, dûment préparé, échauffé, puis conduit par des gens habiles, serait lancé au massacre des nobles suspects dont on

aurait à l'avance dressé la liste : une courte terreur au nom et au profit de de la royauté ! On rapproche de cette tradition le rapport du dernier médecin, Dalberg, appelé vingt-quatre heures seulement avant la mort du roi. Depuis le 25 mars, l'état du blessé, qui semblait jusque-là en voie rapide de guérison, avait empiré tout à coup. Dalberg n'hésitait pas à soupçonner quelque lâche attentat commis au lit du malade, sans doute à l'instigation de ceux-là mêmes qui se seraient crus menacés par les bruits d'émeute et de proscriptions royalistes. — Vaines rumeurs, que dément le caractère de Gustave, et qui prouvent seulement, si elles furent un moment accueillies, combien le champ était ouvert aux inventions de la malveillance ou de la peur.

Ainsi se terminait dans une morne tristesse une des carrières les plus brillantes et à la fois les plus agitées du dix-huitième siècle. Un haut essor interrompu par un vol inégal, de lointaines visées incomplètement poursuivies, des moments de succès et de gloire, puis la déception et le malheur : tel est le résumé du règne de Gustave III. Paré de certains dons, il en compromettait les avantages par un défaut d'application, de suite et de patiente volonté qui paralysait ses meilleures tentatives. Un perpétuel mirage l'attirait là où il croyait rencontrer la civilisation et la lumière ; mais, sa vanité lui inspirant le désir des triomphes personnels, il négligeait les soins austères

du gouvernement, d'où il eût vu naître sous ses pas, au grand profit de ses sujets, les heureux résultats qu'il allait demander au loin. Épris de philosophie et de libéralisme, il fit quelque chose, à la vérité, pour la liberté des cultes, mais au nom d'une entière indifférence religieuse. Il prit frayeur aux approches de la Révolution, et ne craignit pas d'accomplir deux coups d'État. Il empruntait du dix-huitième siècle son ardeur généreuse, ses intelligents désirs, son louable idéal ; mais il avait en commun avec l'époque même où il régna la faiblesse morale. Jamais on ne vit plus ouvertement que dans ces dernières années le courant du siècle l'emporter sur les caractères. Nul ne se montra alors assez fort pour dominer son temps en lui opposant une énergique vertu. En France, il est vrai, une mâle génération avait mis son patriotisme et son dévouement au service du grand mouvement de 1789 ; mais le flot l'avait bientôt emportée, on sait vers quel naufrage, ou du moins vers quelle lutte engagée dans toute l'Europe entre le despotisme, suivi de la réaction aveugle, et l'anarchie civile, accompagnée du désordre moral. La mort de Gustave III, amenée par la coalition des rancunes nobiliaires avec le ressentiment démocratique contre un roi à la fois ennemi de l'aristocratie et de la Révolution française, semble avoir ouvert la série des grands coups que le déchainement révolutionnaire allait frapper. Elle fut accueillie avec des cris de triomphe

par la démagogie française, et Prudhomme, dans ses *Révolutions de Paris*, prodigua des éloges à « Brutus-Anckarström. » Gustave n'avait pas encore rendu le dernier soupir, que la nouvelle de la mort de l'empereur Léopold arrivait à Stockholm avec une dépêche du prince de Kaunitz qui semblait autoriser des soupçons d'empoisonnement. La propagande, comme on disait en Europe, allait-elle sacrifier ainsi tous les souverains ? La pensée s'en répandit, et notre chargé d'affaires en Suède, M. de Gaussen, écrit tristement : « On m'a assailli de questions et de raisonnements tous plus désagréables les uns que les autres. » Ce qu'on pouvait au moins déjà prédire, c'était la fin sanglante réservée aux principaux personnages qu'on a vus figurer dans cette histoire. La mort de Gustave III précède d'une année seulement celles de Louis XVI et de Marie-Antoinette. Encore quelques années, et les ferments que la contagion des passions démagogiques laisse d'ordinaire après elle vont multiplier en Suède les scènes de désordre et de violence. Le malheureux fils de Gustave III, fuyant à travers les escaliers et les cours de son palais, sera pris corps à corps par un de ses officiers, détrôné et jeté dans l'exil ; Fersen, le beau et brillant Fersen, après avoir vu mourir sur l'échafaud presque tous ses compagnons d'armes de la guerre d'Amérique, et ses amis de Paris et de Versailles, et le roi et la reine de France, auxquels il avait été si ardemment dévoué, sera un

jour attaqué par la populace, pour un vain soupçon, au milieu d'une cérémonie officielle, sur une grande place de Stockholm, puis assassiné, et son corps insulté, déchiré en morceaux par l'émeute triomphante.

Les Suédois avaient donc partagé les dernières fêtes, les dernières gloires militaires de l'ancienne France, et aussi ses derniers malheurs. Quand cette vieille société française s'était ouverte à l'esprit général du siècle, qui se déployait dans notre pays plus complètement qu'ailleurs, avec son incomparable force d'expansion, ils avaient été attirés par cette vive lumière ; les revers mêmes de cette société eurent encore assez d'éclat pour retenir quelques-uns d'entre eux par la sympathie et le dévouement, tandis que les autres se mêlaient aux espérances de la France nouvelle. Pendant toutes ces vicissitudes, ils se firent nos témoins, et leurs annales devinrent les nôtres à certains égards. Aussi, en interrogeant leurs propres souvenirs, avons-nous cru restituer une page intellectuelle et morale plutôt encore qu'un chapitre d'histoire étrangère. La fin de notre dix-huitième siècle nous est encore imparfaitement connue. Puisque l'esprit français a plus que jamais alors répandu à l'extérieur sa vie féconde, consultons les archives publiques et privées des autres peuples ; pour des temps de relations si intimes et si actives sous l'exclusive domination de notre langue, de nos mœurs et

de nos idées, elles nous sont un miroir qui rend cent traits épars de notre physionomie nationale, soit par la fidèle image de notre action au dehors, soit surtout par le reflet encore plus précieux de quelques-uns de nos mouvements intérieurs et comme de notre conscience même. C'est du moins ce dernier charme qui nous a séduit et retenu dans le cours de cette longue étude. L'image de la vieille France nous apparaissait au milieu des archives du Nord; nous y entendions sa voix, et nous avons recueilli, non sans émotion, quelques-unes de ses dernières paroles, confiées par elle à un roi son admirateur et son chevalier. Si ces paroles ont parfois témoigné à nouveau des fautes que l'ancienne société française avait commises, plus souvent encore elles ont donné des preuves, jusqu'à présent ignorées, de son bon vouloir et de ses vertus. C'est une heureuse justice si de telles enquêtes, qui cherchent à s'inspirer du large et impartial esprit de notre temps, peuvent en effet servir, par les résultats qu'elles découvrent, à dissiper des préjugés, à calmer des ressentiments, à préparer enfin l'équitable jugement de l'histoire.

APPENDICE

I

MARIE-ANTOINETTE ET LOUIS XVI

APOCRYPHES

MALVOLIO.

By my life, this is my lady's hand : these be her very C's, her U's, and her T's ; and thus makes she her great P's. It is, in contempt of question, her hand.

OLIVIA.

Alas, Malvolio, this is not my writing, Though, i confess, much like the character. Alas! poor fool, how have they baffled thee!

MALVOLIO.

Sur ma vie, c'est bien l'écriture de milady : voilà bien ses C, ses U, ses T ; c'est ainsi qu'elle fait ses grands P. Nul doute, c'est bien son écriture. (SHAKESPEARE, *Douzième nuit*, acte II, scène 5.)

OLIVIA.

Hélas! Malvolio, non, ce n'est pas là mon écriture, quoique, je l'avoue, on ne l'ait pas mal imitée. Ah! pauvre fou, comme on s'est joué de toi! (*Ibid.*, acte V, scène dernière.)

Dans le courant de l'année 1864, M. le comte d'Hunolstein publia à Paris un volume intitulé *Correspondance inédite de Marie-Antoinette d'après les documents originaux*, dont trois éditions se succédèrent très-rapide-

ment. Peu de mois s'étaient écoulés, et un autre éditeur, M. Feuillet de Conches, publiait à son tour le premier volume d'un recueil qui avait pour titre : *Louis XVI, Marie-Antoinette et madame Élisabeth, lettres et documents inédits*. Un assez grand nombre de lettres de la reine se trouvaient également dans les deux ouvrages, qu'un commun empressement accueillit. En effet, c'était en apparence toute une révélation : à peine connaissait-on naguère quelques lettres écrites par Marie-Antoinette pendant la première moitié de sa vie, tandis que les nouvelles correspondances commençaient au départ d'Allemagne et nous donnaient toute la série des impressions de la jeune dauphine et de la jeune reine. Quelle occasion de peintures naïves et de contrastes touchants avec le sinistre avenir ! Précisément la plume qui avait écrit ces lettres se trouvait être à la fois des plus alertes et des plus prodigues. Confidences intimes, pressentiments, sensibilité vive, verve de bel esprit, se répandaient de page en page avec profusion. On savait bien jusque-là Marie-Antoinette aimable et riieuse à Trianon, puis grave et ferme au temps du malheur ; mais on ne la soupçonnait pas si habile et si exercée dans l'art épistolaire. Le succès fut considérable, succès d'émotion et de larmes.

Cependant, dès l'année suivante, M. le chevalier d'Arneth, sous-directeur des archives impériales de Vienne, publia un volume intitulé : *Marie-Thérèse et Marie-Antoinette ; leur correspondance* ; puis un autre intitulé : *Marie-Antoinette, Joseph II et Léopold II ; leur correspondance*. Il faisait connaître pour la première fois une série nombreuse de lettres conservées jusque-là parmi les

papiers de la maison impériale d'Autriche ; les lettres échangées avec l'impératrice et avec Joseph, se rapportaient à cette même période sur laquelle on n'avait jadis à peu près aucun document. La comparaison la plus superficielle entre les publications françaises et les publications allemandes mettait tout d'abord en lumière un étrange contraste au point de vue littéraire et moral ; une étude quelque peu attentive démontra que nos deux éditeurs français, trompés, avaient accueilli des pièces apocryphes.

Les preuves littéraires et morales, qui apparaissaient les premières, étaient aussi les plus puissantes qu'on dût invoquer. — Pour ne parler d'abord que des deux séries principales comprenant les lettres de la reine à sa mère et à ses sœurs, on ne saurait imaginer une plus parfaite identité de manière et de ton que celle des deux recueils français, et l'on en peut dire autant quant aux deux recueils viennois. C'est évidemment une seule et même main qui a écrit les lettres de Vienne ; c'est aussi à une seule et même plume, ou du moins à un seul et même système, que l'on doit les lettres de Paris. Cependant, pour quiconque fait l'une des deux lectures en regard ou à peu de distance de l'autre, il ressort qu'il n'y a entre les deux ensemble nul rapport réel et constant, nulle parité de ton littéraire ou moral, nul point de repère commun, nulle vraie concordance, bien que ces lettres, attribuées ici et là à la même personne, soient souvent datées des mêmes années. Les lettres publiées à Paris ne nous apprennent aucun fait nouveau ; on y reconnaît toutes les anecdotes dont se composent les *Mémoires de Soult* et

de madame Campan ; on y retrouve surtout — M. de Sybel l'a vivement démontré¹ — tous les renseignements de la *Gazette de France* ; les volumes publiés à Vienne au contraire nous transportent au milieu d'un monde de faits tout nouveaux, que nous ignorions naguère. Quant à la forme, les lettres publiées à Paris offrent en général des anecdotes ou des récits, chacun traitant à l'ordinaire d'un sujet particulier : il y en a une sur la vie à Compiègne, une sur le mariage du comte de Provence, une sur une prise de voile à Saint-Cyr, une sur madame Élisabeth. Les récits amènent des portraits avec des plaisanteries, du bel esprit, des mots heureux. Voici la comtesse d'Artois, « toute petite de taille, avenante de figure et fraîche comme une rose, avec un nez qui n'en finit pas. » Le comte d'Artois, « toujours monté en gaieté et qui a un mot sur tout, est léger comme un page et s'inquiète peu de la grammaire ni de quoi que ce soit. » Monsieur (comte de Provence) est « un homme qui se livre peu et se tient dans sa cravate ;... il glisse sur ses pointes. » Dans le recueil de M. d'Arneth au contraire, Marie-Antoinette procède par courts paragraphes, répondant à chacun des articles touchés par sa mère : point de développements en général, point de récits, très-peu d'anecdotes, surtout point de portraits ni de badinage ; l'exacte et sévère Marie-Thérèse ne demande pas à sa fille de jolis billets, tournés à la française : ce sont ici lettres intimes, traitant d'affaires ou d'intérêts de famille. Les lettres publiées à Paris nous offrent une Marie-Antoinette très-désireuse de paraî-

¹ Voyez la *Revue moderne* du 1^{er} décembre 1865.

tre infiniment spirituelle, et qui sollicite, pour le succès de ces petites pièces écrites avec art, une place dans notre littérature épistolaire. Cela n'est pas d'accord avec ces lignes de Marie-Thérèse : « Vous perdrez tous vos soins si vous prenez la plume ; ni le caractère ni la diction ne préviendront pour vous. » Cela n'est pas d'accord non plus avec l'impression générale qu'on reçoit des lettres publiées à Vienne. Ici vous ne trouverez rien, à vrai dire, de ce qu'on appelle le charme littéraire, mais vous ferez en revanche de précieuses découvertes morales.

En face de la vie réelle, la vraie Marie-Antoinette a l'expression forte et grave. Elle sent vivement et elle écrit de même, soit qu'elle rende sa profonde et inébranlable affection envers sa mère ou ses propres sentiments maternels, soit que sa généreuse fierté répugne à faire un pas vers la Dubarry, et que, contrariée sur ce point par l'Impératrice, elle aille jusqu'à la colère méprisante à l'égard de « la créature, » soit qu'une haine instinctive l'anime, bien avant l'affaire du Collier, contre le cardinal de Rohan, soit enfin qu'elle saisisse et montre ce qu'elle aperçoit de redoutable dans les dispositions ou la conduite de ceux qui l'environnent. Une surprenante clairvoyance lui tient lieu alors des dramatiques pressentiments qu'ailleurs on lui prête. Non, ce n'est pas la même plume qui, peu de temps après les trop spirituels portraits de Monsieur, du comte d'Artois et des belles-sœurs, a écrit ces lignes sanglantes¹ sur « la marche souterraine et

¹ Arneth, *Marie-Thérèse et Marie-Antoinette*, page 149 de la première édition, page 162 de la seconde.

quelquefois très-basse du comte de Provence, » puis ce cruel aveu : « ... Je suis convaincue que, si j'avais à choisir un mari entre les trois frères, je préférerais encore celui que le ciel m'a donné. » Voilà de durs mots assénés, qui révèlent un vif instinct de dignité soutenu par une franche nature. La personne qui se déclare ainsi, jusqu'à reconnaître et avouer ses tristes blessures, a pris la vie au sérieux, quelles que soient certaines apparences, et ne cherche à tromper ni soi-même ni les autres en s'abaissant aux faux-semblants ou au bel esprit. Ici respire la vérité morale ; ici nous avons, pour objet de nos sympathiques hommages et déjà de notre pitié, un vrai cœur, une vraie chair, un vrai sang.

Telle est la femme ; voici la reine. A la date du 11 mai 1774, au lendemain de la mort de Louis XV, le recueil de M. d'Hunolstein a une lettre où Marie-Antoinette écrivait à sa mère : « Nous avons beau nous attendre à l'événement, devenu inévitable ; le premier moment a été atterrante, et nous n'avions pas plus l'un que l'autre de parole. Quelque chose me serrait à la gorge comme un étau... J'ai des moments de frisson ; j'ai comme peur, et le roi me disait tout à l'heure qu'il était comme un homme tombé d'un clocher. » En d'autres endroits du même recueil, Marie-Antoinette a des paroles de regret pour le silence et pour la retraite ; elle déplore « la destinée cruelle des filles du trône ; » elle a « des instants de noir qu'elle a peine à secouer ; » elle voudrait « se laisser aller et s'écouter vivre. » Est-ce là vraiment le langage qu'a tenu la fille de Marie-Thérèse ? Son avènement à la royauté, à laquelle apparemment elle se savait

destinée, avait-il dû lui causer un tel étonnement ? N'avait-elle pas été élevée sur les marches d'un grand trône ? Ouvrez le volume de M. d'Arneth : voici comment, dans la lettre bien authentique du 14 mai, la nouvelle reine de France parle à sa mère : « Quoique Dieu m'a fait naître dans le rang que j'occupe aujourd'hui, je ne puis m'empêcher d'admirer l'arrangement de la Providence, qui m'a choisie, moi la dernière de vos enfants, pour le plus beau royaume de l'Europe. Je sens plus que jamais ce que je dois à la tendresse de mon auguste mère, qui s'est donné tant de soin et de travail pour me procurer un bel établissement. Je n'ai jamais tant désiré de pouvoir me mettre à ses pieds, l'embrasser, lui montrer mon âme tout entière, et lui faire voir comme elle est pénétrée de respect, de tendresse et de reconnaissance. » La main vraiment royale qui a écrit ces fières lignes est-elle la même qui a tracé les précédentes ? Toute la question est là.

Que les documents publiés par M. d'Arneth fussent parfaitement authentiques, et pussent servir par conséquent à bon droit de pierre de touche, nul ne s'est avisé de le contester. Les lettres par lui publiées ont été conservées à Vienne, dans les papiers du chef de la famille impériale d'Autriche, depuis qu'elles y ont été pour la première fois adressées. Quelques-unes manquent, il est vrai, soit parce que Marie-Thérèse les a détruites, soit parce qu'elle les a envoyées à Joseph II si leur contenu devait l'intéresser ; mais, en ce dernier cas et en quelques autres encore, l'impératrice a fait copier ces lettres par son secrétaire privé Pichler : ce sont là des copies d'un caractère tout à fait authentique.

A côté des discordances littéraires et morales, la comparaison de ces documents irrécusables avec ceux de nos éditeurs montre une telle abondance de preuves extérieures qu'il faudrait un volume pour en développer le détail. Contentons-nous de rappeler les principales.

Examinons d'abord les lettres adressées à Marie-Thérèse suivant nos deux éditeurs français. Il y en a dix-huit chez M. le comte d'Hunolstein, et neuf dans le premier volume de M. Feuillet de Conches; six d'entre elles sont communes aux deux recueils. Or, tout compte fait, il n'y a dans cette série qu'une seule lettre authentique, celle du 14 juin 1777, que donne M. Feuillet de Conches; encore devons-nous dire que le texte seul, conforme à une copie des archives de Vienne, non signée, doit en être admis : l'autographe, reproduit en *fac-simile* par M. Feuillet de Conches, paraît fabriqué. Ces lettres apocryphes sont d'abord maladroitement signées *Marie-Antoinette*. Les six filles de Marie-Thérèse ayant toutes également pour premier prénom celui de *Marie*, une seule le portait dans la famille : c'était l'archiduchesse Marie-Christine, gouvernante des Pays-Bas; la future reine de France était désignée par le nom d'*Antoinette* ou même, dans son enfance, par celui d'*Antoine* ou de *Madame Antoine*. On connaît maintenant deux lettres d'elle signées de ce dernier nom : l'une est aux archives de Parme, et l'autre dans une collection française dont nous parlerons tout à l'heure. Toutes ses autres lettres de famille authentiques sont signées *Antoinette* ou ne sont pas signées.

Ce n'est pas seulement, dans les correspondances publiées à Paris, la signature qui est erronée. On n'y retrouve pas

les habitudes de style, les formules épistolaires des lettres authentiques. Ce sont là pourtant des traits extérieurs dont on se sépare aussi peu, à parler en général, que de l'allure et de la physionomie qu'on a dans la vie de chaque jour. Quatorze des lettres à Marie-Thérèse que nous offrent les recueils français se terminent par cette formule ou ses variantes : « Je baise les mains à ma chère maman. » Cette formule reviendra au bas de certaines lettres aux sœurs, que l'on chargera de « baiser les mains » à l'Impératrice. De telles paroles si souvent répétées indiqueraient une habitude constante de style. Vous ne les rencontrerez cependant pas une seule fois, je dis pas une, dans les quatre-vingt-douze lettres du recueil Arneth. Marie-Antoinette et Marie-Thérèse terminent toujours ici par cette phrase ou ses variantes : « Je vous embrasse. » De tels détails, s'ils se reproduisent fréquemment, acquièrent dans une discussion d'authenticité une véritable importance.

Il y a, outre ces désaccords, de graves erreurs qui découvrent l'apocryphe. Par exemple l'épisode concernant la Dubarry, qui fait tant d'honneur à Marie-Antoinette, et dont nous avons déjà dit un mot, montre à la fois une contradiction morale et une contradiction matérielle également flagrantes en regard des documents authentiques. La disgrâce de Choiseul avait inspiré de sérieuses craintes à Marie-Thérèse comme impératrice et comme mère. De là ses instances auprès de sa fille pour que, s'éloignant de mesdames tantes et du parti contraire à la favorite, elle se fit bienvenir de celle-ci en n'affectant nulle attitude blessante et nulle roideur. La dauphine cependant, étran-

gère à ces calculs, n'écoute que sa fierté d'archiduchesse et sa naïve pudeur de quinze ans. A peine est-elle arrivée depuis deux mois à la cour de France, elle écrit déjà à sa mère : « Le roi a mille bontés pour moi, mais c'est à faire pitié la faiblesse qu'il a pour madame Dubarry, qui est la plus sotte et la plus impertinente créature qui soit imaginable. » Un tel langage sur le compte de la maîtresse royale devenait dangereux au lendemain de son nouveau triomphe; aussi voit-on l'impératrice Marie-Thérèse insister, presser, exiger, si bien que le 13 septembre 1774, la pauvre dauphine n'y tient plus. Malgré son respect profond pour sa mère, elle lui répond avec une sorte d'impatience qui a bien sa dignité : « J'ai des raisons de croire que le roi ne désire pas de lui-même que je parle à la Barry; cette femme et sa clique ne seraient pas contentes d'une parole, et ce serait toujours à recommencer. Vous pouvez être assurée que je n'ai pas besoin d'être conduite par personne pour tout ce qui est de l'honnêteté. » Elle revient encore à ce sujet à la fin de la même lettre : « Pour vous faire voir l'injustice des amis de la Barry, je dois vous dire que je lui ai parlé à Marly; je ne dis pas que je ne lui parlerai jamais, mais je ne puis convenir de lui parler à jour et à heure marqués pour qu'elle le dise d'avance et en fasse triomphe. Je vous demande pardon de ce que je vous ai mandé si vivement sur ce chapitre; si vous aviez pu voir la peine que m'a faite votre chère lettre, vous excuseriez bien le trouble de mes termes. » Une autre que Marie-Thérèse aurait craint d'aller plus avant; mais elle, avec une infatigable ardeur qui ne connaît ni attendrissement ni faiblesse, répète incessam-

ment ce qu'elle a tant de fois recommandé. Même, prenant le ton d'accusatrice, elle reproche à sa fille d'oser manquer au roi dans ce qu'il souhaite : « Vous ne devez connaître ni voir la Barry, dit-elle, d'un autre œil que d'une dame admise à la cour et à la société du roi. Vous êtes la première sujette de lui, vous lui devez obéissance et soumission... Si on exigeait des bassesses, des familiarités, ni moi ni personne ne pourrait vous les conseiller, mais une parole indifférente, de certains regards, non pour la dame, mais pour votre grand-père, votre maître, votre bienfaiteur... » La dauphine paraît se résigner devant cette insistance : « Les amies et amis de cette créature, écrit-elle, n'ont pas à se plaindre que je la traite mal. » Qui ne comprend qu'en écrivant ces lignes elle a les yeux voilés de secrètes larmes ? Le dépit l'étouffe ; elle lutte péniblement entre une irritation lentement accrue et sa respectueuse affection pour sa mère, et puis elle se relève, elle s'écrie : « Je sacrifierai mes préjugés et répugnances tant qu'on ne me proposera rien d'affiché et contre l'honneur ! » — Croira-t-on que cette même dauphine éloquente et fière, cette même impératrice si inquiète, aient l'une écrit et l'autre accepté de sang-froid, précisément au moment de cette lutte, le portrait de genre que voici : « Reste madame Dubarry, dont je ne vous ai jamais parlé. Je me suis tenue devant *la faiblesse* avec toute la réserve que vous m'aviez recommandé... Elle a une cour assidue, les ambassadeurs y vont... J'ai, sans faire semblant d'écouter, entendu dire sur cette cour des choses curieuses. On fait foule chez elle comme chez une princesse ; elle fait cercle, on se précipite, et elle dit un petit mot à chacun.

Elle règne. Il pleut dans le moment où je vous écris, c'est probablement qu'elle l'aura permis. Au fond, ce n'est point une méchante femme, c'est plutôt une bonne personne... » Ainsi parle la dauphine suivant la correspondance apocryphe ; vit-on jamais contradiction morale plus flagrante et conciliation plus impossible ? Qui préférera-t-on après cela, puisqu'il faut absolument choisir ? La Marie Antoinette bel esprit, celle qui ne veut pas renoncer au plaisir de tracer un portrait agréable, et qui, pour ne causer de peine à personne, pas même aux lecteurs et lectrices de notre temps, se montre indulgente et toute bonne ; ou bien cette fière petite dauphine de quinze ans, qui ne veut pas s'incliner devant le scandale de la maîtresse en titre, et tient tête sur cet article, trois années durant, à une mère telle que Marie-Thérèse !

La contradiction matérielle, la voici. Après que, dans le recueil de M. d'Arneth, on a vu Marie-Antoinette lutter pendant quinze mois continûment contre les obsessions de sa mère sur ce seul sujet de la Dubarry, vingt-deux jours seulement après des paroles très-amères de la jeune dauphine, les deux recueils français ont évidemment tort d'accepter cette lettre du 7 décembre 1771, dans laquelle Marie-Antoinette aurait dit à sa mère : « Reste madame Dubarry, dont je ne vous ai jamais parlé. » Un de nos deux éditeurs, M. Feuillet de Conches, possesseur d'une prétendue minute autographe, a donné, il est vrai, dans un second tirage de son premier volume, *reparlé* au lieu de *parlé* ; ailleurs (dans l'introduction de son troisième volume), il a dit qu'il y avait : « dont je ne vous ai pas

encore reparlé; » ailleurs enfin (dans l'introduction de son quatrième volume), il a dit qu'il y avait : « dont je ne vous ai jamais assez reparlé. » Malheureusement le prétendu original que possède M. d'Hunolstein ne se prête pas à tant de lectures différentes, et le remède proposé est pire encore que le mal.

Un autre cas de contradiction matérielle nous serait offert, dans la série des lettres à Marie-Thérèse, par celle où il est question de madame Élisabeth, et que nos deux éditeurs dans l'embarras ont datée tantôt de 1775, tantôt de 1778. Cette dernière date, adoptée page 100 de la troisième édition de M. d'Hunolstein et page 115 du premier volume (deuxième tirage) de M. Feuillet de Conches, est inacceptable : une attentive comparaison avec les documents authentiques publiés par M. d'Arneth le prouve, et nous n'avons pas besoin d'y insister, puisque M. Feuillet de Conches lui-même s'y rend. A la page LXX de l'introduction de son quatrième volume, il revient à la date 1775, et appuie son nouveau raisonnement d'une nouvelle lecture du texte qu'il possède. Il distingue après coup sur sa « minute autographe, » ces mots : « d'après Maximilien; » mais, cette fois encore, M. d'Hunolstein, ayant la même pièce dans sa collection, s'abstient d'y faire une pareille découverte. La date du 16 août est d'ailleurs impossible, le mariage de madame Clotilde, qu'on suppose accompli, n'étant que du 27.

Il serait fâcheux de ne pas dire quelques mots d'une série de lettres que nous offre particulièrement le recueil de M. d'Hunolstein sur la dernière maladie et la mort de Louis XV. Cette série a été très-remarquée, lue avidement,

savourée; elle occupe tout le mois de mai 1774, pendant lequel la jeune dauphine est devenue reine. Cherchons s'il est possible de la concilier avec le témoignage du recueil authentique, lequel ne nous présente qu'une seule lettre de Marie-Antoinette pendant tout ce mois, à la date du 14? — L'explication est fort simple, a-t-on dit; le recueil Arneth est loin de donner toute la correspondance entre l'Impératrice et la reine, et l'invraisemblable serait que Marie-Antoinette, en face d'événements qui la touchent de si près, n'eût écrit qu'une fois. — A cela pourtant il y a plusieurs sortes de réponse. D'abord Marie-Antoinette commence son unique lettre du recueil allemand par un résumé, court et sec, mais évidemment complet en soi, de la maladie et de la mort de Louis XV, qui paraît bien exclure l'existence, vraisemblable ou non, des lettres suspectées. Ce résumé, le voici : « Choisy, 14 mai 1774. Madame ma très-chère mère. Mercy vous aura mandé les circonstances de notre malheur; heureusement cette cruelle maladie a laissé au roi la tête présente jusqu'au dernier moment, et sa fin a été fort édifiante. Le nouveau roi, etc. » Voilà qui est clair : c'est Mercy qui s'est chargé des dépêches sur la maladie. Qu'on l'explique comme on voudra, la reine le dit. Deux lettres de Marie-Thérèse, qui suivent, nous apprennent en outre qu'un courrier expédié le 10, et arrivé à Vienne le 17 au soir, y a porté la nouvelle de la mort; mais après cela l'Impératrice est restée sans nouvelles pendant neuf jours : « Vous aurez vu par le courrier expédié le 26, écrit-elle le 30, nos inquiétudes, n'ayant plus de nouvelles depuis le malheureux jour du 10... Il m'importe trop de savoir de vos nouvelles justes, et des

bruits alarmants causent souvent des inquiétudes insoutenables. »

Dans cette même lettre du 30, elle répond point par point, comme de coutume, à la lettre de Marie-Antoinette du 14, qu'elle a reçue sans doute du 26 au 30, mais ne fait aucune mention de ces lettres qu'aurait écrites la reine pendant tout le mois de mai, et que nous offre le recueil de M. d'Hunolstein. Bien plus, examinez ces lettres une à une, vous les trouverez toutes impossibles.

Prenons, pour abrégér, la principale d'entre elles, datée dans le livre de M. d'Hunolstein du 11 mai; on y fait dire par Marie-Antoinette : « J'ai une telle appréhension de ce mal (la petite vérole) que je presse le roi de se faire inoculer avec ses frères; ce sera un bien bon exemple qui sauvera bien du monde. » Comparez à ces lignes le démenti que leur donne Marie-Thérèse, écrivant à sa fille le 1^{er} juin suivant (Arneth, page 107) : « Madame ma chère fille ! Vous pouvez vous imaginer mes inquiétudes sur la situation du roi. Autant que je suis pour l'inoculation, qui m'a conservé trois fils et six petits enfants, autant je suis en peine que dans le plus fort des chaleurs et sur les trois frères en même temps on l'entreprend. Dieu en soit loué, que vous n'ayez rien contribué à la décision, quoique la plupart des lettres vous l'attribuent. »

Pesez cette même lettre du 11 mai au point de vue de la vraisemblance morale, le résultat sera le même. Elle contient un long récit de la maladie et de la mort de Louis XV qui se termine ainsi : « Il avait une peur affreuse de la mort et il a dû souffrir plus qu'un autre; il paraît que

la veille du dernier jour, il se voyait tomber en lambeaux, jugez ! » Qui croira que ce dramatique tableau, dont le dernier trait, mentionné dans les *Mémoires de Soulavie*, est ici maladroitement mis en relief par l'exclamation finale, soit de la même plume que le simple et grave résumé du 14 mai ?

Les lettres de la prétendue Marie-Antoinette à ses sœurs n'ont pas moins ému nos salons que les lettres à Marie-Thérèse, et n'offrent pas une moins riche matière à l'œuvre réparatrice de la critique. Toutefois, comme il faut se borner, il suffira de donner certaines remarques qui, après tout ce qu'on a écrit déjà, n'ont cependant pas encore été faites, et de rappeler ensuite rapidement les preuves les plus considérables.

Voici, dans le recueil de M. d'Hunolstein, une lettre du 1^{er} novembre 1776, adressée à l'archiduchesse Élisabeth, sœur de la reine de France, et ainsi conçue : « C'est vrai, ma chère bonne Élisabeth, j'ai beaucoup tardé à vous écrire ; j'avais bien un petit peu de rancune contre votre ancien silence. Enfin votre gentille petite lettre m'a enchantée. Vous m'avez beaucoup amusée avec votre description d'attelages de petits chevaux lapons. Elle m'a rappelé notre ancien Lilliput dont la lecture nous a tant diverties dans les temps. Ce cabriolet de bois pétrifié m'a paru digne d'un conte de fée ; il faut avouer que vous en êtes une avec vos récits : vous y réussissez à merveille, et votre plume prend le galop comme les petits chevaux de Laponie. Merci donc, chère Élisabeth, je voudrais en avoir qui puissent faire cent lieues à l'heure ; j'irais vous voir à Vienne et vous embrasser comme je vous aime. Adieu,

chère petite sœur, je vous aime tout plein. MARIE-ANTOINETTE. »

Tout cela est joli : un demi-volume de lettres ainsi composées, avec des anecdotes et d'agréables détails, c'est tout plaisir pour le gros des lecteurs ; mais qu'en diront l'historien et le critique ? Marie-Antoinette employait-elle dans sa correspondance des locutions qui sentent si fort le terroir parisien : « j'avais un petit peu de rancune, » et « je vous aime tout plein ? » Ces autres expressions : « ma chère bonne... votre gentille petite lettre... vous m'avez beaucoup amusé avec votre description... adieu, chère petite sœur... » feraient croire que Marie-Antoinette écrit à une sœur plus jeune qu'elle, et sur qui elle aurait un naturel ascendant ; mais il s'agit au contraire de la troisième fille de Marie-Thérèse, née en 1743 et par conséquent plus âgée que la reine de France de douze années. Il faut avouer que le ton général de la lettre ne convient plus, et nous voilà en défiance.

Toutefois comment le faussaire aurait-il inventé des détails aussi spéciaux que ceux qui sont rappelés dans ces lignes ? Passe encore pour le souvenir des lectures de *Gulliver* faites en commun : cela n'était pas difficile à imaginer ; mais ce cabriolet de bois pétrifié et ces petits chevaux de Laponie ! où aurait-il trouvé ces belles choses ? Faisons comme M. de Sybel : ouvrons *la Gazette de France* du lundi 11 novembre 1776, et nous serons tous aussi bien informés. Voici en effet, page 411, une correspondance datée de Vienne, 23 octobre 1776, où l'on raconte que la famille impériale d'Autriche s'est rendue, le 24 de ce mois, au palais impérial du Belvédère.

pour y voir « les attelages de petits chevaux de Laponie, au nombre de vingt-quatre, et le cabriolet de bois pétrifié dont le roi de Suède a fait présent, et qui furent menés en parade de l'hôtel du comte de Bark, ministre de ce roi, auprès de nos souverains. » *La Gazette* ajoute que l'archiduchesse Élisabeth assistait à cette petite fête. — C'en est assez ; voilà toute la matière de la petite composition de rhétorique qu'on nous présente comme un document authentique : on n'a fait qu'y ajouter des invraisemblances morales.

Mais le gros de l'ouvrage, ce sont les lettres à Marie-Christine. Il y en a quarante-cinq dans le seul volume de M. d'Hunolstein, et treize dans le recueil de M. Feuillet de Conches : onze sont communes. Cette correspondance est d'une rare intimité ; c'est une suite de tendres épanchements et de confidences émues, ou bien de plaisanteries malicieuses, qu'il serait dangereux de répandre ; il est vrai qu'il s'agit, nous devons le remarquer, de la « chérissime sœur, » de la « chère bonne sœur, » de la « sœur adorée, » la seule à qui Marie-Antoinette ose s'ouvrir. Double fortune pour le lecteur, d'avoir une telle série de lettres sur une période de la vie intérieure de la reine, jusque-là peu connue, et de les avoir si intimes. Voyons cependant, par d'autres témoignages, quelle était cette Marie-Christine, pour mériter un tel attachement. J'ai sous les yeux sa biographie, écrite en deux volumes allemands par M. Adam Wolf, d'après ses papiers et ceux de son mari Albert, duc de Saxe-Teschen. A dix-huit ans, elle s'éprend d'une affection profonde pour sa future belle-sœur Isabelle, première femme de Joseph II ; M. Wolf

donne de très-curieux détails sur la charmante amitié des deux jeunes princesses, sur leur correspondance, qui est très-intime, chaleureuse et naïve. En 1763 Isabelle meurt en couches et, pendant sept années, Marie-Christine soigne, comme si c'eût été son propre enfant, la fille que son amie a laissée, mais qu'elle ne peut ravir à la mort. Elle-même a été fiancée en 1760, alors que Marie-Antoinette avait cinq ans, et elle s'est mariée en 1766 : mariage de cœur et non pas purement politique ; M. Wolf donne les preuves les plus intéressantes de sa tendresse passionnée pour son mari. Ajoutez son admiration dévouée à l'égard de sa mère, dont elle était la fille particulièrement chérie et la vraie confidente. Voilà toute une biographie morale amplement racontée par l'historien allemand, d'après des papiers de famille, et à laquelle le nom et le souvenir de cette sœur qui s'appelle Marie-Antoinette ne sont pas une seule fois mêlés. Aussitôt après son mariage, le duc Albert est nommé lieutenant de l'impératrice en Hongrie ; mais de Presbourg, leur nouvelle résidence, les deux époux visitent souvent Vienne. Marie-Thérèse, un peu avant sa mort, leur confie la lieutenance des Pays-Bas, et dès lors ils habitent Bruxelles.

Si M. Wolf ne nous laisse entrevoir pendant cette période aucun point de contact entre Marie-Christine et sa sœur Marie-Antoinette, les documents publiés par M. d'Arneth confirment-ils ou démentent-ils son silence ? — Voici un curieux indice, d'après les papiers de Vermond¹. En septembre 1776, Marie-Antoinette vient de

¹ Publiés à la fin du premier ouvrage de M. d'Arneth, 2^e édition.

recevoir de l'Impératrice une lettre où Marie-Thérèse marque sa douleur d'avoir appris qu'elle fait un achat de bracelets montant à 250,000 livres. On a dit à Vienne que la reine a pour cela dérangé ses finances, que, pour remédier à ses dettes, elle a donné quelques-uns de ses diamants à très-bas prix, qu'elle entraîne le roi à des profusions inutiles... « Ces sortes d'anecdotes me percent le cœur, dit l'Impératrice; celle des diamants m'a humiliée. Cette légèreté française avec toutes ces extraordinaires parures. Ma fille, ma chère fille, la première reine, le deviendrait elle-même! Cette idée m'est insupportable. » Sait-on quelle fut la première impression de Marie-Antoinette quand elle reçut ces lignes? Vermond l'a raconté : « En lisant la lettre de l'Impératrice, écrit-il à Mercy, la reine d'un ton assez léger m'a dit : — Voilà que mes bracelets sont arrivés à Vienne; je gage que cet article vient de ma sœur Marie. — Pourquoi? ai-je dit. — C'est la jalousie; c'est dans son goût! » Nous sommes loin de l'intimité entre les deux sœurs que nous présentent les correspondances supposées. Quoi! lorsque de fâcheux commentaires arrivent à Vienne sur la conduite de Marie-Antoinette, c'est Marie-Christine qu'elle soupçonne d'en être l'auteur, et elle la croit naturellement jalouse envers elle! Ouvrez le recueil de M. d'Hunolstein : quatre jours avant ce mois de septembre 1776, voici une lettre toute d'épanchements et de confidences, qui se termine ainsi : « Mes pensées les plus tendres sont à vous! »

Devenue par son dernier changement de résidence toute voisine de la France, Marie-Christine voulut, en 1784, visiter Paris. Il fallut une négociation de deux an-

nées pour qu'elle obtint la satisfaction de ce vœu. Non-seulement par le livre de M. Wolf, mais par plusieurs documents authentiques insérés dans le livre de M. Feuillet de Conches lui-même, on voit que Marie-Christine a fait vainement présenter sa demande dès le commencement de 1784 à Marie-Antoinette; celle-ci traîne en longueur, justifiant ses retards par les ennuis du cérémonial suivant les diverses résidences de la cour. Joseph II écrit à Marie-Christine le 13 mai 1784 : « Pour répondre franchement à la question que vous me faites sur le voyage que vous désirez de faire à Paris, il n'y a pas deux partis à prendre : l'un, vu les difficultés qu'on vous marque, de vous en passer : c'est le plus sûr et le plus sage ; l'autre, si l'envie est par trop grande, d'aller tout droit, sans vous annoncer, à Paris, sous un autre nom, d'y louer un hôtel garni; et, quand vous y serez arrivée à l'impromptu, écrire de Paris à la reine que vous y êtes, que vous en considérerez en particulier tous les objets, mais qu'en même temps vous désireriez infiniment de la voir; que par conséquent tous les lieux, les heures, les jours qu'elle vous indiqueroit et la façon vous seroient égales, et que vous ne paroîtriez ni à Versailles ni nulle part où elle seroit, hors qu'elle le trouvât convenable, et qu'en attendant vous resteriez comme particulière à Paris... » Tout cela n'indique pas une grande intimité entre les deux sœurs. Marie-Christine reçoit enfin l'invitation vers le commencement de juin 1786, et Joseph II lui écrit alors, faisant allusion à la conduite de Marie-Antoinette dans cette affaire : « Il y a longtemps que cette visite auroit pu être désirée de sa part. » Bien plus, le

voyage se fait, et le duc de Saxe-Teschen, qui accompagne sa femme, écrit dans son journal, dont M. Feuillet de Conches nous donne quelques extraits : « Comme la reine de France étoit beaucoup plus jeune que mon épouse, qu'elle n'avoit guère été à même de connoître cette sœur avant son départ de Vienne, et qu'il y avoit eu des gens qui, avant celui-là, avoient donné des idées défavorables de celle-là, dont elle n'étoit revenue que dans les derniers temps, mon épouse fut d'autant plus charmée de ce que cette entrevue la mit à même d'affermir les sentiments qu'elle avoit adoptés du depuis pour elle, et de la convaincre de la fausseté des rapports qu'on lui avoit faits sur son compte. » Le style n'est pas bon ; mais le témoignage est clair et précieux. Il est évident que Marie-Christine n'avait jamais eu d'intimité avec Marie-Antoinette, ce que la différence d'âge explique assez. On voit même que des médisances avaient donné à Marie-Christine une opinion défavorable du caractère ou de l'esprit de sa jeune sœur, si bien qu'elle eut une surprise agréable en voyant, lors du voyage de 1786, la grâce et le charme de cette reine, qu'elle avait jusque-là si peu connue ; et encore Albert et Marie-Christine sont-ils bien indulgents de la juger ainsi ; car voici comment elle les a reçus ; le recueil de M. Arnetb nous l'apprend¹ : « J'ai demandé au roi, écrit-elle à Mercy, l'argent qu'il voulait mettre à son présent pour ma sœur. Il n'est pas plus savant que moi sur cet article ; mais je crois qu'un meuble quelconque, monté avec goût et surtout dont les formes soient

¹ *Marie-Antoinette, Joseph II, etc.*, p. 105.

belles, est ce qui vaut le mieux, et vous pourrez aller de 75 à 100 louis. Je crois que cela payera même avec usure le plaisir que le roi doit avoir eu des vilaines boîtes de ma sœur. — Mon beau-frère classe lundi avec le roi. Faites bien entendre (s'il est possible) que ces jours-là je me les réserve pour mes affaires et que j'aime à être seule, pour qu'elle ne demande pas à venir, car cela me gênerait fort. »

Faut-il d'autres preuves et veut-on d'autres impossibilités ? La rigueur des itinéraires et la chronologie, cette gênante pierre d'achoppement, nous en feraient découvrir à peu près autant de fois que nous les interrogerions ; le fabricant de ces lettres n'a pas fait l'emplette du livre de M. Wolf : mauvaise économie. — Dans une lettre du 10 juin 1776, que donne M. d'Hunolstein, Marie-Antoinette écrit à Marie-Christine : « Je vais vous adresser ces mots à Parme, puisque vous ne serez même plus à Turin. » Impossible de faire concorder une indication si erronée avec l'itinéraire d'Albert et de Christine, que donne en grand détail M. Wolf avec toutes les preuves désirables. Les voyageurs viennent de traverser Florence, Bologne, Modène et Parme ; au lieu d'aller du Nord au Sud, ils remontent du Sud au Nord. Pour concevoir que la reine eût pu commettre une telle confusion, il faudrait supposer qu'elle n'aurait rien su, depuis six mois, de l'itinéraire de son beau-frère et de sa sœur, ce qui est absurde quand on songe que deux autres de ses sœurs étaient par eux visitées, à Parme et à Naples, et que, à défaut d'informations directes de l'archiduchesse Marie-Amélie, de la reine Marie-Caroline, de l'Impératrice elle-même, il restait Mercy, qui l'instruisait chaque jour.

Le voyage d'Albert et Christine en France en 1786 n'a pas été plus propice au fabricant des lettres que leur voyage de 1776 en Italie. Partis le 26 juillet de Bruxelles, ils passent un mois à peine à Paris, d'où ils font des visites à Versailles. Le 28 août, ils prennent congé de la cour, et le lendemain ils quittent la capitale. Par Orléans, Blois, Amboise et Nantes, ils se dirigent vers nos ports de l'Atlantique, leur plan de voyage étant de remonter par Vannes, Lorient, Brest, Saint-Malo, Cherbourg et toute la côte française du Nord : tout un long et pénible voyage qu'ils n'auront achevé que le 26 septembre. Marie-Antoinette connaissait au moins en gros leur dessein, puisqu'elle écrit le 31 août à Mercy¹ : « Je suis une étourdie; j'ai perdu l'itinéraire que ma sœur m'avait donné; par conséquent je ne sais plus où lui adresser ma lettre. Voulez-vous bien vous en charger?... » Voici cependant que les deux recueils français nous offrent une lettre d'elle à cette même sœur, en date du 29 août, jour du départ de Paris, ainsi conçue : « Je viens à peine de vous quitter que, les yeux encore tout humides de nos adieux, je veux vous embrasser de nouveau. Écrivez-moi tout de suite comment vous avez fait votre voyage et comment vous êtes arrivée à Bruxelles. Le bon duc n'était pas à son aise en partant, et je lui en veux un peu d'avoir voulu se mettre en route dans cet état, malgré nos vœux... » Voilà beaucoup d'erreurs, dont le fabricant se fût gardé s'il eût étudié le livre de M. Wolf.

Ce n'est pas tout. Ces lettres, comme celles qu'on sup-

¹ Arnoeth, *Marie-Antoinette, Joseph II, etc.*, p. 107.

pose adressées à Marie-Thérèse, portent la malencontreuse signature *Marie-Antoinette*. Enfin, pour comble, elles commettent cette faute de désigner toujours la sœur de la reine par le nom de *Christine*, tandis que l'archiduchesse Marie-Christine, gouvernante des Pays-Bas, était toujours appelée dans sa famille *Marie* ou *la Marie*; les lettres authentiques en témoignent constamment. J'ai dit que, parmi les lettres de Marie-Antoinette à sa mère publiées par nos deux éditeurs français, une seule peut être regardée comme authentique, celle du 14 juin 1777, que donne M. Feuillet de Conches. De même, parmi les lettres aux sœurs dans les deux recueils, une seule doit être acceptée, celle du 29 mai 1790, que donne le même éditeur.

Il y a cependant une objection qui, si nous la laissons subsister, braverait tous les raisonnements du monde. « Nous avons les autographes ! » disent encore aujourd'hui les deux éditeurs français. M. le comte d'Hunolstein s'en est exprimé comme il suit dans l'Avertissement de sa troisième édition, pages XI-XII : « Toutes les lettres et documents de nos deux premières éditions de cette correspondance, comme ceux de la troisième, sont autographes ; presque tous sont signés de la reine et portent le caractère de lettres destinées à être envoyées. Ce ne sont pas des copies, ce sont des originaux que nous donnons au public... Toutes les pièces qui font partie de notre collection, nous les avons acquises depuis un certain nombre d'années, ainsi que M. Feuillet de Conches a peut-être pu le savoir. « Et c'est là, pour le dire en passant, tout ce que M. le comte d'Hunolstein nous dit concernant la prove-

nance de ces lettres suspectes. De qui les a-t-il achetées? De qui le vendeur les tenait-il? Rien de tout cela. — De son côté M. Feuillet de Conches, dans le second tirage de son premier volume, publié à la fin de juillet 1865, et où il indique, au bas de chaque lettre par lui publiée, la provenance, déclare tantôt qu'il a en sa possession soit des originaux, soit les minutes autographes des mêmes lettres que possède M. d'Hunolstein, tantôt qu'il a sous les yeux les copies faites par lui-même d'après un certain « Cahier de lettres de l'archiduchesse dauphine de France » conservé, assure-t-il, aux Archives impériales de Vienne, et contenant des minutes ou copies de la main de l'abbé de Vermond. — Or il est clair que, si nos deux éditeurs publient sur de vrais autographes ou même sur des copies authentiques, tout est dit : il faut leur donner gain de cause, et c'est à nous de nous tirer comme nous pourrions des contradictions et des impossibilités que paraît offrir le texte de ces lettres.

Malheureusement le moindre examen suffit pour démontrer que les autographes eux-mêmes, les autographes acquis par M. le comte d'Hunolstein et par M. Feuillet de Conches, sont absolument faux. Grâce à l'accueil infiniment obligeant et loyal de M. d'Hunolstein, nous avons pu voir ces prétendues lettres de la reine à Marie-Thérèse et aux sœurs ; M. Feuillet de Conches ne nie pas que ses minutes autographes ne soient de la même écriture. Eh bien, cette écriture, pour la période qu'embrassent le plus grand nombre de ces documents, n'a pas même de ressemblance avec celle qu'avait alors la reine. Il ne s'agit pas ici de nuances difficiles à saisir et qui demanderaient

l'œil exercé d'un expert; il s'agit d'une différence totale, qui ferait à elle seule toute lumière aux yeux d'une foule assemblée.

Entre autres bonnes raisons pour que la jeune Marie-Antoinette n'eût pas l'esprit et la main si prestes à une correspondance d'allure anecdotique et littéraire, il faut bien citer en effet son imparfaite éducation, sur certains articles principaux si étrangement négligée. C'est un point dont nous étions fort mal instruits naguère, et sur lequel nous sommes aujourd'hui parfaitement édifiés. La jeune archiduchesse avait pu avoir des maîtres de danse et de déclamation, de langue italienne et de diction française, de dessin et de musique, un Métastase, un Noverre, un Sainville; elle-même n'en accusait pas moins plus tard, madame Campan l'atteste, ce qu'elle appelait « la charlatanerie de son éducation. » Les dessins qu'on montrait d'elle à Vienne étaient entièrement (c'est elle qui l'a dit) d'une autre main, et elle a raconté qu'une de ses institutrices lui traçait à l'avance ses lettres au crayon. Pour tout dire, lorsqu'elle arrive en France en mai 1770, la dauphine est peu familière avec l'art vulgaire de l'écriture. Ce n'est pas qu'habitée à la langue allemande, elle ait à surmonter l'obstacle d'une langue étrangère; il s'agit en réalité d'une enfant de quatorze ans et demi qui ne sait pas tenir et diriger sa plume, qui trace des lettres informes, salit le papier et n'est qu'à peine lisible. Si l'on n'en veut pas croire l'unique témoignage des spécimens donnés par M. d'Arneth d'après la double série des lettres à Marie-Thérèse et des billets à Mercy, on peut y ajouter celui de nos Archives générales et celui des registres de

l'ancienne paroisse du château de Versailles : ici et là on rencontrera les preuves d'une parfaite analogie, d'une incontestable identité avec les documents de Vienne.

Il suffira de jeter les yeux sur les *fac-simile* inédits (sauf un seul) que nous joignons à cette étude. Celui qui occupe la première page est emprunté à une pièce fort curieuse et encore inconnue. Madame la comtesse de Landrian, à Nancy, possède, entre autres pièces autographes dont ses relations de famille expliquent directement les provenances, une lettre de la jeune archiduchesse, future dauphine et reine de France, qui est ainsi conçue :

« Ma très-chère Brandis, je vous fais mon compliment ; croyez bien, ma chère Brandis, que les vœux que je forme pour votre bonheur sont dictés par le cœur le plus reconnoissant, j'espère qu'à l'avenir ma docilité vous récompensera de tous les soins que vous content mon éducation, continuez les moi, ma chère amie, et soyez assurée de la tendresse de votre fidelle élève. ANTOINE. »

Cette lettre n'est pas datée, mais on peut s'assurer par la correspondance de Vermond, qu'a publiée M. d'Arneth, que madame de Brandis, institutrice, a été remplacée auprès de la jeune archiduchesse par madame de Lerchenfeld vers avril 1768. Les premiers mots « ma très-chère Brandis » étant entourés d'une multitude de traits à la plume et le corps de la lettre placé dans un double encadrement à l'encre, la pièce a tout l'air d'une lettre de compliment et doit sans doute être rapportée au commencement de cette année 1768 : madame Antoine, comme on appelait quelquefois l'archiduchesse en famille, n'avait pas treize ans. Les lignes que madame la comtesse

ma docilité vous recon-
pensera de tous les soins que vous
contentez mon Education, continuez
les moi, ma chere amie, et soyez
assurée de la tendresse

De votre fidelle
Eleve Antoine

de Landrian a bien voulu me permettre de donner ici en *fac-simile* montrent assez, si on les compare aux exemples qui suivent, que nous n'avons pas ici la vraie écriture de la future Marie-Antoinette. Cela ne veut pas dire que la pièce ne soit pas autographe; madame Campan nous a parlé, au chapitre II de ses Mémoires, de lettres qui étaient d'avance tracées au crayon : il s'agit ici d'une de ces lettres, qui s'est conservée, et la trace du crayon, malgré le temps, est encore visible sous quelques-uns des caractères que l'encre a ensuite recouverts.

Les autographes des *fac-simile* suivants, fort différents de cette première page, sont des plus authentiques. C'est d'abord, sous la date 1770, la signature apposée au bas de l'acte de mariage du dauphin et de la dauphine (16 mai). Chacun peut la vérifier à Versailles, sur le registre de la paroisse Notre-Dame, conservé aux archives de l'hôtel de ville. De la même année 1770 date l'informe signature qui suit, et que nous empruntons à la première édition du volume de M. d'Arneth donnant la correspondance de Marie-Antoinette avec l'Impératrice Marie-Thérèse. — L'année 1771 est représentée par une signature empruntée à l'acte de mariage du comte et de la comtesse de Provence (14 mai. — Registre de Versailles), et par un billet à Mercy, autographe aux Archives de Vienne, que M. d'Arneth a bien voulu copier pour nous. — L'année 1775 offre un autre billet à Mercy provenant de la même source, une signature qui se trouve à Versailles au bas de l'acte de mariage du comte et de la comtesse d'Artois (16 novembre), et une signature que j'ai relevée à nos Archives générales, au bas d'un compte de dépenses.

— Deux *fac-simile* tirés des archives de Vienne montrent le progrès de l'écriture en 1776 et 1778 ; de cette dernière année nous donnons enfin une lettre empruntée à la collection d'Upsal, et qui montre à cette date l'écriture de la reine à peu près telle qu'elle reste désormais fixée.

Nous aurions pu multiplier ces exemples ; mais ç'eût été peine perdue. Il est une Némésis : les fabricateurs des lettres apocryphes ont ignoré, comme nous l'ignorions tous naguère, cette première et informe écriture de Marie-Antoinette, successivement transformée, et leurs documents, portant avec eux-mêmes leur condamnation, offrent à toutes les dates cet unique caractère d'écriture qui n'a été définitivement celui de la reine qu'après 1778 ou 1780. — M. Feuillet de Conches a dit : « La jeune dauphine ou reine avait un secrétaire de la main, qui imitait son écriture. » Mais, quoi ! ce secrétaire aurait-il donc deviné en 1770 l'écriture qu'elle ne devait avoir qu'en 1780 ? On voit bien que le raisonnement est insoutenable.

Resterait à la vérité le Cahier de lettres des Archives de Vienne, où M. Feuillet de Conches aurait copié de sa main des minutes écrites par Vermond ; mais cette indication de source, quelque importante qu'elle puisse paraître, est ou incomplète, ou obscure, ou erronée ; car un recueil quelconque de lettres de Marie-Antoinette à sa mère et à ses sœurs, en original, en minute ou en copie, de son écriture ou d'une autre écriture, auquel on puisse rapporter une telle désignation, n'existe pas et n'a jamais existé aux Archives impériales de Vienne.

En résumé donc, l'unique fondement sur lequel on

1770 11

1770 . 9



appuyait la prétendue authenticité des lettres à Marie-Thérèse et aux sœurs publiées dans les deux recueils français était, en l'absence de toute bonne indication de provenance, l'existence d'originaux et de minutes qu'on croyait autographes; cet unique fondement disparaît.

Les lettres à Marie-Thérèse n'occupent que la période de 1770 à 1780, date de la mort de l'Impératrice, et les lettres aux sœurs sont presque toutes comprises dans la période qui s'étend jusqu'en 1786. A la seconde moitié de la vie et du règne se rapportent, dans les deux recueils français, des lettres de Marie-Antoinette à ses frères et au comte de Mercy, et quelques-unes encore à Marie-Christine, parmi lesquelles le travail de la critique trouve de nouveau à s'exercer.

Je prendrai pour premier exemple de contradictions morales et matérielles avec les pièces authentiques certaines lettres relatives au procès du Collier, qui vient se placer par la date entre les deux époques. C'est, dans l'histoire de la reine, un grave épisode, sinistre avant-coureur des plus mauvais jours de la Révolution; mais on risquerait de se tromper beaucoup si l'on croyait qu'elle y eût attribué tout d'abord une si grande importance et en eût été émue jusqu'à l'excès. Sa correspondance authentique nous offre quatre ou cinq lettres où elle parle de cette affaire. C'est à Joseph II qu'elle s'adresse d'abord, le 22 août 1785, pour lui mander par le courrier de M. de Vergennes « un petit abrégé de la catastrophe du cardinal de Rohan. » En achevant ce bref résumé d'une vingtaine

de lignes, elle dit de la façon la plus froide du monde et aussi la plus dédaigneuse : « C'est un étrange roman aux yeux de tout ce pays-ci que de vouloir supposer que j'ai pu vouloir donner une commission secrète au cardinal... J'espère que cette affaire sera bientôt terminée. Dans tous les cas, je désire que cette horreur et tous ces détails soient bien éclaircis aux yeux de tout le monde. » Un mois après, écrivant par le courrier de Mercy et au milieu d'autres objets dont elle vient d'informer son frère : « Le cardinal a pris mon nom, ajoute-t-elle, comme un vil et maladroît faux-monnayeur... Il a choisi d'être jugé par le Parlement. Je suis charmée que nous n'ayons plus à entendre parler de cette horreur, qui ne peut être jugée avant le mois de décembre. » Il n'y a plus d'autre mention importante que pendant ce mois de décembre. « Dès le moment où le cardinal a été arrêté, dit-elle alors, j'ai bien compté qu'il ne pourrait plus reparaitre à la cour; mais la procédure pourrait avoir d'autres suites : elle a commencé par un décret de prise de corps qui le suspend de tous droits, fonctions et faculté de faire aucun acte civil jusqu'à son jugement. Cagliostro, charlatan, La Mothe, sa femme, et une nommée Oliva, barboteuse des rues, sont décrétés avec lui; il faudra qu'il leur soit confronté et réponde à leurs reproches. Quelle association pour un grand aumônier et un Rohan cardinal! » Voilà tout ce que donnent les Archives de Vienne, et l'examen de la série publiée par M. d'Arneth pour les cinq derniers mois de 1785 paraît complète. Il serait téméraire sans doute d'affirmer que la reine n'ait écrit sur le procès du Collier à aucune autre personne; mais en tout cas elle ne peut

avoir écrit dans le même temps des pages précisément contraires par l'accent moral à celles que nous venons de citer. Tel est cependant le caractère d'une série de lettres qui se trouvent dans le recueil de M. d'Hunolstein. On y rencontre d'abord la paraphrase d'une page de madame Campan : en 1782, pendant le voyage du comte du Nord à Paris, la reine ayant donné au grand-duc une fête de nuit à Trianon, le cardinal de Rohan avait pénétré sans permission dans les jardins illuminés et s'y était fait voir. Ce récit bien connu, qui annonce mystérieusement, trois ans à l'avance, le procès du Collier, ne manque pas de produire de l'effet, bien que, à vrai dire, nous préférons, s'il faut absolument des présages, les paroles authentiques de Marie-Thérèse à sa fille dès 1777 : « La place que Rohan doit occuper m'afflige ; c'est un cruel ennemi tant pour vous que pour ses principes, qui sont les plus pervers. Sous un dehors affable, facile, prévenant, il a fait beaucoup de mal à Vienne, et je dois le voir à côté du roi et de vous ! Il ne fera guère d'honneur non plus à sa place comme évêque. » Les lettres qui suivent dans la série apocryphe ne tarissent pas de détails sur « l'abominable affaire, » et voici comment elles font parler la reine : « L'audace avec laquelle le cardinal soutient son dire a mis le roi hors de lui et m'aurait rendue malade de dégoût, si je n'avais besoin de lutter et de garder toutes mes forces pour soutenir de si cruels assauts... J'ai désiré dès le principe que le roi punît lui-même l'indécente conduite de ce cardinal par la démission forcée de sa charge et par l'exil ; M. de Breteuil ne m'a point secondée à cet égard, et le roi, toujours esclave des formes, a voulu

renvoyer cette intrigue à son Parlement... » Ce ton d'accusation et de colère continue jusqu'à l'explosion finale, réservée pour une lettre que Marie-Antoinette aurait adressée, comme les précédentes, à sa sœur Marie-Christine, en date du 1^{er} septembre 1786, et qui figure dans les deux recueils français : « Je n'ai pas besoin de vous dire, ma chère sœur, quelle est toute mon indignation du jugement que vient de prononcer le Parlement... Je suis noyée dans des larmes de désespoir... C'est odieux et révoltant; je ne méritais pas cette injure; moi, Française jusqu'au fond du cœur, être sacrifiée à un prêtre parjure, à un intrigant impudique ! Quelle douleur !... »

Tout cela est trop dramatique : la vraie Marie-Antoinette a eu l'émotion plus sobre et plus contenue. Elle ne s'est pas, comme on l'a vu, préoccupée avant tout de sa propre vengeance, mais bien plutôt (c'est un trait à noter) des conséquences, plus graves pour le cardinal qu'elle ne le croyait d'abord, que pourrait entraîner la poursuite. Elle n'a pas demandé, comme on le lui fait dire, la destitution et l'exil. Enfin elle n'a pas écrit de pareilles choses à cette sœur Marie-Christine qu'elle connaissait à peine, et surtout elle n'a pu dire le 1^{er} septembre que l'arrêt du Parlement qui acquittait le cardinal de Rohan était récent alors, puisque l'arrêt est du 31 mai ! Si c'était une simple erreur de plume qu'elle eût commise, cette erreur, qui se montre sur la prétendue pièce originale, possédée par l'un des deux collectionneurs, ne se retrouverait sans doute pas sur la minute non moins autographe dont l'autre est l'heureux possesseur, et elle ne reparaitrait certainement pas dans une lettre de Louis XVI insérée sous

la même date, et qui traite aussi du jugement « que vient de rendre le Parlement. » — Ne dirait-on pas qu'on a accumulé à plaisir les erreurs de tout genre?

Je n'hésite pas à choisir comme second exemple une série de lettres des deux recueils français sur Mirabeau, dont j'excepte toutefois celle du 22 avril 1790, au baron de Flachslanden, qu'on doit tenir pour authentique. Nous sommes ici sur un autre terrain, où la démonstration de l'apocryphe devient moins facile. En effet les fabricateurs rencontraient, dans cette nouvelle période, des lettres connues et fort authentiques de Marie-Antoinette en nombre suffisant pour leur fournir des points de repère et les préserver des plus choquantes contradictions. De plus, l'écriture de la reine pendant cette seconde moitié de sa vie leur était familière, il est dès lors plus malaisé de reconnaître les faux autographes : cela devient affaire d'archiviste et d'expert. — Deux de ces lettres sur Mirabeau sont communes à nos deux recueils, celles du 7 juillet et du 22 octobre 1790; le volume de M. d'Hunolstein donne seul une lettre à Joseph II du 26 février, un billet de juin et deux lettres des 27 octobre et 14 novembre de la même année. La lettre du 26 février est maladroitement signée *Marie-Antoinette* et se termine par la formule non authentique du baise-main. Cette formule se retrouve dans la lettre du 7 juillet, à Léopold; mais d'autres motifs plus généraux interviennent et rendent suspecte la série dans son ensemble. On a, dans le second recueil de M. d'Arneth, pour cette période de quelques mois, une correspondance de la reine avec son frère qui paraît sans lacune, sauf une réponse perdue de Léopold : le nom de

Mirabeau n'y paraît pas une fois ; il y est exclusivement question d'affaires de famille ou bien de politique extérieure. La politique intérieure n'y tient aucune place. Pourquoi la reine aurait-elle fait au sujet du seul Mirabeau une exception à ce qui semble lui avoir été une règle ? Croit-on que, pour la cour, Mirabeau apparaissait avec le prestige que sa mémoire a maintenant pour nous ? « Quoique ces gens-là ne soient pas estimables, écrivait Louis XVI, et que j'aie payé le premier très-chèrement, cependant, je crois qu'ils peuvent me rendre service. » Mirabeau, comme on voit, n'est que l'un de « ces gens-là ; » on reçoit les mémoires de Bergasse en même temps que les siens ; Mirabeau ne se distingue de « ces gens-là, » aux yeux de la cour, que par son immoralité et son besoin d'argent. Comment Marie-Antoinette aurait-elle parlé avec tant d'instance de Mirabeau à Léopold ? Elle était loin d'être aussi intime et aussi confiante avec son second frère qu'avec Joseph II ; de plus la négociation avec Mirabeau était tenue secrète à ce point que madame Élisabeth elle-même n'en savait rien encore à la fin de cette même année 90 ; la moindre indiscretion eût envoyé à la mort l'homme auquel on avait enfin résolu de recourir ; enfin par quel hasard se fait-il que nulle de ces lettres si dramatiques ne se rencontre à Vienne, tandis que nos éditeurs français en possèdent à eux deux toute une série ? Pourquoi nulle indication de provenance qui rende une vérification possible ? J'ajoute que quelques-unes de ces lettres offrent certaines analogies suspectes avec les documents contenus dans le livre de M. de Ba-court.

Si ce n'est pas assez de ces deux exemples pour ce qui regarde la seconde moitié du règne, je rencontre en étudiant les documents de la période révolutionnaire que publient MM. d'Hunolstein et Feuillet de Conches, une nouvelle démonstration de l'apocryphe aussi éclatante que l'était tout à l'heure la preuve tirée de la fausse écriture.

Les archives du ministère des affaires étrangères de Suède, à Stockholm, possèdent en original la lettre de Fersen à Gustave III, datée du 1^{er} janvier 1792, qui se trouve citée dans notre neuvième chapitre ¹, d'après une copie communiquée par M. le comte de Manderström. Fersen écrit de Bruxelles, où il se trouve en même temps que Mercy; tous deux sont les intermédiaires de la reine avec les souverains étrangers. Après avoir expliqué de son mieux les récentes dispositions de Louis XVI et de Marie-Antoinette, Fersen dit au roi de Suède: « Pour vous donner, sire, une idée plus précise des sentiments du roi et de la reine, voici quelques passages de la lettre que cette princesse écrit au comte de Mercy. » Suivent quatre fragments séparés par des points. Cette dernière lettre, de Marie-Antoinette à Mercy, je la retrouve entière dans le second volume de M. d'Arneth, sous la date du 16 décembre, que Fersen avait cru inutile d'indiquer. J'y reconnais naturellement, dans l'ordre où Fersen les a cités, les quatre fragments de Stockholm, reliés entre eux par d'importants développements que Fersen n'avait pas jugé à propos de communiquer à son roi. Jusqu'ici

¹ Voyez plus haut, page 209.

tout va bien ; mais, chose étonnante ! voici que je rencontre chez M. d'Hunolstein une lettre de Marie-Antoinette à Mercy (7 décembre 1791) dans laquelle, si les quatre fragments de Stockholm sont reproduits intégralement, les lacunes sont comblées par quelques lignes insignifiantes pour le fond et pour la forme, et différentes en tout des passages correspondants qui sont à Vienne. Comment expliquer ces parfaites ressemblances et ces différences non moins graves ? Dira-t-on, comme on l'a dit si souvent, que la reine écrivait plusieurs fois la même lettre pour l'envoyer par diverses occasions, et qu'elle a pu faire des variantes ? Mais comment les variantes, y compris la date arbitraire du 7 décembre, ne porteraient-elles que sur les lacunes de Fersen, et pourquoi la lettre possédée par M. d'Hunolstein serait-elle, pour le reste, si entièrement semblable à celle de Stockholm que trois lignes soulignées par Fersen dans un des fragments qu'il cite à Gustave III se retrouvent soulignées ici, mais non pas dans la lettre de Vienne ? Ce n'est pas tout : voici le couronnement. La vraie lettre, celle des archives autrichiennes, se termine par deux lignes en chiffres, où la reine dit : « Pour plus de précaution, je me suis servi de la main d'un homme sur lequel je compte entièrement. » Et cette même lettre figure en autographe dans la collection de M. d'Hunolstein ! — N'est-il pas évident que la lettre insérée dans ce dernier recueil a été fabriquée à l'aide de la lettre de Fersen qui est à Stockholm ? Y a-t-il quelque hypothèse au monde qui puisse autoriser une autre explication ?

On ne finirait pas à exposer tous les doutes que susci-

tent les pièces possédées par M. d'Hunolstein. Comment une douzaine de billets adressés par Marie-Antoinette à Mercy, pour dire les choses les plus insignifiantes du monde, qu'elle sera chez elle à telle heure, que Salieri peut venir le lendemain matin, etc., se trouvent-ils chez lui autographes en même temps qu'aux archives de Vienne? Comment possède-t-il la lettre de Marie-Antoinette à Gustave III en date du 26 février [1776] quand l'original incontestable de cette lettre se trouve aux archives du ministère des affaires étrangères de Suède? N'est-il pas évident que d'audacieux fabricateurs, ayant eu connaissance du texte de ces billets à Mercy et de cette lettre à Gustave III, ont forgé de faux autographes?

L'examen critique des lettres de Marie-Antoinette a inévitablement conduit à celui des lettres nouvelles de Louis XVI, publiées en même temps par M. Feuillet de Conches. Il nous montre en action, dès son premier volume, par une abondante série de petits billets ou de simples ordres adressés aux ministres, les louables commencements d'un roi si profondément touché du bien public. Ces billets n'apprennent, à la vérité, rien de bien nouveau, car on savait l'abandon par le nouveau souverain des droits de joyeux avènement, l'inoculation, les changements de ministères, etc.; il y a pourtant un certain intérêt à suivre Louis XVI décidant lui-même l'accomplissement de chacune de ces mesures. D'ailleurs ces billets ne sont pas toujours secs et brefs: par instants il semble qu'on entende les entretiens du roi avec les hommes

vertueux dont il se barricadait : « Je vous renvoie signé votre projet de déclaration, mon cher Malesherbes... Grâce à vos lumières, j'espère réaliser d'importantes améliorations durant mon règne ; vous êtes de ces hommes à qui on n'a pas besoin de dire de redoubler de zèle. » Ou encore : « J'ai lu avec soin, mon cher Turgot, tous les mémoires que vous m'avez remis au conseil, et les six projets d'édits ; j'étais bien aise d'en apprécier les détails seul et dans mon cabinet... Plus j'y pense, mon cher Turgot, et plus je me répète qu'il n'y a que vous et moi qui aimions réellement le peuple. » Ce langage, en même temps élevé et familier, ne manque pas de produire son effet... excepté sur quiconque a lu dans ce même premier volume de M. Feuillet de Conches, à la page xii de l'*Introduction*, l'utile avis donné par l'éditeur lui-même qu'il y a de par le monde des lettres fausses de Louis XVI, et qu'un des meilleurs signes du caractère apocryphe de ces lettres est l'expression « mon cher » attribuée au roi écrivant à ces ministres, « familiarité en dehors de toutes ses habitudes. » Chacune des deux pièces que nous venons de citer étant malgré cela publiée ici, nous assure-t-on, d'après l'autographe, le lecteur oublie naturellement la remarque de l'*Introduction* pour ne s'en rapporter qu'aux textes ; il s'en applaudit en remarquant que les malencontreuses lignes ont disparu de l'*Introduction* dans le second tirage du même volume ; mais en revanche il est bien étonné en voyant que les mêmes textes dont on semble avoir voulu revendiquer par cette suppression l'intégrité sont, dans ce second tirage, réimprimés avec des changements ! « J'ai lu avec soin, monsieur Turgot, tous

les mémoires que vous m'avez remis... » et « je vous renvoie signé votre projet de déclaration, *monsieur...* »

Ne sachant plus que croire, le lecteur entre nécessairement en défiance contre les documents qu'on lui offre et se prépare à ne les admettre qu'après sérieux examen. Bien lui a pris, s'il a dû tomber après cela sur une lettre voisine, dans le même volume de M. Feuillet de Conches, où l'on fait dire à Louis XVI un samedi¹ qu'il ira le lendemain à la procession de la Fête-Dieu, comme si tout le monde ne savait pas que cette fête, avant le Concordat, n'avait lieu que le jeudi; ou bien encore s'il rencontre une prétendue lettre du roi, datée du 14 janvier 1775, disant qu'il a été la veille entendre à Paris l'opéra d'*Iphigénie en Aulide* de Gluck, et qu'il en a été charmé. Ne sait-on pas que Louis XVI, depuis son avènement, ne venait point de Versailles aux spectacles de Paris? il n'y assista que lorsqu'il fut prisonnier dans la capitale. Ce pouvait être par un effort de réaction morale contre le règne de Louis XV; c'était aussi qu'il avait peu de goût soit pour la musique, soit pour ce que la scène française pouvait offrir de plaisirs élevés. Marie-Antoinette, qui voulait lui procurer quelque distraction, avait imaginé de lui donner des spectacles « dans l'intérieur, » comme on disait, c'est-à-dire à Trianon, à Choisy. Des parodies, des parades d'un goût équivoque l'amusèrent : « On peut juger par là, disent les *Mémoires secrets*, combien Sa Majesté

¹ Lettre du 4 juin 1774. Le journal manuscrit de Louis XVI place au jeudi 2 juin la procession *en dedans* et la grand' messe à Passy, et au jeudi 9 la procession *en dehors* avec la grand' messe également à Passy.

a encore l'ingénuité du bel âge et aime à rire. On était assez embarrassé jusqu'à présent de lui connaître aucun goût en fait de théâtre, et le voilà découvert... » Le chroniqueur ajoute : « On ne croit pas que la reine se plaise infiniment d'elle-même à ce genre de spectacle, mais son dessein d'amuser le roi l'a engagée à s'y prêter et à affecter de le goûter. » Tout cela rend déjà peu vraisemblable la lettre qu'on prête à Louis XVI. Consultez maintenant le journal quotidien dressé par le roi de 1766 à 1793, et qui est conservé manuscrit à nos Archives : le 13 janvier, il a « tiré aux lisières ; tué 141 pièces ; » tenez donc pour infiniment probable qu'il n'est pas venu ce jour-là à Paris et qu'il s'est couché de bonne heure. Pour arriver à la certitude, il n'y a plus qu'à ouvrir l'*Almanach des spectacles*, ou les *Mémoires secrets*, ou dix autres ouvrages ; partout on a le récit de cette représentation du 13 janvier 1775. La cour avait récemment quitté le deuil de Louis XV, et Marie-Antoinette venait pour la première fois comme reine au théâtre ; elle eut une ovation aux premiers mots de ce chœur : *Chantons, célébrons notre reine*,... hommage éphémère qui devait se renouveler pour elle, à propos du même opéra et des mêmes paroles, mais au milieu de bien autres circonstances, dix-sept ans après, le 28 décembre 1791. La soirée du 13 janvier 1775 n'avait pas dû passer inaperçue, et en effet les écrits du temps la décrivent en détail : la reine y était, accompagnée de Madame et de Monsieur, du comte et de la comtesse d'Artois ; mais du roi il n'est jamais question. Il n'y était pas et n'a donc pas pu écrire la lettre supposée. M. Feuillet de Conches a répondu à plusieurs reprises qu'une

lettre de Gluck, conservée chez un collectionneur anglais, attestait la présence du roi, incognito, à cette soirée ; cette lettre n'a jamais été produite.

Nous n'éprouvons encore aucun scrupule à rejeter comme apocryphe la lettre de Louis XVI au baron de Breteuil, datée du 1^{er} septembre 1786 : « Mon garde des sceaux vient de me rendre compte, monsieur, du jugement de mon Parlement dans l'affaire du collier... Vous vous rendrez chez M. le cardinal ; vous lui demanderez la démission de la place de grand aumônier et le cordon de chevalier de mes ordres... » On reconnaît ici d'abord cette même erreur de date qui a déjà été signalée en tête d'une lettre de Marie-Antoinette, soit sur le prétendu original possédé par M. d'Hunolstein, soit sur la prétendue minute autographe possédée par M. Feuillet. L'arrêt du Parlement avait été rendu, avons-nous dit, le 31 mai, à neuf heures du soir, après dix-huit heures de délibération. — C'est un *lapsus* du roi ! nous dit-on. — Chose étrange que la reine le commette aussi, et aussi M. Feuillet, dans ses commentaires (page 161, 2^e tirage), où il dit, bien à tort, que l'arrêt fut prononcé le 31 août, et aussi la *Biographie Michaud*, dans son article *Rohan*, et aussi la continuation de l'*Abrégé* du président Hénault par Michaud. Ce Michaud ne connaissait pourtant pas les deux lettres inédites de Marie-Antoinette et de Louis XVI. Ne serait-il pas, par hasard, le premier auteur de cette bévue, que ses lecteurs se seront transmise ? *Lampada tradunt*. — Ce n'est pas tout ; comment Louis XVI aurait-il pu ordonner à M. de Breteuil d'aller reprendre au cardinal le cordon de chevalier de ses ordres ? Un ecclésiastique n'était

pas de l'ordre de Saint-Michel et ne pouvait être que du Saint-Esprit. De plus Rohan était commandeur en qualité de cardinal (article ix des *statuts*) et en qualité de grand aumônier (article x). J'ai vainement cherché un texte autorisant ici l'expression de « chevalier de mes ordres. »

Il y aurait eu lieu de recueillir, de préférence à des pièces qu'un examen attentif aurait aisément démontrées fausses et dont la provenance devait être équivoque, toutes les lettres fort authentiques de Louis XVI que renferme notre riche dépôt des Archives générales? On aurait pu donner de la sorte, au prix de courtes et faciles recherches, un grand nombre de documents précieux pour l'histoire générale, sans attendre que ce service nous fût rendu par M. d'Arneth. Si les archives d'Autriche possèdent par exemple les originaux des lettres de Louis XVI à Joseph II, nous en avons les minutes : c'est le cas du moins pour plusieurs pièces du volume publié à Vienne. La correspondance particulière du roi avec Vergennes, conservée aussi dans nos Archives générales, aurait fourni d'excellentes pièces, parfaitement inédites et authentiques, et donnant sur une foule d'affaires importantes la pensée intime et les réflexions de Louis XVI. Rien de plus intéressant que de suivre dans ces documents inconnus le travail patient, scrupuleux, exact, de ce chef d'État qui veut accomplir dignement sa tâche. Vergennes, ministre des affaires étrangères, envoie avant chacune de ses conférences avec le roi des notes, des résumés, des questions, des comptes rendus, et souvent Louis XVI, pour mieux préparer ou pour abréger le travail de la prochaine

conférence, donne par écrit au ministre, sous forme de lettres autographes et signées, ses avis, ses résolutions, ses ordres ; ainsi s'engage une correspondance qui n'est destinée à nulle autre personne, et dans laquelle prennent place les communications secrètes et les confidences. Louis XVI n'y épargne pas sa peine : il va jusqu'à copier de sa main, pour les faire connaître au ministre, sans se dessaisir des originaux, les lettres qu'il reçoit directement des autres souverains, par exemple du roi d'Espagne. On reconnaît, pour tout dire, ce souverain bien intentionné, à l'âme honnête, à l'esprit droit et exact, qui, dans un temps moins agité, sur une scène moins vaste, eût été un excellent roi. Le contraste est singulièrement frappant entre ces lettres d'affaires de la première moitié du règne, intelligentes, nettes, très-dignes, et les lettres personnelles émanées de la même plume pendant les années de lutte ? Nous ne parlons pas de la dernière période, celle du martyre ; tout en pensant qu'il faut désormais ne plus admettre aucune pièce attribuée à Louis XVI et à Marie-Antoinette sans une recherche préalable d'authenticité, nous n'en savons pas moins de science certaine combien l'excès du malheur a élevé l'âme du roi et l'âme de la reine : ils ont combattu l'un et l'autre un dernier et rare combat d'où ils ont conquis une suprême gloire ; mais les cruels débats qui ont précédé ont montré Louis XVI accablé par les difficultés et s'affaissant sous le poids. Ses lettres deviennent alors indécises, confuses, presque illisibles : je n'en veux pour preuve que sa longue lettre d'affaires à M. de Breteuil, du 3 décembre 1791, document si curieux pour son histoire et que nous avons fait

connaître pour la première fois. Si nous avions donné cette pièce tout entière, comme il faudrait le faire dans un recueil de documents, on y aurait trouvé des passages absolument incompréhensibles, tant l'expression en est imparfaite : on n'imagine pas une telle confusion d'idées et de mots ; cet esprit qui paraissait se mouvoir à l'aise dans la sphère relativement paisible de la première moitié du règne, une fois en présence de la lutte, se trouble et balbutie. C'est plutôt le contraire, nous l'avons vu, qui est arrivé pour Marie-Antoinette.

En résumé, nous tenons pour indubitable que les deux nouveaux recueils de lettres attribuées à Marie-Antoinette et à Louis XVI contiennent un bon nombre de pièces apocryphes. Ce n'est pas la première fois que de pareilles fraudes abusent du suprême intérêt qui s'attache aux noms respectés du roi et de la reine. Sulpice la Platière et Babié avaient déjà fabriqué au commencement de ce siècle des lettres de Louis XVI. Ce dernier a raconté vers la fin de sa vie comment, l'idée leur étant venue à tous deux un beau jour de hasarder, pour gagner quelque argent, cette petite spéculation, ils se mirent tout de suite à l'œuvre. « Tous les matins, dit-il, je me rendais chez Sulpice la Platière, et là, prenant du thé, nous fabriquions quelques lettres. Quand nous en eûmes une quantité suffisante, nous vendimes notre travail à M. L..., qui nous donna cent louis... » On n'est pas plus franc ; nous aurions besoin, nous aussi, de pareilles révélations et de plus complètes encore ; ou plutôt que nous importe ? La cause est entendue ; la critique a fait son devoir.

II

FRAGMENTS

DU JOURNAL MANUSCRIT DE LOUIS XVI

J'ai invoqué, soit à propos de l'accueil que Gustave III reçut à Versailles en 1784, soit dans l'Étude critique sur l'authenticité des lettres de Louis XVI¹, le témoignage du Journal quotidien que ce dernier roi a dressé, et dans lequel sont consignées ses chasses, ses diverses sorties et quelques autres circonstances. Ce curieux document est conservé aujourd'hui à nos Archives générales (Armoire de fer, carton 10, numéro 1). Il se compose de 344 pages ; il va du commencement de l'année 1766 à la fin de juillet 1792. Chaque jour de chaque semaine y occupe une ligne, et chaque mois une page : le tout de la main du roi, de cette petite écriture souvent fort difficile à lire. Les chasses et les dévotions y occupent la plus grande place ; mais il y a aussi des détails de santé, et çà et là, quelques indications qui se rapportent aux affaires publiques. Ce n'est donc pas un livre spécial, dont l'usage se comprendrait. Il n'en est que plus difficile de parcourir de sang-froid ces étranges éphémérides, patiemment continuées jusque pendant la Révolution. Publiera-t-on jamais une telle œuvre ? En attendant, voici quelques fragments qui suffiront à donner une idée de ces pages, où règne une

¹ Voyez plus haut, page 344.

désespérante monotonie. C'est à peine si 1791 et 1792 y introduisent de force quelque sinistre variété¹.

ANNÉE 1775. — MOIS DE JANVIER.

Dimanche	1 ^{er} .	Cérémonie de l'ordre. Vespres et salut.
Lundi	2.	Service des chevaliers morts.
Mardi	3.	Vespres.
Mercredi	4.	Chasse du cerf à la Croix de Noailles. Pris 2.
Jeudi	5.	Tiré à Nanterre. Tué 114 pièces. Dîné au milieu dans la plaine.
Vendredi	6.	Vespres et salut.
Samedi	7.	Chasse du cerf aux Loges. Pris 2.
Dimanche	8.	Vespres et salut.
Lundi	9.	Chasse du chevreuil à Porchefontaine. Pris 3, dont tué 2 ; et au daim. Bal chez la reine.
Mardi	10.	Rien ² .
Mercredi	11.	Chasse du cerf à la Croix de Noailles. Pris 2.
Jeudi	12.	Rien.
Vendredi	13.	Tiré aux lisières. Tué 141 pièces.
Samedi	14.	Rien.
Dimanche	15.	Vespres et salut.
Lundi	16.	Chasse du cerf à la Muette. Pris 2.
Mardi	17.	Tiré à Pissaloup. Tué 120 pièces.
Mercredi	18.	Chasse du chevreuil aux coteaux de Jouy. Pris 2.
Jeudi	19.	Rien.
Vendredi	20.	Chasse du cerf aux Loges. Pris 2.
Samedi	21.	Promenade à pied dans le parc.
Dimanche	22.	Vespres et salut.

¹ La *Revue rétrospective*, dans son tome V (année 1854), a déjà donné une notice et quelques extraits du journal de Louis XVI.

² Rien veut dire pas de chasse ; c'est ainsi que quelques-unes des plus graves journées du règne de Louis XVI passeront inaperçues dans son Journal.

- Lundi 23. Chasse du cerf à la grille de Saint-Germain.
Pris 2. Bal la nuit à la petite salle.
- Mardi 24. Rien.
- Mercredi 25. Rien.
- Jeudi 26. Rien.
- Vendredi 27. Rien.
- Samedi 28. Chasse du cerf à la Muette. Pris 2.
- Dimanche 29. Vespres et salut.
- Lundi 30. Chasse du chevreuil à Fausse-Repose¹. Pris 1 et
tué 4 pièces.
- Mardi 31. Rien.
Tué du mois : 379 pièces.

MOIS DE FÉVRIER.

- Mercredi 1^{er}. Chasse du cerf à la Croix de Noailles. Prix 2.
- Jeudi 2. La procession, la grand'-messe, sermon, vespres
et salut.
- Vendredi 3. Chasse du chevreuil à Fausse-Repose. Manqué,
et tué 3 pièces.
- Samedi 4. Rien.
- Dimanche 5. Vespres et salut.
- Lundi 6. Chasse du cerf à la Croix de Noailles. Pris 3. Bal
chez la reine.
- Mardi 7. Rien.
- Mercredi 8. Arrivée de M. de Burgau.
- Jeudi 9. Rien.
- Vendredi 10. Chasse du cerf aux Loges. Pris 3.
- Samedi 11. Rien.
- Dimanche 12. Vespres et salut.
- Lundi 13. Rien.
- Mardi 14. Chasse du cerf à la Croix de Noailles. Pris 2.

¹ Le bois et le pavillon de Fausses-Reposes, entre Clagny, Sèvres et Ville-d'Avray. Voyez la *Carte des chasses, dressée de 1764 à 1775*, atlas in-folio.

- Mercredi 15.** Rien.
Jeudi 16. Chasse du chevreuil à la garennne .. Tué 1, manqué l'autre.
Vendredi 17. Rien.
Samedi 18. Chasse du cerf aux Loges. Pris 1, manqué l'autre.
Dimanche 19. Vespres et salut.
Lundi 20. Chasse du chevreuil... Forcé 1 et tué 3 pièces.
 Bal la nuit au salon d'Hercule.
Mardi 21. Rien.
Mercredi 22. Chasse du cerf à la Muette. Pris 2.
Jeudi 23. Rien. Soupé et bal la nuit chez la comtesse de Noailles.
Vendredi 24. Promenade à pied à Trianon. Vespres.
Samedi 25. Chasse du chevreuil à Verrières. Manqué, et tué 2 pièces.
Dimanche 26. Vespres et salut.
Lundi 27. Chasse du cerf au Vésinet. Pris 2. Salut. Bal et fête la nuit à la Grande-Écurie.
Mardi 28. Salut et procession.

Le mois de mars de la même année 1775 ne donne pas d'autres indications spéciales que les suivantes :

Mardi 7 : Entrée du comte d'Artois à Paris.

Lundi 13 : Service de ma mère à Saint-Louis.

Je remarque celles-ci dans le mois d'avril :

Mardi 4 : Audience de congé du député d'Avignon.

Mardi 25 : Lecture du *Connétable de Bourbon*¹.

Cela noté, on peut faire grâce au lecteur des dévotions et des chasses.

Le voyage de Gustave III en France, pendant l'an-

¹ La tragédie du comte de Guibert.

née 1784, a laissé quelques traces dans le Journal de Louis XVI. Voici les indications qu'on y peut recueillir à ce sujet :

Lundi 7 juin : Chasse du cerf à l'étang de la Tour ; pris 2. Déjeuner à Rambouillet. Soupé à Versailles avec le roi de Suède. — Mardi 8 : Diné chez moi avec le roi de Suède. Soupé chez Madame avec lui. — Lundi 14 juin : Opéra d'*Armide*. Diné et soupé avec le roi de Suède. — Mercredi 16 : Diné à Bellevue avec le roi de Suède. — Jeudi 17 : La procession en dehors, la grande messe. Vespres et salut. Soupé chez moi avec le roi de Suède. — Vendredi 18 : Le bal à la Grande salle. Diné et soupé avec le roi de Suède. — Lundi 21 : Comédie, soupé avec le roi de Suède et illumination à Triarion. — Mercredi 23 : Départ du ballon de De Rosier à quatre heures trois quarts. — Mercredi 30 : Soupé à Rambouillet avec le roi de Suède. — Jeudi 1^{er} juillet : Rien. Diné avec le roi de Suède. — Mercredi 7 : Soupé avec le roi de Suède. — Vendredi 16 : Rien. Diné avec le roi de Suède. — Lundi 19 : Rien. Diné et soupé avec le roi de Suède. Son départ après soupé.

Les premiers temps de la Révolution s'aperçoivent à peine. En 1789, le mardi 14 juillet est marqué *Rien*, c'est-à-dire que la prise de la Bastille a interdit la chasse.

Samedi 11 : Rien. Départ de M. Necker. — Mercredi 29 : Rien. Retour de M. Necker. — Lundi 5 octobre : Tiré à la porte de Châtillon. Tué 81 pièces. Interrompu par les événements. Aller et revenir à cheval. — Mardi 6 : Départ pour Paris à midi et demi. Visite à l'Hôtel de Ville. Soupé et couché aux Tuileries.

Voici juin 1791 :

Lundi 20 : Rien. — Mardi 21 : Départ à minuit de Paris. Arrivé et arrêté à Varennes en Argonne à onze heures du soir. — Mercredi 22 : Départ de Varennes à cinq ou six heures du matin. Déjeuner à Sainte-Menehould. Arrivé à dix heures à Châ-

lons, y soupé et couché à l'ancienne Intendance. — Jeudi 23 : A onze heures et demie, on a interrompu la messe pour presser le départ. Déjeuner à Châlons. Dîné à Épernay. Trouvé les commissaires de l'Assemblée auprès du Port-à-Briuson. Arrivé à onze heures à Dormans, y soupé. Dormi trois heures dans un fauteuil. — Vendredi 24 : Départ de Dormans à sept heures et demie. Dîné à la Ferté-sous-Jouarre. Arrivé à dix heures à Meaux. Soupé et couché à l'évêché. — Samedi 25 : Départ de Meaux à six heures et demie. Arrivé à Paris à huit heures sans s'arrêter. — Dimanche 26 : Rien du tout. La messe dans la Galerie. Conférence des commissaires de l'Assemblée. — Lundi 27 : Rien du tout. — Mardi 28 : Rien du tout. — Mercredi 29 : Rien du tout. — Jeudi 30 : Rien du tout.

Pendant le mois de juillet « rien du tout, » si ce n'est les trois remarques suivantes :

Jeudi 14 : J'avais dû prendre médecine. — Dimanche 17 : Affaire du champ de Mars. — Jeudi 21 : Médecine à six heures et fin du petit-lait.

Pour le mois d'août il y a seulement cette remarque générale :

Tout le mois a esté comme celui de juillet.

Octobre 1791 :

Vendredi 7 : Ouverture de la nouvelle Assemblée à une heure; aller et retour en voiture. — Samedi 8 : Promenade à cheval à neuf heures et demie autour du bois de Boulogne et de Clichy. Comédie-Italienne à cinq heures trois quarts : *les deux Chasseurs* et *l'Amant jaloux*. — Samedi 15 : Promenade à cheval à neuf heures et demie au bois de Boulogne; je me suis arrêté au Pont en allant. — 17, 18 : Rien. — 19 : Rien. Le mauvais temps m'a empêché de monter à cheval. — 20, 21 : Rien. — 22 : Rien. J'ai eu des hémorroïdes et pris du petit-lait. — 23 : Vespres et salut. — 25, 26, 27, 28 : Rien.

Juin 1792. Voici les seules indications spéciales :

Jeudi 7 : La messe à l'ordinaire. Vespres et salut. La procession est venue au château. Je n'y ai pas esté. — **Samedi 9 :** Promenade à pied dans le jardin ; à neuf heures, salut. Départ de M. de Batz. — **Mercredi 20 :** Affaire des Tuileries¹. — **21, 22, 23 :** Rien. — **Lundi 25 :** Promenade après la messe avec mon fils dans les cours et le jardin pour voir les gardes nationales.

Le dernier feuillet donne le mois de juillet 1792 :

Dimanche 1^{er} : Vespres et salut. Retour et parfaite conduite de M. de Batz à qui je re dois les 512,000 livres, et non à M. Durvey. Rien de ce jour. — **2, 3, 4, 5, 6 :** Rien. — **Samedi 7 :** Promenade dans le jardin à huit heures trois quarts. Séance à l'Assemblée nationale à deux heures et demie. Aller et retour à pied. — **Dimanche 8 :** Vespres et salut. — **9, 10, 11, 12, 13 :** Rien. — **Samedi 14 :** Fédération au champ de Mars. Départ à dix heures et demie. Serment à cinq heures. Retour et soupé à sept heures. — **Dimanche 15 :** Vespres et salut. — **16, 17, 18, 19 :** Rien. — **Vendredi 20 :** Rien. Serment de MM. du Bouchage et Champion. — **Samedi 21 :** Rien. Alerte dans l'après-midi. — **Dimanche 22 :** Vespres et salut. — **Lundi 23 :** Promenade dans le jardin à huit heures et demie. — **24, 25, 26 :** Rien. — **Vendredi 27 :** Rien. Alerte toute la journée. — **Samedi 28 :** Rien. — **Dimanche 29 :** Vespres et salut. — **30, 31 :** Rien.

Au Journal du roi comparez les Éphémérides de la Révolution. « Le 11 juillet : la patrie est en danger ; on procède aux enrôlements volontaires. Le 25 : les sections sont en permanence ; on fait courir le bruit qu'il y a un dépôt d'armes dans les Tuileries ; les sans-culottes parcourent les rues en demandant la déchéance du roi. Le 26 : on sonne le tocsin et on bat la générale. Le 27 : Despré-

¹ Ces trois seuls mots pour la journée du 20 juin.

ménil est presque massacré dans le jardin des Tuileries. Le 30 : une bande de Marseillais arrive à Paris ; un combat se livre entre eux et la garde nationale dans les Champs-Élysées ; une insurrection est décidée pour le 10 août, qui renversera définitivement la royauté. »

III

CORRESPONDANCE INÉDITE DE GUSTAVE III

On possède déjà, dans la *Collection des écrits de Gustave III*, publiée au commencement du siècle, en suédois par le comte Oxenstierna, en français par Dechaux, deux volumes de lettres écrites par Gustave ; c'est là un intéressant recueil, mais qui ne donne que des lettres émanées du roi de Suède, et pas une de celles qui lui avaient été adressées. La France en outre n'y est guère représentée que par les noms de Vergennes, Bouillé, Marmontel et Monvel. J'aurais pu donner un volume entier en publiant toutes les lettres de Gustave ou de ses correspondants que me livraient les diverses archives. Je me borne à une série qui offrira, j'espère, un double intérêt ; au point de vue de l'histoire générale et de la biographie. Je ne me suis pas astreint, en présence de pages souvent mal écrites, mais fortement pensées, comme il arrivait dans ce temps-là, à une reproduction littérale, à un respect scrupuleux des fautes matérielles. Je dois en outre avertir que, ren-

contrant quelquefois une incroyable diffusion, où se noyaient des passages dignes d'être recueillis, je n'ai donné en pareils cas que des fragments. On trouvera d'ailleurs chaque citation accompagnée de toutes les indications souhaitables.

GUSTAVE, PRINCE ROYAL, AU COMTE NILS BIELKE.

Papiers d'Upsal, tome IX in-folio, n° 26. Lettre donnée incomplètement et en traduction suédoise dans l'ouvrage de Geijer : *les Papiers de Gustave III*, tome I, page 46.

Drottningholm, 26 septembre 1765. — J'ai recours à vous, mon cher comte, dans la situation la plus épineuse de ma vie, comme à l'ami le plus tendre, le plus fidèle et celui de tous qui m'a donné le plus de preuves de son attachement. C'est la malheureuse affaire de mon mariage, dont la négociation, mal commencée, va être encore plus désagréablement achevée, qui cause mon inquiétude. Vous savez comment le comte de Tessin força le roi et la reine de donner leur consentement à mon mariage avec la fille aînée du roi de Danemark. Vous connaissez aussi le peu de penchant que j'ai eu pour cet engagement, et quelle aversion décidée la reine y a toujours marquée; vous l'avez regardé comme une affaire imaginée par les Chapeaux pour soutenir leur parti; mais les choses ont bien changé. Le Danemark emploie de l'argent, et son ministre l'a mis entre les mains des Bonnets, après l'avoir offert aux Chapeaux qui l'ont refusé de concert avec la cour. Les comtes de Horn et de Löwenhielm m'en ont parlé dans des termes trop forts, jusqu'à me dire que j'at-

¹ Gustave, né en 1746, a dix-neuf ans.

tirais la haine de toute la nation en refusant un parti aussi avantageux et en attirant peut-être la guerre par un refus. Le public applaudit à cette affaire, et elle n'est plus soutenue par un parti, mais par la nation entière. Tous les gens les plus sensés des deux partis parlent sur ce ton, et j'ai raison de croire que si l'Angleterre ne l'appuie pas, elle en serait pourtant bien aise. Le roi de Prusse était indifférent, à en juger par les discours de Coxie qu'on a sondé. Pour l'impératrice de Russie, elle est si refroidie vis-à-vis de notre cour qu'elle ne risquera pas à se brouiller avec le Danemark. Telle est la situation des choses. La reine et surtout le roi sont contraires plus que jamais à ce mariage, et font le possible pour l'empêcher. Pour Sinclair et Sverin, ils sont presque aussi embarrassés que moi; ils ne voient point de remède; ils le disent sans cesse et ne sont pas crus. J'ai fait toutes les réflexions possibles pendant huit jours, et plus je me sonde, moins je me vois d'aversion pour céder aux vœux du public. La naissance de la princesse, la connaissance de son caractère, les droits qu'elle apporte avec elle et surtout le contentement de la nation sont bien des choses qui parlent en sa faveur. Mais l'aversion décidée que la reine fait paraître est une raison plus forte encore pour la refuser. Mon embarras est d'autant plus grand que je vois clairement que je manquerai à mon devoir, quelque parti que je prenne, puisqu'à juger de la tournure des choses, le roi de Danemark les portera à toute extrémité pour éviter l'affront qu'on prépare à sa fille, et, si elle le reçoit, il s'en vengera avec éclat. Ainsi, si je refuse le mariage honteusement, les états clabauderont; mais il y a des gens assez méchants

pour peut-être attirer des troupes ici, seulement pour nuire à la cour; mais, si je l'accepte, je me brouille pour toujours avec le roi et la reine, et je rends par là même la princesse aussi malheureuse que moi. J'avoue naturellement que je crains plus le dernier de ces malheurs que l'autre. La tendresse respectueuse que je leur porte, tout ce qu'ils ont fait pour moi, et le principe que j'ai que les droits de la nature sont les premiers de tous, me rendraient la vie à jamais malheureuse si je leur manquais. Il est vrai que les raisons qu'ils apportent pour leur refus ne sont pas trop bonnes; mais ils sont toujours mes parents, et c'est à moi d'obéir. Je ne sais quelle résolution prendre dans cette extrémité, et il faut nécessairement en prendre une. C'est vous, mon cher comte, qui pouvez seul me décider; je connais votre amitié pour moi, la justice et l'impartialité de votre esprit; vous m'avez le premier appris mes devoirs; c'est aussi à vous à continuer de m'en instruire et de me les faire remplir exactement. J'exige de vous la plus sévère sincérité et suis, etc.

LA COMTESSE D'EGMONT A GUSTAVE III.

Papiers d'Upsal, t. XXI in-quarto.

J'ai conservé, comme spécimen, l'orthographe de madame d'Egmont; quelquefois l'irrégularité de ses phrases mêmes obscurcit jusqu'au sens : on comprendra en la lisant qu'il eût été difficile de donner ses lettres en entier. Les citations que j'ai admises sont du moins curieuses par l'ardeur dont elles témoignent. Gustave III avait promis d'envoyer son portrait, et demandait celui de la comtesse en échange. Le bon accueil de madame d'Egmont à l'offre d'un roi son ami et son chevalier, et la

condition qu'elle lui impose, forment tout un curieux épisode dont voici les fragments réunis :

27 juin 1774. — ...Je crois que c'est le moment d'instruire Votre Majesté d'une histoire qui fait un bruit bien pénible pour mon cœur. On dit que vous avez demandé le portrait de madame Dubarri, on va même jusques à dire que vous luy avez écrit : je l'ai niée à tout hazard, mais on me la soutenue d'une manière si positive, que je vous supplie de m'autoriser à le nier de même ; Votre Majesté crois bien que ce sera avec la prudence nécessaire pour ne pas la compromettre ; grâces au ciel je vais m'éloigner de tout ces fatigant propos, je n'irai pas à Compiègne et je pars après demain avec M. Degmont pour aller rejoindre ma belle mère à une terre qu'elle a à 30 lieues de Paris.

1^{er} septembre 1774. — ...Quant à mon portrait, celui de madame de Brionne m'arrête par les raisons que Votre Majesté sait. On nous avait donné l'alarme que vous aviez demandé le portrait de madame Dubarri ; mais M. de Creutz m'a donné sa parole du contraire. Non, cela ne peut être.

25 novembre 1774. — ...Mais mettez-moi donc à portée de vous envoyer mon portrait, je ne le puis sans la parole positive que vous n'avez ni n'auriez celui de madame Dubarri ; sans ce doute vous l'auriez déjà, mais est-il possible que je m'expose à représenter avec elle, ce ne seroit-il pas le comble du ridicule ; daigniez donc me donner votre parole d'honneur que vous n'avez ni n'auriez jamais ; l'idée de Baiard me fait éprouver tout ce que vous imaginerez mieux que je ne pourrai vous l'exprimer. Dieu

avec quelle impassience je l'attent, vous voules qu'il porte mes couleur en mennivrent d'amour-propre que vous me donnée de méfiance de moy même puis-je me flaté de justifié une faveur si touchante. Mais vous voules que je vous dise mes couleurs. Votre nouvelle Ordre (de Vasa) en est une; lila, vert et argent voilà mes couleur, j'ai eu une joy secreted'apprendre que ce seront celle de labit que vous porteré le lendemain de votre couronnement, et de pensé quelle sont analogue. Je demende encore la réponse sur le portrait de madame Dubarri, car je suis bien pressé de vous ofrire le mien.

2 avril 1773. — Lesperance que vous me donné de voire portrait me comble de joie, ahl mon Dieu, que je seré heureuse en le recevant. Jespaiie enfin retrouvé la santé, cest un bien sans lequel on ne peut jouir de nul autre, je vous assure que je ferois un beau traité la dessus, car depuis deux ans j'ai bien éprouvé a quel point elle influe sur le bonheur; elle na pas moins de droit sur la figure et quoique je reprenne avec une extrême facilité, jay bien perdue du peu dagrement de la mienne; mais comme je sais bien plus flaté du prix que vous voulés bien mètre a mon portrait que de ce léger avantage, je vous l'enverrais tel qu'il est par le baron Delstet¹, ces le portrait de Halles² que je fais rachevé; je suis bien aise que ce soit un Suédois qui soit le peintre et un autre Suédois le courrier. Jay choisi labit français du temps de Baiar; vous santé tout lorgeul de ce choix, mais vous l'autorisé

¹ Madame d'Egmont traduit de la sorte le nom du comte de Stedingk.

² Ce portrait de madame d'Egmont, par l'habile miniaturiste suédois Hall, est aujourd'hui chez M. le comte de Manderström, à Stockholm.

d'une maniere trop flatueuse pour quil ne soit pas excusable, puisje avoir Gustave pour chevallier et ne m'en pas faire gloire, puis ce titre vous être toujours cher, il fera a jamais la gloire de ma vie et un des interets les plus précieux.

Août 1773. — ...Ce portrait a souffert quelque retardement parce qu'il a fallu céder a qui n'aurait jamais du avoir rien de commun avec moy; il m'a paru un peu dure de rencontrer cette femme sur mon chemin, même chez un peintre qui naquit votre sujet, mais tel est l'arrangement des choses, en vérité les succès du vice porte d'abord a la misanthropie, mais une âme douce en revient a ne se méprendre que la fortune et a plaindre ceux qui sacrifient a cette aveugle déesse; ...le pauvre Halle a tout fait pour réparer le temps perdu, ma santé et par conséquent mon visage se sont rétablis d'autant, moi-même en quoi je crois le portrait aussi bien que possible, quoiqu'on veuille me flatter a cet égard; mais le jeu de la physionomie ne peut jamais se rendre; je vous assure que je n'ai épargné ni temps ni soins pour quil fut bien, vous voyez même que j'ai tout souffert.

Je n'ai rencontré dans la collection d'Upsal aucun document qui indique si Gustave III a promis ou envoyé son portrait à madame Dubarry. On a vu les précautions du comte de Creutz à ce sujet : tome I^{er}, page 212.

LA COMTESSE DE BOUFFLERS A GUSTAVE III.

Papiers d'Upsal, tome XX in-quarto, n° 1.

19 novembre 1771. — Je ne m'attendais pas, sire, de pouvoir prendre autant de part aux intérêts politiques d'un

souverain. Comme hommes, je puis les plaindre lorsqu'ils éprouvent des malheurs qui tiennent à l'humanité ; mais, en qualité de rois, je ne m'embarrasse guère ordinairement de ce qui leur arrive. Comme ils sont souvent partiels dans leur cause, je le deviens à leur exemple dans la mienne, et s'ils veulent quelquefois plus d'autorité qu'il ne leur est nécessaire, de mon côté peut-être je leur en souhaite moins qu'ils n'en doivent avoir. Cela vient sans doute de nos différentes conditions, et il n'y a rien là qui soit de naturel. Aussi, humainement parlant, je comprends l'ambition des rois et même celle de leurs ministres qui, durant un court intervalle, en doivent partager le fruit ; je conçois pareillement la répugnance que les sujets peuvent avoir de se soumettre ; mais ce que je ne conçois pas, c'est la conduite de quelques personnes, qui se font apôtres de la puissance absolue, lorsqu'elle paraît le plus contraire à leurs intérêts naturels... Malgré l'intérêt sensible que mon attachement me fait prendre aux difficultés que Votre Majesté éprouve, et les vœux que je fais pour qu'elle en triomphe, je ne puis m'empêcher de lui avouer une réflexion dont elle me pardonnera la liberté : c'est qu'il n'est pas impossible que Votre Majesté se puisse croire redevable d'une partie des qualités éminentes qui la distinguent aux inconvénients mêmes dont elle a lieu de se plaindre. Quelque heureux dons qu'elle ait reçus de la nature, une prospérité habituelle sans contradictions et sans traverses en eût peut-être affaibli l'énergie. Si cela était ainsi et qu'il fût question de choisir d'être le premier des hommes ou le plus absolu des rois, je crois que Votre Majesté ne serait pas embarrassée du choix. Je

suis confuse autant qu'on peut l'être, sire, en réfléchissant sur tout ce que je viens d'écrire. Les femmes me paraissent si peu faites pour parler sur ces matières, et c'est tellement le malheur de notre siècle de les voir s'ingérer dans les choses qui passent leur connaissance ou leur capacité, que je me reproche à moi-même d'avoir donné dans ce vice commun avec plus de tort que tout autre, puisque c'est sans m'aveugler. Mais Votre Majesté m'a induite dans cette faute par les ouvertures qu'elle a daigné me faire...

MADAME PEYDEAU DE MESMES A GUSTAVE III.

Papiers d'Upsal, tome XXI in-quarto, n° 61. — Sans date, mais probablement de 1771.

Sire, je prends la liberté de répondre moi-même à l'article où Votre Majesté a la bonté de parler de moi, dans la lettre qu'elle a fait l'honneur à madame d'Egmont de lui écrire. Comment Votre Majesté peut-elle penser que je ne me tiendrai pas honorée de sa critique ? Non-seulement je suis loin de croire que mes arguments n'en soient pas susceptibles, mais je ne les croyais même pas dignes que Votre Majesté daignât les lire avec assez d'attention pour les réfuter. La réponse qu'elle a pris la peine d'y faire, dût-elle les détruire, me paraît donc encore ma gloire, et j'ose supplier Votre Majesté, qui sait à quel point sont sensibles les entrailles d'auteur, puisqu'elle avoue avec tant de grâce à madame d'Egmont qu'elles se font sentir même chez les rois, de donner aux miennes la consolation de l'avoir ; je la recevrai avec le respect qui lui est dû. Déjà j'ai destiné le tiroir où elle sera enfermée. Quelques lettres que j'ai le bonheur de posséder de la

propre main d'Henry IV y sont serrées avec soin. Ce qui vient de lui est pour nous l'objet d'une espèce de culte, et nous paraîtrait profané si nous placions à côté un nom qui ne méritât pas d'être un jour aussi célèbre ; mais Votre Majesté ne l'honorerait pas autant si elle ne sentait pas en elle les qualités qui lui ressemblent ; elle n'aurait pas son portrait dans son cabinet et celui de Sully son ministre. Ce modèle qu'elle a sans cesse sous les yeux est le présage qu'elle sera un jour le Henry IV des Suédois. Je le dis en sortant du bal de l'Opéra, où j'eus l'honneur de voir pour la première fois Votre Majesté. Comme elle voulait qu'on lui dit la vérité et permettait la discussion, c'est sans craindre de déplaire à Votre Majesté que madame d'Egmont me charge encore de répondre à quelques articles de sa lettre qui ont rapport à nos grandes affaires. Elle prétend qu'elle m'a fait son chancelier ; cette place ne me met en aucune rivalité avec celui de France, et Votre Majesté peut n'en être pas moins sûre de mon impartialité ; mais il me semble qu'il est plus respectueux que cette discussion soit écrite sur une feuille à part et que, dans une lettre que je prends la liberté de lui écrire, je ne dois que la remercier de ses bontés et l'assurer du respect profond avec lequel je suis, de Votre Majesté, la très-humble, etc. FEYDEAU DE MESMES.

GUSTAVE III A MADAME DUBARRY.

Papiers d'Upsal, tome IX in-folio, n° 159. — Sans date, mais évidemment écrite peu après le 10 août 1772.

Madame la comtesse Dubarry. La part que vous prenez à mes succès me les rend encore plus agréables. Le baron

de Lieven m'a fait un rapport fidèle des bontés que vous lui avez témoignées, et je vous en remercie sincèrement. Je compte avec confiance sur les sentiments que vous avez toujours manifestés pour moi, et je ne doute pas que je n'aie souvent occasion de vous parler de la reconnaissance avec laquelle je suis très-véritablement, madame la comtesse Dubarry, etc.

LA COMTESSE DE BRIONNE A GUSTAVE III.

Papiers d'Upsal, tome XXII in-quarto.

13 septembre 1772. — Sire, parmi tant d'hommages qui seront présentés à Votre Majesté, puis-je me flatter qu'elle donnera quelque prix à celui que je dois à ses anciennes bontés ? Votre gloire, sire, est pure ; elle ne fera verser d'autres larmes, elle n'excitera que le cri de l'amour et de l'admiration. Je regarderai à jamais comme un moment heureux dans ma vie celui où j'ai été à portée de juger que le prince de Suède serait un grand roi. Continuez, sire, à jouir des plaisirs de la bienfaisance. La modération dans celui à qui ses sujets n'ont pas craint de remettre la souveraine puissance est plus sublime encore que les moyens qui ont assuré ses premiers succès. Votre Majesté reconnaîtra à la liberté avec laquelle j'ose lui parler, l'impression d'attachement, d'intérêt qu'elle a laissée parmi nous. Je suis avec respect, sire, de Votre Majesté, la très-humble et très-obéissante servante, PRINCESSE ROHAN LORRAINE, COMTESSE DE BRIONNE.

LA COMTESSE DE BOUFFLERS A GUSTAVE III.

Papiers d'Upsal, tome XX in-quarto, n° 5.

23 octobre 1772. — Je n'ai pas encore lu, sire, le recueil des lois établies ou confirmées en Suède ; elles ne sont pas traduites ; j'en ai parcouru les différents articles imprimés dans la *Gazette d'Utrecht*, mais j'attends la traduction qu'on en fait ici pour les lire avec plus de suite et d'attention. Cependant, sur cette première vue, je n'ai pas laissé que de me former une opinion, qu'une lecture plus attentive m'obligera peut-être de corriger, et que néanmoins je prendrai la liberté de communiquer à Votre Majesté telle qu'elle est dans le moment. Vous avez fait, sire, tout ce que vous avez dû faire ; vous n'avez rien fait que vous ne dussiez faire ; vous avez montré une générosité, une modération jusqu'ici sans exemple ; et, malgré tout cela, je ne puis m'empêcher de vous regarder à présent comme un roi absolu. La nomination des sénateurs, la convocation des états réservée à vous seul, leur distance, la loi de ne traiter dans cette assemblée que les matières proposées par le souverain, enfin le droit de mettre en temps de guerre les impositions que vous jugez nécessaires : toutes ces prérogatives me semblent composer un pouvoir qui peut aisément devenir arbitraire. En me laissant aller aux opinions communes, je dirais qu'un tel pouvoir dans les mains d'un prince accompli est le meilleur des gouvernements ; mais c'est ce que je ne puis penser. Je dirais bien que c'est le plus heureux pour un temps, jusqu'à ce que les inconvénients inévitablement attachés à

une autorité sans bornes se soient fait apercevoir. Ces inconvénients sont de plusieurs espèces : quelquefois ce pouvoir de tout faire altère les meilleures dispositions, et le souverain qui, comme homme, est exposé aux changements que produisent dans l'humeur l'âge, les maladies et l'expérience de la corruption des hommes, l'est encore aux différents dangers qui naissent de la flatterie et de l'éloignement de la vérité. D'un autre côté il est incontestable que le pouvoir absolu est une maladie morale qui, en détériorant insensiblement les qualités morales, finit par les détruire dans les états. C'est une maxime que l'on trouve dans différents auteurs anciens; et que l'expérience de tous les siècles a confirmée, et même un auteur moderne, à propos des beaux-arts, dit et démontre que quand la liberté quitte un pays, la source des pensées sublimes et de la véritable gloire est tarie. Si ce sont là les conséquences d'une entière autorité, ses avantages ne peuvent être qu'apparents ou momentanés. Mais, après avoir considéré la thèse en général, lorsqu'on veut en faire l'application à l'état actuel de la Suède et à celui dont elle vient de sortir, le républicain le plus fanatique sera forcé de convenir que Votre Majesté en est le libérateur. Vous l'avez délivrée, sire, d'une faction furieuse, d'un joug étranger et, pour tout dire enfin, d'une véritable tyrannie. Par une modération sans exemple, vous avez mis vous-même des bornes à votre puissance, vous reconnaissez dans vos sujets les droits qui leur appartiennent justement, et l'aveu que vous en faites ôte jusqu'aux prétextes à l'ambition de vos successeurs. Si, par l'impossibilité de tenir, dans les circonstances des affaires, la

balance entièrement égale, vous vous êtes réservé des droits qui pourraient un jour, si vous vouliez, vous rendre maître de tout, les mêmes circonstances qui vous en ont fait une nécessité vous en absolvent, et peut-être un jour, lorsque les factions seront entièrement détruites et la tranquillité rétablie, trouverez-vous juste et convenable de restreindre encore un pouvoir dont d'autres que Votre Majesté pourraient abuser. En attendant, les droits de vos sujets sont suffisamment reconnus et approuvés pour qu'ils puissent se croire libres et, à l'égard des effets de la liberté, c'est presque tout que l'opinion. Mais s'il arrive qu'un jour vous puissiez donner à votre ouvrage la solidité nécessaire, l'on pourra disputer toujours quel est le plus grand orateur, le plus grand capitaine, le plus sage législateur, mais l'âge présent et les siècles à venir conviendront que Gustave III est un héros qui n'a personne au-dessus de lui. Parvenu, sire, au point de gloire où vous êtes, j'ose vous avertir que toutes lectures ne sont pas bonnes pour vous maintenant. Vous ne devez vous livrer qu'à celles qui sont capables de vous soutenir dans un noble enthousiasme, et bannir celles qui, défendant tour à tour des opinions opposées, font paraître la vertu arbitraire, en rendent l'exercice plus pénible, et nous inspirent enfin du dégoût pour elle. C'est là le détestable emploi que notre siècle fait des lumières qu'il prétend avoir, et le moyen, lorsqu'on est parvenu à croire tout égal, de se résoudre à choisir le plus pénible, découragé, comme on l'est souvent, par l'ingratitude des hommes, par l'injustice de leurs faux jugements, et par les difficultés qu'ils opposent au bien qu'on veut leur faire.

vos frères ont fait connaître et des marques qu'ils vous ont données de leur inviolable attachement. Les belles qualités qu'il est impossible de ne pas apercevoir dans le prince Frédéric, lorsqu'on a le bonheur de le voir un moment, ne m'ont pas permis de douter que Votre Majesté ne trouvât en lui tout ce qu'elle pouvait désirer.

Je viens de recevoir un paquet de Fontainebleau, du comte de Creutz, qui contient la Forme du Gouvernement établi en Suède. Lorsque j'aurai lu le recueil, j'aurai l'honneur de mettre sous les yeux de Votre Majesté les réflexions que cette lecture aura fait naître dans mon esprit, et je la supplie d'avance de me pardonner les libertés que je pourrais prendre; j'ose assurer en même temps que ce seront mes propres idées, qu'elles ne seront connues de personne, non plus que ce que Votre Majesté me fera la grâce de me confier, et que, malgré ma confiance et mon attachement pour M. le prince de Conty, je ne lui ai pas même communiqué cette lettre. Avant de la finir, la comtesse Amélie, n'osant se fier à elle-même, veut se servir de ma plume pour remercier Votre Majesté du souvenir si particulier et si favorable qu'elle a daigné conserver pour elle. Il n'est point à craindre qu'elle oublie jamais le comte de Gothland, mais il pourrait arriver qu'en comparant les autres hommes avec lui, elle ne puisse prendre pour des réalités ce qu'elle a vu et ce qu'elle entend dire. Permettez, sire, que parfaitement conformes dans tous nos sentiments d'amour et d'admiration pour votre personne, nous mettions ensemble à vos pieds l'hommage du plus profond respect avec lequel je suis,

de Votre Majesté, sire, la très-humble, etc., etc. H. DE SAUJON, comtesse DE BOUFFLERS.

LA COMTESSE DE BRIONNE A GUSTAVE III.

Papiers d'Upsal; tome XXII in-quarto.

2 décembre 1773. — Sire, que de sentiments j'éprouve à la fois en recevant la lettre dont Votre Majesté veut bien m'honorer; que de bontés! Je les sens d'autant plus vivement que j'y retrouve celles que Votre Majesté conserve à la mémoire de ma charmante amie¹. Toujours en crainte pour elle depuis des années, je ne m'étais point fait cependant l'idée de la séparation affreuse qui déchire mon cœur; mes inquiétudes étaient plutôt l'agitation d'un sentiment extrême. Jamais, non, jamais il ne s'était fixé sur cet horrible tableau; la réalité détruit pour toujours mon bonheur. Depuis dix-sept ans, par l'attrait le plus vif, elle avait droit à toutes mes pensées, elle était le mobile de presque toutes mes actions... Voilà, sire, l'objet qui fait couler mes larmes. Votre Majesté me permet d'oser les mêler aux siennes; qui savait comme moi le tendre attachement qu'elle vous avait consacré? Votre Majesté a toute raison de dire qu'elle était aimée pour elle-même. Flattée des préférences que lui accordait le plus grand, le plus aimable des souverains, elle l'eût recherché comme un ami précieux dans l'ordre ordinaire. Il y a des exemples (nous en trouvons dans l'histoire) de héros sur le trône; il n'y en a peut-être pas d'un prince sensible à l'amitié...

¹ La comtesse d'Egmont, morte au mois d'octobre de la même année.

GUSTAVE III AU COMTE DE PROVENCE.

Papiers d'Upsal, tome VIII in-folio, n° 93. Voir à la page 288 de notre tome I^{er} la réponse à cette lettre, en date du 21 janvier 1775.

Fin 1774. — On ne pourrait pas être plus agréablement surpris que je ne l'ai été en recevant la lettre que Votre Altesse Royale m'a écrite; mais de vous dire combien mon cœur a été sensible au sentiment que vous m'y témoignez, c'est ce que je ne pourrais qu'imparfaitement exprimer. Madame de la Marck n'a fait que rendre justice à mes sentiments pour vous en vous entretenant souvent de moi. La cordialité, l'honnêteté et la franchise avec lesquelles Votre Altesse Royale me prévient, le peu d'instants que je fus à portée de la voir, m'inspirèrent dès lors pour elle un intérêt que ceux qui l'ont approchée n'ont fait qu'augmenter. Cet intérêt me l'a fait suivre dans toutes ses démarches; je l'ai vue avec une satisfaction bien grande le confidant de son frère, l'appui du trône et le premier à inspirer à sa nation le respect pour son souverain, que ce prince mérite si bien, et qui, chez l'héritier du trône, est un sentiment si respectable. Vous devez donc être bien persuadé combien mon cœur a reçu avec attendrissement l'aveu charmant et si flatteur pour moi, que vous me faites de votre amitié. Oh ! vous méritiez bien la mienne, et je serais l'homme le plus dur et le plus ingrat si mon cœur se refusait à tout ce que vous lui dites. Je vous prie d'épancher dans mon sein les sentiments de votre cœur, de me regarder comme un ami sûr, sincère, et qui s'intéresse à vous et à votre gloire avec

une sincérité que les princes qui ont un cœur sensible peuvent seuls inspirer. Si une distance de six cents lieues peut refroidir l'amitié entre des particuliers cette distance contribue encore à assurer la sincérité de la nôtre : elle sera sans adulation comme sans vil intérêt. J'use de cette amitié dans ce moment pour vous remercier d'avoir banni tout cérémonial de votre lettre, et pour vous prier de vouloir me donner un titre qui est plus cher à mon cœur que tous ceux que l'orgueil et la vanité des hommes ont inventés, celui d'ami. Je le mérite, je vous en assure.

GUSTAF.

LOUIS XVI A GUSTAVE III.

Autographe dans les Papiers d'Upsal, tome XVI in-quarto, n° 10. — Minute de la main de Vergennes aux Archives générales de l'Empire, à Paris.

Versailles, le 15 juillet 1775. — Monsieur mon frère, la marque d'intérêt que Votre Majesté me donne dans ce moment-ci, m'est bien sensible. Quel que soit l'envoi de blé que vous m'enverrez¹, il me vaudra une plus grande quantité, venant d'un allié que j'estime autant, et dont l'amitié est aussi attentive. J'ai peur qu'on ne vous ait fait le mal plus grand qu'il n'était en effet ; la mauvaise récolte et le mauvais esprit de quelques personnes dont les manœuvres étaient déconcertées ont porté des² scélérats à venir piller quelques marchés. Les paysans, entraînés par eux, et par la fausse nouvelle de la diminution du pain, qu'on avait eu soin de répandre, s'y sont joints, et

¹ La minute dit *que vous m'envoyez*.

² La minute dit *quelques*.

ont eu l'insolence de venir piller les marchés de Versailles et de Paris, ce qui m'a forcé à faire approcher des troupes qui ont rétabli le bon ordre sans peine. Après le déplaisir extrême que j'avais eu de ce que le peuple avait fait, j'ai eu la consolation de voir que, d'abord qu'ils ont été détrompés, ils ont rapporté ce qu'ils avaient pris avec une véritable peine de ce qu'ils avaient fait. Les nouvelles que j'ai apprises de votre voyage m'ont fait le plus grand plaisir. On m'a dit que vous aviez été très-content de la Finlande. Les fortifications de Sveaborg avancent bien ; ce point, avec Helsingfors, étant une fois fortifié, votre frontière sera en sûreté de ce côté-là. Je vois avec bien du plaisir que les vues de Votre Majesté pour la défense de ses états réussissent ; avec sa sagesse, elle viendra à bout de prévenir ou de dissiper les craintes qu'elle aurait pu avoir, et de vivre longtemps après, jouissant de l'amitié de ses alliés. J'espère qu'elle distinguera toujours la mienne, avec laquelle je suis, monsieur mon frère, de Votre Majesté le bon frère. LOUIS.

LOUIS XVI A GUSTAVE III.

Autographe aux Archives du ministère des affaires étrangères de Suède, à Stockholm. En minute de la main de Vergennes aux Archives générales, à Paris.

Versailles, 16 février 1776. — Monsieur mon frère et cousin, j'ai reçu avec le plus grand plaisir la lettre que le baron de Nolken, votre envoyé extraordinaire en Angleterre, m'a remise de votre part. Votre Majesté est assurée de la satisfaction que j'ai toujours en apprenant de ses nouvelles par elle-même. Les précautions qu'elle témoigne

devoir prendre pour assurer la tranquillité de ses sujets contre les inquiétudes qu'elle pourrait avoir de la part de ses voisins ¹ me paraissent on ne peut pas plus justes. La fermeté et la tranquillité d'âme alliées à la douceur nécessaire, dans les occasions sont des moyens sûrs pour maintenir la bonne harmonie qui doit régner entre les puissances. Votre Majesté connaît le vif intérêt que je prends à ce qui la regarde et la constante amitié avec laquelle je suis, monsieur mon frère et cousin, de Votre Majesté bon frère et cousin. LOUIS.

LA COMTESSE DE BRIONNE A GUSTAVE III.

Papiers d'Upsal, tome XXII in-quarto.

18 janvier 1777. — Sire, que de bontés et que de grâce dans les reproches de Votre Majesté! Car, regarder mon silence comme un tort, c'est une faveur dont je sens tout le prix. Il est sans doute fort heureux pour mon amour-propre que j'aie su résister à l'attrait qui conduit vers Votre Majesté, et qui bien souvent a fait naître en moi le désir de me rappeler à son souvenir : je l'eusse ennuyée; ma réserve était le seul mérite dont je puisse me parer à ses yeux. Si des temps heureux pour moi pouvaient se renouveler, si nous pouvions nous flatter encore de voir Gustave ne pas dédaigner nos cercles et, mieux que cela, les petits soupers où l'on cause en liberté, je me sentirais plus de confiance (car on s'embellit de ce qu'on reçoit); mais du coin de mon feu oser vous écrire,

¹ La minute de Vergennes porte : « contre l'esprit inquiet de ses voisins. »

sire, vous mander les insipides nouvelles de nos sociétés, hasarder mes opinions sur les événements que Votre Majesté juge bien mieux que moi, voilà ce que je n'ai pas cru devoir faire. La charmante coquetterie de Votre Majesté, qui ne néglige rien, qui ne se contente pas de conquérir, qui veut conserver (même moi), vient me chercher. Eh bien ! elle y aura regret : j'écrirai tout ce qui me passera dans la tête ; je lui parlerai de mes occupations ; je lui apprendrai que, dans l'engouement d'une terre que j'ai acquise près de Paris, j'entreprends une manière de création : je rétablis un vieux château bâti par Diane de Poitiers ; je veux que toutes ses formes, ses ornements me reportent à cet ancien temps ; je ne m'éloigne pas d'espérer que quelque fée a choisi sa demeure dans une vieille tour que je conserve avec soin ; et M. l'aumônier sera fort bien reçu à me venir conter quelque histoire de revenants. Tandis que je travaille sur ce plan dans ma maison, j'entreprends de l'environner dans le genre de ce que nous appelons jardins anglais. Plus de bosquets, mais des bocages, des prairies, des rivières ; il me faudrait aussi les bergers de Tempé ; mon imagination me servira peut-être jusqu'à un certain degré d'illusion. Tels sont actuellement, sire, mes intérêts, mes goûts : le récit en est froid, mais dans ces goûts il est des jouissances. Une habitation agréable est un moyen de rassembler les biens les plus précieux de la vie : mes amis, mes sociétés, du repos. Je me crois quelquefois dans mon vieux château une manière de sage ; je me donne des avis de philosophes sur les choses, sur les hommes, sur tant de divers événements qui se sont passés sous mes

yeux. Lorsque je m'en reviens à la ville, à la cour, je vois encore des tableaux, de différentes scènes qui m'amuse ou m'intéressent... La proximité de ma maison me permet d'être assez souvent à portée de notre jolie reine. Je ne lui laisserai pas ignorer la manière dont Votre Majesté m'en écrit : elle est de trop bon goût pour ne pas l'entendre avec plaisir. Je m'aperçois qu'à l'exception de ce qui regarde la reine, j'ai horriblement bavardé. J'en demande pardon à Votre Majesté, et je finis par l'expression d'un sentiment bien vrai en moi, celui de la reconnaissance, de l'attachement et du profond respect avec lequel je suis, sire, etc.

GUSTAVE III AU BARON DE STAËL.

Imprimée dans l'*Archive Brinkman*, par G. Andersson, 2 vol. in-8°, Örebro

8 août 1777. — Voici, mon cher Staël, trois lettres : pour la reine de France, pour madame de la Marck et pour madame de Boufflers, avec un portrait qu'elle vous montrera sûrement. Je les mets toutes sous votre couvert pour que vous en ayez le mérite. Faites mes compliments au comte de Creutz ; si je ne lui écris pas dans ce moment, c'est que je n'ai rien à lui mander ; priez-le d'avoir les yeux sur le baron de Dübén ; il va pour ses affaires particulières en France ; mais, comme il est naturellement un peu bavard, il est intéressant de gouverner sa langue. Je vous prie de ramasser toutes les lettres et toutes les nouvelles possibles pour me les envoyer avec le baron, qui ne restera que six semaines à Paris. Je vous prie de dire à la reine que, si elle l'a agréable, je lui enverrai le plan

du jardin anglais que je fais faire à Drottningholm. Je vous ai envoyé par la dernière poste une lettre pour madame de Boufflers que vous m'avez demandée ; je souhaite qu'elle ait l'effet que vous désirez.

LA COMTESSE DE BOUFFLERS A GUSTAVE III.

Papiers d'Upsal, tome XX in-quarto, n° 15.

2 octobre 1777. — ... Le Parlement, à l'occasion des édits, a pris les intérêts du peuple dans la véritable acception, qui comprend la nation entière. Turgot passe pour un honnête homme et n'est capable que de bouleverser un royaume, au lieu que l'abbé Terray est, dit-on, sans principes de morale et assurément sans pudeur, mais non sans talents. Je crois m'apercevoir que Votre Majesté a quelque penchant pour les principes des Economistes. Je n'en suis pas surprise : elles ont de l'attrait pour un cœur généreux ; tous les systèmes d'égalité et de liberté indéfinie paraissent admirables à première vue ; mais, lorsqu'on les examine, on ne peut s'empêcher de reconnaître qu'ils sont contraires au bon ordre et à la constitution monarchique. Une administration ne peut être confiée au hasard ; des règlements ne sont point des contraintes tyranniques. Ceux qui déclament contre la noblesse ne sont pas ordinairement de cette classe, de même que ce sont ceux qui se trouvent les plus dépourvus et les plus envieux des richesses qui déclament contre les riches. La haine contre les fermiers généraux n'est pas fondée ; leurs profits sont légitimes et modérés. La cause des Américains n'est pas juste...

MARIE ANTOINETTE A GUSTAVE III

Archives d'Upsal

D'après une reproduction photographique

Monsieur mon frere, je profite du depart de
M^r. le baron de Staal, pour me renouveler,
dans votre souvenir, et rendre temoignage
a la bonne conduite, qu'il a eu icy, et qui
lui merite l'estime et les regrets de tous ceux
qui le connoissent.

J'ai temoigné a C^{te} la s^radeur de votre Majesté
les regrets que j'ai eu, en apprenant que M^r.
le duc d'ostrogothie, avoit borné ses courses
a Lyon, et Strasbourg, il devoit estre bien
sûr du plaisir que nous aurions eu a le
revoir. J'espere que votre Majesté, ne me
pas oublier, et quelle est bien persuadée
de la veritable amitie avec laquelle je
suis, Monsieur mon frere

versailles le 3 May
1778

votre bonne sœur, Cousine
et alliée Marie Antoinette

LA CONTESSE NOAILLES DE LA MARCK A GUSTAVE III.

Papiers d'Upsal, tome XXI in-quarto.

Octobre 1777. — La célèbre madame Geoffrin se meurt d'une attaque d'apoplexie¹ ; c'est une perte pour les arts, et une honne femme de moins. Sans avoir plus d'esprit qu'une autre, et fort peu de connaissances, une habitude de voir des gens de lettres et des artistes en tous genres avait suppléé au défaut d'instruction et l'avait mise en état de juger très-sainement toutes choses. Elle était riche et employait ses revenus à faire du bien. Elle s'est conduite si sagement qu'elle s'est faite un nom sans qu'on sache pourquoi ; car, lorsqu'on la voyait, on ne pouvait comprendre d'où lui venait cette réputation. Nous avons aussi perdu le prince de Condé ; il a vécu comme un fou et est mort de même.

MARIE-ANTOINETTE A GUSTAVE III.

Papiers d'Upsal, tome XVI in-quarto, n° 26. Autographe.

Versailles, 5 mai 1778. — Monsieur mon frère, je profite du départ de M. le baron de Staël pour me renouveler dans votre souvenir, et rendre témoignage à la bonne conduite qu'il a eue ici, et qui lui mérite l'estime et les regrets de ceux qui le connaissent.

J'ai témoigné à l'ambassadeur de Votre Majesté les regrets que j'ai eus en apprenant que monsieur le duc d'Ostrogothie avait borné ses courses à Lyon et Strasbourg ;

¹ Madame Geoffrin mourut le 6 octobre 1777.

il devait être bien sûr du plaisir que nous aurions eu à le revoir. J'espère que Votre Majesté ne m'a pas oubliée, et qu'elle est bien persuadée de la véritable amitié avec laquelle je suis, monsieur mon frère, votre bonne sœur, cousine, et alliée. **MARIE-ANTOINETTE.**

GUSTAVE III A LOUIS XVI.

Papiers d'Upsal, tome VIII in-folio, n° 84.

21 août 1778. — Monsieur mon frère et cousin, je ne puis me refuser le plaisir de féliciter Votre Majesté sur le succès que sa flotte vient d'avoir et sur le gain de la bataille navale donnée entre M. d'Orvilliers et l'amiral Keppel. Mon amitié personnelle pour Votre Majesté et l'intérêt que je prendrai toujours aux succès de la France, me font envisager cette victoire comme si ce fût moi qui l'eusse remportée, et je m'empresse à lui en témoigner ma joie, d'autant plus que c'est aujourd'hui il y a six ans que, par le soutien de votre aïeul, j'ai commencé à rendre mon pays un allié utile et solide de la France. Ce premier succès guerrier de votre règne doit vous encourager à reprendre l'ascendant que la France a toujours eu en Europe, mais que les malheurs des derniers temps commençaient à lui faire perdre. Je suis persuadé aussi que Votre Majesté ne perdra pas de vue les affaires d'Allemagne, dont l'état me paraît d'autant plus dangereux qu'elle est dans ce moment-ci abandonnée aux injustices de l'empereur et à l'ambition du roi de Prusse. La sagesse de Votre Majesté lui fera sans doute prendre les moyens les plus justes pour réparer les injustices du chef de l'em-

pire et réprimer l'ambition d'un de ses Électeurs. Mais je crois que ces mesures doivent être des plus vigoureuses, et qu'avec le caractère des deux princes qui déchirent aujourd'hui l'Allemagne, il ne faut rien moins que toute la puissance de Votre Majesté pour leur en imposer. Votre Majesté a été elle-même à portée de connaître la personne de l'empereur, et, pour moi, je connais toute l'ambition de roi de Prusse ; je ne dois point vous dissimuler mes craintes sur ces deux princes, et que, s'ils se croient abandonnés à leurs propres forces, ils ne renouvellent en partageant l'Allemagne ce monument unique de l'iniquité et de l'ambition de ce siècle : je veux dire le partage de la Pologne. Garant comme Votre Majesté du traité de Westphalie, prince de l'empire par ma Poméranie, je suis doublement intéressé, et par l'honneur et par l'intérêt, au soutien des lois germaniques, et je vous avoue que si Votre Majesté ne paraît plus s'y intéresser, toute cette machine s'écroulera. Votre Majesté est convaincue de l'injustice des prétentions de la cour de Vienne et de la justice de la cause du roi de Prusse ; je crois même que ses vues sont très-désintéressées dans ce moment-ci ; mais ce désintéressement se soutiendra-t-il contre l'appât des succès suivis et éclatants. Votre Majesté, en se déclarant le soutien de l'article IV du traité de Westphalie, en le prouvant par les démarches vigoureuses d'un roi puissant, mettra une barrière à l'ambition du roi de Prusse. Elle sera donc alors le maître de balancer sa puissance et ses succès. Elle tiendra la paix entre ses mains, elle en pourra balancer les articles, et elle aura pour salaire la gloire d'être l'arbitre des libertés germaniques ; peut-être l'ac-

quisition des Pays-Bas autrichiens, le but continuel de l'ambition de Louis XIV, deviendra-t-elle le fruit de la modération et de la sagesse de Louis XVI. J'ai, en ami sincère, cru devoir marquer à Votre Majesté avec franchise ma manière d'envisager la crise présente ; j'ai oublié pour un moment que l'empereur était votre beau-frère ; mais vous avez pu remarquer que j'ai oublié que le roi de Prusse était mon oncle. Nos inclinations à nous autres sont subordonnées à celles de nos états ; notre famille, c'est notre peuple, et nos parents sont les alliés naturels de notre état ; c'est eux qui sont nos véritables amis, c'est avec eux que nous devons entretenir ces liaisons intimes que le sang prescrit aux autres hommes, et c'est aussi en cette qualité que je vous ai écrit, que je vous ai épanché mon cœur, et que je suis sûr que Votre Majesté recevra ces lignes comme le témoignage le moins équivoque de l'amitié, de la confiance et de la parfaite considération avec lesquelles je suis, monsieur mon frère et cousin, etc.

LA COMTESSE DE BOUFFLERS A GUSTAVE III.

Papiers d'Upsal, tome XX in-quarto.

2 septembre 1778. — J'ai appris avec chagrin que Votre Majesté est sujette à quelques incommodités qu'elle ne gouvernait pas trop bien ; que, pour se débarrasser de ses coliques, elle faisait usage d'une liqueur allemande faite avec des cerises et de l'eau-de-vie ; qu'elle avait un médecin assez sage pour craindre les remèdes... Votre Majesté peut être certaine que les coliques et les maux d'estomac ne se guérissent point avec des remèdes chauds ni

avec des eaux minérales, et que l'on court un très-grand danger à s'en servir : un de mes intimes amis, David Hume en a été la victime. J'aurai l'honneur de vous envoyer un livre de médecine fort curieux qui traite des maladies chroniques...

LOUIS XVI A GUSTAVE III.

Archives générales de l'Empire, à Paris. Copie. — Réponse à la lettre de Gustave III du 21 août 1778.

De Versailles, ce 4 octobre 1778. — Monsieur mon frère, j'ai reçu avec bien du plaisir votre lettre par laquelle vous me félicitez sur l'avantage que ma flotte a remporté sur celle des Anglais. Les compliments que Votre Majesté m'a faits me sont très-agréables venant de sa part. Je regarde bien, comme elle, la crise présente de l'Europe comme très-intéressante, et les réflexions qu'elle fait dessus sont très-justes. Le jour où Votre Majesté m'écrit est un jour dont je me souviendrai toujours avec plaisir par la stabilité de puissance qu'il a donnée à un allié auquel je suis véritablement attaché, et que je prie d'être persuadé de la sincère amitié avec laquelle je suis, monsieur mon frère, etc.

LE COMTE DE PROVENCE A GUSTAVE III.

Papiers d'Upsal, tome XVI in-quarto, n° 49¹.

5 octobre 1778. — Votre lettre, mon cher ami, m'a causé la plus vive satisfaction, non que je doutasse de votre cœur; le mien n'est pas fait pour un semblable

¹ Un fragment du milieu de cette lettre a seul été cité au chapitre cinquième, tome premier.

soupçon, ni que je désapprouve votre prudence à ne confier vos lettres qu'en mains sûres; j'en suis bien éloigné, puisqu'au contraire je me prive du plaisir de vous écrire plus souvent pour que notre correspondance ne soit exposée ni à l'imprudence de quelques personnes ni à l'infidélité de la poste, chose à laquelle je suis bien déterminé de me conformer toujours, et que je vous prie d'observer de même bien soigneusement de votre côté; mais, par une suite de ces précautions nécessaires, ce bien est si rare que je la reçois toujours avec une joie extrême. J'espère que vous excuserez l'insupportable longueur de cette phrase, sans laquelle je n'aurais pas pu vous développer ma pensée sur un point bien important. Avant que de passer à des affaires politiques, il faut d'abord que je vous parle de vous-même. Je vous félicite, et en même temps je vous plains bien sincèrement sur vos événements domestiques. Il est affreux pour vous que la joie que vous avez dû ressentir de l'événement le plus heureux qui pût vous arriver¹, ait été empoisonnée par les propos qu'une haine aveugle contre sa belle-fille a seule dictés à votre mère dans un moment où elle n'aurait dû ressentir que des transports d'allégresse. Mais quoi! cette vie est un composé de biens et de maux, je l'ai moi-même éprouvé, quoique bien jeune encore, fort souvent. Jamais je n'ai eu de plaisir bien vif qu'il n'ait été accompagné de quelque amertume; jamais aussi je n'ai eu de douleur bien profonde sans quelque consolation. Il faut se résigner à la volonté de Dieu et continuer à vous bien conduire à l'égard

¹ La naissance du fils de Gustave III, plus tard Gustave IV.

de cette mère à qui vous ne pouvez malheureusement plus porter aucune amitié, mais que vous devez toujours respecter comme vous ayant donné le jour ; il faut même que votre femme, oubliant son injure personnelle, lui rende ce qu'elle lui doit. Peut-être une telle conduite pourra-t-elle la ramener aux véritables sentiments d'une mère, et vous rendre la paix intérieure sans laquelle il n'y a point de félicité parfaite. Mais je m'aperçois que je radote et que je m'avise de donner des conseils à qui en sait dix fois plus long que moi ; pardonnez-le-moi, mon cher ami, en faveur du motif. Je vais donc laisser les sujets tristes et ne m'occuper que de votre joie, que je partage bien vivement. Cet événement est réellement le plus heureux qui pût vous arriver, tant comme homme que comme roi. Je suis fort aise aussi que le duc de Sudermanie ait pris son parti comme il le devait sur un événement auquel il devait naturellement peu s'attendre, et qui pouvait l'affliger sans même que vous eussiez à vous en plaindre. Ce n'a pas dû être une petite satisfaction pour vous que sa conduite en cette occasion ; car, malgré le plaisir d'être père, l'union de la famille est le bien suprême. Quant à moi, comme le sujet m'y conduit naturellement, vous avez su aussi, sans doute, le changement qui est arrivé dans ma fortune... (Voyez notre tome premier, page 294.)

... Mais je m'aperçois encore que voilà une grande page occupée à ne parler que de moi ; pardon de nouveau, je crois que vous ne serez pas fâché de savoir le véritable fond de ma pensée sur un objet aussi important pour moi ; si j'ai mal fait, dites-le-moi et cela ne m'arrivera plus ; en attendant, je laisse ce sujet pour passer à la politique. Votre

voyage en Russie a fait un grand bruit ici; beaucoup de gens l'ont blâmé. Je vous avouerai même qu'au fond de mon cœur j'aurais bien autant aimé que vous n'y eussiez pas été; vous êtes maintenant le chevalier de la czarine, et je ne veux pas rompre une lance avec vous, mais permettez-moi de vous exposer timidement quelques réflexions sur ce grand objet. Elle vous a marqué beaucoup d'affection, je veux même croire qu'elle en a réellement pris pour vous, et il faudrait qu'elle fût de bien mauvais goût pour que cela fût autrement. Vous êtes franc, sincère, vous admirez de bonne foi les grandes qualités, celles de Catherine II ont excité en vous ce sentiment, je n'en suis pas surpris. Mais daignez réfléchir un moment sur la position respective de vos deux états, et sur la politique de la Russie et de la Suède. La Russie est au point de la plus haute splendeur, par son immense étendue, par sa richesse, par la réputation de ses victoires, par le commerce et les arts que sa souveraine y fait fleurir. La Suède sort de l'anarchie, commence à peine à respirer sous un gouvernement sage et modéré, et n'a presque plus de considération (passez-moi le terme, vous le savez mieux que moi) que par le souvenir de son ancienne gloire et de son ancienne puissance. Quel est le but où tout État doit aspirer? A la considération. Où la Russie peut-elle s'acquérir cette considération, qui ne naît que du respect et de la crainte qu'inspire une puissance en état de se venger promptement des insultes qu'on lui aurait faites, ou de protéger puissamment ses amis? Sera-ce en Turquie, empire délabré où il est inutile d'avoir un parti? Sera-ce en Pologne, pays plus malheureux encore, et qui finira

bientôt par être la proie de qui voudra se saisir de ses restes déplorables ? Non assurément. C'est en Allemagne, qui devient aujourd'hui plus que jamais, par sa situation et par son gouvernement, le centre de toute la politique. Où la Suède peut-elle recouvrer sa considération ? En Allemagne. C'est à mes yeux le véritable nœud des dissensions qui doivent toujours exister entre ces deux puissances, car la rivalité entre Charles XII et Pierre I^{er} doit être éteinte. L'impératrice de Russie ne redoute guère une invasion des Suédois dans son empire, et si Charles XII n'eût pas été fou (passez-moi le mot), elle n'aurait jamais eu lieu. La Russie a aujourd'hui un autre rival à craindre, qui est le roi de Prusse ; mais cela n'empêche pas qu'elle ne redoute aussi la Suède. Ainsi, je vous en conjure, ne vous laissez pas endormir par les protestations de cette femme adroite et ambitieuse, vivez en bonne intelligence avec elle, mais redoutez ses intrigues au dedans et au dehors du royaume de Suède. Affermissez-vous bien dans vos États, et n'oubliez pas cette grande maxime : *Si vis pacem para bellum*. Vous me félicitez dans votre seconde lettre sur la victoire de M. d'Orvillier. Hélas ! quelle victoire ! nos ennemis nous la disputent ; ils ont pourtant tort ; elle est bien démontrée ; mais quelles en ont été les suites ? Nous sommes rentrés dans Brest, ils sont maîtres de la mer ; leurs flottes marchandes sont entrées paisiblement dans leurs ports, dans le malheureux intervalle de notre première rentrée à notre seconde sortie. Ils sont plus forts que nous et l'Espagne ne se déclare pas. Dans ces circonstances, je ne pense pas qu'il fût prudent d'aller nous embarquer dans une guerre en Allemagne ; c'est bien assez, ce me semble,

d'enfreindre le traité de Versailles et de rester neutres. Je dirai même plus : c'est que, malgré l'énorme infraction que l'empereur a donnée à tous les traités qui constituent le corps germanique, malgré l'extrême intérêt que nous avons à l'abaissement de la maison d'Autriche, il ne serait pas non plus bien vu de l'écraser tout à fait pour élever la maison de Brandebourg sur ses ruines, et il me semble que le rôle de la France dans cette occasion est d'observer la neutralité, de soutenir celui des deux partis qui pencherait trop, et de prendre celui de puissance médiatrice, dans le cas où, après s'être également affaiblis l'un par l'autre (ce qui serait, ce me semble, un assez grand avantage pour nous), ils prendraient enfin le parti de faire la paix. A cette occasion, je me rappelle que vous me donnâtes l'année passée l'emploi de vous faire le portrait de l'empereur, et que, par les raisons que je vous ai déduites au commencement de cette lettre, je ne me suis pas encore acquitté de cette commission. Le voici donc tel que je l'ai vu : il est fort cajolant, grand faiseur de protestations et de serments d'amitié ; il a l'esprit orné de plusieurs connaissances utiles et l'entretien facile. Voilà ce qu'on voit au premier coup d'œil ; mais, à l'examiner de près, ses protestations et son air ouvert cachent le désir de faire ce qui s'appelle tirer les vers du nez, et de dissimuler ses sentiments propres ; mais il est maladroit, car, avec un peu d'encens, dont il est fort friand, loin d'être pénétré par lui, on le pénètre lui-même bien facilement, et il pousse l'indiscrétion en ce cas jusqu'à l'excès. Ses connaissances sont très-superficielles ; aussi, dès qu'il s'aperçoit qu'on veut approfondir quelque matière, il change brusquement

la conversation ; son entretien facile dégénère en bavardage ; il conte beaucoup et peu agréablement ; mais il s'y plaît et répète ses histoires impitoyablement, au grand déplaisir de ses auditeurs ; il est poli jusqu'aux compliments avec les gens qu'il croit devoir ménager, mais haut et même quelquefois brutal avec les gens en dessous. Le voilà tel que je l'ai vu ; joignez-y ce que tout le monde en sait, et vous pourrez vous en faire une idée juste. Je n'ai pas pu juger de l'impression que votre lettre a faite sur le roi ; il est trop réservé et moi trop prudent pour hasarder, par quelques questions qui auraient pu le faire juger que je savais qu'il l'avait reçue, un secret de l'importance du nôtre. Tout ce qui me semble, c'est que la reine ne l'a pas vue ; car elle est trop indiscrete pour qu'il ne lui en fût rien échappé. Adieu, mon cher ami ; pardonnez-moi ce long et plat griffonnage ; conservez-moi votre amitié, et soyez bien persuadé que la mienne ne finira qu'avec la vie.

LOUIS-STANISLAS-XAVIER.

LOUIS XVI A GUSTAVE III.

Papiers d'Upsal, tome XVI in-quarto, n° 12. Autographe.

Versailles, 27 décembre 1778. — Monsieur mon frère, j'ai appris avec bien du plaisir la nouvelle de l'heureux accouchement de la reine votre épouse, qui a donné à Votre Majesté un successeur et un appui à sa couronne ; je la prie d'agréer les compliments que lui fait un allié et un ami bien sincère sur cet heureux événement. Je n'ai pas la même bonne nouvelle à apprendre à Votre Majesté ; mais ce qui est très-bon, c'est que la mère et la

filles se portent très-bien aujourd'hui qui est le neuvième jour de la couche. Je fais mes remerciements à Votre Majesté sur l'heureux commencement de la diète dont elle me fait part, et fais des vœux pour qu'elle se termine aussi heureusement qu'elle a commencé; en la priant d'être persuadée de la sincère amitié avec laquelle je suis, etc.

MARIE-ANTOINETTE A GUSTAVE III.

Papiers d'Upsal, tome XVI in-quarto, n° 28. Autographe.

[Décembre 1778]. — J'espère, monsieur mon frère et cousin, que vous n'avez pas douté de la joie que m'a causée la naissance du prince de Suède; recevez mon compliment sur un événement si intéressant pour Votre Majesté, et soyez bien persuadé, monsieur mon frère, etc.

GUSTAVE III AU BARON DE STAËL.

Imprimée dans l'*Archive Brinkman*.

Ulricsdal, 19 mai 1779. — J'ai gardé Meunier si longtemps pour pouvoir le renvoyer avec l'argent nécessaire pour payer vos emplettes. J'en ai été on ne peut plus content, et je vous remercie de la peine que vous vous êtes donnée. J'envoie à mesdames de la Marck et de Boufflers de mes cheveux; je souhaite que cela leur fasse plaisir. J'aurais voulu y joindre les médailles frappées pour la naissance de mon fils, mais elles ne sont pas encore achevées. Le portrait pour madame de Boufflers n'est point encore envoyé, mais il le sera par le premier vaisseau. Gare les armateurs anglais! Eh bien, mon pauvre

Staël, vous rappelez-vous mes prophéties? Elles ne s'accomplissent malheureusement que trop. Voilà Pondichéri perdu et presque tout le commerce de la France ruiné, et si le ministre anglais n'agissait pas aussi bêtement qu'il le fait, il en arriverait encore pis; je savais bien qu'il n'y avait pour la France que des coups à gagner. Cette machine est maintenant si mal montée que si on n'y met un homme, elle n'ira jamais à bon port, et cet homme on ne l'y mettra point, car on ne peut le souffrir. J'admire leur adresse en toute chose : ils font la paix entre la Russie et la Porte pour délier les mains à la première et la mettre plus à son aise d'aider l'Angleterre. Ils font la paix d'Allemagne pour que l'empire soit plus libre de s'opposer à eux... Je reconnais bien là l'esprit de celui¹ qui, après avoir dépensé plus d'un million à notre diète et cinq mille ducats pour les frais de notre révolution, pensa la faire manquer pour trente mille écus de Suède, qu'il refusa constamment au général Sprengporten pour son expédition en Finlande. Vous voyez, mon cher Staël, que je suis encore entêté dans mes préventions. Tout peut cependant tourner à bien, mais ce sera bonheur plutôt qu'habileté; ou, si l'on veut, la maladresse du ministère anglais sera encore plus grande que celle de la France; en général on n'en a guère vu de plus grande des deux côtés que pendant cette guerre. Je vais faire sortir mon escadre pour protéger mes vaisseaux; mon frère commandera jusqu'à Gothenbourg, où il laissera l'escadre sous le commandement de M. de Gerdten; je suis persuadé que les Anglais attaqueront mes convois, et alors

¹ M. de Vergennes.

il faudra se battre, nous verrons pour lors ce que la France fera pour nous aider. Savez-vous ce que j'en pense? c'est qu'ils ne feront rien... Je vous prie de me mander des nouvelles de la cour et toutes les anecdotes de Paris. Si vous en faisiez un petit bulletin tous les jours de poste, sans nom, comme une gazette, cela ne vous attirerait aucun désagrément de la chambre noire, et cela me procurerait le plaisir de savoir ce qui se passe et de me trouver toujours au courant des anecdotes de ce pays-là. Adieu, mon cher Staël, vous savez combien je m'intéresse toujours à vous.

P. S. — Je vous prie de ne point oublier de me faire faire une épée d'or du meilleur goût, de quatre-vingt à cent ducats de poids, et de l'envoyer par la première occasion par terre, car je crains les pirateries anglaises. Vous recevrez de Meunier une boîte où se trouve la pomme de canne que je reçus de l'impératrice; je vous prie de faire monter les bijoux qui la composent à l'usage d'un homme pour orner un chapeau; vous connaissez nos habillements. Je vous prie de consulter les plus habiles artistes de Paris et votre propre goût, et d'arranger le tout en conséquence. Si on montait ces diamants de manière à s'en servir à plusieurs usages, ce n'en serait que mieux. Je vous prie aussi de me renvoyer la carcasse de la pomme de canne quand les diamants en seront ôtés, et surtout de prendre garde qu'on ne troque pas la grande pierre qui forme le haut.

MARIE-ANTOINETTE A GUSTAVE III.

Papiers d'Upsal, tome XVI in-quarto, n° 29. Autographe.

5 juin 1779. — Monsieur mon frère et cousin, M. le baron de Staël m'ayant fait connaître que Votre Majesté verrait avec quelque intérêt les plans du petit Trianon, je me fais un grand plaisir de vous les faire passer, je souhaite qu'ils vous paraissent dignes de fixer quelques moments votre attention. Lorsque j'ai appris la nouvelle de la naissance du prince royal de Suède, j'étais à la veille de mes couches, et je crains de ne vous avoir témoigné pour lors la part que je prenais à un événement si intéressant. J'espère que vous en êtes bien persuadé, monsieur, ainsi que de la sincère amitié avec laquelle je suis, etc.

LE COMTE DE PROVENCE A GUSTAVE III.

Papiers d'Upsal, tome XVI in-quarto, n° 50.

Versailles, 25 juin 1779. — Je serais au désespoir, mon cher ami, que vous puissiez penser que je vous eusse soupçonné de m'aimer moins à cause du changement de ma position. Je connais trop votre cœur pour lui faire cette injure, et d'ailleurs cette pensée serait trop affligeante pour moi pour que je pusse m'y arrêter. Au demeurant, si votre femme et ma belle-sœur ont bien fait les choses cette fois-ci, il est à craindre que cela n'aille pas si bien une seconde fois, car la reine est encore en soupçon de grossesse; mais mes sentiments sont bien changés. A force de me raisonner, j'avais fait

mon sacrifice, et, quand ma nièce est venue au monde, j'ai été bien aise, j'en conviens, mais pas autant que je l'aurais cru, et aujourd'hui je vois la seconde grossesse de la reine avec assez de philosophie, pour ne pas dire d'indifférence. Mais ce que je n'ai pas vu avec indifférence, c'est la conduite que votre Jézabel, si je peux m'exprimer ainsi en parlant à son fils, a tenue vis-à-vis de vous. Je ne saurais vous dire jusqu'à quel point j'en suis indigné; mais que voulez-vous? chacun a sa croix dans ce monde qu'il faut porter, en enrageant à la vérité, mais enfin on la porte; c'est du moins une consolation pour vous que la conduite que vos frères ont tenue, du moins l'aîné, car, d'après ce que vous me dites du cadet, pourvu que son bon cœur se soit montré d'abord, c'est tout ce qu'on peut demander de lui. Je suis bien aise que votre propre opinion confirme le jugement que j'ai porté sur vous trois, quand vous êtes venus ici; je ne parle pas de vous, et si l'Europe entière n'avait été de mon avis, je pourrais croire que l'amitié que vous m'inspirâtes dès la première vue pourrait m'aveugler à votre égard. Mais pour vos frères, il me semble que le duc d'Ostrogothie eut plus de succès ici que le duc de Sudermanie : on le trouvait plus parlant, plus fait pour la société. J'étais bien jeune alors, et j'étais bien éloigné d'oser dire mon avis; mais je crus voir, tant de ce que j'en vis que de ce que j'en entendis dire, qu'il avait l'esprit léger, d'un vernis peut-être plus brillant, mais sans solidité, au lieu que le duc de Sudermanie, qui parle peu, parlait toujours juste, et d'ailleurs il était accompagné d'un gouverneur qui avait plutôt l'air d'avoir envie de l'abrutir que de le faire

briller. On voyait clairement qu'il pensait bien, qu'il se serait exprimé de même; mais ce rustre ne lui laissait jamais dire deux paroles de suite, de sorte que sa conversation perdait tout ce qu'elle avait d'agréable et de solide. Néanmoins je crus voir qu'après vous c'était ce qui valait le mieux de votre famille, et je suis bien aise que le temps ait confirmé le jugement que j'avais porté intérieurement sur lui.

Je vous en demande pardon, mais je ne saurais être de votre avis sur notre conduite à l'égard de l'Angleterre. Premièrement je ne crois pas que même en ne soutenant pas les Américains, la guerre civile eût pu s'introduire dans la Grande-Bretagne. Il ne faut pas se persuader que nous soyons au temps des Cromvell, des Hampden, des Ireton ni des Harrison. Depuis que la corruption est établie dans le parlement d'Angleterre, le roi y est maître aussi absolu que pouvaient l'être Henri VIII et ses enfants; vous en avez vu l'exemple le plus frappant depuis 1775. Certainement on a bien crié contre les ministres, on y crie même aujourd'hui : a-t-on vu pour cela le parti de la cour diminuer? L'Anglais, grâce à feu M. Walpole, n'a plus de libre que la langue; le gouvernement dispose de sa bourse et même de son bras sans qu'il puisse s'y opposer. Or je vous demande s'il était raisonnable, sur la frivole espérance d'une guerre civile aussi invraisemblable, de laisser écraser les Américains, de laisser conclure un accommodement qui n'aurait pas manqué (au rapport de témoins oculaires qui me l'ont dit à moi-même), si les commissaires anglais chargés de négocier avec le congrès eussent pu précéder de huit jours seulement la frégate qui a porté la nouvelle

de la conclusion du traité avec les colonies. Je pousse même mes conjectures plus loin; je dis hardiment que ce traité d'alliance et de commerce ne subsistera pas, que les Américains seront aussi ingrats envers nous que les Hollandais, et je soutiens que, même dans ce cas, leur séparation d'avec la métropole nous est infiniment avantageuse, parce qu'ils sont trop éloignés de nous pour nous nuire, qu'étant sous la main des Anglais, ils le pourraient, parce que c'étaient deux bras guidés par la même tête, au lieu que, séparés, ils feront deux têtes, et c'est bien là le cas de dire qu'un et un ne font pas deux.

A l'égard de la Russie, au premier coup d'œil, il est certain que la paix avec la Porte nous paraît désavantageuse, parce que, libre de cet ennemi, elle pourra se tourner contre nous; mais je crois trouver une réponse solide à ce raisonnement, qui sans doute est spécieux, et la voici. Il est hors de doute que dans l'état où sont nos finances et notre militaire, nous n'avons pas trop de toutes nos forces pour combattre l'Angleterre. Or il est certain que si la guerre entre l'Empereur et le roi de Prusse eût continué, nous aurions indubitablement été forcés à prendre un parti. Nous étions hors d'état de cela; nous ne pouvions pas non plus nous porter comme médiateurs respectables, à cause des raisons ci-dessus. La Russie de son côté, engagée dans une guerre avec les Turcs, ne le pouvait pas non plus. Il a donc fallu la réconcilier avec ceux-ci, et l'engager à se montrer d'une manière menaçante pour faire la paix d'Allemagne, et c'est ce que nous avons fait. Nous avons d'ailleurs profité habilement de ces circonstances du côté de la Turquie,

dont les dispositions ne nous étaient guère favorables, comme toute sa conduite depuis deux ans le prouvait assez, pour nous faire un mérite à ses yeux de la paix que nous lui avons procurée et par là nous en faire une amie. C'est aussi ce que nous avons fait, car il est notoire qu'elle est actuellement mieux disposée pour nous que pour les Anglais, et, quand on en voudrait douter, le parti de l'opposition l'a assez reproché aux ministres du roi d'Angleterre pour en être bien certain. Quant aux Danois, je vous les abandonne entièrement; il y a longtemps que je les regarde comme des gens qui ne se plaisent qu'à pêcher en eau trouble, et que je méprise en général leur roi, leur nation et leur conduite. Je ne puis m'empêcher d'ajouter un mot sur notre situation politique : c'est que l'adhésion de l'Espagne et la neutralité de la Hollande nous mettent, à mon avis, bien au-dessus de nos adversaires. Je vous fais bien mon compliment sur l'heureuse fin de votre diète et sur la naissance de votre fils. J'espère que vous pourrez bientôt m'en faire un pareil... Adieu, mon cher ami, pardonnez-moi mes ratiocinages, conservez-moi votre amitié et comptez à jamais sur la mienne. LOUIS-STANISLAS-XAVIER.

MARIE-ANTOINETTE A GUSTAVE III.

Papiers d'Upsal, tome XVI in-quarto, n° 30. Autographe.

24 mars 1781. — Monsieur mon frère et cousin, je me proposais de vous écrire par M. d'Usson ; sa santé le retardera peut-être encore quelque temps. Je profite d'une occasion pour faire part à Votre Majesté des espérances de

grossesse que j'ai depuis deux mois. Les sentiments que vous m'avez marqués en toute occasion me persuadent que vous partagerez ma joie. J'ai eu bien du plaisir à revoir le baron de Lieven; sa présence m'a rappelé un événement bien intéressant pour la Suède et pour son souverain. Le baron de Staël, dont je vous ai déjà parlé, est toujours fort aimé et considéré dans ce pays-ci, et je ne doute pas qu'on n'eût grand plaisir de le voir un jour fixé ici plus particulièrement au service de Votre Majesté. Agréez, etc.

En marge, de la main de Gustave III : « Le baron de Cederhielm m'a apporté cette lettre le 25 mai 1784, à Ulricsdal. »

LA COMTESSE DE BRIONNE A GUSTAVE III.

Papiers d'Upsal, tome XXII in-quarto.

28 juillet 1784. — Sire, que de grâces, que de bontés ! Que ne puis-je un moment animer le buste que Votre Majesté a daigné désirer ! Je la verrais, je l'entendrais encore ; je jouirais de ces biens que je ne puis plus espérer ; j'oserais lui parler de mon attachement, de mon admiration. Mais, sire, je dois me borner, sans demander d'autre prodige, à sentir le prix de celui qui s'opère en ma faveur, l'extrême bonté qui vous fait souvenir de moi, qui vous a fait vouloir mettre sous vos yeux ma ressemblance, qui vous fait encourager l'empressement que j'aurai toute ma vie à vous rendre hommage. Je suis aux pieds de Votre Majesté avec le plus profond respect, sire, etc.

MARIE-ANTOINETTE A GUSTAVE III.

Papiers d'Upsal, tome XVI in-quarto, n° 51. Autographe.

Ce 7 janvier 1782. — Je suis bien sensible, monsieur mon frère et cousin, et aux sentiments que vous me témoignez et à l'intérêt que Votre Majesté a témoigné à la naissance de mon fils¹. Vous ne devez pas douter du prix que je mets à votre amitié. Recevez mes remerciements et soyez bien persuadé de la sincérité des sentiments avec lesquels, etc.

LOUIS XVI A GUSTAVE III.

Papiers d'Upsal, tome XVI in-quarto, n° 16. Autographe.

Versailles, 29 janvier 1782. — Monsieur mon frère, j'ai reçu avec bien du plaisir la lettre de Votre Majesté par laquelle elle me fait ses compliments sur l'heureux succès de mes armes en Amérique, et sur la naissance de mon fils ; je vous prie d'être bien persuadé qu'entre tous ceux que j'ai reçus j'ai bien distingué les vôtres, connaissant toute votre amitié pour moi et votre attachement à mes intérêts. Je prie Votre Majesté de ne pas douter de la réciprocité de mes sentiments et de l'amitié constante avec laquelle je suis, etc.

LA COMTESSE DE ROUFFLERS A GUSTAVE III.

Papiers d'Upsal, tome XX in-quarto, n° 55.

1^{er} mai 1782. — Je charge, quoiqu'avec répugnance, le baron de Cederhielm de vous porter un livre

¹ Le premier dauphin, né le 22 octobre 1781.

qui vient de paraître : ce sont les infâmes mémoires de Rousseau, intitulés *Confessions*. Il me paraît que ce peut être celles d'un valet de basse-cour, au-dessous même de cet état, maussade en tout point, lunatique et vicieux de la manière la plus dégoûtante. Je ne reviens pas du culte que je lui ai rendu (car c'en était un); je ne me consolerais pas qu'il en ait coûté la vie à l'illustre David Hume, qui, pour me complaire, se chargea de conduire en Angleterre cet animal immonde.

GUSTAVE III A LA COMTESSE DE BOUFFLERS.

Papiers d'Upsal, tome IX in-folio, n° 142.

Juin 1782. — J'avais chargé un officier suédois qui s'en allait au siège de Gibraltar, et qui devait passer par Paris, d'une lettre pour vous, madame la comtesse, en réponse à celle du 1^{er} avril; mais cet officier étant arrivé à Helsingborg, y a trouvé un vaisseau qui allait en droiture à Cadix; il a trouvé cette voiture moins dispendieuse, et m'a renvoyé ma lettre. J'en ai reçu de vous, depuis, deux autres que le baron de Cederhielm m'a apportées. Comme j'ai une occasion sûre de m'entretenir avec vous aujourd'hui, que cette lettre vous parviendra dans dix-huit jours au plus tard, et que je pourrai avoir réponse avant six semaines, je jette mon ancienne lettre au feu, et, après m'être entretenu avec vous de ce qui me touche de bien près dans ce moment, vous avoir prié de me mander ce que vous savez et ce que vous pensez du grand-duc et de sa femme que vous venez de voir, je répondrai brièvement aux divers articles de vos lettres. Ce préambule a bien l'air d'une dépêche en forme, et je crains que mon

style ne se ressente aujourd'hui de la didactique diplomatique à laquelle je me livre depuis une quinzaine de jours que M. de Scheffer m'a quitté pour aller se reposer à la campagne et que j'ai toute sa besogne sur les bras ; mais j'ai recours à l'indulgence de l'amitié, qui jugera certainement que l'entretien de deux amis peut permettre la négligence du style comme il exige l'épanchement de la confiance. Je commencerai par vous parler des chers et grands intérêts, comme vous les nommez, qui ont fait souvent la matière de nos entretiens à Spa et surtout le dernier soir à Bruxelles ; il s'approche une époque où mon rapprochement devrait avoir lieu, si ce rapprochement était à espérer ; mais il est arrivé depuis quelque temps des changements notables dans nos sentiments réciproques¹. Si le temps, les impressions de l'éducation et cet instinct qui, dicté par la nature, imprime un sentiment ineffaçable dans les cœurs des enfants, sentiment qui souvent peut être altéré par des procédés durs, cruels, mais jamais entièrement effacé, si déjà ce sentiment s'est réveillé dans mon cœur à mesure que le temps a effacé le souvenir du passé, le bonheur que le ciel m'envoie par l'augmentation de ma famille, en devenant par cela même une espèce de triomphe pour moi, m'engage à achever de guérir les cicatrices qui pourraient rester et me fait souhaiter le bonheur général quand je suis heureux. Ces sentiments réunis me font souhaiter de me retrouver dans l'état où je serais toujours resté, si la per-

¹ On comprend que Gustave III parle de ses rapports avec sa mère, et l'on se rappelle ce qu'ils étaient devenus depuis la naissance de Gustave IV.

sonne en question m'y avait bien voulu laisser ; elle au contraire, je ne sais par quel motif, semble entièrement se moquer d'un accommodement qui, dans les premiers moments, il y a quatre ans, lui tenait fort à cœur. Elle ne veut en entendre parler que par un traité formel, tel que des souverains en guerre le font, quand, épuisés et lassés de part et d'autre, leur faiblesse réciproque les oblige à traiter et à se rapprocher. Mais ce n'est pas dans ce sens que je l'entends ; si le sentiment ne dicte pas un rapprochement entre nous, j'aime mieux rester dans l'état où je suis, car ma raison s'oppose fortement à ce que mon cœur me dicte ; mais c'est dans ces sortes d'occurrences qu'on doit se laisser emporter au mouvement de son cœur, à suivre son impulsion plutôt que celle que la raison forme. J'ai cru que l'occasion d'une rencontre inopinée pouvait fournir des moyens que les insinuations les plus adroites n'effectueraient pas ; j'ai tâché de rencontrer en lieu tierce la personne que je ne pouvais sans beaucoup de démarches préalables voir chez elle, et que je ne peux voir chez moi par égard pour ma femme. Soin inutile ; dès qu'on s'est aperçu de mon intention, on a évité l'occasion avec autant de soin que je la cherchais ; on s'est renfermé dans son château ; même on a évité de me trouver chez ma sœur, qui est extrêmement malade, et que j'avais souhaité de voir. On a même paru aigri de ce que j'étais venu chez elle, puisqu'elle habitait la même maison. Voilà l'état actuel des choses. Elle est partie pour son habitation d'été qui est une île, et, par conséquent, nous autres habitants de terre ferme nous sommes plus éloignés d'elle que si elle était en Allema-

gne. Cependant l'époque approche de l'accouchement de la reine et celle d'une cérémonie qui suit tous les accouchements des Chrétiens, et où le rit de l'Eglise demande des parrains et marraines ; et, de l'humeur dont je la connais, elle ne me pardonnera pas si je ne l'invite pas à l'être ; et, d'un autre côté, dans les termes où nous en sommes, elle est capable de refuser une pareille proposition : vous sentez la conséquence d'un pareil refus, l'effet qu'il produirait ; cela ne demande aucun commentaire. Au baptême de mon fils, il y avait un moyen tout simple d'éviter tous ces inconvénients. Les États du royaume étaient alors assemblés ; à qui pouvoir mieux confier l'héritier du trône dans un acte aussi sacré qu'entre les mains des représentants de la nation ! Une reine ne pouvait figurer vis-à-vis d'eux sans compromettre leur dignité réciproque. Mais aujourd'hui, je n'ai point cette ressource. Le roi de Danemark et l'impératrice de Russie doivent nécessairement être appelés mes plus proches parents ; l'un est le frère de ma femme, l'autre ma plus proche parente du côté de mon père. J'ai consulté les gens les plus sages de mon pays et auxquels j'ai la plus grande confiance dans toutes les occasions ; mais tel est mon malheur que, par la nature de la chose même, tout le monde est partial et, par conséquent, j'ai de la défiance de mes propres idées et des excuses des autres ; car telle a été la conduite de la personne en question qu'elle a indisposé contre elle tout ce qu'il y a de considérable dans ce pays-ci, et c'est pourquoi je m'adresse à vous, madame la comtesse, pour savoir vos sentiments ; vous avez un esprit juste, vous êtes impartiale et vous faites profession d'une délicatesse

de sentiment qui a toujours caractérisé votre conduite..... Je vous prie de me marquer avec votre franchise ordinaire vos pensées. La personne qui porte ce paquet restera six jours au plus à Paris, et vous pouvez en sûreté lui remettre et lui confier votre réponse. Rien ne prouve mieux le cas que je fais de vos sentiments que tout ce que je viens de vous marquer, et une confiance sans bornes de ma part en mérite une pareille de la vôtre. Je m'attends donc, madame la comtesse, au plaisir d'être éclairé par vos avis ; la seule chose que j'eusse souhaitée, c'est que vous eussiez été à même de connaître la personne en question. C'est pour le 12 avril qu'on attend les couches de la reine ou dans la semaine avant ou après. Le porteur de celle-ci sera de retour pour le 8 août : c'est un peintre qui a fait le portrait que j'ai envoyé à madame de Croy ; on l'a envoyé à Paris pour faire emplette de plusieurs choses nécessaires, et il a ordre de se hâter pour être encore à temps de retour. Je vous prie de vouloir bien, ma chère comtesse, me renvoyer ces deux feuilles avec lui ; vous savez bien que ce qu'elles contiennent est d'une nature trop délicate pour que je ne craignisse pas les accidents auxquels des papiers peuvent être sujets. Vous venez de voir le grand-duc et la grande-duchesse de Russie cachés sous le titre pompeux de comte et comtesse du Nord. Je les ai vus il y a cinq ans, mais c'était à la cour de leur mère, environnés d'entraves et de surveillants.....

MARIE-ANTOINETTE A GUSTAVE III.

Papiers d'Upsal, tome XVI in-quarto, n° 32. Autographe.

Avril 1783. — Monsieur mon frère et cousin, le cruel malheur que vous éprouvez ¹ m'a pénétrée de douleur. Je n'ai pas même besoin de penser à ce que j'éprouverais en pareille circonstance. J'espère que mes sentiments pour Votre Majesté lui sont assez connus pour qu'elle ne doute pas de la part que je prendrai toujours aux événements qui l'intéressent. Mon premier mouvement avait été de vous écrire tout de suite et de vous renouveler le sincère attachement avec lequel je suis, etc.

LOUIS XVI A GUSTAVE III.

Papiers d'Upsal, tome XVI in-quarto, n° 17. Autographe.

Versailles, 1^{er} mai 1783. — Monsieur mon frère, je profite du départ du comte de Creutz pour renouveler à Votre Majesté les assurances de mon amitié et lui témoigner en même temps toute ma sensibilité aux compliments qu'elle m'a faits à l'occasion de la paix ; je la prie d'être toujours persuadée de l'intérêt que je prends à ce qui le regarde, et notamment de la part que j'ai prise à la perte sensible qu'elle vient de faire de son fils, le duc de Smoland. Je connais toute l'amitié que Votre Majesté a pour moi ; j'espère qu'elle ne doute pas des sentiments sincères avec lesquels je suis, etc.

¹ Mort du duc de Smoland, fils de Gustave III, le 25 mars 1785.

LOUIS XVI A GUSTAVE III.

Papiers d'Upsal, tome XVI in-quarto, n° 19. Autographe.

Versailles, 19 septembre 1783. — Monsieur mon frère, j'ai reçu la lettre par laquelle Votre Majesté me demande un régiment pour le comte de Fersen. La manière dont il s'est conduit personnellement en Amérique et l'intérêt que Votre Majesté y prend sont des motifs très-puissants pour le succès de sa demande. Il n'y a pas de régiment vacant dans ce moment-ci ; mais j'espère trouver bientôt un moyen de le placer comme il le mérite. Ce sera avec le plus grand plaisir que je saisirai cette occasion de donner des preuves à Votre Majesté de la véritable amitié avec laquelle je suis.....

GUSTAVE III A LA COMTESSE DE BOUFFLERS.

Papiers d'Upsal, tome IX in-folio.

Septembre 1783. — En rompant avec vous, mon aimable comtesse, un aussi long silence qui a interrompu notre correspondance, je devrais commencer par vous en faire des excuses ; mais votre amitié est aussi indulgente que sincère, et j'en appelle à elle seule. Je n'ai jamais si bien senti combien les devoirs attachés à ma place sont pénibles, puisqu'ils m'ont forcé de regarder comme un bonheur la privation de l'espoir de vous voir arriver ici. Les différentes courses que j'ai été obligé de faire cette année m'eussent privé du bonheur de jouir tranquillement de votre présence, et cela m'a empêché aussi de vous proposer de venir avec le comte de Creutz, comme je comp-

tais le faire, ce qui aurait pu faciliter votre voyage. Je prévoyais dès le mois de mars que cet été se passerait en courses, et vous m'avouerez qu'avec un bras de cassé on ne peut en faire davantage que je n'en ai fait. Mon bras va mieux, mais sans recouvrer la force nécessaire, qui me manque au point qu'aujourd'hui, m'étant accroché avec mon épée dans la garniture de la robe de la marquise du Bois-la-Motte, je n'ai jamais pu m'aider avec mon bras, et il a fallu qu'on vint à mon secours ; c'est pourquoi je me vois obligé d'aller aux eaux de Pise encore cet automne. Je passerai l'hiver en Italie et je reviendrai par la Suisse cet été. Je pars vendredi prochain, vous me demanderez peut-être si je viendrai à Paris ? Vous savez, madame la comtesse, mes sentiments sur ce voyage, et ce qui s'est passé à Spa n'a pas pu servir à m'y encourager. L'Impératrice a peut-être meilleure opinion de moi, ou peut-être que le sang qui nous unit fait son effet malgré le voisinage qui sépare nos intérêts. Elle est venue me chercher jusque sur la frontière, et, pendant ma maladie, elle a envoyé deux fois chaque semaine des officiers ou aides de camp demander de mes nouvelles. Vous vous rappelez qu'autrefois, dans une proximité à peu près pareille, d'autres n'en usèrent pas de même. On ne peut rien ajouter aux attentions qu'elle a pour moi et à la cordialité qui a caractérisé notre entrevue. La seule chose qui me rendrait le voyage à Paris séduisant, ce serait l'espoir de vous revoir ; mais je me flatte que je pourrais trouver à mon retour d'Italie quelque endroit, soit Genève, soit Bâle, qui, sans vous éloigner trop de Paris, pourrait me procurer le plaisir de vous revoir. Je vous écrirai de Pise quand j'y

serai. Le courrier qui porte celle-ci doit venir m'y trouver, et j'espère que vous voudrez bien m'écrire par lui et me mander un peu la situation intérieure des choses chez vous. Vous sentez bien que l'envie de vous revoir, et de vous revoir dans la plus belle ville du monde, pourrait me faire passer sur bien des difficultés ; mais je dois à moi-même, à ma place, le sacrifice de ce désir s'il ne peut s'allier avec ce que je crois m'être dû ; vous entendez facilement ce langage, mais c'est à vous seule, madame la comtesse, que je le tiens, et je compte assez sur votre amitié pour oser vous le tenir. Je ne doute pas que je ne sois bien venu, mais cela ne me suffit pas, je veux être souhaité, je veux être traité par mes amis naturels comme je l'ai été de mes parents. C'est par suite de demandes réitérées de l'Impératrice, que j'ai été la voir. Je peux avoir droit à m'attendre à un pareil empressement des plus anciens alliés que j'ai ; mais, je dois vous le dire, sans un pareil témoignage je ne viendrai point. Je vous écris ceci et M. de Staël ignore absolument mes intentions, c'est la plus grande marque de confiance que je puisse vous donner et je vous connais trop pour craindre que vous en abusiez, mais je vous prie de me renvoyer ma lettre. Quel plaisir, quelle douce satisfaction pour moi, si je pouvais vous voir et vous embrasser à Auteuil et vous y témoigner toute l'étendue de mon amitié !

MARIE-ANTOINETTE A GUSTAVE III.

Papiers d'Upsal, tome XVI in-quarto, n° 35. Autographe.

15 octobre 1783. — Monsieur mon frère et cousin, je suis fort sensible aux attentions et bonnes grâces de Votre

Majesté pour ma recommandation en faveur de M. de Staël. L'intérêt que sa bonne conduite m'avait engagée à vous témoigner m'a obligée de m'en informer plus particulièrement, et j'ai tout lieu de croire qu'il soutient bien, et à votre satisfaction, le caractère dont vous l'avez revêtu. L'accident que j'ai éprouvé, quoique fâcheux en lui-même, n'a eu aucune suite, et j'en suis parfaitement rétablie¹. Si, comme je l'espère, les voyages de Votre Majesté l'amènent jusqu'à Versailles, elle ne peut douter de la réception due à un bon et ancien allié de la France ; mais je vous prie de croire que j'aurai personnellement grand plaisir à vous témoigner combien je suis sensible aux procédés de votre amitié, et à vous prouver le sincère attachement avec lequel je suis, etc.

GUSTAVE III AU BARON DE STAËL.

Archive Brinkman.

Aux bains de Pise, 7 novembre 1785. — Je vois, mon cher baron, que l'amitié est bien plus forte que le sang, car j'ai senti bien plus vivement l'accident qui est arrivé à la reine de France que ses parents² qui sont ici ; j'en suis vraiment au désespoir ; je m'étais fait un sensible plaisir de la voir mère d'un jeune prince au moment où peut-être ma fortune m'eût rapproché d'elle, et de partager sa joie. Maintenant qu'elle a éprouvé un malheur à peu près semblable au mien³, je sens combien je lui suis

¹ Marie-Antoinette venait de faire une fausse couche.

² Léopold, alors grand-duc de Toscane, et sa famille.

³ Gustave III venait de perdre son second fils, le duc de Smoland, dont Marie-Antoinette avait été marraine, et qui n'avait vécu que sept mois.

véritablement attaché ; je vous prie de le lui témoigner, non pas ministériellement, car ces sortes de témoignages sont malheureusement souvent suspects, mais comme d'un bon gentilhomme qui prend sincèrement part à ce qui arrive à un ami.....

GUSTAVE III AU BARON DE STAËL.

Archive Brinkman.

Florence, 24 novembre 1783. — Voici une lettre pour la reine de France que vous voudrez bien lui remettre ou lui faire remettre en particulier ; je lui fais part de votre nomination ; comme elle la désire, j'ai cru que je devais la lui apprendre moi-même. Vous aurez dans peu vos lettres de créance ; j'espère qu'alors rien n'empêchera votre mariage. Votre ambassade est fixée pour six ans ; c'est le même temps que j'avais fixé pour celle du h. de T. C'est une règle que je me suis prescrite pour qu'on ne perde pas entièrement le souvenir de sa patrie. Les exemples du feu comte de Barck et du comte Creutz m'ont porté à cette règle. Le comte Creutz, il est vrai, s'est fait bien vite à son nouveau poste ; mais tout le monde ne lui ressemble pas. Le comte Barck, au contraire, n'a jamais pu s'y faire. Si vous épousez mademoiselle Necker, vous serez le plus riche seigneur de notre patrie, et vous pourrez pour lors dire, comme César, qu'il vaut mieux être le premier dans sa patrie que le second dans Rome. Adieu, je vous souhaite mille succès dans votre ambassade pour vous et pour moi.

GUSTAVE III AU BARON DE STAËL.

Archive Brinkman.

Florence, 17 décembre 1783. — Voici deux lettres pour le roi et la reine de France ; ce sont les réponses à celles que le comte de Fersen m'a apportées ; je ne les ai pu écrire plus tôt, ne pouvant les envoyer par la poste. Le baron de Taube s'est chargé de vous écrire sur les bijoux. Nous attendons l'Empereur à tout moment ; voilà de quoi donner martel en tête au comte de Vergennes ; je vois toutes les conférences de Son Excellence le comte de Vergennes sur cet événement, toutes les inquiétudes du grand pacificateur, et toutes les dépêches chiffrées et non chiffrées ; de l'humeur, de grands mots d'amitié, de confiance, de défiance, d'attachement, de constance invariable, etc., etc., et surtout beaucoup de temps perdu, et à tout cela je ne vois pas de remède ; cela n'est-il pas malheureux ? Enfin, mon cher baron, je vois toutes les peines que cela vous donnera et j'en suis fâché pour vous, quoique j'en aie un peu pour moi. Si au bout de tout cela vous épousez mademoiselle Necker, je dirai que vous aurez fait une fort belle ambassade. Voyez si vos négociations réussiront sur ce point ; en ce cas je pourrais bien venir signer votre contrat de mariage. J'attends les compliments dont le cardinal de Bernis est chargé pour moi pour vous écrire sur mon voyage en France. L'histoire de Spa m'a rendu prudent ; on peut être attrapé une fois, mais ce n'est qu'un sot qui l'est la seconde. M. Maistre m'a envoyé un livre ; je vous prie d'acheter une boîte de cinquante louis et de la lui donner de ma part ; Zibet, qui

est à Paris, s'arrangera avec vous pour le paiement. Le journal que vous m'avez envoyé est très-agréable; je vous prie de le continuer. Adieu, mon cher Staël, je vous souhaite mille prospérités. Madame de Boufflers ne m'a point écrit par le courrier; serait-elle malade? j'en suis inquiet. Voici une lettre pour madame de la Marck et une pour le comte Maistre qui accompagne la boîte. Vous l'enverrez chercher pour la lui remettre ¹.

MARIE-ANTOINETTE A GUSTAVE III.

Papiers d'Upsal, tome XVI in-quarto, n° 36. Autographe.

24 mai 1784. — Monsieur mon frère, je profite du départ de M. de Staël pour assurer Votre Majesté du plaisir que j'aurai de la voir et de lui renouveler les sentiments d'amitié avec lesquels je suis, monsieur mon frère, de Votre Majesté, bonne sœur et cousine, MARIE-ANTOINETTE.

LA COMTESSE DE BRIONNE A GUSTAVE III.

Papiers d'Upsal, tome XXII in-quarto.

Mercredi 9 juin 1784. — Sire, telle sauvage que je sois devenue, je sens, en apprenant l'arrivée de Votre Majesté, qu'il est des attachements que la philosophie n'efface pas; je voudrais dès ce moment quitter ma solitude; ma santé

¹ S'agit-il du comte Joseph de Maistre? Il avait alors trente ans, et avait déjà publié à Lyon, en 1775, un *Éloge de Victor-Amédée III*. On a de lui, sous la date de 1784, un *Discours prononcé par les gens du roi à la rentrée du sénat de Savoie*. On lit déjà dans cet opuscule des passages comme celui-ci : « Ce siècle (le dix-huitième) se distingue par un esprit destructeur qui n'a rien épargné; lois, coutumes, institutions antiques, il a tout attaqué, tout ébranlé, et le ravage s'étendra jusqu'à des bornes qu'on n'aperçoit pas encore. »

me retient encore, mais samedi rien ne m'empêchera d'aller à Paris attendre les moments que Votre Majesté y pourra séjourner. J'ose espérer de ses anciennes bontés qu'elle daignera m'en accorder quelqu'un : ce sera un vrai bonheur pour moi, oui, sire, un vrai bonheur de présenter encore une fois dans ma vie à Votre Majesté l'hommage des sentiments de reconnaissance, d'admiration, d'attachement, dont je suis pénétrée pour elle. Je suis avec respect, sire, etc.

LOUIS XVI A GUSTAVE III.

Papiers d'Upsal, tome XVI in-quarto, n° 20. Autographe.

7 juin 1784. — Monsieur mon frère, j'ai reçu avec bien du plaisir la lettre de Votre Majesté par laquelle elle m'apprend son heureuse arrivée dans mon royaume. Je la prie d'être persuadée de l'empressement que j'ai à renouveler sa connaissance et à l'assurer de vive voix des sentiments sincères d'union et d'amitié que j'ai pour elle, etc.

MARIE-ANTOINETTE A GUSTAVE III (COMTE DE HAGA.)

Papiers d'Upsal, tome XVI in-quarto, n° 37. Autographe.

Juillet 1784. — J'ai différé, monsieur le comte, à vous répondre, parce que j'ai voulu parler au roi (qui était hier à la chasse) et à l'évêque d'Autun sur l'affaire qui vous intéresse ; je ne peux pas vous dissimuler que ce ministre trouve quelques difficultés à accorder la coadjutorerie d'Albi au neveu du cardinal de Bernis, ce qui fait qu'il faut encore quelques jours avant de rien décider. Vous ne devez pas douter, monsieur le comte, du plaisir que le roi

trouve à faire quand il est possible une chose qui vous est agréable, et moi de saisir (*sic*) cette occasion de vous assurer, monsieur le comte, de la sincérité des sentiments que vous m'inspirez.

MARIE-ANTOINETTE A GUSTAVE III (COMTE DE HAGA).

Papiers d'Upsal, tome XVI in-quarto, n° 38. Autographe.

13 juillet 1784. — Vous ne devez pas douter, monsieur le comte, que j'ai partagé la joie que le roi a eue de pouvoir faire quelque chose qui vous fût agréable en nommant le neveu du cardinal de Bernis pour être son coadjuteur. C'est bien à votre demande seule que cette grâce a été accordée, le roi étant fort éloigné par ses principes de donner des coadjutoreries. J'ai appris dimanche tout de suite les malheurs du ballon ; je devais aller aujourd'hui à celui de Saint-Cloud ; mais j'avoue que le retard et les incertitudes m'en ont dégoûtée, et je ne compte plus le voir. Le prochain départ de M. le comte ne me laisse que des regrets d'être à quatre lieues, ce qui fait que je n'ai pas le plaisir de vous voir aussi souvent et de pouvoir vous assurer de l'estime et, j'ose le dire, de l'amitié que vous m'avez inspirée pendant votre séjour ici.

LOUIS XVI A GUSTAVE III.

Papiers d'Upsal, tome XVI in-quarto, n° 21. Autographe.

Versailles, 4 août 1784. — Monsieur mon frère, je profite du départ du baron de Cederhielm pour répondre à la lettre de Votre Majesté de Chantilly. Je la prie d'être persuadée du vif plaisir que j'ai ressenti en la voyant ici,

et de la peine que j'ai eue de ce que son voyage a été si court ; j'espère qu'à présent elle est arrivée en bonne santé dans ses États, et que j'apprendrai bientôt son heureux retour chez elle. Votre Majesté connaît le prix que j'attache à son union avec moi, et ne doute pas, j'espère, des sentiments d'amitié véritable et sincère avec lesquels je suis, etc.

LA COMTESSE DE BRIONNE A GUSTAVE III.

Papiers d'Upsal. tome XXII in-quarto.

20 août 1784. — Sire, Votre Majesté m'a fait jouir d'un bonheur bien rare, celui d'oser être confiante avec un souverain qu'on admire. Il vous était réservé, sire, d'avoir encore le don de faire parler les cœurs, d'avoir celui d'inspirer le désir de vous être attaché aussi par la reconnaissance. Voici le moment où je vais user de la permission que Votre Majesté m'a donnée de réclamer ses bontés. C'est pour l'abbé de Périgord¹ ; sa naissance, ses qualités personnelles, les talents qui lui ont mérité l'estime de son corps, voilà, sire, ce qui me fait oser employer la recommandation de Votre Majesté en sa faveur. Elle seule connaît mon vœu ; il y aurait les plus grands inconvénients à ce que personne sût ici qu'il aspire à cette grâce et que vous voulez bien la demander pour lui ; il en résulterait de l'envie et toutes les méchancetés qu'elle peut produire. Ce n'est que lorsque je saurai positivement de Votre Majesté qu'elle consent à faire connaî-

¹ Charles-Maurice de Talleyrand-Périgord, devenu si célèbre plus tard.

tre au pape qu'elle désire un chapeau pour M. l'abbé de Périgord qu'il se permettra de faire ici près du roi et de la reine (qui tous deux ont de la bonté pour sa famille) les démarches nécessaires pour obtenir une permission générale de solliciter un chapeau, sans parler des engagements que Votre Majesté a daigné prendre avec moi. Je vous rendrai compte, sire, sur-le-champ, et ce n'est qu'après avoir obtenu cette permission que je supplierai Votre Majesté d'écrire à Rome. Je lui demande avec instance jusqu'à ce moment de ne mettre qui que ce soit dans mon secret. Si je me permets d'insister aussi fortement sur cette nécessité, c'est que je joins aux considérations importantes pour l'abbé de Périgord le désir plus vif encore de ne pas compromettre les bontés de Votre Majesté pour moi : la vieillesse m'a rendue prudente, mais elle ne m'a rien ôté de la sensibilité qui me fait donner un prix infini à ce que l'hommage de mon attachement ne vous soit jamais indifférent.

M. d'Egmont fait faire le buste de ma malheureuse amie⁴. J'aurai l'honneur de prévenir Votre Majesté du temps où il sera fait. J'attends avec impatience qu'on nous dise des nouvelles de votre route, sire, de votre arrivée. Daignez recevoir l'expression du respect avec lequel je suis, sire, etc. — Ma lettre ne passe pas par la poste de France ; j'ose supplier Votre Majesté de me répondre par une voie sûre : les lettres sont ouvertes très-certainement. Je n'ai point mis M. de Creutz dans mon secret.

⁴ La comtesse d'Egmont.

MARIE-ANTOINETTE A GUSTAVE III.

Papiers d'Upsal, tome XVI in-quarto, n° 39. Autographe.

1^{er} octobre 1784. — Je ne puis assez vous remercier, monsieur mon frère et cousin, de la grâce de ce pauvre Suédois; il va être bien heureux, et le peu d'espoir qu'il en avait lui fera encore mieux sentir la bonté de Votre Majesté. Je n'ai pas eu encore beaucoup d'occasions de voir M. le prince Henry¹ parce que, depuis son arrivée ici, j'ai passé la plus grande partie du temps à Trianon, n'y recevant que les personnes que je connais le plus, et toujours en petit nombre à la fois. Ce genre de vie convenait à ma santé et au commencement de ma grossesse, qui continue fort heureusement. Au reste, M. le comte de Haga doit être bien assuré que les compliments et les politesses du prince Henry ne me feront jamais oublier ni lui, ni le temps qu'il a bien voulu passer ici. Je partage la joie qu'a Votre Majesté de retrouver son fils aussi avancé qu'elle pouvait l'espérer; j'aurai grand plaisir à recevoir sa lettre et son portrait; ma fille, qui est fort sensible au souvenir de M. le comte de Haga, me prie de lui en faire ses remerciements. Pour moi, je serai toujours charmée des occasions de lui renouveler le sincère attachement avec lequel je suis, etc.

L'ABBÉ SABATIER DE CABRE A GUSTAVE III.

Papiers d'Upsal, tome XVII in-quarto, n° 128.

Paris, 18 mars 1785. — Sire, *le Mariage de Figaro*, imprimé avec une préface, est encore une fois arrêté dans

¹ Le prince Henri de Prusse, frère du grand Frédéric.

sa publication ; c'est l'effet de quelques allusions ou portraits que les *reconnus* n'ont pas manqué de dénoncer à l'autorité, et qu'on veut faire cartonner dans cette préface, tout approuvée qu'elle a été à la censure. C'est ce qui m'a donné l'idée d'en soustraire un exemplaire à l'auteur pour en offrir l'hommage *intact* à Votre Majesté. J'y joins une courte épître dédicatoire dont on n'a tiré que six épreuves. Quelque respectueuse qu'elle soit, on a cru plus sûr encore de la supprimer tout à fait. Le sens prodigieux de cette comédie (dont les suites viennent d'être pendant cinq jours si orageuses pour l'homme de lettres) et l'ensemble varié des circonstances qui y ont eu rapport, rendront plus piquante l'intégrité du texte. Si vous y trouvez, sire, quelques instants d'amusement, je me féliciterai d'avoir prévenu d'un ou deux mois l'envoi que M. de Beaumarchais se propose de faire à Votre Majesté de la superbe édition qui s'imprime à Kehl. Que ne ferais-je pas pour trouver, pour faire naître des occasions de rendre mon zèle respectueux agréable à Votre Majesté ? Ce qu'elle a daigné répondre et promettre pour moi au cardinal de Bernis m'a pénétré d'une bien douce reconnaissance. Mais, sire, les bontés directes dont Votre Majesté m'a favorisé pendant son séjour à Paris ont rendu vos bienfaits superflus ; votre protection auguste ne m'a-t-elle pas déjà assuré le droit de me compter parmi vos sujets les plus fidèles par l'entier dévouement et le très-profond respect avec lesquels je suis à vos pieds, sire, de Votre Majesté, le très-humble, très-obéissant et très-obligé serviteur,

L'ABBÉ SABATIER DE CABRE.

GUSTAVE III A LOUIS XVI.

Archives des affaires étrangères, à Paris. Correspondance de Suède.

Stockholm, 17 avril 1785. — Monsieur mon frère et cousin, si les engagements que j'ai contractés avec Votre Majesté ne m'obligeaient déjà à lui communiquer ceux que l'intérêt de mon royaume pourraient me conseiller de prendre avec d'autres puissances, j'y serais également déterminé par les marques d'amitié que j'ai reçues d'elle... Jaloux de l'union qui règne entre Votre Majesté et moi, mes turbulents voisins mettent tout en œuvre pour conspirer la perte de la Suède; ils veulent m'entraîner à former un triple pacte de famille d'autant plus monstrueux que, rompant les liens qui m'unissent avec la France, il me mettrait dans leur dépendance. M. de Marcoff a eu l'audace d'y insister de nouveau dans une conversation qu'il a eue avec mon ministre à Copenhague. La Russie, accoutumée à dominer sans résistance, piquée de mes refus et de ma fermeté, voudrait engager l'Angleterre et le Danemark dans une alliance offensive contre moi. Les efforts de M. de Marcoff paraissent à la vérité n'avoir pas eu encore un plein succès; mais le traité entre l'Empereur et l'Impératrice avait l'air aussi d'échouer, et il n'en fut pas moins consommé. Je ne peux ni ne dois m'abandonner aveuglément à ce qu'il plaira à mes voisins de décider contre moi; je ne veux pas que le hasard règle mes destinées; ma tranquillité doit dépendre de moi seul, de la force de mes alliés et de la vigueur de mes mesures. Si je suis assailli, je ne veux point rester sur la défensive; je veux détruire le principe de la guerre dans sa source.

Votre Majesté, qui connaît si bien la carte, n'a qu'à jeter les yeux sur la situation de Pétersbourg ; elle verra que cette capitale est à la merci de celui qui est maître de la mer. Je fais des vœux pour la paix, j'y contribuerais de tout mon pouvoir ; mais pour la conserver, mais pour être toujours maître chez moi, il faut que la fermeté de ma conduite soit appuyée sur des forces respectables et sur des secours qui puissent imposer. J'ai déjà fait part à Votre Majesté par mon ambassadeur des propositions que la Hollande m'a faites par le rhingrave de Salm ; quelque avantageuses qu'elles fussent, j'ai regardé la manière de stipuler des troupes mercenaires comme au-dessous de la dignité de ma couronne, et, dans la chaleur où était alors la querelle de la Hollande avec l'Empereur, j'ai voulu même avoir des ménagements pour ce prince. C'est d'après le conseil de votre ministère que j'ai fait donner à la République une réponse dilatoire. Maintenant que la dispute entre la cour de Vienne et les états généraux prend des formes qui offrent des moyens de conciliation, et que cette république paraît disposée à contracter des engagements plus honorables pour moi, je crois devoir lui donner plus d'espérance et ne pas refuser à me prêter à des liens qui, dans toutes les hypothèses, doivent être pour la Suède d'un avantage égal ainsi que pour la France. En accordant à la République, dans les cas qu'elle fût attaquée, un corps auxiliaire de six mille hommes et en stipulant également le secours d'une escadre si j'étais attaqué par mes voisins, la réciprocité rendrait une telle transaction aussi respectable qu'innocente ; elle servirait à contenir dans de justes bornes l'arrogance de mes voisins. L'Impératrice ne

connait point mes engagements avec Votre Majesté, mais elle ne peut pas imaginer qu'Elle m'abandonnera, et en voyant les avantages que présente un traité avec la Hollande, qui ne peut pas être caché, elle peut soupçonner que j'en aurai de bien plus efficaces des sentiments que l'élévation de votre âme, des intérêts permanents, et votre amitié personnelle pour moi m'ont consacrés. Si l'impératrice veut tout de bon rompre avec moi, elle ne manquera pas de prétexte ; si elle répugne à s'embarquer dans une guerre qui troublera la tranquillité de la fin de sa carrière, elle ne soutiendra pas sans aucun fruit les prétentions injustes de son allié. Sa réponse au roi de Prusse sur l'échange de la Bavière prouve combien elle est éloignée d'élever de nouveaux troubles pour une cause étrangère. D'ailleurs c'est la trop grande complaisance qu'elle a trouvée dans les cabinets de l'Europe qui lui a donné la jactance et la hauteur avec lesquelles elle prétend tout diriger, et pourvu qu'on lui résiste, elle trahit la crainte que sa situation intérieure, toujours personnellement précaire, ne cesse de lui inspirer, et elle prend soudain un ton plus modéré et moins analogue à cette terreur qu'elle veut inspirer. Son âge et ses infirmités sauront enchaîner son activité ; mais comme les dispositions de son successeur ne me sont pas connues, il faut qu'à l'avènement d'un nouveau règne, le prince qui montera sur le trône me trouve préparé s'il est ambitieux, et sans inquiétude s'il est pacifique.

Les efforts extrêmes que j'ai faits ces deux dernières années m'ont forcé d'avoir recours à des emprunts considérables ; la prévoyance les autorisait et le danger les ren-

dait indispensables. J'ai déjà éprouvé les bons effets de ma grande activité; mais il ne faut pas s'arrêter à moitié chemin. Le subside que m'offre la Hollande, joint à celui stipulé entre Votre Majesté et moi, me permet d'achever avec plus de promptitude ce qui reste à faire. J'aurais, sans ces secours, obéré les finances de mon royaume : je me serais vu sans vigueur et sans nerf au moment où j'aurais eu besoin de ramasser toutes mes forces; maintenant je vois avec satisfaction que je puis espérer de devenir un point d'appui dans le Nord, capable de rendre pour le bien de l'équilibre général les secours que Votre Majesté est en droit d'attendre de moi. Il me sera bien doux de pouvoir lui prouver que ses sentiments pour moi n'auront pas produit un retour stérile, mais que Votre Majesté recueillera un jour comme roi les fruits des efforts désintéressés qu'elle a faits comme ami. La Hollande me presse de prononcer si elle peut espérer d'obtenir des troupes de moi; j'ai fait répondre au baron de Borck par le comte de Creutz que je voyais avec plaisir avec quelle confiance la République s'adressait à mon amitié, qu'elle pouvait compter sur l'intérêt véritable que je prenais à sa conservation, que lorsqu'elle me fera connaître plus en détail les conditions qu'elle serait disposée à m'offrir, je ne tarderais pas à lui développer ce que mon amitié pour elle et les intérêts de mon royaume me permettraient de lui accorder. Le baron de Borck croyait que la République pourrait, sans se compromettre et se dégarnir, me seconder, en cas d'attaque de mes voisins, de douze vaisseaux de ligne et de six frégates, ce qui est précisément ce que je désirerais d'elle; mais le baron de Borck paraissait inquiet sur le retard, et

je crois qu'il est bon de dissiper les inquiétudes de la République pour ne pas perdre une occasion favorable qui ne se présenterait pas ensuite d'une manière également avantageuse. J'aurais des reproches éternels à me faire si, par des regards timides sur un avenir purement possible, je négligeais d'ajouter à la défense de mes États un degré de force si majeur. J'en serais responsable à mes peuples, à ma famille, à la postérité, et je connais trop bien les sentiments généreux dont Votre Majesté est animée pour ne pas être sûr que des soins aussi justes obtiennent son suffrage.

MARIE-ANTOINETTE A GUSTAVE III.

Papiers d'Upsal, tome XVI in-quarto, n° 40. Autographe.

17 mai 1785. — Monsieur mon frère et cousin, je suis bien touchée des sentiments que vous me témoignez pour moi et pour la naissance de mon fils qui se porte à merveille. J'ai toujours pris intérêt à madame de Boufflers ; celui que Votre Majesté me témoigne augmentera mon attention pour ses demandes. Les titres que M. le comte de Fersen a auprès de vous ajouteront toujours à sa bonne conduite ici, et je me ferai un plaisir de seconder vos vœux en les faisant valoir. Je vois avec plaisir que vous n'avez pas oublié le portrait du prince royal pour moi. Le mien ne pourra être fini qu'à la Saint-Louis¹. Ma fille est bien reconnaissante du souvenir de Votre Majesté. J'espère que vous ne devez pas douter du sincère attachement avec lequel je suis, etc.

¹ Il s'agit du tableau de Wertmüller

LOUIS XVI A GUSTAVE III.

Papiers d'Upsal, tome XVI in-quarto, n° 23. Minute de la main de Vergennes aux Archives des affaires étrangères, à Paris, avec ces mots : « Le roi a agréé ce projet et l'a copié. » L'original autographe des Papiers d'Upsal donne la date. La réponse de Gustave III est donnée par Geijer dans son livre sur les *Papiers de Gustave III*, tome II, II^e partie, page 11, mais traduite en suédois.

Versailles, 1^{er} juin 1785. — Monsieur mon frère, j'ai reçu par le comte de Fersen la lettre de Votre Majesté, des 11 et 17 avril. L'intérêt qu'elle veut bien prendre à la naissance de mon fils ajoute à la satisfaction que cet événement m'a causée. Je prie Votre Majesté d'être bien convaincue de toute ma sensibilité et de la part sincère que je prendrai dans tous les temps à ce qui pourra l'intéresser et sa maison royale.

Je ne puis mieux répondre à la confiance que Votre Majesté me témoigne au sujet de certaines mesures qui lui ont été proposées de la part des États-Généraux qu'en lui exposant la conduite que j'ai cru devoir me prescrire à moi-même avec cette république.

Recherché par elle pour une alliance défensive, lorsque l'Empereur a annoncé des prétentions à sa charge, j'ai jugé devoir excepter ces mêmes prétentions de la garantie qu'on me demandait, ne pouvant pas avec justice intervenir dans cette contestation autrement que par des bons offices. Si j'ai paru m'écarter un moment de ce plan, c'est parce que l'Empereur, abandonnant ses premières prétentions, a paru vouloir emporter de haute lutte ce qu'il ne pouvait obtenir par la voie d'une négociation amicale. Bientôt ce prince étant revenu à ses premières idées et m'ayant décerné la médiation des différends avec la Hol-

lande, je suis revenu moi-même à mon premier plan de conduite. En conséquence j'ai suspendu la conclusion de mon alliance avec la République, quoique tous les articles fussent convenus, et je me suis livré uniquement aux soins qui compètent à un médiateur. J'espère qu'ils ne seront pas infructueux, quoique le progrès n'en soit pas aussi rapide qu'il serait à désirer pour le bien général. Je fais ces exposés à Votre Majesté afin que, par l'appréciation de ma conduite, elle puisse mieux juger de celle qu'il lui convient de tenir dans des circonstances véritablement délicates, et qui pourraient facilement devenir critiques.

J'ai été informé dans le temps des démarches que les Hollandais ont faites auprès de Votre Majesté pour en obtenir un corps de troupes subsidiaires. Sa sagesse ne me laissait aucun doute sur le parti qu'elle prendrait. Rien en effet n'aurait été moins assorti à sa dignité et à sa position. J'envisagerais sous un aspect différent une alliance défensive que Votre Majesté croit possible de contracter avec les Provinces-Unies. Elle peut lui présenter des avantages de plus d'un genre qui méritent d'être considérés. Mais Votre Majesté est-elle bien assurée de la disposition des États-Généraux pour former ce lien? Ils en ont de si importants à conserver avec la Russie et même avec le Danemark qu'on peut douter qu'ils soient portés à entendre à une mesure qui ne plairait certainement pas à ces deux cours. Il est d'ailleurs à observer que le système prédominant des républiques est de se maintenir en paix, et qu'elles répugnent infiniment à tout ce qui pourrait les embarquer dans des guerres qui ne seraient pas motivées par leur intérêt le plus direct. Le but de ces réflexions

est de prémunir Votre Majesté contre des insinuations qui, dictées par les besoins du moment, n'ont peut-être pas toute l'étendue qu'un premier aperçu semble leur donner. Sa dignité souffrirait si ses vues n'étaient pas accueillies comme elles devaient l'être. Et, quoique persuadé que Votre Majesté, en formant l'alliance avec les États-Généraux, réserverait les différends actuellement subsistants, elle doit savoir que cette tentative, si elle était infructueuse, serait un sujet de triomphe pour ses voisins et un nouveau motif de défiance. L'Europe est en général dans une si grande fermentation qu'on ne peut trop soigneusement réfléchir aux démarches les plus simples. Une légère étincelle pourrait exciter un incendie général. L'humanité de Votre Majesté et l'intérêt de sa couronne lui font, j'en suis bien persuadé, partager ma prévoyance et ma sollicitude pour éviter un aussi terrible résultat. C'est toujours avec plaisir que je renouvelle à Votre Majesté l'assurance de la sincère amitié avec laquelle je suis, monsieur mon frère... Louis.

GUSTAVE III A LOUIS XVI.

Archives des affaires étrangères, à Paris. Autographe. Voyez plus loin la lettre de Louis XVI à Gustave III en date du 4 mars 1786.

Drottningholm, 1^{er} novembre 1785. — Monsieur mon frère et cousin, par la suite de la confiance illimitée que j'ai en Votre Majesté, et pour ne lui rien laisser ignorer de ce qui se passe dans le procès que j'ai avec l'Impératrice (car je ne sais point d'autre nom à lui donner), je profite d'une occasion sûre pour vous envoyer les réponses que j'ai reçues de l'Empereur et de l'Impératrice des Russies.

Celle de l'Empereur est très-polie et telle qu'un juge impartial devait la faire. Votre Majesté trouvera celle de l'Impératrice plus extraordinaire. Outre qu'elle est visiblement composée de trois personnes et que l'inégalité du style désigne, on voit l'embarras de trouver des réponses à mes arguments qui y perce à chaque ligne, avec assez d'humeur. Mais ce qui est plus remarquable, c'est l'assertion évidemment fausse qu'elle y ose avancer d'une renonciation exigée, par les états du royaume, de mon père à tous les droits héréditaires de sa maison. Je m'épargne toutes les réflexions qu'un pareil procédé peut faire naître, Votre Majesté les fera pour moi. Je joins ma réponse ; Votre Majesté verra qu'elle est simple et courte, et je me flatte que vous serez de mon avis. Je profite de ce moment pour faire à Votre Majesté mes compliments sur la paix qu'elle vient d'assurer entre l'Empereur et la Hollande, et surtout de la manière noble et généreuse avec laquelle elle a procuré la paix à son allié. Mon amitié personnelle me fait partager vos succès et votre gloire et y prendre le plus vif intérêt. C'est avec ces sentiments...

MARIE-ANTOINETTE A GUSTAVE III.

Papiers d'Upsal, tome XVI in-quarto, n° 41. Autographe.

6 mars 1786. — Monsieur mon frère et cousin, vous devez être bien sûr du plaisir que j'ai eu à témoigner mon intérêt pour M. de Staël ; il est ambassadeur de Votre Majesté, et sa conduite personnelle mérite de réunir tous les suffrages. J'ai partagé tous vos regrets pour le comte de Creutz¹ : il s'était concilié ici l'estime et l'affection de

¹ Mort le 30 octobre 1785.

tous ceux qui le connaissaient ; la promptitude et les circonstances de sa fin ont dû vous la rendre encore plus amère. Ma santé est fort bonne, malgré les petites incommodités inséparables d'une grossesse. J'espère que Votre Majesté est bien persuadée des sentiments du sincère attachement avec lequel je suis, etc.

MADAME DE STAËL A GUSTAVE III.

Papiers d'Upsal, tome XXII in-quarto. Fragment du premier Bulletin de nouvelles, 11 mars 1786. Voyez notre tome I^{er}, pages 587 et suivantes.

... Il y a eu une autre oraison funèbre (de M. le duc d'Orléans, outre celle qu'avait faite l'abbé Maury) : M. Fauchet en est l'auteur. Elle a paru si touchante que l'abbé Saint-Far, fils naturel de M. le duc d'Orléans, lui a résigné un prieuré de dix mille livres de rentes. L'éloquence de M. l'abbé Fauchet a fait sa fortune ; je crois que l'abbé Maury aimerait bien que la sienne fût de ce genre-là ; ce n'est pas pourtant un homme sans talent, au contraire : l'âme et le cœur exceptés, rien ne lui manque. Le courrier porte ces deux oraisons funèbres et un mémoire du comte de Cagliostro qui figurerait parfaitement dans un conte des *Mille et Une Nuits* comme épisode ; mais quelle que soit sa fabuleuse origine, sa détention à la Bastille et surtout celle de sa femme n'excitent pas moins l'intérêt ou plutôt la pitié générale. Dans ce pays-ci les victimes de l'autorité ont toujours l'opinion pour elles. On a été tenté un moment par cette raison de l'échauffer pour le cardinal¹, mais le soupçon dont on le flétrissait était d'un

¹ Le cardinal de Rohan : c'est l'époque du procès du Collier.

genre trop bas pour exciter aucun mouvement vif, ni pour ni contre lui. Voilà un mémoire encore qui l'accuse d'une autre escroquerie. Les grands seigneurs de ce moment-ci se sont signalés même en fait de crimes. Il est bien sûr que la réputation du cardinal ne le justifie pas de tout ce dont on l'accuse, mais c'est trop réunir aussi sur une seule tête ; ce malheureux homme est dangereusement malade, asthmatique et renfermé dans une chambre étroite et étouffée ; il est déjà puni avant d'être condamné. M. Target, son avocat, a fait une requête qui n'est pas imprimée, que le roi a lue et quelques autres personnes. On dit qu'elle le justifie, mais cependant elle n'a fait aucune impression sur l'esprit du roi. Il n'y aura pas de nonce en France jusqu'au moment où le procès du cardinal sera terminé ; on l'a suspendu à Rome, aussi les faiseurs de pointes disent-ils, que, quelques avanies qu'il éprouve à Paris, il recevra toujours beaucoup de politesses à Rome, parce qu'on lui ôtera son chapeau. Je crois qu'on pourrait écrire l'histoire de France en jeux de mots, car il y en a eu sur tous les événements les plus importants. On disait que le grand maître de Malte allait être déposé par ses chevaliers, tant ils étaient mécontents de sa conduite. Si cela était, la maison de Rohan ressemblerait à celle d'Œdipe ; le destin la poursuivrait.

M. de Guéménée était il y a quelques jours au Palais-Royal ; il avait laissé son cabriolet à la porte ; un de ses créanciers passa et apprit à qui ce cabriolet appartenait ; aussitôt il monte dedans et dit au domestique : « Vous direz à votre maître qu'un homme à qui ce cabriolet appartient l'a emmené chez lui. » — M. de Cagliostro, qui se

prétend quelquefois âgé de plusieurs siècles, était interrogé par le lieutenant de police : « Ne vous reprochez-vous rien dans toute votre vie, lui disait M. de Crosne ? — « Hélas ! répondit M. de Cagliostro, je n'ai commis qu'un seul crime, mais dont je ne me consolerais jamais ; j'ai tué Pompée. — Pompée ? dit M. de Crosne, je n'ai jamais entendu parler de cet assassinat ; il faut que cela se soit passé du temps de mon prédécesseur. » Après tout, des connaissances en histoire romaine ne sont pas bien nécessaires aux fonctions d'un lieutenant de police ; l'entretien des boues et lanternes en fait la plus grande partie.

MADAME DE STAËL A GUSTAVE III.

Papiers d'Upsal, tome XXII in-quarto, n° 79. Fragment du second Bulletin de nouvelles, août 1786. Voyez notre tome I, pages 394 et suivantes.

...Ce qui est bien français aussi, c'est d'avoir vu le vicomte de Ségur, le fils du ministre de la guerre, jouer le rôle d'amant dans *Nina* sur le théâtre de mademoiselle Guimard, avec tous les auteurs de la Comédie-Italienne. Il en est résulté qu'il est devenu éperdument amoureux de mademoiselle Dugazon, qui jouait avec lui le rôle de *Nina*. Je l'ai vu à la première place du balcon venant assidûment à chaque représentation aux Italiens, pour étaler aux yeux de sa belle l'énorme mouchoir blanc dont il se servait pour essuyer ses larmes. Il était lié avec madame d'Oudenarde depuis longtemps, et quand on lui parlait de son attachement pour elle : « Il n'est plus question de cela, répondait-il, nous sommes mariés. » Madame d'Oudenarde lui a écrit qu'il fallait qu'il choisit entre mademoiselle Dugazon et elle. Il s'est décidé pour l'actrice. « Après

tout, disait-il en jouant sur le mot, ce ne sera jamais *qu'une femme perdue*. » C'est un bien mauvais sujet que ce vicomte de Ségur, mais il faut convenir que dans la société il est difficile d'être plus amusant : il se pourrait qu'il fût plus content de l'éloge que blessé de la critique : la plus redoutable des accusations dans ce pays-ci, c'est d'être soupçonné d'être ennuyeux ; on est jugé pour la vie, car personne ne veut se hasarder à vérifier ce qui en est. Le prince de Foix a enfin obtenu la permission d'aller en Prusse ; M. le maréchal de Ségur accorde des congés tant qu'on veut, excepté pour aller en Prusse ; il trouve apparemment que c'est un temps perdu pour un militaire que celui qu'il passe à voir l'armée de Frédéric ; ou bien c'est peut-être la comparaison dont il ne se soucie pas. On s'est amusé à dire à Paris que le roi de Prusse avait déclaré à sa famille qu'il avait eu un enfant de sa femme, qu'il l'avait fait élever loin du luxe des cours, et qu'il allait le reprendre maintenant qu'il s'était montré digne du rang suprême, et que cet enfant était Cagliostro. Fausses nouvelles pour fausses nouvelles, au moins c'est bien fait d'en inventer qui n'ont pas besoin d'être vraies pour être écoutées...

Le pauvre chevalier de Boufflers est le plus malheureux des hommes dans son commandement du Sénégal ; il passe sa vie avec des grandes dames et des grands seigneurs noirs qui se nourrissent très-volontiers d'huile et de gomme arabique, tandis que le chevalier meurt de faim et voit souvent échouer au port le vaisseau qui lui porte quelques provisions de farine. Il n'a autre chose à faire que de favoriser la traite des nègres, et il faut convenir

qu'un philosophe n'est pas ravi d'une semblable commission et qu'il en attend peu de gloire. Il mande à sa sœur qu'il doit recevoir la visite d'un roi de Galaam, qui lui a fait dire qu'il retarderait le moment de venir le voir afin d'avoir le temps de faire un pillage pour rapporter des présents convenables à M. le gouverneur. M. le comte d'Artois n'a encore rien fait pour M. de Marmontel qui, s'il n'eût pas été académicien, aurait remporté le prix du meilleur éloge en vers de la belle action de Léopold de Brunswick ¹. Il lui a promis, en le recevant, de le lire avec la plus grande attention, mais il se pourrait que cela ne suffît pas tout à fait à M. de Marmontel. C'était une idée heureuse que d'avoir conseillé à M. le comte d'Artois d'instituer ce prix, mais on ne lui a pas fait sentir que Marmontel méritait une marque de distinction quoiqu'il n'eût pas concouru ; c'est la faute de M. de Vaudreuil ; ceux qui ont du crédit sur les princes sont responsables avec raison dans ce pays-ci de toutes les fautes qu'ils font. M. de Vaudreuil est plus occupé que jamais de madame Le Brun, fameux peintre de ce pays-ci ; elle a acheté le Moulin-joli depuis la mort de M. Watelet. M. de Calonne et M. de Vaudreuil passeront leur vie dans cette petite maison occupée jadis par le philosophe du monde le plus retiré. Ils arracheront bien vite, je crois, toutes les inscriptions sur le charme de la vie champêtre que l'on trouve à chaque pas dans cette solitude. — Le discours de Votre Majesté à la réception du comte de Bonde a été généralement admiré. On a surtout aimé la noble manière dont Votre Majesté rappelle

¹ Mort, 17 avril 1785, en secourant des inondés à Francfort sur l'Oder.

la haute naissance du comte de Bonde; on a senti quel sentiment de sa propre grandeur il fallait pour rappeler à son sujet que des rois de son nom étaient montés sur le trône de Suède. Les éloges que Votre Majesté donne au comte de Creutz ont fait une grande impression. Une femme d'un haut rang et d'un mérite égal lisait ce discours que je lui avais donné; elle me le rendit les yeux baignés de pleurs. « Ah! me dit-elle, si nos rois savaient ainsi honorer le mérite, encourager le zèle, quelles actions ne ferait-on pas, quels hommes ne s'élèveraient pas! » Elle avait raison, et ce qu'elle disait répondait trop justement aux sentiments de mon cœur pour ne pas m'arracher des larmes. — M. le duc de Luxembourg était à sa terre de Châtillon lorsqu'un de ses gens vint lui dire qu'on avait sûrement trouvé un trésor dans sa cave, qu'on avait déterré une caisse extrêmement lourde quoiqu'elle fût de bois, et fermée avec un soin extrême. On l'apporte, on s'empresse, on l'ouvre, on n'aperçoit qu'un cercueil de plomb sur lequel était écrit : *Corps de l'amiral Coligny, massacré à la Saint-Barthélemy*. M. le duc de Luxembourg n'était pas trop content de ce genre de trésor, et il raconta le soir dans un souper son désappointement. M. de Montesquiou, premier écuyer de Monsieur, y était : « Quoi! s'écria-t-il, vous ne faites aucun cas des os de l'amiral Coligny? — Non, je vous jure, lui répondit M. de Luxembourg. — Seriez-vous assez généreux pour me les donner? — Je n'y mets pas beaucoup de mérite; demain ils seront chez vous. — Ah! quelle bonté! s'écria M. de Montesquiou, » et le voilà le plus heureux des hommes : il fait du tombeau de l'amiral Coligny une fabrique de son jardin

anglais à Monpertuis! — Un des plus grands amusements de Monsieur est d'écrire des vers avec les premières lettres de chaque mot et de les donner à deviner à toute la cour. Ce qu'il y a de remarquable, c'est que les gens d'esprit n'y parviennent jamais. Le talent de deviner les mots, de jouer sur les mots, suppose presque toujours qu'on ne s'est pas habitué à penser aux idées qu'ils rappellent...

Linguet revient sur la scène pour plaider lui-même sa cause contre M. le duc d'Aiguillon. Le procès assurément n'est pas noble ; il se plaint de n'avoir pas été assez payé par M. d'Aiguillon, qui lui donna 12,000 francs parce qu'il avait été son avocat dans une grande affaire qu'il gagna. M. Linguet dit que dans cette affaire il fit plus que rendre l'honneur à M. d'Aiguillon, qu'il le lui donna. Certes, pour le donner, où donc l'avait-il pris? — M. Séguier a parlé quatre heures de suite et doit parler encore deux fois autant pour dénoncer le mémoire que M. Dupaty a fait pour la défense de ces trois hommes injustement condamnés à la roue. Son discours n'a eu jusqu'à présent aucun succès, et certes, c'est bien fait ; l'homme qui prend la défense de semblables causes doit être soutenu par l'opinion. Je ne conçois pas comment l'esprit de corps aveugle au point de s'identifier avec les abus et les erreurs des lois, comme si le magistrat n'était pas intéressé le premier à réformer la règle qu'il doit suivre. — L'archiduchesse Christine¹ et son époux sont venus voir mon père pendant que j'étais chez lui. Ils sont l'un et l'autre fort obligeants et fort aimables. Je ne crois pas qu'ils soient ce qu'on peut appeler des génies supérieurs,

¹ La sœur de Marie-Antoinette.

ils ont plus le désir de plaire que l'intention d'observer, mais cela même met à l'aise ; ils ont voulu connaître les soupers de Paris, et ils ont passé la soirée chez le baron de Breteuil à Saint-Cloud ; jusqu'au moment où l'on s'est mis à table, ils ont eu le plaisir, l'un de jouer au billard et l'autre au loto, et la manière de demander un terne ou un quaterne est tout ce qu'ils ont pu connaître des personnes qu'ils ont rencontrées. La société de Paris devient de jour en jour plus insipide ; on n'a pas même le désir de briller, et, si le goût de gagner au jeu ne subsistait pas, on passerait la vie sans éprouver aucun genre de mouvement. — J'envoie à Votre Majesté une brochure de Carmontelle, l'auteur de tous les proverbes du monde, intitulée : *Conversations du jour de l'an*. Ce qui m'a paru piquant dans cet ouvrage, c'est son extrême vérité. Rien au monde n'est si ennuyeux, parce que c'est l'imitation parfaite de ce que nous entendons tous les jours. On attend avec impatience une pièce de Monvel : *les Amours de Bayard*, qui doit durer, sept heures à la représentation.

MARIE-ANTOINETTE A GUSTAVE III.

Papiers d'Upsal, tome XVI in-quarto, n° 42. Autographe.

Fontainebleau, 4 novembre 1786. — Monsieur mon frère, je profite du départ de M. d'Asp pour remercier Votre Majesté de l'attention et des sentiments qu'elle m'a témoignés dans la lettre que M. de Pons m'a apportée à l'occasion de mes couches. Ma santé est fort bonne ; je souhaite qu'il en soit de même de la vôtre et que vous ne doutiez jamais de l'attachement et des sentiments que vous a voués, monsieur mon frère, etc.

LOUIS XVI A GUSTAVE III.

Papiers d'Upsal, tome XVI in-quarto, n° 25. Autographe.

Fontainebleau, 6 novembre 1786. — Monsieur mon frère, le marquis de Pons m'a remis la lettre de Votre Majesté, et m'a rendu compte des sentiments que vous l'avez chargé de me renouveler. C'est toujours avec plaisir que je reçois la confirmation de votre amitié ; la mienne n'est certainement pas moins acquise à Votre Majesté, et je saisirai toujours avec empressement les occasions de lui en donner des preuves. L'intérêt que je prends à sa tranquillité et à sa gloire me fait partager la satisfaction que lui cause le succès de sa prévoyance pour mettre sa marine et les forces de son royaume dans un état respectable. Le même soin m'occupe, et, si j'affectionne par-dessus tout les travaux que j'ai ordonnés à Cherbourg, c'est que je les considère comme pouvant contribuer au maintien de la paix ; celle-ci est le vœu de mon cœur parce qu'elle est le gage de la prospérité de toutes les nations.

Je suis fort content que M. le marquis de Pons se soit rendu agréable à Votre Majesté ; c'est une des choses que je lui avais le plus expressément recommandées, désirant donner en tout temps à Votre Majesté des témoignages de la sincère et parfaite amitié avec laquelle je suis, etc.

MADAME DE STAËL A GUSTAVE III.

Papiers d'Upsal, tome XXII in-quarto, n° 82. Lettre d'envoi du troisième Bulletin de nouvelles.

11 novembre 1786. — Sire, j'ose encore envoyer à Votre Majesté ce Bulletin de nouvelles. Je souhaiterais

qu'elles fussent plus piquantes. Depuis que Votre Majesté m'a permis de les lui mander, je m'intéresse à toutes, et rien ne m'est indifférent si je vois que j'en puis faire un article de ma gazette. Que je serais heureuse si je jouissais du plaisir plus grand de connaître Votre Majesté, et si j'en savais plus encore que la renommée! S'il était vrai que Votre Majesté allât en Angleterre l'année prochaine, aurais-je raison de m'en réjouir, et pourrions-nous penser, M. de Staël et moi, que notre empressement ne fût point importun? Je sais que le respect interdit les questions, mais le sentiment qui dicte celle-ci n'est-il pas un autre genre de respect et d'honneur que le roi de Suède seul peut obtenir. Je suis avec respect, Sire, de Votre Majesté la très-humble et très-obéissante servante et sujette.

NECKER, BARONNE STAËL DE HOLSTEIN.

MADAME DE STAËL A GUSTAVE III.

Papiers d'Upsal, tome XII in-quarto, n° 81. Fragment du troisième Bulletin de nouvelles, 11 novembre 1786. Voyez notre tome I^{er}, page 403.

L'accident affreux de M. de Tourzel, que son cheval à la chasse a emporté dans la forêt, et qui a eu la tête brisée contre un arbre, fait une vive impression au roi; il a versé des larmes, il a donné sur-le-champ la place du père au fils, et a dit à la mère, sœur de M. le duc d'Hàvre, qu'elle pouvait désormais s'adresser directement à lui quand elle aurait une grâce à lui demander. On prétend qu'un grand seigneur de ce pays-ci s'est laissé tomber sous les pieds des chevaux du roi il y a quelques années, afin d'avoir cette occasion de lui recommander ses enfants; ce moyen de faveur est cependant dangereux. Le roi voulait aller chez

M. de Tourzel ; on l'en a empêché en disant qu'il était sans connaissance. Cela pouvait être inutile à M. de Tourzel, mais n'était pas perdu pour l'exemple. Il est mort après de cruelles opérations, barbare pitié des parents, qui veulent faire vivre aux dépens de douleurs plus cruelles que la mort !

Les spectacles n'ont pas réussi à Fontainebleau ; les opéras n'étaient faits ni par Sacchini ni par Piccini, et les tragédies dans leur genre étaient encore plus mauvaises ; on en a donné une entre autres recommandée par M^{me} de Geulis et protégée par M. et M^{me} d'Orléans, qui était bien le plus plat ouvrage qu'on ait jamais entendu. *Azémi* est son nom ; il est défendu de siffler devant le roi, mais on s'en est vengé en applaudissant si à-propos des platitudes, que jamais sifflet n'a été plus cruel. Paris, par esprit républicain, applaudit ordinairement ce qui est tombé à Fontainebleau, mais cette fois-ci la cour et la ville ont été d'accord. M. le duc de Fleuri, premier gentilhomme de la chambre, représentait en grande loge à Fontainebleau ; mais comme il n'a pas, je crois, plus d'esprit qu'il ne faut, il nous rendait témoins de son profond sommeil. Quand on lui dit que la pièce qu'on va donner est mauvaise, il se met sur le premier banc de la loge, parce que s'endormir alors est une preuve de goût ; quand on lui dit qu'elle est bonne, il se met sur le second pour dormir sans être vu. Il faut convenir que les premiers gentilshommes qui dirigent tous les spectacles ne seraient pas précisément ceux qu'on choisirait pour cet emploi. — Le chevalier de Boufflers va repartir pour le Sénégal ; c'est cependant un bel exemple de zèle, car il faut quelque

courage pour quitter Paris et pour aller au Sénégal; il aurait le dessein d'y faire planter des cannes de sucre et d'engager successivement les nègres des côtes d'Afrique à cultiver librement dans leur pays cette denrée qui est la cause de tous leurs malheurs. Quelle gloire pour un siècle que l'abolissement de l'esclavage ! Si un seul homme en était cause, il aurait fait plus de bien que jamais homme n'en a pu faire ; mais c'est affreux à dire : les nègres sont paresseux quand ils sont libres, et c'est la grande excuse des Européens. Cependant les détails que le chevalier de Boufflers m'a contés de cette traite des nègres sont déchirants : par exemple, les Européens sont contents quand ils peuvent attraper de vieilles femmes ou de vieux hommes ; les nègres sont pleins de pitié filiale et, dès qu'ils apprennent que leur père ou leur mère sont esclaves, ils viennent s'offrir à leur place, et les barbares marchands européens obtiennent souvent deux jeunes hommes forts et robustes à la place d'un vieillard infirme, profitant des vertus de ces mêmes nègres qu'ils croient, avec raison, d'une autre nature qu'eux.

On vient de renvoyer un facteur de la petite poste pour deux traits assez plaisants ; il ouvrait toutes les lettres qu'on lui remettait. Il en vit une d'une femme à son amant qui lui proposait de venir la voir pendant l'absence de son mari tel jour à telle heure ; il contrefit l'écriture et mit en post-scriptum : « Mon mari doit passer tout le jour chez moi ; ainsi ne venez pas. » L'amant obéit, la dame se fâcha, et l'explication apprenant le tort du facteur, l'amant a obtenu de M. le lieutenant de police qu'on chassât le facteur. Ce même homme avait joué un autre

tour à un homme que je connais. Il écrivit une déclaration fort passionnée, très détaillée, de quatre pages, à une femme qu'il aimait. Le facteur n'intercepta pas la lettre, mais l'envoya simplement avec ces trois mots à la fin : *il a menti*. Cela fut utile à la dame, car elle renvoya la lettre sans réponse.

Mademoiselle Saint-Val l'ainée, le premier talent tragique qui soit en France, passe ici quelques jours. Quoiqu'on ait pu faire, on n'a pu déterminer le maréchal de Duras à la reprendre. Il n'y a pas jusqu'aux plaisirs publics qui ne soient sacrifiés à l'intérêt personnel. Si Votre Majesté avait à son spectacle mademoiselle Saint-Val jouant avec Monvel, elle aurait une meilleure troupe à Stockholm que nous à Paris.

L'affaire de M. Dupaty est toujours au conseil. On craint qu'il ne soit jugé sévèrement, et que ce malheureux homme ne perde son état. Ce ne serait rien pour lui ; le perdre de cette manière est si honorable qu'il ne pourrait le regretter ; mais ses enfants se trouveront victimes de ces nobles sacrifices. Il faut croire qu'ils s'associeront à sa gloire et se trouveront heureux de souffrir pour elle ; mais ce qui est véritablement cruel dans ce pays-ci, c'est que l'opinion ne sert que pendant un temps ; elle soutient dans un combat de vingt-quatre heures, mais elle vous abandonne dès que vous avez besoin d'elle longtemps, et la grande adresse des ennemis, c'est de prolonger le mal qu'ils veulent faire à un homme que la voix publique défend. On l'accoutume à tout ; celui-ci passe pour être malheureux, celui-là pour être méprisable, c'est un état dans le monde, et quand on l'a gardé quelque temps, on

vous y laissez, on n'en parle plus, cela est reçu, tout est dit. — La malheureuse femme de M. de Tourzel a eu dans l'égarement de la douleur un mouvement qui m'a paru terrible. Au moment de la mort de son mari, elle a pris son fils dans ses bras et l'a jeté sur le corps de son père. « J'ai tout perdu, lui a-t-elle dit; il ne me reste qu'un seul espoir dans le monde, c'est que vous soyez aussi vertueux que l'homme dont vous embrassez le cadavre. » Elle lui a parlé pendant six minutes avec une éloquence surnaturelle et elle est tombée dans un évanouissement profond, dont on ne l'a retirée qu'après plusieurs heures. Ce délire de la douleur et de l'exaltation de l'âme me semble un des plus beaux mouvements que la tragédie même ait jamais offerts. La nature n'est pas aussi souvent belle que l'art, mais quand elle l'est, rien n'en approche.

Les instituteurs du dauphin ne sont pas encore nommés; on croit qu'il n'y aura point de précepteurs, parce qu'il faudrait choisir un évêque, et que cette juridiction spirituelle dans l'éducation comme dans le royaume de France aurait de la peine à se concilier avec la juridiction temporelle. On ne nommera que des sous-gouverneurs. Il serait à souhaiter qu'on choisît un grand seigneur, au moins serait-il à désirer qu'il fallût absolument que le sous-gouverneur fût un grand homme. M. le duc d'Harcourt¹ a une réputation d'honnêteté extrêmement établie. — Voilà un petit livre qui contient un recueil de toutes les folies que la mode de ce genre a fait naître. Celles de M. de Guibert et du chevalier de Grave passent pour les meil-

¹ Nommé gouverneur du dauphin en octobre 1786.

leures. Comme on a épuisé tout ce que la sagesse peut dire, il faut essayer d'être neuf par la folie.

GUSTAVE III AU BARON DE STAËL.

Archive Brinkman.

Upsal, 12 novembre 1786. — Voici, mon cher baron, une lettre pour la reine de France que Faxell doit vous faire tenir par une occasion sûre; c'est pour la remercier de son portrait; il est bien peint, mais ne lui ressemble pas en beau; il est difficile en effet de bien attraper les grâces et les agréments de sa figure. La petite Madame est charmante; mon fils l'appelle sa petite femme. Lorsqu'il a su que c'était la fille du roi de France, il a dit : « *Hon ska bli min hustru*¹. » Rosenstein m'a conté tous ces beaux projets ce matin. Le dauphin est fort grand et ressemble au roi son père; en un mot c'est un très-beau tableau, que je mettrai dans ma nouvelle maison à Haga. Je suis maintenant dans le pays latin², où je resterai six semaines. Adieu, portez-vous bien. G.

MADAME DE STAËL A GUSTAVE III.

Papiers d'Upsal, tome XII in-quarto, n° 84.

Moret, 29 mai 1787. — Sire, je désirais vivement une nouvelle marque des bontés de Votre Majesté, mais c'était comme une faveur et non comme une réponse que je l'attendais. Si j'eusse trouvé de nouvelles occasions pour la Suède, j'aurais osé continuer d'écrire à Votre Majesté. Le culte sait se contenter du silence et l'interprète même

¹ Elle sera ma femme. Gustave parle du tableau de Wertmüller.

² A l'université d'Upsal.

favorablement. D'ailleurs, quand je voyais Votre Majesté conduire et persuader tant d'hommes rassemblés, joindre la puissance de la parole à celle du trône, et se plaire à prouver que la première eût pu lui suffire et qu'elle savait entraîner ceux qu'elle a le droit de gouverner, je trouvais qu'il fallait être au moins une nation pour pouvoir espérer deux pages de sa main, et qu'aucun individu ne devait prétendre à cet honneur. M. de Staël était chargé par mon père d'offrir sa réponse à Votre Majesté. Je dois être plus étonnée qu'elle qu'il ait pu s'élever des disputes sur des démonstrations arithmétiques. Je concevrais plus aisément celles dont les idées métaphysiques ont été l'objet. Mais heureusement que mon père a trouvé le moyen de confondre les fausses assertions qu'un homme maintenant perdu avait osé faire contre lui ; car j'avouerai que je ne me serais pas consolée si des vérités qui intéressaient son honneur n'avaient pas été susceptibles d'une démonstration plus claire encore que celle des meilleurs défenseurs des mystères saints. Mon père a été exilé pour s'être cru le droit de se défendre publiquement contre un homme à qui il avait été permis de l'attaquer de même. Les mots peuvent quelquefois changer de sens suivant leur application, et l'exil est un honneur quand c'est ainsi qu'on l'a mérité. Je suis maintenant avec mon père, et je vais écrire à Paris au comte de Fersen pour lui demander les vues et les ouvrages que Votre Majesté daigne m'annoncer. Je serai heureuse de pouvoir me représenter les lieux que Votre Majesté habite, et qui s'embellissent à sa voix. Je serai heureuse de jouir des progrès des arts et des lettres puisque c'est admirer les effets de l'impulsion que

Votre Majesté donne. Je crains que les sentiments patriotiques ne soient au-dessus de ma portée, et je m'aperçois que la Suède n'est pour moi que le pays que Votre Majesté gouverne, et que son éclat ne m'est surtout cher que par la gloire qu'il donne à Votre Majesté. Comme le roi parle français aussi bien que suédois, je n'avais pas une grande ardeur pour l'apprendre, mais depuis quelques jours l'on m'a donné les lettres du prince royal au comte Scheffer, et j'ai éprouvé le désir extrême de les entendre. Je ne sais si je saurai jamais parfaitement le suédois, mais je suis bien sûre que je comprendrai tous les mots qui sont dans ces lettres-là. Oserai-je avoir la hardiesse de me joindre à la demande que M. de Staël doit prendre la liberté de faire à Votre Majesté, de consentir que l'enfant que je vais mettre au monde soit baptisé en son nom et en celui de la reine? Si un tel honneur était accordé à M. de Staël et à moi, je désirerais sans doute d'avoir un fils pour le vouer au service de Votre Majesté, mais quand ce serait une fille, je sens que si elle ressemblait à sa mère, son attachement mériterait encore l'intérêt de Votre Majesté. Je suis, etc.

MARIE-ANTOINETTE A GUSTAVE III.

Papiers d'Upsal, tome XVI in-quarto, n° 43. Autographe.

21 juin [1787]. — Monsieur mon frère, j'aurais répondu plus tôt à la lettre que Votre Majesté m'a fait remettre par le comte de Fersen, si je n'avais été aussi peinée et occupée par la maladie de ma fille cadette que je viens de perdre. Mes autres enfants, Dieu merci, se portent bien. Vous ne devez pas douter des sentiments d'estime et d'attachement avec lesquels je suis, etc.

MADAME DE STAËL A GUSTAVE III.

Papiers d'Upsal, tome XII in-quarto, n° 86. Sans date. Lettre d'envoi du quatrième Bulletin de nouvelles ; voyez notre tome premier, page 407.

[Juin 1787.] — Sire, depuis que Votre Majesté a daigné accorder son nom à ma fille et me donner ainsi un sentiment d'orgueil et de bonheur toutes les fois que je l'appelle, je ne l'en ai point remerciée. Depuis qu'elle a bien voulu m'envoyer des dessins que le comte de Fersen ne m'a pas encore remis, je ne lui ai point parlé de mon impatience, mais les sentiments que Votre Majesté inspirent doivent lui être si connus qu'il faut lui demander pardon de l'importuner par leur expression, loin de s'excuser d'avoir su les contenir quelque temps. J'envoie à Votre Majesté une petite gazette ; j'aimerais mieux la place d'historien en Suède ; mais pour celle de nouvelliste, tous les pays sont égaux. Le premier de mes souhaits, c'est le bonheur de voir Votre Majesté ; je l'ennuie par mes répétitions, mais je la supplie de songer que je lui dis deux fois par an ce que je pense tous les jours. Je suis avec respect, Sire, de Votre Majesté, la très-humble et très-obéissante servante et sujette, NECKER, BARONNE STAËL DE HOLSTEIN.

Le bulletin que j'envoie à Votre Majesté étant écrit comme on parlerait, j'ose la supplier de le jeter au feu après l'avoir lu.

MADAME DE STAËL A GUSTAVE III.

Papiers d'Upsal, tome XXII in-quarto, n° 88.

1^{er} juillet [1787]. — J'ai enfin obtenu du comte de Fersen les dessins que Votre Majesté avait daigné me des-

tinier ; ils ornent la chambre où je passe ma vie, et cherchant partout le palais de Votre Majesté dans les vues où je ne puis l'apercevoir ; je trouve cependant ce qui doit encore le mieux le rappeler, la prospérité des campagnes que son gouvernement paternel permet de cultiver, et les monuments que son génie élève à la guerre, au commerce et aux arts. La France m'est bien chère, mais puis-je ne pas former le désir de parcourir une fois le royaume soumis à Votre Majesté et de venir après déposer à ses pieds l'admiration dont à chaque pas je me serai, s'il est possible, de plus en plus pénétrée ! Je suis, etc.

LE PRINCE DE CONDÉ A GUSTAVE III.

Papiers d'Upsal, tome XVI in-quarto, n° 62.

Turin, 16 octobre 1789. — Sire, c'est avec la sensibilité la plus vraie et la reconnaissance la plus profonde que j'ose présenter à Votre Majesté mes respectueux remerciements de la lettre pleine de bonté qu'elle m'a fait l'honneur de m'écrire. Si quelque chose pouvait consoler un Bourbon des malheurs de la France, ce serait sans doute, sire, l'intérêt d'un grand roi comme vous. Qu'il me serait doux de porter moi-même à ses pieds l'hommage de tous les sentiments que j'éprouve, et d'admirer de plus près des vertus qui se manifestent avec autant de grâce et de dignité ! Mais, sire, en suivant les mouvements de mon cœur, je craindrais de perdre quelque chose de l'estime dont Votre Majesté veut bien m'honorer, si dans un moment aussi critique pour ma patrie et pour mon Roi, je ne me tenais pas à portée d'en recevoir des nouvelles, jus-

qu'au moment où les circonstances me permettront d'y rentrer dignement et d'une manière aussi convenable à ma naissance qu'à la pureté de mes sentiments. Que Votre Majesté daigne donc me pardonner si je n'accepte en ce moment l'offre obligeante qu'elle veut bien me faire ; je n'en sens pas moins tout le prix ; les bontés de Votre Majesté seront éternellement gravées dans mon cœur ; mon attachement le suivra partout, et, de loin comme de près, je ne cesserai de faire des vœux pour la grandeur et la prospérité d'un roi si digne de l'être. Je suis avec un très-profond respect, etc. LOUIS-JOSEPH DE BOMBON.

Mes enfants, à qui j'ai fait part des bontés de Votre Majesté, me chargent de mettre à ses pieds l'hommage de leur respectueuse reconnaissance.

LE BARON DE STAËL A GUSTAVE III.

Papiers d'Upsal, tome XLIX in-quarto.

Paris, 12 avril 1790. — Sire, on ne peut être plus reconnaissant que je ne le suis des témoignages d'approbation que Votre Majesté a daigné me donner dans la lettre qu'elle m'a fait l'honneur de m'écrire. Mon attachement à sa personne, mon zèle pour son service, m'ont fait trouver dans son suffrage tout ce qui peut toucher mon cœur et flatter mon ambition. Encouragé, enorgueilli même par la bonté de Votre Majesté, par l'espoir qu'elle me donne de ne lui avoir pas été inutile, par celui qui me reste de continuer à mériter un pareil bonheur, j'oserai répondre avec vérité à l'article de sa lettre qui concerne mon existence personnelle. Comme elle se trouve liée,

d'après les propres paroles de Votre Majesté, à la destinée de la France, il est naturel que j'en exprime mon opinion à Votre Majesté. Certainement la Constitution qu'on a donnée à ce royaume est ruineuse à beaucoup d'égards, mais l'enthousiasme qui la défend est tel que le plus grand nombre supporte jusqu'à présent avec courage les malheurs qui en résultent... Cet accord presque universel soutient une machine qui se serait déjà écroulée vingt fois sans lui, et la soutiendra, je le crois, jusqu'au moment où un ordre quelconque rendra à ce pays-ci, non peut-être sa splendeur passée, mais la justice et la paix. Cet état sera peut-être précédé par d'horribles crimes et de grands changements dans l'ordre que l'Assemblée nationale veut établir ; mais, quant à la contre-révolution, je la crois impossible. Ce qu'on appelle les aristocrates sont tellement en horreur que le malheur de la noblesse serait bien plus vraisemblable que son triomphe si elle faisait de trop forts mouvements pour ramener l'ancien gouvernement. La place du roi dans cette Constitution-ci deviendra peut-être meilleure avec le temps ; mais ce sera toujours par la Constitution et jamais contre elle qu'il obtiendra du pouvoir. Je crois que Votre Majesté ne formerait pas un doute sur cette opinion si elle passait seulement vingt-quatre heures en France comme particulier. Si, par un miracle, le roi de Suède devenait le roi de France, toutes mes conjectures seraient fausses, et l'impulsion qu'il donnerait à ses sujets serait plus forte que cet amour même de liberté qui les égare. Maintenant je reprends ce qui m'est personnel : l'anarchie qui pourrait rendre contraire à la dignité de Votre Majesté d'avoir un ambassadeur en France n'est

point probable ; aucune puissance n'a retiré ses ambassadeurs ; Votre Majesté, qui s'est montrée si bien pour le roi de France dans cette malheureuse circonstance, donnerait un signal à toutes les cours de l'Europe auquel ce prince ne pourrait qu'être sensible. J'ai eu l'honneur de dire à Votre Majesté que je crois la contre-révolution impossible. D'ailleurs, quand elle aurait lieu, j'oserai rappeler à Votre Majesté la promesse qu'elle a daigné me faire, qui a décidé mon mariage, et qui me permet de donner une existence à une femme sur laquelle la promesse de Votre Majesté a dû lui faire compter. Je conçois qu'à une certaine distance, M. Necker puisse paraître l'unique auteur de la révolution actuelle ; mais en suivant de près les événements, il est impossible de ne pas convenir que, le ministère de l'archevêque de Sens ayant rendu la convocation des états-généraux inévitable, M. Necker n'a fait que tous les efforts possibles pour donner au roi dans le vieil état une grande popularité et, par là même, une grande influence, qu'il y serait parvenu si la noblesse n'avait pas eu assez de crédit pour fasciner les yeux de la cour au point de faire renvoyer M. Necker le 1^{er} juillet, et que, depuis, il sauve tous les jours, par les soins infatigables, de la banqueroute, de la famine et de la révolte, malgré le manque de secours de la part du gouvernement dans ce temps de misère ; que, loin de partager la fureur des démagogues, M. Necker leur est devenu désagréable par sa modération, et que ses conseils au roi et sa popularité dans la nation ont empêché les ennemis du roi de se faire un parti dangereux ; ce récit n'est point exagéré, et le roi lui-même est tellement convaincu des services que lui rend

M. Necker qu'il vient encore de le conjurer avec instance de ne pas aller aux eaux. Certainement, si la contre-révolution avait lieu, M. Necker ne resterait plus ministre ; mais il me semble que le roi ne pourrait jamais perdre le souvenir de ses services et de son attachement à sa personne, et qu'à cause de lui même, il continuerait à me traiter avec la même bonté qu'il me témoigne aujourd'hui. Quant à la reine, avant cette époque, son ressentiment contre le parti que Votre Majesté avait pris dans la guerre, son mécontentement de ce que le roi n'était pas uni avec l'Empereur, ne m'avaient pas permis de la voir aussi souvent que je la voyais ; j'ignore maintenant ses sentiments pour moi ; mais s'ils étaient changés, je le devrais bien plus à l'intérêt personnel de quelques personnes dont je n'ai pu toujours approuver la conduite et les opinions qu'à mes relations avec M. Necker ; il serait d'ailleurs extraordinaire qu'après avoir sollicité elle-même auprès de Votre Majesté la promesse de prolongation d'ambassade qui décida mon mariage, après me l'avoir écrit et témoigné de toutes les manières possible, elle demandât elle-même au roi d'y manquer. C'est trop longtemps entretenir Votre Majesté de moi ; mon zèle est mon premier titre auprès d'elle, et c'est en lui rendant compte des affaires dont elle me charge que je puis mériter son intérêt pour les miennes ; sa bonté m'a peut-être trop enhardi ; j'ose la supplier d'y ajouter encore en recevant avec indulgence l'hommage du profond respect avec lequel je suis, etc. E. M. STAËL DE HOLSTEIN.

LE COMTE D'ARTOIS A GUSTAVE III.

Papiers d'Upsal, tome XVI in-quarto, n° 52.

Coblentz, 18 juillet 1791. — J'ai reçu votre lettre, mon cher frère, et mon premier soin est de témoigner à Votre Majesté ma vive reconnaissance des bontés et de l'amitié dont Elle ne cesse de me combler. Je pense absolument comme Votre Majesté sur la déclaration de l'Espagne ; elle est sûrement bien molle et bien faible en elle-même ; mais j'espère qu'elle est faite avec art, et qu'elle sera suivie par des actes plus prononcés. La noble activité que Votre Majesté daigne mettre pour le succès de nos opérations, prouve aussi bien la grandeur de son âme que la justesse de son esprit et la sensibilité de son cœur. Notre profonde reconnaissance ne finira qu'avec nous. Je n'ai rien à ajouter aux détails que Monsieur a donnés avant-hier à Votre Majesté. L'Empereur ne sera à Vienne que le 22, et nous n'avons point encore de réponses aux mémoires que nous lui avons envoyés. Il en est de même de l'Espagne ; la Prusse est toujours dans la même disposition. J'écris sans cérémonie, comme Votre Majesté a bien voulu me l'ordonner ; mais je la conjure de recevoir avec bonté la ferme assurance de tous mes sentiments, de mon admiration et de mon respect. CHARLES-PHILIPPE.

A cette lettre est jointe cette note, de la main du comte de Provence :

Instruits des généreux sentiments de Sa Majesté l'Impératrice de Russie, pleins de respect pour sa personne, et de confiance en son âme noble, élevée et magnanime, nous soussignés, vu l'état de captivité du roi et du dau-

phin, et en vertu des droits que nous donne notre naissance, acceptons avec reconnaissance l'offre que Sa Majesté le roi de Suède a bien voulu nous faire, de traiter en notre nom auprès de Sa Majesté l'Impératrice de Russie, et promettons de ratifier tout ce qui sera stipulé entre Leurs Majestés, concernant l'intérêt de la France et la liberté du roi. Fait à Aix-la-Chapelle, 5 juillet 1791.
LOUIS STANISLAS XAVIER — CHARLES PHILIPPE.

LE COMTE D'ARTOIS A GUSTAVE III.

Papiers d'Upsal, tome XVI in-quarto, n° 53.

Coblentz, 22 juillet 1791. — J'ai reçu hier au soir, mon cher frère, la lettre que Votre Majesté m'a fait l'honneur de m'écrire le 18. Je l'ai communiquée sur-le-champ à Monsieur, ainsi que l'extrait qui y était joint. Notre premier soin est de témoigner à Votre Majesté toute la reconnaissance dont nous sommes pénétrés pour les avis et les conseils qu'elle veut bien nous donner et l'admiration que nous inspirent la grandeur d'âme et la justesse d'esprit d'un roi si digne de sa haute renommée. Votre Majesté parle des devoirs des Bourbons ; ils pourront prouver par leur conduite qu'ils les connaissent, et ils attacheront leur gloire à mériter l'estime de Gustave III. Nous ne chercherons point à nous faire un mérite de repousser avec mépris, et même de ne pas écouter les propositions qui nous seraient faites par une assemblée impie et criminelle. Mais, trop éclairés sur la vraie position de notre malheureux frère, nous déposons dans le sein de Votre Majesté le serment le plus ferme que, fidèles à nos

devoirs et à nos principes, nous n'obéirons aux ordres de notre roi que le jour où, rétabli sur son trône par la vraie constitution de l'état, puissant par elle, il pourra régner d'après les antiques lois du royaume. Jusque-là nous regarderons tous les actes émanés de lui comme entachés du sceau de la violence, et par tendresse, par dévouement autant que par devoir, nous résisterons à toute espèce de propositions; bien décidés à verser jusqu'à la dernière goutte de notre sang pour le vrai rétablissement du trône de nos pères et de la monarchie française. — Je n'ai point encore reçu de nouvelles directes de Paris qui m'annoncent le départ des négociateurs, mais Votre Majesté voit de quelle manière ils seront reçus. Les autres conseils qu'Elle veut bien nous donner ne tarderont pas à être suivis et les différents corps de l'état ne pourront pas douter qu'ils n'aient en nous de solides défenseurs. Je supplie Votre Majesté de recevoir toujours avec bonté l'hommage de ma reconnaissance et de tous les sentiments aussi tendres que respectueux qu'Elle m'a permis de lui vouer pour ma vie. CHARLES-PHILIPPE.

P. S. — Je reçois dans l'instant la lettre que Votre Majesté m'a fait parvenir par le comte du Bois de la Motte. Si les négociateurs nous sont envoyés par le roi, notre devoir est de les écouter, quoique toute démarche faite par notre malheureux frère soit toujours frappée du sceau de la contrainte; mais nous pensons que la vraie, la seule manière de lui ramener les différents corps de l'état est de rappeler la Constitution française. Au surplus, nous suivrons exactement les conseils de Votre Majesté, en ne

parlant point des secours étrangers, et en prévenant d'avance l'Empereur et les autres souverains de l'Europe de la manière franche et loyale dont nous sommes disposés à recevoir tout projet de négociation et d'accommodement. En ne parlant point des secours étrangers nous ne persuaderons point l'Assemblée, mais Votre Majesté est trop juste pour ne pas sentir que nous ne pouvons éviter de l'irriter par notre silence. CHARLES.

Je ne puis me résoudre à laisser aller cette lettre sans remercier aussi Votre Majesté de ses bontés et de ses conseils. Gustave III parlant le langage de l'honneur à des descendants d'Henri IV est bien sûr d'être écouté par eux. Je supplie Votre Majesté d'agréer l'hommage de mon respect, de ma reconnaissance et de tous mes autres sentiments. LOUIS-STANISLAS-XAVIER.

LE BARON DE STAËL A GUSTAVE III.

Archives royales, à Stockholm.

Paris, 25 août 1791, reçue le 9 septembre. — J'ai eu l'occasion de me procurer des détails plus circonstanciés sur la mission de l'abbé Louis que j'aurai l'honneur de mettre sous les yeux de Votre Majesté. Il avait eu une assez longue conférence avec la reine avant de partir pour Bruxelles. Dans cette conversation il lui a exposé les trois partis qui s'offraient à elle dans la circonstance actuelle : ou de favoriser les entreprises des princes ou de se jeter dans le parti démocratique, ou d'attendre du temps et d'une conduite adroite et sage le retour de l'opinion du peuple à des idées modérées, dont les malheurs de l'anar-

chie doivent lui faire sentir la nécessité. La reine a, dit-on, rejeté avec une grande force le premier parti, répétant souvent que les princes voulaient faire les héros aux dépens de la France, de la sûreté du roi et de la sienne, qu'elle avait toujours détesté leur intervention, et qu'elle n'avait conçu le plan de Montmédy que pour ne rien devoir qu'à l'opinion qui se serait formée et montrée en France, en faveur de la monarchie, et non aux secours étrangers. Elle a témoigné aussi beaucoup d'éloignement des démocrates, et le parti qui permettrait de profiter de toutes les occasions pour regagner l'affection du peuple lui a paru préférable. Sur ce, l'abbé Louis lui a proposé qu'un moyen d'inspirer de la confiance au peuple serait d'agir sur la conduite de l'Empereur; que s'il était le premier souverain qui ménageât une alliance avec la France et éloignât de chez lui les émigrants français connus par leurs projets hostiles, on croirait que la reine est franchement déterminée à ne point vouloir de changements que par le temps et l'expérience faite. La reine a paru partager cet avis et a donné à l'abbé Louis des lettres qui engageraient M. de Mercy à revenir à Paris ministre.

LA PRINCESSE DE LAMBALLE A GUSTAVE III.

Imprimée, sans indication de provenance, dans *l'Histoire de Charles XIII* par Crusenstolpe. Stockholm, 1861, in-octavo.

Aix-la-Chapelle, 29 août 1791. — Sire, voulez-vous bien recevoir les hommages de ma reconnaissance? M. le baron de Staël, d'après vos ordres, m'a envoyé mes diamants, grâce à vos bontés. Je suis hors de toute inquiétude, ils sont arrivés à très-bon port. Votre Majesté m'a

permis de lui en mander la réception. Cette circonstance est trop heureuse pour moi, puisqu'elle me met à position de lui dire combien les bontés qu'elle a bien voulu me témoigner à Aix-la-Chapelle seront à jamais gravées dans mon cœur, et les vœux que je fais de la voir bientôt le régénérateur du bonheur de tous les bons Français. Je suis avec un profond respect, sire, de Votre Majesté la très-humble et très-obéissante servante, M. L. T. DE SAVOYE.

LE COMTE DE STEDINGK A GUSTAVE III.

Archives royales, à Stockholm.

Petersbourg, 21-10 octobre 1791. — Le comte Esterhazy a reçu une lettre de la reine de France qui fait le plus grand honneur à son cœur et à son esprit. Elle emploie les premiers moments de sa liberté à s'occuper de ses amis et à les encourager. Elle dit que tout ce qu'elle a fait, elle a été forcée de le faire pour prévenir de plus grandes horreurs. Elle veut qu'on ne s'occupe que du salut de la France et non de sa sûreté personnelle. Elle demande ce qu'est devenu le comte de Fersen ; elle n'en a aucune nouvelle. On voit que l'espoir n'est pas éteint dans son cœur, et que son courage égale son infortune. La reine a envoyé un anneau au comte Esterhazy, avec cette légende : *Domine, salvum fac regem et reginam*. Ces anneaux se vendent en quantité à Paris...

Petersbourg, 18-7 novembre 1791. — ... Le comte d'Esterhazy vient de recevoir des lettres par Coblenz. Il y en a une de la reine, du 4 août, qui prouve bien qu'elle n'a pas les torts qu'on veut lui donner...

MADAME DE STAËL A GUSTAVE III.

Papiers d'Upsal, tome XXII in-quarto, n° 90.

11 novembre 1791. — Sire, c'est avec un profond sentiment de timidité que j'ose vous écrire. Le respect et l'admiration que Votre Majesté m'inspire ont dû toujours me faire éprouver ce mouvement ; mais il est causé pour la première fois par une crainte pénible. J'ai passé depuis un an huit mois en Suisse, et cependant j'apprends à mon retour que pendant le séjour de Votre Majesté à Aix-la-Chapelle, on a cherché à l'occuper de toutes les misérables calomnies, fruits de l'esprit de parti. Sans doute le nom de mon père devait attirer sur moi l'attention de la haine, mais j'espérais aussi que ce nom en éloignerait le soupçon d'approuver les injustices et les atrocités dont on est témoin en France depuis quelque temps, et de voir sans l'émotion la plus vive et l'intérêt le plus actif la situation du roi et de la reine, dont le malheur tout puissant sur les âmes généreuses reçoit un nouvel effet par le contraste de leur première destinée. Il est vrai que j'ai partagé l'espérance de mon père à l'ouverture des états généraux ; l'on devait peut-être se flatter à cette époque qu'il résulterait de leurs lumières et des excellentes intentions du roi une constitution libre et heureuse. L'ivresse fanatique de la nation a éloigné ce terme ; mais pourquoi le parti des opprimés ne pardonne-t-il pas à ceux qui ont espéré ? Pourquoi veut-il avoir tout prévu parce qu'il a tout craint ? Pourquoi fait-il un crime d'une confiance qui devait naître alors de tous les bons sentiments de l'âme ? Témoin des persécutions que mon père a éprouvées par ceux qu'on

l'accusait d'avoir trop servis, la noblesse n'a pu s'élever dans cette circonstance à la justice la plus facile, celle qu'on exerce envers l'adversité. Unie par ma tendresse et mon admiration à la destinée de mon père, il est vrai que je ne pense que par lui, mais en lisant son dernier ouvrage, Votre Majesté a-t-elle trouvé que de telles opinions fussent coupables, et compromissent les devoirs d'une personne attachée au roi de Suède par sa position et sa reconnaissance ? Mon âge du moins et le titre de femme devaient empêcher qu'on y mît la plus légère importance. Cependant on a voulu envelopper M. de Staël dans la disgrâce où l'on cherchait à me jeter auprès de Votre Majesté, quoiqu'il soit impossible d'être plus étranger aux torts qu'on veut me trouver. J'avais pour amis avant la Révolution MM. de Périgord, de Castellane et de Montmorency. Ils se sont trouvés parmi les députés nobles et ecclésiastiques qui ont marqué, non assurément contre l'autorité royale, mais contre les privilèges dont ils jouissaient plus que personne par l'illustration de leurs noms. Je suis restée liée avec eux, parce que les sentiments n'appartiennent pas aux opinions, et que les devoirs de l'amitié s'augmentent par les dangers mêmes auxquels ils exposent. Au milieu d'une société assez nombreuse, je ne vois qu'eux dont l'opinion, quoique extrêmement modifiée, aristocrate relativement aux clubs dominateurs de la France, puisse s'appeler populaire ; c'est sur le prétexte de l'amitié que je leur conserve que se fondent les compositions de quelques libellistes ; il est si léger, ce prétexte, que l'invention totale ne leur coûterait pas davantage. Ce tort néanmoins, je le répète, m'est entièrement personnel, M. de Staël

n'ayant pour amis que des hommes étrangers aux affaires de France. Je ne me défends pas d'une inquiétude très-vive quand je sais Votre Majesté entourée de personnes malveillantes pour moi. Je n'en éprouverais plus si je pouvais lui exprimer l'exacte vérité; le courage et la fidélité dans l'amitié sont des qualités qui peuvent déplaire aux rois qui n'attendent rien que de l'obéissance passive; mais celui que l'enthousiasme élèverait sur le trône si le sort ne l'y avait pas placé doit aimer l'indépendance d'opinion et de caractère. Elle donne aux hommages qu'elle rend un sceau de liberté, traite avec la puissance comme avec la gloire, et, ne se soumettant que parce qu'elle admire, prépare à Votre Majesté un triomphe de plus. Je suis, etc.

LE COMTE DE PROVENCE A GUSTAVE III.

Papiers d'Upsal, tome XVI in-quarto, n° 55.

2 décembre 1794. — Monsieur mon frère et cousin, M. le baron d'Oxenstierna m'a remis la lettre dont Votre Majesté a bien voulu le charger pour moi, et je ne sais si je dois la remercier davantage de la mission en elle-même ou des termes flatteurs dans lesquels la lettre est conçue. Ce sera l'occupation de toute ma vie de justifier la bonne opinion que Votre Majesté daigne avoir de moi. Je ne doute pas du succès d'une cause qu'elle embrasse si généreusement; l'exemple et l'appui de Gustave III doivent triompher de tous les obstacles; mais quoi qu'il en puisse arriver, j'ose au moins répondre à Votre Majesté que je ne cesserai pas de mériter son estime. Je lui dois encore des remerciements pour le choix qu'elle a fait de M. d'Oxen-

stierna. Les relations que Votre Majesté avait daigné me procurer avec lui m'avaient déjà donné la plus haute opinion de lui, et cette opinion n'a pu qu'augmenter depuis que je le connais plus particulièrement. Votre Majesté me permet-elle de profiter de cette occasion pour lui parler des sentiments avec lesquels je suis, monsieur mon frère et cousin, etc. LOUIS-STANISLAS-XAVIER.

LE COMTE D'ARTOIS A GUSTAVE III.

Papiers d'Upsal, tome XVI in-quarto, n° 56.

2 décembre 1791. — Monsieur mon frère et cousin, le baron d'Oxenstierna m'a remis la lettre de Votre Majesté. Ce ne sera point par des louanges que je tâcherai d'exprimer la vive et profonde reconnaissance dont mon cœur est pénétré; mais j'emploierai tous mes efforts à me rendre digne de la confiance de Votre Majesté, et à lui bien prouver que je mérite les bontés et les sentiments dont elle m'honore. Gustave Vasa fut le libérateur de la patrie, Gustave-Adolphe fut le défenseur de l'empire germanique; une plus grande gloire était réservée à Gustave III. Après avoir raffermi son trône ébranlé, il sera le vengeur de tous les souverains! Allié fidèle, ami généreux, son nom restera gravé dans les cœurs de tous les Français, et leur reconnaissance sera le plus précieux héritage qu'ils laisseront à leurs descendants. Quant à moi, sire, Votre Majesté me jugera par mes actions. Puissé-je combattre à ses côtés! puisse-je acquérir sa juste estime et mourir glorieusement en défendant mon roi. Je supplie Votre Majesté de recevoir avec bonté l'hommage de tous les sen-

timents aussi tendres que respectueux avec lesquels je suis, monsieur mon frère et cousin, etc. CHARLES-PHILIPPE.

LE COMTE DE PROVENCE ET LE COMTE D'ARTOIS A GUSTAVE III.

Papiers d'Upsal, tome XVI in-quarto, n° 57.

21 janvier 1792. — Monsieur notre frère et cousin, il faudrait que Votre Majesté soit bien au fond de nos cœurs pour avoir une juste idée de l'admiration, de la vive sensibilité et de la profonde reconnaissance que nous avons éprouvées en recevant sa lettre du 17 novembre. Ah ! sire, qu'il est glorieux pour nous d'avoir un tel appui, un tel ami que Gustave ! Ce ne sera que par une confiance, un abandon sans bornes, que nous chercherons à exprimer ce qui est gravé dans nos âmes, et Votre Majesté est digne d'apprécier ce qui est commandé par un sentiment aussi tendre que respectueux. Notre position est plus pénible que jamais : l'Empereur et le roi de Prusse paraissent s'occuper plus sérieusement des affaires de la France ; mais en même temps ces deux souverains ont formé des plans qui nous sont inconnus, et, sous le prétexte de vouloir ôter tout motif à une invasion sur le territoire de l'Empire, ils ne promettent leurs secours aux princes qui ont accueilli les Français fidèles que sous la condition expresse qu'ils s'opposeront à toute réunion de corps et même à tous rassemblements ayant apparence militaire. Les paroles de l'Empereur étaient si positives sur cet article que l'Électeur de Mayence s'est cru obligé d'engager M. le prince de Condé à sortir de ses états avec la noblesse qui s'était réunie auprès de lui et de se retirer

dans ceux du cardinal de Rohan, où la sévérité de l'Empereur le poursuit également. — L'Électeur de Trèves, dont Votre Majesté connaît la bonté et la tendresse pour ses neveux, s'est refusé aux insinuations qu'il a reçues de Bruxelles pour l'engager à nous proposer de quitter ses états, mais il nous oblige de séparer et même de faire sortir de l'Électorat tous les corps que leur zèle avait fait voler près de nous, et principalement les gardes du corps, dont la conduite et le dévouement sont au-dessus de tout éloge. Nous ne parlerons pas à Votre Majesté des embarras de tout genre que ces déplacements nous causent, elle les devinera sans peine ; mais ce que nous épanchons dans son sein, c'est la douleur sensible que nous éprouvons de voir ces hommes respectables obligés de s'éloigner de leurs chefs, de se disperser et de braver la rigueur de la saison sans aucun but d'utilité pour la cause qu'ils soutiennent, et sans pouvoir connaître le moment fortuné où il leur sera permis d'exposer, de sacrifier leur vie pour donner à leur roi une nouvelle preuve du sentiment qui les anime. Les autres princes de l'Empire, effrayés par l'exemple des Électeurs, consentent à peine à recevoir quelques Français dans leurs états, et les funestes effets de la propagande se font tellement sentir dans cette partie de l'Allemagne que plusieurs villes et villages ont refusé absolument de recevoir des émigrés. Notre constance est loin d'être méritoire ; mais, sire, nous éprouvons la plus douce de toutes les consolations en pouvant dire à Votre Majesté que rien ne peut égaler le vrai courage et la résignation de nos bons compagnons : on n'entend pas une plainte, pas un murmure, et tous

disent qu'ils ne connaissent pas de sacrifices pénibles lorsqu'il s'agit de nous obéir pour le service du roi. Nous avons dû mettre ce triste tableau sous les yeux de Votre Majesté, mais nous devons en même temps lui ajouter que d'après les dernières nouvelles que nous avons reçues de Vienne et de Berlin, nous avons lieu d'espérer que notre sort ne tardera pas à s'améliorer. Les dispositions du roi de Prusse nous sont sûrement favorables; mais son traité avec l'Empereur lui lie les mains, et on se flatterait vainement qu'il peut agir indépendamment de la cour de Vienne. Mais nous avons la certitude qu'il réunit son influence à celle de Votre Majesté et de l'Impératrice de Russie pour achever d'éclaircir l'Empereur sur ses véritables intérêts et le déterminer à se maintenir fortement pour la cause de l'Empire et pour celle du roi notre frère. Nos espérances sur cet article important sont plus fondées qu'elles ne l'ont été jusqu'à ce moment; mais nous avouerons à Votre Majesté que nous sommes loin encore d'avoir une vraie confiance dans la pureté et la droiture des intentions de l'Empereur. C'est cette seule inquiétude qui nous fait résister à suivre les conseils de Votre Majesté en engageant sous main l'armée ou plutôt la garde nationale à faire une invasion sur le territoire de l'Empire. Nous sentons les avantages immenses que nous pourrions en retirer; mais il est nécessaire que Votre Majesté connaisse la position embarrassante où nous nous trouvons. L'Empereur a exigé la séparation de tous les corps pour éviter l'invasion, et les princes de l'Empire ont fait exactement la même demande. Si nous résistons ou que nous retardions l'exécution de ce que nous avons

promis, il est possible que nous entraîinions les factieux à faire une invasion; mais alors l'Empereur peut dire qu'il n'a pas été écouté, et nous risquerions de sacrifier les états d'un prince qui nous a comblés d'amitié sans en retirer aucun avantage. Au contraire, si nous cédon's sur tous les points, l'ardeur guerrière de nos ennemis sera trop facilement annulée; on peut en juger par l'effroi que leur causent les faibles déclarations remises au ministre de Noailles. Malgré tout ce que nous venons de dire, Votre Majesté peut être bien sûre que nous rechercherons tous les moyens possibles de suivre un conseil dont les suites pourraient être d'une si grande utilité, surtout dans un moment où la majorité des esprits revient de ces funestes erreurs, et où la totalité de l'armée est au moins en balance. Le baron d'Escars aura l'honneur de remettre à Votre Majesté un exposé succinct des principes et des projets des trois partis qui divisent maintenant la France. Nous espérons que Votre Majesté approuvera la modération autant que la fermeté de la profession de foi des vrais royalistes, et nous sommes certains qu'elle sentira comme nous que le parti connu sous le nom des *monarchiens* est le plus dangereux, parce qu'il paraît plus modéré et qu'il laisse subsister un fantôme de roi. Votre Majesté nous traite avec tant de bonté qu'elle autorise notre franchise, et nous croirions manquer à ce que nous lui devons si nous lui cachions la moindre de nos pensées. Rien n'est plus sage ni plus juste que le parti que Votre Majesté a pris d'attendre le moment où le baron de Staël aura quitté la France pour recevoir le paquet cacheté que nos ennemis ont forcé le roi d'adresser à toutes les cours.

Mais, sire, qu'il nous soit permis de représenter à Votre Majesté que rien ne peut être plus funeste pour la France ni plus dangereux pour la personne du roi que de chercher à endormir les factieux en leur laissant croire qu'on est moins occupé à les combattre. Gustave et Catherine sont les vrais ennemis de nos tyrans ; les glaces du Sund ne rassurent point les coupables, et leurs rages criminelles ne sont contenues que par cet heureux frein. Mais Votre Majesté peut être sûre que s'ils pouvaient supposer un seul instant que la Russie et la Suède témoignent plus d'indifférence ou semblent renoncer à leurs projets, rien ne pourrait plus les contenir, et, se croyant sûrs de leur impunité, ils pousseraient leurs crimes aux derniers excès. Nous assurons à Votre Majesté que nous sommes bien instruits de ce que nous lui avançons ; mais nous soumettons nos réflexions à sa sagesse et à son amitié pour le roi notre frère.

Nous avons éprouvé la plus douce satisfaction en lisant ce que Votre Majesté a bien voulu nous marquer sur les sentiments de la reine. Nous avons eu des ouvertures directes de sa part et de celle du roi, qui nous prouvent d'une manière certaine que nos trop malheureux parents nous rendent la justice que nous sommes sûrs de mériter, et que, si le malheur les accable assez pour leur faire désirer quelquefois d'adopter des mesures de conciliation (qui ne pourraient être que funestes à leur gloire et à leur sûreté), le fond de leurs sentiments est digne de leur rang et de leur naissance. Nous avons répondu à ces marques de confiance par un abandon si absolu que, malgré nos justes sujets de plaintes du baron de Breteuil et

le peu d'estime que nous faisons de sa personne et de ses talents, nous avons cédé sans résister au désir des Tuileries, en consentant que le baron soit instruit de tous nos projets, et qu'il soit le canal de la correspondance. Le roi et la reine nous ont fait assurer qu'ils s'accorderaient avec nous sur tous les points, que nos démarches ne seraient point annulées dans les cours étrangères, et que rien ne pourrait ébranler leur confiance. Ils nous ont proposé en même temps que le maréchal de Castries reste auprès de nous comme véritable intermédiaire pour éviter de mettre le baron de Breteuil trop en évidence et de compromettre ceux dont malheureusement il a obtenu une sorte de confiance; nous estimons le maréchal de Castries, nous le regardons comme un fidèle serviteur du roi, et nous avons adopté avec plaisir cette proposition.

Les dernières nouvelles que nous avons reçues de l'Espagne, la couleur prononcée que cette cour prend dans nos affaires et sa fidélité à tenir ses engagements, nous font espérer que Votre Majesté ne tardera pas à recevoir les avances pécuniaires qui lui ont été promises, et qu'à la fin de l'hiver rien ne pourra plus diminuer la généreuse ardeur de Votre Majesté et de ses intrépides sujets. Nous nous occupons avec plus d'activité que jamais de réunir tous les renseignements possibles sur les côtes de la Normandie et sur les dispositions intérieures de cette province; nous aurions vivement désiré pouvoir les envoyer à Votre Majesté par le fils du marquis de Bouillé; mais nous ne pouvons pas retarder le départ de cette lettre, et nous voulons que les mémoires qui seront mis sous les yeux de Votre Majesté soient appuyés sur des

données assez sûres pour qu'elle puisse y compter entièrement et diriger ses démarches en conséquence. Nous espérons recevoir incessamment tous les détails que nous désirons et nous ne perdrons pas un instant pour les adresser à Votre Majesté.

Les conseils de Votre Majesté nous sont trop chers et trop précieux pour que nous ne les regardions pas comme des ordres ; en conséquence nous n'avons montré sa lettre qu'à l'évêque d'Arras, à de Calonne et au baron de Flachslanden, parce qu'il est plus spécialement chargé de notre correspondance avec le baron d'Escars. Nous avons cru donner à Votre Majesté une nouvelle preuve de notre respect en témoignant la même confiance au ministre aussi sage qu'éclairé qu'Elle a bien voulu accréditer près de nous. Nous ne finissons pas cette lettre sans attester à Votre Majesté que les petits-fils de Henri IV sauront toujours mériter les bontés, l'amitié et l'estime du digne successeur de Gustave Adolphe, et sans renouveler à Votre Majesté l'hommage de tous les sentiments aussi tendres que respectueux avec lesquels nous sommes, monsieur notre frère et cousin, etc. CHARLES PHILIPPE. — LOUIS STANISLAS-XAVIER. — Coblentz, ce 21 janvier 1792.

IV

Si l'espace me l'eût permis, j'eusse ajouté à la correspondance de Gustave III les lettres de Piranesi, qui y eussent introduit une agréable variété¹ ; on les trouvera

¹ Voir notre tome II, page 18.

publiées, pour la première fois, dans mes *Notices et Extraits* des manuscrits du Nord. — J'ai mentionné à propos du second voyage de Gustave à Paris (tome II, p. 26) une relation inédite et officielle. Ce sont des *Notes* recueillies pour quelque homme de cour, où sont consignées, avec une étude scrupuleuse du cérémonial, les diverses visites reçues ou faites par M. le comte de Haga. On se la procurera facilement à nos Archives générales : carton K, 161, liasse 27. — Enfin la mine féconde des correspondances diplomatiques m'offrait d'innombrables renseignements de toute sorte sur les relations artistiques, commerciales, industrielles, de la France et de la Suède, et sur l'état moral des deux pays. Je noterai au moins les indications suivantes, qui répondront avec détail à quelques renvois du texte :

1768, 1^{er} juillet. — Le roi de Suède a depuis dix ans à son service un sculpteur français appelé Larchevêque, membre de l'Académie de Paris et directeur de celle de Stockholm. C'est le célèbre et feu Bouchardon, dont il est l'élève, qui, sur la demande ministérielle faite par M. le sénateur comte de Scheffer (pour lors ambassadeur de Suède en France) d'un habile sculpteur, a choisi et envoyé ici M. Larchevêque avec la permission du roi. Cet artiste a eu l'honneur d'être pensionnaire de Sa Majesté à Rome et se trouve aussi connu de M. le marquis de Marigny qu'il est estimé de tous ses confrères en France. Indépendamment de plusieurs ouvrages moins considérables, mais qui font tous honneur à mon compatriote dans le pays que j'habite, il a eu deux grandes statues à faire : l'une pédestre de Gustave Vasa, l'autre équestre de Gustave-Adolphe. Cette dernière ne sera achevée que l'année prochaine, et promet autant de succès que la première en a valu au sculpteur. Malheureusement le fondeur, qui est Suédois, a manqué cette statue dans

la fonte, et il a fallu que M. Larchevêque, pour ne pas priver la Suède de cette statue de Gustave Vasa, qu'elle aurait perdue après y avoir sacrifié inutilement de grosses sommes, en recommençât une à ses propres frais. C'est ce qu'il a fait avec empressement, quoique certain de n'être jamais remboursé de ses avances considérables, surtout sous l'administration actuelle. En quatre mois, il a réparé la faute du fondeur, qui travaille maintenant à préparer la fonte de la nouvelle statue. Cette conduite a valu ici l'estime générale à M. Larchevêque, avec des témoignages de bienveillance de la cour : il a été anobli le 5 mars dernier. Le roi de Suède lui-même a promis en outre de solliciter Sa Majesté de lui accorder le cordon de Saint-Michel. Le roi de Suède m'a chargé d'en écrire, et a ordonné à M. de Creutz d'appuyer cette demande. — Archives des affaires étrangères, à Paris. Correspondance politique de Suède.

1773, 23 avril. — J'ai l'honneur d'envoyer ci-joint à Votre Excellence la note et quittance du sieur Roslin, peintre, des trois tableaux qu'il a faits conformément aux ordres du roi (de Danemark) contenus dans la dépêche de M. le comte d'Osten en date du 12 septembre dernier, et dont le montant est de 10,125 livres. J'ai payé en outre 1600 livres aux héritiers de feu Vanloo, qui avait commencé le portrait du roi pendant le séjour de Sa Majesté à Paris, et dont il n'a fini que la tête. Ces deux sommes montent à 11,725 livres.

« Note des ouvrages faits par ordre de Sa Majesté le roi de Danemark, savoir :

« Le portrait de Sa Majesté en pied, grandeur de demi-nature, pour aller et servir de pendant avec ceux du roi de France et du roi de Suède donnés à M. le marquis de Marigny.. 6000 livres.

« Plus le portrait grandeur naturelle jusqu'aux genoux donné à M. le président Ogier. . . . 2400 —

« Plus celui donné à l'Académie française. . . 600 —

Total. 9000 —

« A Paris, ce 2 avril 1773. ROSLIN.

« La bordure pour le tableau de M. le marquis de Marigny.	575 livres.
« Celle pour M. le président Ogier et l'Académie française.	550 —
Total.	1125 —

« Je soussigné reconnais avoir reçu de Sa Majesté le roi de Danemark par les mains de M. le baron de Blume, ministre plénipotentiaire, la somme de 10,125 livres tournois pour parfait et entier paiement des ouvrages ci-dessus mentionnés, dont quittance à Paris ce 5 avril 1773. ROSLIN. » — Archives de Danemark. Correspondance de France.

M. DE BARTHÉLEMY, CHARGÉ D'AFFAIRES DE FRANCE A STOCKHOLM
A M. DE VERGENNES, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

1775, 14 mars. — Je joins à ma lettre un mémoire que madame la duchesse de Sudermanie m'a fait remettre en me priant de vous engager de sa part à accorder vos bons offices à M. Duhamel. Ce gentilhomme est frère d'une personne qui a élevé cette princesse et pour laquelle elle a conservé un intérêt très-tendre.

« *Mémoire* de Charles Duhamel de Bourseville, né à Ober-einsingen en Souabe, le 7 novembre 1720, d'une famille noble et ancienne de Picardie, fils de Gabriel Chrétien Duhamel de Bourseville et de Marie-Anne de Donop, demoiselle de qualité de Westphalie. — Gabriel Chrétien, appelé en France pour affaires d'intérêt, concernant des terres en Champagne, y mourut. Il avait avec lui sa femme et son fils Charles Duhamel. Marie-Anne était réformée. Le ministère fit enlever et conduire par lettre de cachet Charles Duhamel chez les Jésuites à Metz pour l'y faire instruire dans la religion catholique. Cet ordre fut exécuté vers le milieu de juillet 1728. Une tante de Charles, chanoinesse du chapitre de Saint-Pierre, à Metz, se le fit donner et l'éleva. Il entra plus tard dans l'armée; il lui reste aujour-

d'hui peu de ressources pour vivre. — Quoiqu'il soit pénétré de la plus vive reconnaissance de la bonté que le roi a eue de le faire élever dans la religion catholique, sa misère le force de représenter à Sa Majesté que cet acte de la piété du feu roi a privé Charles Duhamel des ressources qu'il aurait trouvées dans sa famille maternelle, dont plusieurs membres possèdent des emplois honorables, tant au service qu'à la cour de plusieurs princes d'Allemagne. S'il est du roi très-chrétien d'arracher la jeune noblesse à l'erreur, il est aussi de sa justice de suppléer aux avantages que peut lui faire perdre la connaissance de la vérité. — Charles Duhamel demande une pension de quatre mille livres sur les économats ou sur les biens des religionnaires fugitifs. Il ne cessera de faire des vœux pour la conservation des jours précieux de Votre Majesté. » — Archives des affaires étrangères, à Paris.

M. de Vergennes envoie, le 15 avril suivant, cette réponse :

« Outre que Charles Duhamel ne peut être regardé comme nouveau converti, ayant été élevé dans notre religion de son propre aveu, il jouit de quatre cents livres de pension du roi, et toutes les fois qu'on jouit de quelque grâce, on ne peut rien obtenir sur l'économat, où le roi n'accorde des secours qu'à la personne des nouveaux convertis. » *Ibid.*

1779, 15 juin. — Monsieur, vous pouvez rendre à la marine du roi un service essentiel en chargeant quelque personne intelligente de s'informer des observations qu'on aura faites pendant la navigation du vaisseau *le Vasa*, que M. Chapman a construit suivant un nouveau système, sur la marche de ce vaisseau, sur les avantages ou les inconvénients qu'on aura découverts dans sa construction. L'art nautique devenant plus important que jamais, on ne saurait être trop attentif à profiter des découvertes que d'habiles gens y font chaque jour. — Note de M. de Vergennes au chargé d'affaires de France à Stockholm; *ibid.*

1775, 22 juin. — M. le baron de Höpken, ministre de Suède à Londres, a reçu sous sa protection et tient comme étant à son service un nommé Vignole, Français de nation et fugitif. Il est écrasé de dettes à Londres : c'est l'éditeur de toutes les satires et de tous les libelles infâmes imprimés contre la famille royale et le gouvernement français. Le roi de Suède est prié d'ordonner que M. le baron de Höpken l'abandonne à ses créanciers. — Note de M. de Vergennes au chargé d'affaires de France à Stockholm ; *ibid.*

1779, 5 juillet. — Les sieurs Collombel frères, négociants à Laigle en Normandie, ont une fabrique d'épingles occupant au moins quatre mille ouvriers. Leurs travaux sont arrêtés par une faillite des sieurs Plomgren et compagnie en Suède ; un chargement de fil de laiton, de la forge de Schultuna¹, a été arrêté en Suède. Les sieurs Collombel tirent pour un million chaque année de marchandises de Suède ; ils seront forcés de se pourvoir de fil de laiton en Allemagne si on ne leur rend pas justice. — Note de M. de Vergennes au chargé d'affaires de France à Stockholm ; *ibid.*

1788, 20 novembre. — Le fameux salon, près de la Comédie Italienne, composé de tout ce qu'il y a de plus grand à la cour et de plus distingué à Paris, qui avait été fermé lors des derniers troubles parce que M. de Breteuil avait représenté que les Français devenaient Anglais dans ces sortes de conventicules, et s'y communiquaient la licence des principes républicains, ce salon, dis-je, vient d'être rouvert, à la grande satisfaction des souscripteurs et au grand scandale des femmes, qui n'aiment point les clubs. Il existe une autre coterie, qui tient ses assises chez le sieur Masse, restaurateur, sous les arcades du Palais-Royal, composée de militaires, de magistrats et autres politiques dénués d'occupations, mais qui n'en manquent pas dans ce grave con-

¹ Eskilstuna.

seil, où ils parlent avec une hardiesse et une déraison inimaginables. Le roi, dit-on, les a qualifiés d'*enragés*, mot plaisant qui les assimile aux postillons portant ce même nom et qui nous mènent les mardis à Versailles comme des fous, au risque de broyer la voiture et crever les chevaux. Cet aréopage fougueux travaille en ce moment à un mémoire pour prouver que, dans une véritable monarchie, les revenus de l'État ne doivent pas être à la disposition du souverain, qu'il doit lui être seulement accordé une somme assez considérable pour les charges de sa maison, les dons et grâces de ses serviteurs, ainsi que pour ses plaisirs, et que le surplus doit être déposé au trésor royal, pour n'y être employé qu'aux objets sanctionnés par l'Assemblée de la nation. Voilà ce que c'est que d'inviter tous les savants à écrire sur cette matière importante; car qui n'est pas savant en ce siècle de lumière? Au reste la fermentation qui se manifeste ici et dans les provinces provient des grands objets mêmes soumis à la délibération nationale. Partout le tiers-état veut ressaisir ses droits et secouer le joug des deux ordres. Nobles et prêtres disputent le terrain, et on a de la peine à leur arracher petit à petit quelques légères concessions. Il faudra bien qu'ils cèdent à la fin; mais ils ressemblent à cet enfant, qui, résolu de ne pas apprendre à lire, ne voulait pas dire A, de peur qu'on ne le forcât bientôt à dire B. — Archives de Dresde. Correspondance de France.

1790, 13 juillet. — La demoiselle Labrousse vient de prédire qu'en 1792 il y aura au ciel un météore que verront les habitants de toute la terre, qu'il restera un an visible, qu'alors le règne de la justice sera entièrement établi sur la terre; le pape renoncera à son séculier, il aura une liste civile... Si cela n'arrive pas, c'est qu'il y aura eu une grande saignée en Europe. Cependant la demoiselle Labrousse n'est pas de la classe des Illuminés, dont un M. de Saint-Martin est le plus renommé. Ceux-ci se prétendent en communication avec la divinité, mais médiatement, par l'entremise des anges. Comme il y en a de

bons et de mauvais, les Illuminés se partagent encore en deux branches, comme le côté des blancs et celui des noirs à l'Assemblée nationale. Ceux de M. Saint-Martin prétendent n'avoir affaire qu'avec les bons, et accusent ceux d'Allemagne de travailler avec les mauvais... Il y a un seigneur polonais, staroste en Podolie, nommé le comte Grabiancka, qui est depuis deux ans avec six autres frères Illuminés à Avignon, d'où il écrit force lettres pastorales sur la crainte et l'amour de Dieu aux affiliés du côté blanc qui sont dans la bonne voie. Ce synode avignonnais a beaucoup de concordance dans ses prophéties avec mademoiselle Labrousse; mais, depuis quelque temps, MM. les Illuminés d'Avignon ont essuyé deux échecs qui n'ont pas laissé que d'altérer leur crédit tant en France qu'en Angleterre, où ils sont fort répandus. Le premier de ces échecs est de s'être mis en opposition avec Swedenborg, le grand théogonique suédois, celui qui, pendant vingt-cinq ans, a voyagé dans le royaume des esprits, dont il a rapporté toutes les merveilles, et qui a un très-grand nombre de partisans, qui ont été fort scandalisés de voir M. Grabiancka l'accuser d'avoir avancé contre le culte de la sainte Vierge des propositions au moins mal sonnantes pour la prééminence de la mère de Dieu. Le second échec est celui que la Société avignonnaise a essuyé par le mauvais succès de certaine révélation de son principal correspondant à Rome, où l'Illuminé a été évidemment, dit-on, reconnu pour un insigne fripon qui, tout en communiquant avec les anges, vidait les poches de ceux qui, sur terre, avaient confiance en lui. — Les deux jeunes gens qui ont été arrêtés à Saint-Cloud, se disant envoyés par la Vierge, sont vraisemblablement deux affiliés de ces clubs théogoniques. — *Ibid.*

Les extraits qui suivent se rapportent au curieux épisode de l'histoire des mœurs industrielles dont il a été question dans notre tome I^{er}, pages 71 et 525. — Le marquis de Pons, ministre de France à Stockholm, donne avis,

dans sa correspondance, en janvier 1785, qu'il y a dans la ville suédoise d'Alingsos, près de Gothenbourg, une manufacture de bas de soie très-considérable, dont la concurrence inquiète notre fabrique de Lyon ; cette manufacture a débauché d'habiles ouvriers français. Sur la demande de l'intendant du Languedoc, on a écrit à M. de Pons pour qu'il s'efforçât de faire rentrer en France ces déserteurs. Il écrit donc le 6 juin 1786 qu'il a fait sonder deux ouvriers, nommés Jeannet et Vigne ; celui-ci, dès les premières représentations, a consenti à revenir. M. de Gaussen, chargé d'affaires, écrit un an après, le 22 juin 1787 :

L'occasion se présente de recouvrer pour le royaume non-seulement le second des deux ouvriers, mais le chef même de la fabrique de bas de soie d'Alingsos, qui s'est transportée dans un des faubourgs de Stockholm, où elle acquiert tous les jours une activité sensible. Elle fera le plus grand tort à nos manufactures si, comme on en a le projet, on la porte jusqu'au point de fournir en étoffes de soie le magasin de l'Opéra qui, jusqu'ici, s'est approvisionné à Lyon, et dont la consommation annuelle fait un objet très-considérable. M. Delisle (le consul de France), qui est retourné ces jours derniers à Gothenbourg, connaissant depuis plusieurs années le chef de cette nouvelle fabrique, nommé Mazaire, l'a conduit chez moi, et c'est en notre présence que ce Français, après avoir fait l'aveu de son crime, dans lequel il en avait entraîné d'autres, a abjuré son erreur, nous a sollicités d'obtenir sa grâce, et, pour la mériter, a promis de ramener avec lui ses compatriotes, et de prendre le parti qu'on voudrait choisir pour arrêter les progrès de son établissement. Il en propose deux. Le premier serait de faire entrer en France les trente métiers qui forment le fonds de son entreprise. Pour cela, il faudrait avoir à Ostende un homme de confiance qui lui écrirait

qu'ayant entendu parler de la perfection des métiers qu'il construit dans ce pays-ci, il désirerait lui en acheter, et le prierait de lui en envoyer un pour échantillon. Cette épreuve serait agréée, et l'homme d'Ostende demanderait aussitôt à chaque ordinaire un métier qu'on verrait sortir avec d'autant plus de plaisir que le constructeur, restant ici, persuaderait qu'il ouvre par là une nouvelle branche de commerce. Si ce moyen, qui paraît présenter des longueurs et des hasards, n'est pas approuvé, il propose de laisser ici tous les métiers, qu'il mettra hors d'état de servir. On évaluerait chaque métier sur le pied de ce qu'il coûte à Paris, et on lui bonifierait ce sacrifice en ajoutant une petite somme qui le met en état de faire aller sa nouvelle fabrique. Dans les deux cas, pour preuve de son repentir et de sa bonne volonté, cet homme ne demande aucune avance ; la somme qu'on lui allouera sera consignée chez un banquier à Paris, et il ne la touchera que lorsqu'il remettra lui-même et après avoir rempli ses conditions le billet d'assurance qu'il recevra de son entrée en France. Je ne connais le sieur Mazaire que pour l'avoir vu cette seule fois chez moi, mais il me paraît honnête et vrai... C'est, je pense, remplir une des fonctions de ma place de ramener au sein de leur patrie les sujets du roi qui ont pu se laisser séduire et oublier un moment leur devoir. La plus grande peine que j'ai eue avec le sieur Mazaire a été de le tranquilliser sur la crainte qu'il a de n'être rappelé en France que pour subir la peine de son crime. Je l'ai rassuré ; j'attendrai votre réponse pour revoir cet homme, et je me conformerai exactement aux instructions que vous voudrez bien me donner à cet égard.

De Versailles, le ministre des affaires étrangères répond, le 29 juillet de la même année :

« Si le sieur Mazaire est dans l'intention de rentrer en France, je lui en faciliterai les moyens. Quant aux opérations qu'il propose pour anéantir son établissement, elles présentent des détails qui me paraissent passer les bornes des représailles. Ce sera à lui à trouver les moyens de ne pas perdre le prix des métiers

qu'il a établis. Je vous prie de suivre cette affaire avec une grande circonspection. Les étrangers mettent beaucoup d'importance à débaucher nos ouvriers, et se permettent à cet égard des manœuvres très-peu honnêtes; mais presque toujours ils tirent peu de parti de ces fraudes. Le tort momentané que font ces ouvriers à nos manufactures se trouve bientôt compensé par l'habitude que contracte la nation qui les a appelés d'employer des étoffes françaises, et, tout considéré, Lyon finit par y gagner. »

Le 24 du mois d'août, nouvelle dépêche de Stockholm :

« Le gouvernement suédois a ici donné au sieur Mazaire une maison tout entière, et a fait toutes les avances nécessaires à son entreprise. Il a avec lui un des meilleurs ouvriers de Lyon pour la construction des métiers. Il y a ici en ce moment un marchand de Lyon qui se propose, aussitôt après son arrivée à Copenhague, de faire passer à ses commettants un mémoire *détaillé* sur le tort que doit faire un jour aux manufactures de Lyon l'établissement du sieur Mazaire en Suède. Il se flatte que les maisons de Lyon s'uniront pour vous demander votre protection et vous supplier de prendre toutes les mesures nécessaires pour faire échouer les entreprises du sieur Mazaire et le rappeler en France. » — Archives des affaires étrangères, à Paris. Correspondance de Suède.

Nous ne trouvons pas dans les dépêches la conclusion de cette affaire. Ce que nous avons cité aura suffi du moins à montrer par un exemple quelles lois tyranniques régissaient l'industrie, et quelle jalousie réciproque divisait à ce sujet les nations.

FIN DU SECOND VOLUME.

INDEX

A

Académie des sciences, à Paris :
I, 118.
Académie française : I, 118, 393,
411 ; II, 32.
Académies suédoises : I, 325.
Acrell (Docteur) : I, 130.
Adlerbeth (Baron d') : II, 7, 9,
15.
Adolphe-Frédéric, roi de Suède :
I, 18, 20, 74, 109, 116.
Aérostats : II, 33, 353.
Aiguillon (Duc d') : I, 125 ; II, 436.
Aiguillon (Duchesse douairière d') :
I, 113, 120, 121.
Albany (Comte d') : II, 12, 14,
259.
Albany (Comtesse d') : II, 14.
Albéroni : I, 15.
Alingsos : I, 62, 322.
Alströmer : I, 68, 322.
Amérique (Officiers suédois dans la
guerre d') : I, 347.
Anckarström : II, 280, 290-293.
Angiviller (Comte d') : I, 122.
Antoine (Madame) : II, 310, 330.
Armfelt (Baron d') : II, 7, 297.
Articles secrets de 1764 et de
1769 : I, 39, 42.

II.

Artistes français : *Voyez* Bouchar-
don, Boucher, Chardin, Chau-
veau, Coysevox, Deshayes, Des-
prez, Gagnereau, Houdon, Lar-
chevêque, Largillière, Lebrun,
Séb. Leclerc, Monvel, Natoire,
Olivier, Oudry, Pierre, Rameau,
Taraval, Vanloo.

Artistes suédois : *Voyez* Dahlberg,
Hall, Hiortsberg, Karsten, Ser-
goll, Wertmüller, Roslin.

Artois (Comte d') : I, 286 ; II, 105,
147, 160, 169, 306, 435, 453,
454, 462, 463.

B

Barnave : II, 96, 235.

Bayard (Tragédie de *Gaston et*) : I,
239, 240.

Beaumarchais : I, 283, 330, 400 ;
II, 29, 420.

Beauvau (Madame de) : I, 252.

Bellman, poète suédois : II, 60.

Bernis (Cardinal de) : II, 21, 22,
413, 415.

Besenal : I, 111.

Beskow (Baron de) : II, 56.

Beylon : I, 135, 136, 335.

Biancolelli dit *Dominique* : I, 88.

Bielke (Baron) : II, 288.

31

- Bielke (Comte Niels) : II, 357.
 Bihéron (Mademoiselle) : I, 118.
 Boileau : I, 60, 84.
 Bouchardon, sculpteur français : I, 66, 315.
 Boucher, peintre français : I, 66, 78, 79.
 Boufflers (Chevalier de) : I, 122; II, 433, 440.
 Boufflers (Comtesse de) : I, 115, 226, 258 et suivantes, 281, 347, 367, 368, 384, 387, 399; II, 2, 4, 26, 107, 362, 367, 384, 392, 401, 402, 408, 425.
 Bouillé (Marquis de) : II, 244, 356.
 Brahé (Comte Eric) : I, 22; II, 77, 295.
 Brancas (Madame de) : I, 317.
 Breteuil (Baron de) : I, 25, 44, 199; II, 132, 135, 437, 467.
 Brionne (Comtesse de) : I, 115, 225, 302, 398; II, 18, 366, 373, 377, 400, 414, 417.
 Broglie (Comte de) : I, 199, 200.
 Broglie (Maréchal de) : I, 390; II, 147.
 Burlamachi : I, 97.
 C
 Cagliostro : II, 258, 259, 431, 433.
 Calonne (De) : I, 71, 407; II, 146, 160, 167.
 Campan (Madame) : I, 353; II, 329, 331.
 Carmontelle : I, 327; II, 437.
 Catherine II : I, 29, 30, 31, 41, 114, 127 et suiv., 169; II, 115 et suiv., 129, 170, 177, 409, 423, 428.
 Caylus (Comte de) : I, 78.
 Cederström (Baron de) : I, 158.
 Cederström (Baron de) : I, 79, n.
 Chanut : I, 119, 334.
 Chapeaux (Parti des) : I, 17, 24, 30, 76, 133.
 Chardin, peintre français : I, 65.
 Charles XI, roi de Suède : I, 4, 5, 6; Vision de — : II, 254.
 Charles XII, roi de Suède : I, 7, 8, 56, 57, 61, 82.
 Charles, duc de Sudermanie, depuis Charles XIII : I, 75, 157; II, 260 et suivantes, 289, 296.
 Châteaueux : I, 72.
 Chauveau, peintre français : I, 66.
 Choiseul (Duc de) : I, 26, 47 et suivantes, 108, 122, 132, 206, 213, 301.
 Choiseul (Duchesse de) : I, 213, 221.
 Christian VII, roi de Danemark : I, 151, 310.
 Christine, reine de Suède : I, 77, 118.
 Clubs (en Suède) : I, 142.
 Coigny (Duc de) : I, 347.
 Coligny (Amiral) : II, 435.
 Collé : I, 327.
 Comédie italienne, à Paris : I, 29; II, 432.
Connétable de Bourbon, tragédie du comte de Guibert : II, 352.
 Condé Prince de) : II, 105, 106, 448.
 Constitution suédoise de 1720 : I, 9, 75, 76, 124.
 Conti (Prince de) : I, 115, 258, 265, 266; II, 370.
 Costume national en France (Essai de) : I, 319.
 Costume national en Suède (Essai de) : I, 316 et suivantes.
 Coysevox, sculpteur français : I, 65.

Créqui (*Souvenirs de la marquise de*) : I, 229.

Creutz (Comte de) : I, 60, 101, 148, 208, 214, 297, 369 et suivantes.

Croy (Princesse de) : II, 5, 26.

Crozat : I, 78, 169.

D

Dahlberg : I, 63.

Dalayrac : I, 328.

Dalécarliens : I, 21 ; II, 71, 72.

D'Alembert : I, 106, 118, 222.

Dalin : I, 62.

Dallainval : I, 325.

D'Ansse de Villoison : II, 164.

D'Argenson : I, 78, 95.

Dauphin (Naissance du premier — en 1781) : I, 351.

Debelloy ; sa tragédie de *Gaston et Bayard* : I, 239, n.

Dechaux : I, 125.

Delille (Abbé) : I, 397.

De Maistre : I, 355 ; II, 414.

De-ailleurs (Comte de) : I, 199.

De cartes : I, 58, 118, 354.

Deshays, peintre français : II, 58.

Desprez, peintre français : II, 20.

Diderot : I, 106.

Didon, opéra : I, 360.

Diètes suédoises ; de 1756 : I, 19, de 1778 et 1786 ; II, 64 ; de 1789 ; II, 74 et suivantes ; de 1792 : II, 277-279.

Dillon : I, 348.

Diplomatie secrète : I, 195 et suivantes.

Drottningholm : I, 340.

Dubarry (Comtesse) : I, 197, 211, 242, 252, 254, 271, 346 ; II, 311-315, 360, 365.

Duchemin, comédien français : I, 61.

Du Deffand (Marquise) : I, 114, 116, 121, 221, 224, 279, 304.

Dumouriez : I, 197, 198. Billet de Marie-Antoinette à — : II, 240.

Dupaty : I, 391, 402, 410 ; II, 436, 442.

Dupin, fermier général : I, 95.

Duport : II, 96, 98.

Duprat (Abbé) : I, 44, 45.

Duras (Maréchal duc de) : I, 117, 396.

E

Eau-de-vie (lois suédoises sur l') : II, 59.

Egmont (Comtesse d') : I, 115, 226 et suivantes : II, 359-362, 375, 418.

Ehrenström (Mariamed) : I, 359.

Ehrensward (Baron d) : I, 169.

Elisabeth (Madame) : II, 315.

Encyclopédie : I, 101, 106.

Endymion, statue antique : II, 19.

Erthal (Baron d'), électeur de Mayence : II, 152.

Escars (Baron, puis duc d) : II, 149 et suiv., 145, 193, 279, 294.

Espagnac (Abbé d') : I, 397.

Essen (Baron d') : II, 7, 9, 291, 293.

Esterhazy (Comte) : II, 458.

Esthonie : I, 29.

F

Faunillane ou l'Infante jaune, roman du comte de Tessin : I, 79.

Favart : I, 78, 227.

Fersen (Charlotte-Frédérique Sparre, comtesse) : I, 357.

Fersen (Comte Axel) : I, 356-365, II, 17, 136, 138 et suivantes, 195, 198, 209, 425.

Fersen (Comte Axel-Frédéric), chef des Chapeaux : I, 26, 138, 326; II, 76.

Fersen (Ulrica et Augusta, comtesses) : I, 357.

Fêtes à la cour de Suède : I, 333, 358.

Fitz-James (Madame de) : I, 347, 360.

Fleury (Duc de) : II, 440.

Florence en 1783 : II, 10.

Florian : I, 394, 411.

Fontenelle : I, 78, 118, 355.

Foullon, I, 398.

Fox : II, 170.

Franc-maçonnerie : II, 252 et suivantes.

Frédéric I^{er}, roi de Suède : I, 17.

Frédéric II, roi de Prusse : I, 18, 24, 29, 30, 31, 41, 46, 127 et suivantes, 170 et suivantes, 191 et suivantes, 327; II, 248.

Frédéric V, roi de Danemark : I, 98.

Frédéric (Prince) frère de Gustave III : I, 75, 109.

G

Gagnereau, peintre français : II, 30.

Gaussens (Chevalier de) : II, 82, 194, 200, 300.

Genlis (Madame de) : I, 91, 326, 352, 391; II, 440.

Geoffrin (Madame) : I, 115; II, 381.

Gluck : I, 328; II, 20, 29, 345, 345.

Gothland (Comte de) : I, 109.

Grenade (Affaire de la) : I, 349, 350.

Grétry : I, 103, 328.

Grimm : I, 94, 114, 315.

Gripsholm : I, 328.

Guéménée (Madame de) : I, 352.

Guéménée (Prince de) : II, 431.

Guibert (Comte de) : I, 389. Sa tragédie *le Connétable de Bourbon* : II, 352.

Gustave IV Adolphe, fils de Gustave III; sa naissance : II, 54 et suiv.

Gyllenborg : I, 15, 16.

Gyllenborg, poète suédois : I, 62.

H

Hall, peintre suédois : II, 39, 361.

Hautefort (Comte d') : II, 11.

Hellicius (Capitaine) : I, 157, 161.

Henri de Prusse (Prince) : I, 178 et suiv.; II, 194.

Hiortsberg : I, 327.

Hogland (Bataille de) : II, 69.

Holberg : I, 62.

Horn (Arvid) : I, 14.

Horn (Comte de) : II, 286, 290.

Houdon, sculpteur français : I, 400.

I

Illuminés : II, 251, 476.

Industrie suédoise et française : I, 67, 68, 71, 323; II, 476 et suiv.

J

Jallez (Camp de) : II, 145.

Joseph II : I, 72; II, 12, 24, 132, 160, 183, 304.

K

Karsten, chanteur suédois : I, 329.

L

Laborde : I, 149; II, 193.

La Chaussée : I, 89.

- Lacretelle : I, 395, 402.
 Lafayette : II, 97, 101, 240.
 La Harpe : II, 35.
 Lally (Comte de) : I, 400.
 La Marck (Comte de) : sa *correspondance* avec Mirabeau : I, 364 ; II, 28, 217.
 La Marck (Comtesse Noailles de) : I, 115, 212, 247 et suivantes, 284, 318, 347, 366 ; II, 2, 4, 26.
 Lamballe (Madame de) : I, 359, 403 ; II, 457.
 Lameth : II, 96.
 Lamotte (Fables de) : I, 80.
 La Plombanie : I, 72.
 Larchevêque, sculpteur français : I, 66, 340 ; II, 470.
 Largillière, peintre français : I, 82, 345.
 La Touche (M. de) : I, 409.
 Lauzun (Duc de) : I, 347.
 Lauzun (Madame de) : I, 347.
 Lavoisier : I, 118 ; II, 155.
 Lebrun, peintre français : I, 64.
 Leclerc (Sébastien), graveur français : I, 64.
 Legrand, sa comédie du *Roi de Cocagne* : I, 82.
 Léopold, grand-duc de Toscane, puis empereur d'Autriche : I, 325, 330 ; II, 9, 160, 185, 304, 337.
 Lespinasse (Mademoiselle de) : I, 224.
Lettres d'un vieillard, par le comte de Tessin : I, 81 et suiv.
 Lévis (Duc de) : I, 361.
 Liberté des Cultes : I, 320, 406 ; II, 16.
 Ligne (Prince de) : I, 261.
 Lilliehorn : II, 287, 292.
 Linguet : II, 436.
 Linné : I, 59, 60, 69 ; II, 253.
 Livonie : I, 29.
 Locke : I, 97.
 Louis XVI : I, 255, 281, 299, 350, 405 ; II, 25, 44, 49, 191, 202, 341-348, 349-356, 375, 376, 385, 391, 401, 407, 408, 415, 416, 421, 426, 428, 438.
 Louis (Abbé) : II, 237, 456.
 Louise-Ulrique, mère de Gustave III : I, 18, 19, 29, 47, 60, 74, 98 ; II, 53, 55, 358, 403.
 Löwenhielm (Gustave, comte de) : I, 357.
 Lubersac (Abbé de) : II, 36.
 Luxembourg (Duc de) : II, 435.
 Luxembourg (Madame de) : I, 347, 366.
 Luynes (Madame de) : I, 347.

M

- Mably : I, 222, 237.
 Macquer, chimiste : I, 118.
 Malesherbes (M. de) : I, 395, 411 ; II, 342.
 Manderström (M. le comte de) : I, vi, 38 ; II, 39, 339, 361.
 Marcadet, danseur de l'Opéra : I, 366.
 Marie-Antoinette : I, 115, 214, 255, 285, 296, 302, 303, 306, 342 et suiv., 356, 363, 370, 393, 403, 406 ; II, 22, 109, 146, 199, 210 et suiv., 379, 381, 392, 395, 399, 401, 407, 410, 411, 412, 414, 415, 416, 419, 425, 429, 437, 444, 446.
 Marie-Christine, duchesse de Saxe-Teschen : II, 320-327, 436.
 Marie-Thérèse, impératrice d'Autriche : I, 343 ; II, 215, 304 et suivantes.

Marivaux : I, 78.
 Marmontel : I, 91, 102, 103, 114, 117, 222, 228 ; II, 356, 435.
 Maurepas (Comte de) : I, 285, 300 ; II, 217.
 Maury (Abbé) : I, 390 ; II, 94.
 Maximilien d'Autriche, prince électeur de Cologne : II, 151.
 Mesmer : II, 34, 250.
 Mesmes (Madame Feydeau de) : I, 115, 226, 230, 232 et suivantes, 364.
 Michelessi : I, 313.
 Mirabeau (Comte de) : II, 95, 110, 134 ; sa correspondance éditée par M. de Bacourt : 217-225, 243, 337.
 Mirabeau (Marquis de) : I, 315.
 Molière : I, 62.
 Montalembert (Marquis de) : I, 63.
 Montausier : I, 81.
 Montesquieu : I, 95.
 Montesquieu-Fezenzac : II, 32.
 Monteynard (M. de) : I, 197, 198.
 Montmorin (Comte de) : II, 244.
 Monvel, acteur français : I, 327, 330, 356.
 Munck : II, 54 et suivantes.
 Mysticisme : II, 248.

N

Nassau (Prince de) : II, 181.
 Natoire, peintre français : I, 65.
Nemesis divina de Linné : I, 60.
 Necker : II, 87, 101, 355, 445, 451.
 Necker (Madame) : I, 368 et suiv.
 Nicolaïtes : II, 251.
 Nivernais (Duc de) : II, 35.
 Noailles (Comte de) : I, 347.
 Noailles (Duc de) : I, 299.
 Noailles (Maréchale de) : I, 410.

O

Öland (Comte d') : I, 109.
 Olivier, peintre français : I, 258.
 Opéra français : II, 29.
 Opéra suédois : I, 327 ; II, 57.
 Orléans (Louis-Philippe-Joseph, duc d') : I, 390, 409 ; II, 430.
 Ostermann (Comte d') : I, 129, 161.
 Oudry, peintre français : I, 65.

P

Paix de Nystad en 1721 : I, 13.
 Paix d'Oliva en 1660 : I, 28, 29.
 Palissot : I, 250.
 Panin (Comte de) : I, 57.
 Parlements : I, 110, 205, 252, 233 ; II, 30.
 Pavillon national (Affaire du) : II, 110 et suiv., 130.
 Pechlin (Baron) : II, 287, 291.
 Pergolèse : I, 328.
 Perrault : I, 67.
 Peyron : II, 8, 22, 27.
 Pierre, peintre français : II, 58.
 Pillnitz (Déclaration de) : II, 188.
 Piranesi : II, 18-20, 469.
 Piron : I, 78.
 Polhem, I, 67.
 Polignac (Duchesse de) : I, 351, 403.
 Pologne : I, 27, 154, 206, 245, 257, etc.
 Poméranie : I, 39.
 Potemkin : II, 125 et suivantes.
 Procès du Collier : II, 345.
 Provence (Comte de) : I, 255, 286, 287 et suivantes ; II, 160, 169, 306, 308, 309, 374, 385, 395, 435, 453, 456, 461, 463.
 Provence (Comtesse de) : I, 349, 351.

Prudhomme, ses *Révolutions de Paris* : II, 300.

R

Rameau, I, 89.
 Regnard : I, 88.
 Reverdil : I, 151.
 Ribbing (Comte de) : II, 284.
 Rochambeau : I, 362.
 Rohan (Cardinal de) : I, 398 ; II, 333, 430.
 Rosenadler (Comte de) : I, 26.
 Rosidor, acteur français : I, 61.
Rosière de Salency : I, 358.
 Roslin, peintre suédois : II, 38, 58, 471.
 Rousseau (Jean-Jacques) : I, 74, 91, 228 ; II, 35, 402.
 Royal-Bavière (Régiment) : I, 358.
 Royal-Suédois (Régiment) : I, 345, 346.
 Rulhière : I, 114, 227, 228.
 Rumford (Comte de) : II, 155.
 Rydelius : I, 59.

S

Sabatier de Cabre (Abbé) : II, 419.
 Saint-Barthélemy (île) : II, 40.
 Saint-Germain (Comte de) : I, 285.
 Saint-Lambert : I, 389.
 Saint-Priest (Comte de) : I, 44, 200 ; II, 177, 194.
 Saint-Simon : I, 5, 77, 345.
 Sainte-Beuve (M.) : I, 115, 258, 274.
 Sanois (Comte de) : I, 395, 401.
 Sartine (De) : I, 285.
 Savigny, acteur français : I, 61.
 Scheffer (Baron Ulric) : I, 137.
 Scheffer (Comte Charles) : I, 76, 94-97, 104, 109, 113, 116, 137 ; II, 57.
 Sedaine : I, 395.

Séguier : II, 30, 436.
 Ségur (Maréchal, comte de) : II, 433.
 Ségur (Vicomte, puis comte de) : I, 201 ; 347 ; II, 432.
 Sergell : I, 119 ; II, 7, 19.
 Sévigné (Madame de) : I, 84.
 Sieyès : II, 96.
 Skokloster (Château de) : I, 65.
 Sophie-Albertine (Princesse), sœur de Gustave III : I, 75.
 Sophie-Madeleine, femme de Gustave III : I, 98 ; II, 53, 296, 358.
 Soulavie (*Mémoires de*) : II, 305, 318.
 Sparre (Comte Eric), ambassadeur de Suède à Paris : I, 77, 82, 85, 343.
 Sprengtporten : I, 158, 160.
 Staël-Holstein (Baron de) : I, 365-385 ; II, 25, 84, 96 et suivantes, 108, 164, 270, 379, 381, 392, 400, 410, 412, 429, 449, 456, 460.
 Staël-Holstein (Madame de) : I, 66, 354 ; Histoire de son mariage, 367-385 ; ses Bulletins de nouvelles, 385 et suiv. ; II, 87 et suiv., 99, 108, 143, 412, 413, 450, 458, 444, 447, 495.
 Stackelberg (Comte de) : II, 196.
 Stedingk (Comte de) : I, 345-356 ; II, 102, 114 et suiv., 165, 172, 177, 458.
 Struensée : I, 151 et suivantes.
 Subsidés : I, 124, 133, 148 ; II, 41-46, 132.
Suecia antiqua et hodierna, de Dahlberg : I, 63.
 Suède (Projet de démembrement de la —, par la Prusse, la Russie et le Danemark) : I, 27 et suivantes.

Swedenborg : I, 59 ; II, 249, 253.

T

Tabago (île de) : I, 377.
 Taglioni (Mademoiselle) : I, 329.
 Talleyrand-Périgord, évêque d'Autun : I, 347 ; II, 95, 417, 460.
Tancrède, de Voltaire, joué en Russie : II, 116.
 Taraval, peintre français : I, 66.
 Taube (Baron de) : I, 109 ; II, 2, 7, 107.
 Tessin (Charles-Gustave, comte de) : I, 72, 76, 77-94.
 Théâtre-Français, à Paris : II, 29.
 Thiébaud : I, 144.
 Thiers (Collection du baron de) : I, 169.
 Tocqueville (Alexis de) : I, 273.
 Torture en Suède : I, 23.
 Tournelle (Chambre de la) : II, 34.
 Tourzel (Madame de) : II, 443.
 Tourzel (M. de) : II, 439.
 Traités ; du 19 juillet 1784 : II, 46 ; de Drottningholm, 1791 ; II, 171.
 Tronchin (Docteur) : I, 103.
 Tull : I, 72.
 Turgot : I, 285 ; II, 342.

U

Usson (Comte d') : I, 125, 132.
 Uttini : I, 328.

V

Val (Pavillon du) : I, 249.
 Vanloo, peintre français : II, 38.
 Varennes (Fuite à) : II, 138 et suiv., 353.
 Vasa (Ordre de) : I, 143 ; II, 361.
 Vauban (Duc de) : I, 347.
 Vaudreuil (Duc de) : I, 347.
 Verela (Paix de) : II, 114.
 Vergennes (Comte de) : I, 125, 131, 277, 285 ; II, 27, 62, 64, 221, 393, 413.
 Vibray (Vicomte de) : II, 134.
 Vioménil (Duc du Houx de) : I, 347.
 Voltaire : I, 60, 61, 101, 102, 104, 216 et suivantes, 310, 311.

W

Walpole (Horace) : I, 229, 260.
 Wertmüller, peintre suédois : II, 38, 39.
 Wurtemberg (Charles-Eugène, duc de) : II, 153.

TABLE

DU SECOND VOLUME

CHAPITRE VII. — NOUVEAUX VOYAGES DE GUSTAVE III. 1

Séjour à Spa, 1780. — Voyage en Toscane et à Rome, 1783. Rencontre avec Joseph II. Intervention en faveur du comte d'Albany. Dispositions favorables à la liberté religieuse. — Gustave III protecteur des arts. Sa correspondance avec Piranesi. Commandes et achats d'œuvres artistiques. Le peintre Desprez va s'établir en Suède. Artistes suédois entretenus à Rome. Gustave III et le cardinal de Bernis. — Second voyage à Paris, 1784. Duel de Peyron avec le comte de La Marek. Visites aux trois spectacles parisiens, au Parlement, aux Académies, à Ermenonville, etc. — Artistes suédois à Paris : Roslin, Wertmüller, Hall. — Négociations diplomatiques. Convention de Versailles, 1^{er} juillet 1784. Nouveau traité secret d'alliance et de subsides, 19 juillet.

CHAP. VIII. — MALHEURS ET FAUTES DU ROI DE SUÈDE. — GUSTAVE ET LA RÉVOLUTION FRANÇAISE. 51

Chagrins domestiques de Gustave III. Son goût de dissipation et de fêtes. Embarras des finances. Mauvaise législation sur l'eau-de-vie. Mécontentement général. Diètes agitées de 1778 et 1786. La ligue anglo-prussienne l'excite à une guerre contre la Russie. Victoire navale de Hogland, 17 juillet 1788. Conspiration suédoise d'Anjala, août 1788. Gustave III ramène à lui la nation en face d'une invasion danoise. Nouveau coup d'État. Acte d'union et de sûreté, 21 février 1789. — Premiers mouvements de la Révolution française. Dépêches de M. de Staël. Participation de madame de Staël à cette correspondance. Paix provisoire de Verela entre Gustave III et Catherine II, 15 août 1790. Gustave offre un asile aux princes français émigrés, et des secours à Louis XVI. Sa double négociation auprès de Catherine II. Embarras du comte de Stedingk, son plénipotentiaire. Gustave III à Aix la Chapelle. Négociations avec M. de Breteuil. Arrestation de Louis XVI à Varennes : déception de Gustave III. Il se tourne vers le parti des princes et de la contre-révolution.

CHAP. IX. — L'ÉMIGRATION FRANÇAISE ET LES PLANS DE COALITION EUROPÉENNE. 142

Formation du parti des princes. L'émigration à Turin, puis à Worms et Coblenz. État des petites cours d'Allemagne, dont Gustave III veut prendre en main les griefs contre la Révolution. Efforts de Louis XVI et de Marie-Antoinette contre les entreprises des princes. Gustave III se livre à ce parti. Il signe avec Catherine II le traité de Drottningholm, octobre 1791, et cherche à former la coalition. Son plan d'invasion en France. Froideur de Catherine II. Conduite du cabinet de Vienne sous Joseph II et Léopold II. Attitude expectante de la Prusse et de l'Espagne. Neutralité de l'Angleterre. Le projet de coalition s'élabore en dehors de Gustave III et des princes, sous la direction de l'empereur d'Autriche. Déclaration de Pillnitz, 27 août 1791. Retour de Gustave III dans ses États, août 1791. Louis XVI ayant accepté la constitution nouvelle, 14 septembre, Gustave refuse d'en recevoir notification. Louis XVI et Marie-Antoinette écrivent secrètement aux cours étrangères, le 3 décembre, pour démentir l'acceptation. Demande d'un congrès armé. Attitude politique de la reine. La guerre éclate entre la France républicaine et les puissances étrangères.

CHAP. X. — LES RÉGICIDES. 247

Anarchie intellectuelle et morale de l'époque révolutionnaire. Écoles mystiques fondées par les disciples de Swedenborg. Nicolaïtes de Berlin; Illuminés de Bavière; secte d'Avignon. Mesmer et le magnétisme; Puy-ségur et le somnambulisme. — Gustave III chez mademoiselle Arfwedsson; Gustave III franc-maçon. Ses opérations magiques. Retour sur ses relations avec le prétendant Charles-Edouard au sujet de la franc-maçonnerie. — Superstition du prince Charles, frère de Gustave III. Son mysticisme suspect. — Le baron de Staël mystique et Illuminé. — Illuminisme et démagogie. Ressentiments accumulés contre Gustave III. Complots en vue du régicide. — Les principaux conjurés: Ankarström, Ribbing, Horn, Liliehorn et Pechlin. Bal masqué du 16 mars 1792. — Gustave, blessé à mort, languit jusqu'au 29. Cri de triomphe de la démagogie révolutionnaire. Épilogue et Conclusion.

APPENDICE.

I. MARIE-ANTOINETTE ET LOUIS XVI APOCRYPHES.	505
II. FRAGMENTS DU JOURNAL MANUSCRIT DE LOUIS XVI	519
III. CORRESPONDANCE INÉDITE DE GUSTAVE III.	556
IV. EXTRAITS DES DÉPÊCHES	469
INDEX.	481

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFULTH, 1.